

Université de Montréal

L'immigration arménienne à Montréal : caractéristiques et évolution de 1980 à
2005

par

Dominique LAROCHE

Département de Démographie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître es Sciences (M.Sc .)

Août, 2007

© Dominique Laroche, 2007



HB

881

US4

2007

V.005

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
L'immigration arménienne à Montréal : caractéristiques et évolution
de 1980 à 2005

présenté par :
Dominique Laroche

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Norbert Robitaille
président-rapporteur

Victor Piché
directeur de recherche

Nong Zhu
membre du jury

SOMMAIRE

Cela fait déjà plus d'un siècle que le Canada est l'hôte d'immigrants d'origine ethnique arménienne. Depuis, la communauté arménienne qui n'a cessé de croître se retrouve principalement dans les provinces de Québec et de l'Ontario. Au Québec, c'est dans la région métropolitaine de Montréal que se situent près de 98 % de la population arménienne : une population estimée donc à 18 445 selon le recensement de 2001.

Cela dit, le nombre d'ouvrages ou d'études effectués sur cette communauté est infime. Très souvent, ces études portent surtout sur des analyses qualitatives et sont menées sur de faibles échantillons. Il n'existe pas de recherches démographiques portant sur ce groupe ethnique. Certains ont parfois utilisé des données de statistiques officielles pour le décrire, mais la plupart du temps cela a été réalisé de façon plutôt brève.

Ainsi, le manque d'étude et de données sur la communauté arménienne de la région de Montréal et sur l'immigration arménienne nous amène donc à dresser le portrait sociodémographique et économique de ce groupe ethnique. Nous irons plus loin que la simple description, en effectuant une analyse comparative entre, d'une part la population arménienne de Montréal et les Montréalais, et d'autre part les immigrants arméniens et les autres immigrants. Les données utilisées proviennent de deux sources : le recensement canadien de 1996 et de 2001 et les statistiques d'immigration portant sur les flux migratoires de 1980 à 2005.

Les résultats des analyses démontrent que si les Arméniens de la région de Montréal semblent se distinguer de moins en moins des autres Montréalais, on ne peut en dire autant des immigrants arméniens : ces derniers se distinguent davantage pour certaines variables. En bref, c'est une population arménienne récente que l'on retrouve dans la région de Montréal. Lorsque comparée avec la

population montréalaise, elle se caractérise par un vieillissement de la population plus important, par l'adhésion à l'union maritale plus élevée, une scolarisation plus élevée, une plus grande connaissance des deux langues officielles, une plus forte proportion de travailleurs autonomes qui va aussi de paire avec un intérêt marqué pour les professions de gestion, vente et de finances, ainsi qu'une situation économique (revenu et activité) généralement inférieure. Certaines de ces caractéristiques distinctives se retrouvent aussi dans les flux migratoires, tel le vieillissement, la connaissance des deux langues officielles et l'adhésion à l'union maritale. Les immigrants arméniens sont toutefois moins scolarisés que les autres immigrants.

Ce mémoire, en plus d'explicitier les résultats précédemment énoncés et bien d'autres, discute aussi des causes explicatives possibles de ces mêmes résultats et des problèmes rencontrés lorsque l'on veut étudier un groupe ethnique, qui plus est diasporique dans le cas des Arméniens.

Mots clés : Arménien, immigration, démographie, identité ethnique, groupe diasporique

ABSTRACT

For more than a century, Canada is the host of Armenian immigrants. Since then, the growing armenian community is essentially located in Quebec and in Ontario. In Quebec, nearly 98% of the armenian population is located in the Montreal area: a population estimated to 18445 according to the 2001 census.

Having said that, only a few studies were made on this community. Mostly, the studies are about qualitative analysis and are done with small samples. There is no demographic research done on this ethnic group. Some have used official statistic data to describe it, but in most cases it has been done in a briefly way.

Under these circumstances, the lack of data and studies on the armenian community living in the Montreal area and on the armenian immigration brings us to draw a socio-demographic and economic portrait of this ethnic group. We will go further than a simple description, by making a comparative analysis between, to begin with, the Montreal armenian population and Montrealers, and secondly, on the armenian immigrants and other immigrants. The data used comes from two sources: the 1996 and 2001 Canadian census and the immigration statistics concerning the migration flow.

The results of the analysis shows that if the armenians living in the Montreal area hardly stand out from the other Montrealers, we can't say as much for the armenian immigrants: these last ones distinguish more on certain variables. They are the recent armenian population that lives in the Montreal area. When compared with the Montreal population, it is characterizes by an important ageing of the population, by a higher adhesion to the marital union, by a higher education, by a better knowledge of the two official languages, by a larger proportion of self employed persons that also goes by pair with a distinct interest for management, sales and financial professions, and also by an economic situation (income and

activity) generally inferior. Some of these distinctive characteristics are also in the migration flow, such as the ageing, the knowledge of the two official languages and the adhesion to the marital union. The armenian immigrants however have less education than the other immigrants.

This thesis, besides clarifying the previous results and many others, discuss also the possible explicative causes of these same results and the problems encountered when an ethnic group is studied, which is a diasporas in the case of the Armenians.

Key words: Armenian, immigration, demographic, ethnic identity, diasporas groups

TABLES DES MATIÈRES

	Page
SOMMAIRE.....	iii
ABSTRACT.....	v
TABLES DES MATIÈRES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	xiv
LISTE DES FIGURES.....	xxi
REMERCIEMENTS	xxii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE ET PROBLÉMATIQUE	4
1.1 Revue de littérature	5
1.1.1 Une histoire ancienne.....	5
1.1.2 Les débuts du génocide	6
1.1.3 La diaspora	8
1.1.3.1 Le concept	8
1.1.3.2 La « Grande diaspora » arménienne.....	10
1.1.4 Les Arméniens au Canada et au Québec.....	12
1.1.5 Une structure communautaire bien développée	14
1.1.6 L'arménité	15
1.1.7 Conclusion.....	16
1.2 Cadre conceptuel	16
1.2.1 Les facteurs liés au contexte mondial	17
1.2.2 Le contexte des pays d'origine et de destination.....	17
1.2.3 Les facteurs individuels.....	18
1.2.4 Conclusion.....	19
1.3 Problématique et objectifs de recherche.....	19
1.3.1 Pourquoi étudier l'immigration arménienne à Montréal?	19
1.3.2 Précision des objectifs et des questions de recherche	20

CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE.....	22
2.1 Vers un cadre opérationnel.....	22
2.2 Le recensement canadien	24
2.2.1 Critique de la source.....	25
2.2.2 Méthode d'analyse	27
2.2.3 Présentation des variables utilisées	27
2.3 Statistiques d'immigration	35
2.3.1 Critique de la source.....	35
2.3.2 Méthode d'analyse	36
2.3.3 Présentation des variables utilisées	38
CHAPITRE III : QUI EST ARMÉNIEN ?	42
3.1 Identification des Arméniens dans le recensement canadien	46
3.1.1 Le lieu de naissance.....	46
3.1.1.1 Concept du lieu de naissance dans le recensement canadien	46
3.1.1.2 L'identification des Arméniens par le lieu de naissance.....	47
3.1.2 La langue maternelle	48
3.1.2.1 Concept de langue maternelle dans le recensement canadien.....	48
3.1.2.2 L'identification des Arméniens par la langue maternelle	51
3.1.3 L'origine ethnique	52
3.1.3.1 Concept d'origine ethnique dans le recensement canadien.....	52
3.1.3.2 L'identification des Arméniens par l'origine ethnique	55
3.1.4 Conclusion.....	56
3.2 Identification des Arméniens dans les statistiques d'immigration.....	57
3.2.1 Identification par le lieu de naissance	57
3.2.1.1 Biais de la première décennie.....	57
3.2.1.2 Confrontation des variables.....	58
3.2.1.3 L'importance de la diaspora	63
3.2.1.4 Quelques pistes de réflexion sur l'immigration arménienne.....	65
3.2.1.5 Conclusion.....	73
3.2.2 L'identification par la langue maternelle	73
3.2.2.1 Conclusion.....	75
3.3 Conclusion du chapitre.....	76

CHAPITRE IV : PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE DE MONTRÉAL.....	79
4.1 Périodes d'immigration	80
4.1.1 La communauté arménienne, une communauté récente et immigrante	80
4.2 Variables démographiques	81
4.2.1 Des structures par âge convergentes	82
4.2.2 Rapport de dépendance : un fardeau plus lourd chez les Arméniens.....	82
4.2.3 Un rapport de masculinité façonné par l'immigration	84
4.2.4 Le mariage légal ou l'union libre?	88
4.3 Variables culturelles.....	93
4.3.1 Langue : les Arméniens parlent quoi? Et quand?.....	93
4.3.1.1 Maintien de la langue maternelle et de la langue d'usage?.....	93
4.3.1.2 Des langues officielles bien connues chez les Arméniens	96
4.3.1.3 Travailler dans les deux langues	98
4.3.2 La chrétienté arménienne	101
4.4 Variables socioéconomiques.....	102
4.4.1 Plus d'universitaires chez les Arméniens.....	103
4.4.2 Les Arméniens un peu moins actifs sur le marché du travail?.....	105
4.4.3 Vers des professions de gestion, de vente et d'affaire	107
4.4.4 L'industrie du commerce arménien.....	110
4.4.5 Des travailleurs autonomes chez les Arméniens	112
4.4.6 Vers une convergence des revenus et de l'activité.....	113
4.5 Conclusion du chapitre.....	116
 CHAPITRE V : PROFIL DE L'IMMIGRATION ARMÉNIENNE, 1980- 2005.....	 121
5.1 Variables démographiques	123
5.1.1 Une immigration plus âgée chez les Arméniens	123
5.1.2 Rapport de dépendance chez les Arméniens : l'apport des plus âgés ...	126
5.1.3 La féminisation de l'immigration arménienne	128
5.1.4 Rappel du chapitre IV	130

5.1.5 L'immigration arménienne : de moins en moins économique, de plus en plus familiale.....	132
5.1.6 Moins de célibataires chez les immigrants arméniens	137
5.2 Variable culturelle	141
5.2.1 L'anglais au détriment du français	141
5.3 Variables socioéconomiques	145
5.3.1 Les immigrants arméniens de plus en plus scolarisés	145
5.3.2 Une intention de travail bien faible	147
5.4 Conclusions du chapitre	151
5.4.1 En Bref	151
5.4.2 Une vue d'ensemble : l'analyse multivariée	152
CONCLUSION.....	155
BIBLIOGRAPHIE	159
ANNEXES.....	xxiii
Annexe A : Tableau comparatif de la répartition par groupes d'âge des individus d'origine ethnique arménienne de la RMR de Mtl et de la population montréalaise, 1996.....	xxiv
Annexe B a) : Rapport de masculinité de la population arménienne de la RMR de Montréal et de la population montréalaise, par groupes d'âge, recensement 1996	xxiv
Annexe B b) : Calcul du rapport de masculinité de la population arménienne par groupes d'âge, pour les recensements de 1981, 1986 et 1991	xxv
Annexe C a) : État matrimonial de la population arménienne de la RMR de Montréal de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, par groupes d'âge, 1996	xxvi
Annexe C b) : État matrimonial de la population arménienne de la RMR de Montréal de 15 ans et plus, par groupes d'âge, 2001	xxvii
Annexe C c) : Ratios représentant l'état matrimonial de la population arménienne de RMR de Montréal versus la population montréalaise, par groupes d'âge, 1996.....	xxvii
Annexe D a) : Situation des particuliers dans la famille de recensement, pour la population arménienne et montréalaise, 2001.....	xxviii

Annexe D b) :	Situation des particuliers dans la famille de recensement, pour la population arménienne et montréalaise, 1996.....	xxviii
Annexe E a) :	Langue maternelle de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise, 1996	xxix
Annexe E b) :	Langue d'usage de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise, 1996	xxix
Annexe E c) :	Indices de continuité linguistiques selon la langue d'usage de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise, 1996	xxix
Annexe E d) :	Connaissance des langues officielles de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise, 1996	xxx
Annexe E e) :	Ratios représentant la connaissance des langues officielles de la population arménienne de la RMR de Mtl versus la population montréalaise, par groupes d'âge, 1996.....	xxx
Annexe F a) :	Plus haut niveau de scolarité atteint de la population arménienne de 15 et plus de la RMR de Montréal et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 1996.....	xxxii
Annexe F b) :	Ratios représentant les niveaux de scolarité de la population arménienne de la RMR de Montréal versus la population montréalaise, par groupes d'âge, 1996.....	xxxii
Annexe F c) :	Domaines d'études des individus des la population arménienne et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 2001	xxxii
Annexe G a) :	Professions exercées par la population arménienne de 15 ans et plus et la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 1996.....	xxxiii
Annexe G b) :	Ratios représentant les professions de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 1996.....	xxxiii
Annexe H :	Catégorie de travailleurs de la population arménienne de 15 ans et plus de la RMR de Montréal et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 1996.....	xxxiv
Annexe I :	Fréquence de l'activité sur le marché du travail de la population arménienne de 15 ans et plus de la RMR de Montréal et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 1996.....	xxxiv
Annexe J :	Indices d'activité de la population arménienne de 15 ans et plus de la RMR de Montréal et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 1996.....	xxxv

Annexe K :	Répartition du groupe d'âge modal, de l'âge médian et de l'âge moyen des immigrants de langue maternelle arménienne reçus dans la RMR de Montréal selon l'année entre 1980 et 2005	xxxv
Annexe L :	Distribution des immigrants arméniens selon la période d'arrivée entre 1980 et 2005, par groupes d'âge, pour la RMR de Mtl (%)	xxxvi
Annexe M :	Calcul de l'âge moyen des immigrants arméniens selon l'année d'immigration, entre 1980 et 1992	xxvii
Annexe N :	Calcul de l'âge moyen des immigrants arméniens selon l'année d'immigration, entre 1993 et 2005	xxviii
Annexe O :	Distribution des rapports de dépendance des groupes d'âge 0-14 ans, 65 ans et plus et du rapport total, pour l'immigration arménienne et l'immigration totale se dirigeant vers la RMR de Montréal entre 1980 et 2005	xxix
Annexe P a) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le sexe, pour toute la période 1980 à 1992	xxx
Annexes P b) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le sexe, pour toute la période 1993 à 2005	xxxi
Annexe Q :	Distribution des immigrants arméniens selon l'âge et le sexe, RMR de Montréal, pour les périodes de 1980 à 1995 et de 1996 à 2000	xxxii
Annexe R :	Distribution des catégories d'immigrants de l'immigration arménienne vers la RMR de Montréal, selon l'année d'immigration, entre 1980 et 2005	xxxiii
Annexe S a) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la catégorie d'immigrants, pour toute la période 1980 à 2005	xxxiv
Annexe S b) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la catégorie d'immigrants, pour toute la période 1980 à 1992	xxxv
Annexe S c) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la catégorie d'immigrants, pour toute la période 1993 à 2005	xxxvi
Annexe T a) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'état matrimonial, pour toute la période 1980 à 2005	xxxvii

Annexe T b) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'état matrimonial, pour toute la période 1980 à 1992	xxxviii
Annexe T c) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'état matrimonial, pour toute la période 1993 à 2005	xxxix
Annexe U a) :	Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon l'état matrimonial et la catégorie d'immigrants, entre 1980 et 1992	xl
Annexe U b) :	Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon l'état matrimonial et la catégorie d'immigrants, entre 1993 et 2005	xl
Annexe V a) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la connaissance des langues officielles, pour toute la période 1980 à 2005.....	xli
Annexe V b) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la connaissance des langues officielles, pour toute la période 1980 à 1992.....	xlii
Annexe V c) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la connaissance des langues officielles, pour toute la période 1993 à 2005.....	xliii
Annexe W a) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le niveau d'éducation, pour toute la période 1980 à 2005	xliv
Annexe W b) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le niveau d'éducation, pour toute la période 1980 à 1992	xliv
Annexe W c) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le niveau d'éducation, pour toute la période 1993 à 2005	xlvi
Annexe X a) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'intention de travail, pour la période 1980 à 2005	xlvii
Annexe X b) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'intention de travail, pour la période 1980 à 1993	xlviii
Annexe X c) :	Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'intention de travail, pour la période 1993 à 2005	xlix
Annexe Y :	Principaux organismes et associations arméniennes dans la région de Montréal	l

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition des Arméniens en diaspora.....	12
Tableau 3.1 : Immigrants d'origine ethnique arménienne et immigrants ayant comme lieu de naissance l'Arménie, pour le Canada, le Québec et la RMR de Montréal, 2001.....	48
Tableau 3.2 : Langue maternelle arménienne pour le Canada et le Québec, selon l'échantillon de 20% et 100% des ménages, 1981	49
Tableau 3.3 : Tableau comparatif des individus d'origine ethnique arménienne et de langue maternelle arménienne, pour le Canada, le Québec et la RMR de Montréal, 2001.....	52
Tableau 3.4 : Origine ethnique arménienne selon les réponses uniques et multiples, pour le Canada et les provinces, 2001	56
Tableau 3.5 : Origine ethnique arménienne selon les réponses uniques et multiples pour le Québec et la RMR de Montréal, 2001	57
Tableau 3.6 : Nombre d'immigrants né en Arménie, ayant comme pays de dernière résidence permanente et pays de citoyenneté l'Arménie et ayant l'intention de se s'installer dans la RMR de Montréal, par périodes d'immigration.....	58
Tableau 3.7 : Principaux lieux de naissance des immigrants de langue maternelle arménienne, par périodes d'immigration, RMR de Montréal, (%)	59
Tableau 3.8 : Principaux pays de dernière résidence des immigrants de langue maternelle arménienne, par périodes d'immigration, RMR de Montréal, (%).....	60
Tableau 3.9 : Principaux pays de citoyenneté des immigrants de langue maternelle arménienne, par périodes d'immigration, RMR de Montréal, (%)	60
Tableau 3.10 : Immigrants de langue maternelle arménienne nés au Liban et ayant comme pays de dernière résidence permanente le Liban, par périodes d'immigration, pour la RMR de Montréal	62
Tableau 3.11 : Immigrants de langue maternelle arménienne nés en Arménie et ayant comme pays de dernière résidence permanente le Liban, par périodes d'immigration, pour la RMR de Montréal	62

Tableau 3.12 : Immigrants de langue maternelle arménienne nés en Égypte et ayant comme pays de dernière résidence permanente en URSS, par périodes d'immigration, RMR de Montréal.....	62
Tableau 3.13 : Immigrants de langue maternelle arménienne selon les principaux pays de naissance et pays de dernière résidence permanente, pour la RMR de Montréal, 1980-2005	63
Tableau 3.14 : Tableau comparatif entre les Arméniens vivant en diaspora et les immigrants de langue maternelle arménienne reçus selon les principaux pays de naissance et de dernière résidence permanente, pour le Canada, 1980-2005.....	65
Tableau 3.15 : Immigrants de langue maternelle arménienne nés en Syrie et ayant comme pays de dernière résidence permanente la Syrie, par périodes d'immigration, RMR de Montréal.....	66
Tableau 3.16 : Caractéristiques économiques de l'Arménie entre 1990 et 2000.....	69
Tableau 3.17 : Certaines caractéristiques démographiques de la population en Arménie, entre 1970 et 2005	71
Tableau 3.18 : Tableau comparatif entre les immigrants de langue maternelle arménienne selon les données du CIC et les individus d'origine ethnique arménienne selon le recensement 2001, RMR de Montréal.....	74
Tableau 3.19 : Immigrants de langue maternelle arménienne par périodes d'immigration, pour le Canada et le Québec.....	75
Tableau 3.20 : Immigrants de langue maternelle arménienne par périodes d'immigration, pour le Québec et la RMR de Montréal	76
Tableau 4.1 : Périodes d'immigration des immigrants de la population arménienne de la RMR de Montréal, 2001	81
Tableau 4.2 : Tableau comparatif de la répartition par groupes d'âge des individus d'origine ethnique arménienne et de la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001	82
Tableau 4.3 : Rapports de dépendance de la population arménienne et de la population montréalaise selon les groupes d'âge, RMR de Montréal, recensements de 1996 et 2001	83

Tableau 4.4 : Rapport de masculinité de la population arménienne et de la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001	85
Tableau 4.5 : État matrimonial de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	89
Tableau 4.6 : Ratios représentant l'état matrimonial de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001	91
Tableau 4.7 : Langue maternelle de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001	94
Tableau 4.8 : Langue d'usage de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001	94
Tableau 4.9 : Indices de continuité linguistique selon la langue d'usage de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001	95
Tableau 4.10 : Connaissance des langues officielles de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001	97
Tableau 4.11 : Ratios représentant la connaissance des langues officielles de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001	98
Tableau 4.12 : Langue de travail de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	99
Tableau 4.13 : Indices de continuité linguistique selon la langue de travail de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001	100
Tableau 4.14 : Religions pratiquées par la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001	102
Tableau 4.15 : Plus haut niveau de scolarité atteint de la population arménienne de 15 et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	104

Tableau 4.16 : Ratios représentant les niveaux de scolarité de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001	105
Tableau 4.17 : Indices d'activité de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	106
Tableau 4.18 : Ratios représentant les indices d'activité de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	107
Tableau 4.19 : Professions exercées par la population arménienne de 15 ans et plus et la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	108
Tableau 4.20 : Ratios représentant les professions de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001	109
Tableau 4.21 : Industries dans lesquelles travaillent la population arménienne de 15 ans et plus et la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	110
Tableau 4.22 : Ratios représentant les industries de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001	111
Tableau 4.23 : Catégorie de travailleurs de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	112
Tableau 4.24 : Catégorie de travailleurs de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	114
Tableau 4.25 : Fréquence de l'activité sur le marché du travail de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001	115
Tableau 4.26 : Revenu moyen des individus de la population arménienne et de la population montréalaise, RMR de Montréal, 1996 et 2001	116
Tableau 5.1 : Répartition par groupes d'âge des immigrants arméniens, selon les périodes d'immigration, RMR de Montréal	124

Tableau 5.2 : Répartition par âge de l'immigration arménienne et de l'immigration totale, par groupes d'âge, selon la période d'immigration, RMR de Montréal	125
Tableau 5.3 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1980-1992	130
Tableau 5.4 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1993-2005	130
Tableau 5.5 : Distribution du rapport de masculinité par groupes d'âge, RMR de Montréal, pour les périodes 1980-1995 et 1996-2000	131
Tableau 5.6 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1980-2005	134
Tableau 5.7 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1980-1992	135
Tableau 5.8 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1993-2005	135
Tableau 5.9 : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon le pays de dernière résidence permanente et la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1980-1992	137
Tableau 5.10 : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon le pays de dernière résidence permanente et la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1993-2005	137
Tableau 5.11 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon l'état matrimonial, RMR de Montréal, 1980-2005	138
Tableau 5.12 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon l'état matrimonial, RMR de Montréal, 1980-1992	139

Tableau 5.13 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon l'état matrimonial, RMR de Montréal, 1993-2005.....	139
Tableau 5.14 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la connaissance des langues officielles, RMR de Montréal, 1980-2005	142
Tableau 5.15 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la connaissance des langues officielles, RMR de Montréal, 1980-1992	142
Tableau 5.16 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la connaissance des langues officielles, RMR de Montréal, 1993-2005	143
Tableau 5.17 : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon la connaissance des langues officielles et les principaux pays de dernière résidence permanente, RMR de Montréal, 1980-1992.....	144
Tableau 5.18 : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon la connaissance des langues officielles et les principaux pays de dernière résidence permanente, RMR de Montréal, 1993-2005.....	144
Tableau 5.19 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon le niveau d'éducation, RMR de Montréal, 1980-2005.....	145
Tableau 5.20 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon le niveau d'éducation, RMR de Montréal, 1980-1992.....	146
Tableau 5.21 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon le niveau d'éducation, RMR de Montréal, 1993-2005.....	146
Tableau 5.22 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants selon l'intention de travail, RMR de Montréal, 1980-2005.....	148
Tableau 5.23 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants selon l'intention de travail, RMR de Montréal, 1980-1992.....	149

- Tableau 5.24 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants selon l'intention de travail, RMR de Montréal, 1993-2005..... 149
- Tableau 5.25 : Tableau des résultats de l'effet brut pour chaque catégorie de chaque variable pour les périodes 1980-1992 et 1993-2005..... 150
- Tableau 5.26 : Tableau des résultats de l'effet net pour chaque catégorie de chaque variable pour les périodes 1980-1992 et 1993-2005..... 154

LISTE DES FIGURES

Figure 4.1 : Rapport de masculinité de la population arménienne, selon les groupes d'âge, RMR de Montréal, recensement 1981, 1986, 1991, 2001	87
Figure 5.1 : Distribution des rapports de dépendance de l'immigration arménienne et de l'immigration, RMR de Montréal, de 1980 à 2005	127
Figure 5.2 : Distribution des rapports de masculinité pour l'immigration arménienne et l'immigration, RMR de Montréal, de 1980 à 2005	129
Figure 5.3 : Distribution des catégories d'immigrants de l'immigration arménienne, selon l'année d'immigration, RMR de Montréal, de 1980 à 2005	133

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche Victor Piché pour ses judicieux conseils et son encadrement, mais aussi pour m'avoir donné la chance de travailler sur un sujet original qui m'a captivé depuis le tout début de la recherche jusqu'à la fin.

La production d'un mémoire de maîtrise a été pour moi un beau défi et l'appui continu de mes proches a été très précieux. Je désire donc remercier les membres de ma famille (ma mère Francine Wazir, ma sœur Emmanuelle Laroche et mon frère Nicolas Laroche) pour leurs mots d'encouragement et leur grand soutien, ainsi que mon conjoint Gabriel Côté pour son support quotidien, sa grande patience et ses encouragements continus. Je remercie aussi ma bonne amie Sarah Levesque pour son appui et ses connaissances linguistiques.

Enfin, je tiens à remercier mes collègues du département de démographie qui m'ont, chacun à leur manière, aidée dans ce projet. Mon cheminement à la maîtrise fut une période très formative sur plusieurs plans et marquée de très belles rencontres qui, je l'espère, transcenderont les murs du département.

INTRODUCTION

Durant tout le 20^e siècle, le Québec a été l'hôte de centaines de milliers d'immigrants qui ont, peu à peu, transformé le paysage québécois, le plus souvent dans une région géographique bien définie, soit la région de Montréal. Depuis longtemps, plusieurs domaines des sciences sociales, dont la démographie, ont cherché à connaître davantage les groupes issus de l'immigration. Plusieurs ont d'ailleurs déjà fait l'objet d'une multitude d'études sociologiques, anthropologiques et démographiques, pour ne nommer que celles-là. C'est donc d'abord dans cet esprit et ce désir de connaître les différents groupes ethniques et culturels issus de l'immigration peuplant la région de Montréal que nous avons approché cette étude.

Notre intérêt s'est plus spécifiquement dirigé sur la communauté arménienne de Montréal. Dès la toute première exploration de ce groupe ethnique, nous nous sommes rapidement aperçus que très peu d'études ont porté sur ce groupe au Québec. Les thèmes de l'identité, de l'exogamie, de la politique et dernièrement de l'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal ont déjà été traités une première fois par des anthropologues et des géologues, mais les études démographiques portant sur les Arméniens sont pratiquement inexistantes. L'étonnement est par ailleurs d'autant plus grand considérant que plusieurs groupes ethniques du Québec, et plus spécifiquement de Montréal, ont déjà fait l'objet d'études démographiques dans lesquelles ont été explorées les caractéristiques sociodémographiques et l'histoire de ces groupes depuis leur arrivée au Québec. Aucune étude ne fait toutefois mention des Arméniens. Pourtant, il y a déjà plus d'un siècle, le tout premier Arménien s'installait au Québec et depuis, une communauté hautement organisée s'est développée dans la région de Montréal. Toutefois, malgré la survivance de cette identité culturelle propre aux Arméniens, ce groupe, en plus d'être quasi absent dans les études en sciences sociales, semble de plus être méconnu de la population en général.

La présente étude s'est donc amorcée par le désir d'approfondir les connaissances que nous possédons déjà sur la population arménienne du Québec, et plus spécifiquement de la région de Montréal. Nous désirions donc explorer d'abord les caractéristiques sociodémographiques et économiques des Arméniens de la région de Montréal de 1^{ère} génération et leurs descendants. Ce faisant, l'intérêt d'effectuer une comparaison entre les résultats obtenus pour la population arménienne et une autre population est rapidement apparu : d'une part, cela amenait un point de repère intéressant lors de l'analyse des différentes caractéristiques, et d'autre part, cela nous permettrait aussi de cerner les traits distinguant les Arméniens. C'est donc mené par ces désirs et ces intérêts que nous avons entamé ce mémoire

Nous nous proposons de présenter l'étude en cinq chapitres. Nous amorcerons le premier chapitre par une revue de littérature présentant d'abord l'histoire du peuple arménien depuis ses origines. Nous verrons qu'un évènement bien particulier a façonné la vie de milliers d'Arméniens au début du 20^e siècle: le génocide de 1915. La connaissance de cet évènement et des évènements qui en découlent est impérative à la compréhension des comportements des Arméniens de la diaspora, et donc aussi de ceux vivant dans la région de Montréal. Nous présenterons aussi un bref aperçu de ce qui est connu jusqu'à maintenant concernant les flux migratoires arméniens sur le continent américain, au Canada et au Québec. Certains concepts, tels le concept de diaspora et de l'arménité que nous utiliserons à plusieurs reprises dans l'étude, seront explicités et définis à l'intérieur de ce chapitre, suite à quoi nous présenterons le cadre conceptuel qui orientera notre analyse. Nous terminerons enfin ce chapitre par la présentation des objectifs de recherche et les questions que nous poserons pour parvenir aux buts fixés.

Le deuxième chapitre sera consacré de la méthodologie employée. Nous présenterons donc le cadre opérationnel développé à partir du cadre conceptuel. Nous le verrons, deux sources de données seront employées lors de l'étude, ce qui

nécessitera deux stratégies d'analyses différentes. Pour chaque source, ces stratégies d'analyses, leurs limites ainsi que les différentes variables en découlant seront présentées.

Le troisième chapitre sera employé uniquement à définir la variable ethnique. Le choix de cette variable peut avoir un impact important sur la représentativité du groupe ethnique. Dans le cadre de l'étude, nous le verrons, le processus de sélection de cette variable ne fut pas simple : d'une part, elle diffère selon la source et d'autre part, la nature diasporique des Arméniens complexifie la sélection.

Le quatrième chapitre portera sur l'analyse des caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population arménienne de la région de Montréal. Nous effectuerons donc une analyse descriptive de cette population en tentant aussi de trouver les traits distinctifs du groupe arménien, lorsque comparé aux autres résidents de la région de Montréal.

Enfin, le cinquième et dernier chapitre du mémoire portera lui sur l'analyse de l'immigration arménienne se dirigeant vers la région de Montréal depuis les dernières années. Une analyse des différentes caractéristiques sociodémographiques et économiques des immigrants arméniens sera effectuée, tout en tentant de cerner les traits distinctifs de ces derniers, lorsque comparés avec l'ensemble des autres immigrants.

CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE ET PROBLÉMATIQUE

Nous entamerons la présente étude par une brève rétrospective de l'histoire du peuple arménien depuis ses origines. Cette mise en contexte est nécessaire à l'étude, car nous croyons que l'étude des Arméniens et de leurs comportements ne peut s'effectuer que par la connaissance des événements historiques vécus par ce peuple. Bon nombre d'Arméniens vivent en exil depuis déjà plus d'un siècle, et la compréhension de leur nature diasporique est impérative. Cela dit, nous discuterons aussi du concept même du mot « diaspora » pour en justifier son utilisation : l'inclusion des différents groupes à l'intérieur de ce concept n'est pas toujours systématique. Nous présenterons donc dans un premier temps un bref historique du peuple arménien depuis ses origines, pour par la suite nous attarder davantage à l'émigration arménienne ainsi qu'aux principaux événements responsables de la « Grande diaspora » arménienne.

La suite de la revue de littérature consistera à faire état de ce que nous connaissons jusqu'à maintenant de l'immigration et de la communauté arménienne au Canada et au Québec selon les travaux déjà réalisés. Nous le verrons, un nombre limité d'études a été effectué sur la communauté et l'immigration arménienne de Montréal. Les études de natures démographiques sont inexistantes et plusieurs aspects demeurent encore inexplorés. Nous présenterons ainsi l'évolution de la communauté arménienne au Québec, suite à quoi nous insisterons quelques instants sur le développement de la structure communautaire. Nous terminerons enfin cette section par une brève exploration du concept d'arménité : la compréhension des principaux référents identitaires chez les Arméniens nous apparaît nécessaire dans le cadre de l'étude et nous aidera, entre autre, à définir la variable ethnique.

Nous présenterons ensuite le cadre conceptuel que nous nous proposons d'adopter et que nous appliquerons au chapitre suivant. Les études traitant de

l'immigration se limitent bien souvent à deux types d'approches, soit l'approche microscopique et l'approche macrostructurelle. Nous intégrerons ainsi ces deux approches afin de capter l'interaction existant entre les facteurs de ses différentes approches.

Nous terminerons enfin par la présentation de notre problématique de recherche. Nous proposerons les objectifs de recherche à poursuivre pour répondre à notre problématique, ainsi que les questions de recherche posées.

1.1 Revue de littérature

1.1.1 Une histoire ancienne

L'historique du peuple arménien est très ancien, mais aussi très complexe. Situé aujourd'hui au nord-est de la Turquie, le territoire arménien autrefois beaucoup plus étendu, a subi plusieurs conquêtes au fil des siècles. Sa présence dans le Caucase est d'autant plus ancienne qu'il est difficile d'en retracer les réelles origines. Selon certaines hypothèses, les Arméniens auraient fait leur apparition en terres ourartiennes¹ au 7^e siècle av. J.-C. (Ternon, 1995). D'autres émettent toutefois l'hypothèse qu'ils étaient déjà présents à cette époque, et que leur venue en Anatolie (l'actuelle Turquie) est plutôt datée au 12^e siècle av. J.-C. (Bélédian, 1994). Par ailleurs, l'origine du peuple arménien se révèle bien souvent mythique. En effet, il existe une hypothèse selon laquelle l'arche de Noé, tel qu'il a été énoncé dans la Bible, aurait échoué sur le mont Ararat, autrefois situé en plein cœur du territoire arménien (Dédéyan, 1990). Les Arméniens, les Hays en arménien, seraient alors les descendants d'un héros nommé Haïk, arrière-arrière-petit-fils de Noé (Bélédian, 1994).

Depuis, ce territoire, véritable carrefour commercial à la croisée de l'Orient et de l'Occident, fut l'enjeu de nombreuses guerres causant ainsi de nombreux conflits, et ce, sous diverses dominations et dynasties : Médès, 590 av. J.-C.; Perse, 547 av. J.-C.; Orontide, 3^e siècle av. J.-C.; Artaxiades et Zariadrides, 190 av.

¹ Le Royaume d'Ourartou s'est formé vers -1000 av. J.-C. autour du lac Van.

J.-C.; Arsacides d'Arménie, 52; Perse, 428; Arabe, 654; Turc, 1064; Mongole, 1236; Turc, 1410; Perse, 1502; Turc ottomane, 1828; Soviétique, 1922 (Dédéyan, 1982). Malgré ces multiples conquêtes, les Arméniens ont tout de même su développer une spécificité identitaire par l'adhésion à la religion chrétienne en l'an 301 d'une part, et en l'an 406, par la création d'une langue qui leur est propre, l'arménien, d'autre part (Dédéyan, 1990).

1.1.2 Les débuts du génocide

Dès le début du 16^e siècle, la partie occidentale du territoire arménien s'est vue occupée par les Turcs. Les provinces turques hébergeaient donc en leurs terres plusieurs colonies chrétiennes, dont plusieurs étaient arméniennes. Leur culture et leur religion étaient tolérées au détriment de leurs droits civils, dès lors diminués dans la charia en raison de leur nature chrétienne. Au 18^e siècle, l'Empire ottoman est en déclin et les tensions avec la Russie ne cessent de croître (Ternon, 1995). Pour faire bonne figure devant les Grandes Puissances, l'Empire créa, en 1836 et en 1856, des réformes prescrivant l'égalité de tous, indifféremment de la religion. C'est en raison de la non-application de ces réformes que s'amorcera alors une montée du nationalisme chez les Arméniens, causant ainsi la naissance de mouvements révolutionnaires arméniens (Dédéyan, 1990). En 1878, fin de la guerre russo-turque, l'Arménie orientale se voit dès lors annexée à la Russie qui installe de plus en plus sa présence dans le Caucase, se faisant ainsi de plus en plus menaçante pour l'Empire (Ternon, 1995). C'est donc à la suite de la montée du nationalisme arménien et des pressions qu'exercent les grandes puissances et la Russie sur l'Empire ottoman que le gouvernement turc procéda en 1895 aux massacres de 200 000 à 300 000 Arméniens notamment à Zeytoun et à Sassoun. (Dédéyan, 1982; Bélélian, 1994; Ternon, 1995). L'arrivée au pouvoir en 1908 des Jeunes-Turcs n'a pas amélioré la situation des Arméniens. En 1909, près de 30 000 Arméniens sont tués à Adana, au sud-ouest de la Turquie (Dédéyan, 1982, 1990; Bélélian, 1994; Ternon, 1995).

En 1914, l'Empire ottoman a pris place au côté de l'Allemagne pour une lutte contre les Alliés durant la Première Guerre mondiale. Engagé dans une campagne de turquisation, le gouvernement ottoman entamera au mois de janvier 1915, le premier génocide du 20^e siècle. Dès janvier, les soldats et les gendarmes arméniens étaient, par petits groupes, discrètement éliminés (Dédéyan, 1982; Ternon, 1995). Les 24 et 25 avril, les intellectuels, les hommes politiques, journalistes, avocats, et autres notables Arméniens étaient arrêtés pour être éventuellement assassinés (Chaliand, 1980; Dédéyan, 1982). C'est aussi durant ce même mois que débuta la déportation générale de tous les Arméniens des provinces orientales, chiffrée alors à 1 200 000 individus. De ce nombre, près de 200 000 femmes et enfants auraient été enlevées et convertis à l'islam, 300 000 seraient parvenus en territoire caucasien sous protection russe, et bien que 50 000 personnes se soient bel et bien rendues sur les terres de déportation syrienne, à Alep, on n'y trouvait toutefois que les femmes et les enfants ayant survécu, tous les hommes ayant été assassinés avant le départ (Dédéyan, 1982; Ternon, 1995). À la fin du mois de juillet, il ne subsistait plus aucun Arménien dans les provinces orientales. Mais cela n'était pas tout. En août débutaient les déportations des Arméniens de Cilicie et d'Anatolie pour se terminer en décembre 1915 : ces derniers ont été dirigés vers le désert de Mésopotamie et de Syrie dans des camps de concentration où, parmi ceux ayant survécu tout ce temps, 200 000 d'entre eux y ont été exterminés l'année suivante (Dédéyan, 1982). En somme, sur une population estimée en 1914 de 1 800 000 à 2 100 000 individus, le génocide de 1915 aurait fait près de 1 500 000 morts (Chaliand, 1980; Dédéyan, 1982; Bélélian, 1994; Ternon, 1995). Ce génocide, reconnu récemment par le Canada, est, encore aujourd'hui, nié par le gouvernement turc.

La Révolution d'Octobre en 1917 provoqua l'année suivante l'éclatement de la Transcaucasie où, le 28 mai 1918, naîtra la république d'Arménie. L'indépendance ne fut toutefois que temporaire; dominée une fois de plus, l'Arménie, en 1920, devenait une nouvelle république soviétique (Dédéyan, 1982, 1990; Bélélian, 1994). C'est finalement après 70 années sous un régime soviétique

que l'Arménie, telle que nous la connaissons aujourd'hui, s'est vue proclamée indépendante, soit le 21 septembre 1991 (Bélédian, 1994).

1.1.3 La diaspora

Si les Arméniens d'Arménie ont, depuis plus de quinze ans, retrouvé leur liberté politique avec l'indépendance du pays en 1991, on ne peut pas en dire autant des Arméniens de Turquie ayant été déportés en 1915. Avec aucune possibilité de retour à leur territoire d'origine, ces derniers n'ont eu d'autre choix que de migrer pour créer une diaspora s'étendant aujourd'hui sur tous les continents. Nous verrons donc brièvement comment se sont déployées ces migrations, mais avant, nous pensons qu'il est nécessaire de s'arrêter, le temps de quelques lignes, sur la définition même du concept de diaspora. Nous le verrons, l'utilisation du terme diaspora s'est étendue à plusieurs disciplines sous différentes formes lexicales et sa signification s'est déployée pour aujourd'hui inclure bien plus que quelques groupes ethniques. Nous explorerons ensuite brièvement l'évolution de la dispersion du peuple arménien, ou ce que l'on nomme aujourd'hui la diaspora arménienne.

1.1.3.1 Le concept

Depuis plusieurs années déjà, le terme diaspora, issu de la philosophie, est maintenant utilisé dans plusieurs domaines : l'anthropologie, la littérature, l'histoire, le cinéma, la musique, la danse, le théâtre et les communications sont autant de domaines ayant adopté ce terme (Brubaker, 2005). Il est ainsi peu étonnant de constater que le mot diaspora a aussi connu une prolifération lexicale donnant ainsi naissance à plusieurs termes désignant soit un nom (diasporiste), une condition (diasporisme), un processus (diasporisation) ou un adjectif (diasporique). Mais au-delà de ces déploiements lexicaux et de cette banalisation du terme diaspora, c'est surtout l'évolution hétéroclite du concept qui rend nécessaire la mise au point que nous effectuons présentement puisqu'elle multiplie la signification du terme et conséquemment son emploi.

Ce terme, qui a d'abord eu comme paradigme la diaspora juive, avait comme principe fondateur premier, que le peuple devait avoir subi une déterritorialisation forcée et qu'il devait exister chez le peuple en diaspora un référent identitaire à un territoire d'origine. Se faisant, la diaspora arménienne a donc tôt fait d'être aussi incluse dans ce concept : d'une part, la déterritorialisation s'est faite par les déportations massives de 1915 et d'autre part, la perpétuation du mythe fondateur reconnu du peuple arménien vient infirmer tout doute qu'il pourrait y avoir quant à la mémoire collective que ce peuple porte à ses terres d'origine. Le terme « diaspora » s'est aujourd'hui universalisé et est largement utilisé pour décrire plusieurs groupes ethniques immigrants, des réfugiés, des communautés ethniques, mais aussi des groupes de toutes autres natures, tels les groupes linguistiques et religieux (Band, 1996; Brubaker, 2005). La banalisation du terme « diaspora » et la multiplicité de terme qui en découle ont certainement permis cette prolifération sémantique.

Cela dit, plusieurs auteurs s'étant penchés sur la sémantique du mot « diaspora » ont ainsi présenté leur propre série de critères permettant d'inclure ou d'exclure certaines populations de ce concept. Trois caractéristiques fondamentales semblent être généralement acceptées (Safran, 1991; Cohen, 1997; Brubaker, 2005). D'abord, il doit y avoir eu une dispersion forcée du groupe en question soit par épuration ethnique, comme ce fut le cas pour les juifs, les Africains et les Arméniens ou par un désastre naturel comme le cas des Irlandais au milieu du 19^e siècle. Deuxièmement, il doit aussi y avoir une certaine frontière virtuelle existant entre le groupe et la société d'accueil se traduisant par une relation difficile, voire même parfois conflictuelle, entre les deux groupes. Troisièmement, le territoire d'origine doit servir de référent au groupe ethnique, tant au niveau des valeurs que de l'identité. Il doit ainsi subsister une mémoire collective, qui peut être parfois mythique, du territoire ancestral. Certains autres critères, tels le développement d'un réseautage international et la migration de retour, sont aussi mentionnés par Cohen (1997) et Safran (1991), mais on peut toutefois dire que les trois critères nommés précédemment sont unanimement acceptés.

Somme toute, il existe un consensus chez plusieurs auteurs pour dire que les Arméniens répondent aux critères les plus fondamentaux qui sont décrits plus haut (Cohen, 1997; Vertovec, 1997; Knight, 2002; Brubaker, 2005). Le critère de dispersion forcée des Arméniens n'est certes plus à débattre. Celui de la mémoire collective et du référent identitaire s'applique aussi très bien aux Arméniens pour qui les terres d'origine sont un symbole mythique et identitaire. Quant à la relation avec le pays d'accueil, avec la préservation d'une identité qui leur est propre, les Arméniens de la diaspora ont en quelque sorte établi cette frontière virtuelle avec leurs sociétés d'accueil². L'utilisation du terme « diaspora » n'est donc plus à justifier lorsque l'on parle des populations arméniennes dispersées sur tous les continents.

1.1.3.2 La « Grande diaspora » arménienne

Bien avant le génocide de 1915, des mouvements migratoires arméniens avaient déjà entamé le début de la diaspora arménienne. Si au 19^e siècle on retrouvait la plupart des colonies arméniennes à l'intérieur de l'Empire ottoman et perse, quelques colonies arméniennes s'étaient toutefois aussi déjà installées en Russie, en Europe orientale, dans le Nord-est de l'Afrique, dans quelques pays asiatiques, en Indonésie et aux Philippines. Cette diaspora, qui n'a cessé de croître au cours des siècles, a connu une forte expansion vers la fin du 19^e siècle. Bien que les statistiques faisant état des effectifs arméniens en diaspora de l'époque soient incertaines, il semble toutefois vraisemblable que, si au tout début du 19^e siècle, ils étaient près de 400 000 individus à vivre en diaspora, à la fin de ce même siècle on dénombrait plus de 970 000 individus. C'est aussi à la fin de ce siècle que naîtront les premières colonies arméniennes en Amérique du Nord. En effet, bien que les États-Unis aient accueilli quelques individus auparavant, c'est suite aux massacres d'Adana en 1895 que des mouvements migratoires se sont dirigés vers les grandes

² Voir chapitre III pour des exemples de développement et de maintien de la culture arménienne dans certain pays.

villes américaines pour y former véritablement les premières communautés arméniennes américaines (Dédéyan, 1982).

Cela dit, malgré les conflits antérieurs au génocide de 1915 ayant provoqué quelques mouvements migratoires, la « Grande Diaspora » arménienne que nous connaissons aujourd'hui a pris naissance avec le génocide. Le nombre d'Arméniens ayant survécu aux atrocités de 1915 se chiffrait donc à 600 000 (Ternon, 1995) et c'est de ces individus que descendent la majorité des Arméniens de la diaspora actuelle (Dédéyan, 1982, 1990; Bélélian, 1994). Plusieurs distingueront cette diaspora de la diaspora précédente par sa formation, d'une part, et par son poids démographique et géographique d'autre part. En effet, les mouvements migratoires arméniens précédents étaient parfois causés par l'avènement de conflits, mais aussi souvent par des besoins économiques. La Grande diaspora s'est quant à elle entièrement formée par la migration forcée, créant ainsi essentiellement une diaspora de réfugiés. Ces mouvements migratoires se sont surtout dirigés vers la Russie et le Moyen-Orient (Iran, Syrie, Liban, Irak) mais aussi vers l'Afrique (Égypte, Soudan, Éthiopie), l'Europe (Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Autriche et Grèce), l'Asie (Inde, Indonésie, Philippines), l'Afghanistan et les États-Unis. Jamais la diaspora ne s'était étendue autant sur tous les continents, et ce, dans une proportion aussi élevée : plus de la moitié des Arméniens vivent aujourd'hui en diaspora (Dédéyan, 1982).

En somme, depuis l'année 1915, la Grande Diaspora s'est donc étendue sur toute la surface du globe. Bien qu'elle se concentre surtout au Moyen-Orient dans la première moitié du 20^e siècle, elle s'est occidentalisée dès 1950. En effet, certaines estimations statistiques faisant état des effectifs en diaspora évaluaient qu'en 1965, pas moins de 495 000 à 575 000 Arméniens se trouvaient au Moyen-Orient alors que ce chiffre se portait seulement à près de 200 000 en Europe et 360 000 en Amérique du Nord (Tableau 1.1) (Dédéyan, 1982). Depuis, diverses conjonctures politico-économiques au Moyen-Orient déclencheront des

mouvements migratoires en direction de l'Occident³. Selon certaines estimations, l'Amérique du Nord abritait en 1990 près d'un million d'Arméniens, alors que dans les pays de l'Orient, le nombre d'Arméniens était estimé à pas plus de 660 000 individus (Bélédian, 1994).

Tableau 1.1 : Répartition des Arméniens en diaspora

Régions	1965	1989/90
Moyen-Orient	495 000 -575 000	660 000
Europe	186 000 -202 000	455 000
Amérique du Nord	360 000	1 000 000

Sources : Dédéyan, 1982 et Bélédian, 1994.

1.1.4 Les Arméniens au Canada et au Québec

Les premiers immigrants arméniens en Amérique du Nord se seraient d'abord dirigés vers les États-Unis en Virginie dès le 17^e siècle. Une seconde immigration aurait eu lieu vers le milieu du 18^e siècle suite au travail des missionnaires américains en Turquie. Ce sera toutefois seulement vers la fin de ce même siècle qu'a eu lieu la première immigration massive d'Arméniens en Amérique du Nord. Pour cause, la situation socio-économique des Arméniens vivant en Turquie s'était grandement détériorée en raison des atrocités s'étant produites vers le milieu de la décennie 1890. Entre 1895 et 1899, pas moins de 71 000 immigrants arméniens entraient aux États-Unis, se dirigeant surtout vers le Massachusetts et les grands centres métropolitains (Chichekian, 1989).

L'immigration arménienne au Canada a pour sa part plutôt débuté vers la fin de la décennie 1880. Un très petit nombre d'Arméniens auraient passé la frontière canadienne, mais aucune source ne peut confirmer où ils se sont établis. Ces premiers immigrants auraient alors travaillé dans la construction du chemin de fer Canadien Pacifique (Baghdjian, 1992). Le Canada a aussi accueilli plusieurs immigrants arméniens durant la décennie de 1890 en raison des mêmes situations conflictuelles détaillées plus haut en Turquie au milieu de la décennie de 1890. La plupart de ces immigrants provenaient des États-Unis et se dirigeaient vers le

³ Voir chapitre III plus pour plus de développement sur le sujet.

Canada pour y travailler dans les manufactures et sur les rails de chemin de fer. Le recensement canadien de 1931 comptabilisait 12 Arméniens arrivés au Canada avant 1901 et deux d'entre eux se trouvaient au Québec (Chichekian, 1989).

L'immigration arménienne au Québec au tout début du 20^e siècle était surtout paysanne et peu scolarisée. Il semblerait que le tout premier immigrant arménien s'étant installé au Québec dans la région de Thedford Mines en 1904 se nommait Aziz Setlakwé, un Arménien catholique originaire de Mardin qui aurait fui la Turquie suite aux massacres de la décennie 90 (Baghdjian, 1992). En 1911, un certain M. Woodley, directeur de l'Académie St-Francis de Richmond, accepta la direction du Marash Theological Seminary, un établissement visant l'évangélisation des Arméniens et la prise en charge d'orphelinats en Turquie. Ce lien entre le Québec et les Arméniens serait certainement en grande partie responsable de l'établissement d'Arméniens dans les Cantons-de-l'Est (Chichekian, 1986). La plupart d'entre eux se sont donc dirigés vers les mines d'Asbestos et de Thedford Mines où une très petite population subsiste encore aujourd'hui : la majeure partie d'entre eux provenait surtout du village de Mardin, en Turquie (Cloutier, 1995), le plus souvent parent de près ou de loin avec Aziz Setlawé. Comme ce village arménien prenait place en plein cœur d'un environnement arabe, les immigrants y étant originaires étaient davantage arabophones qu'arménophones.

Par la suite, l'immigration arménienne au Québec fut quelque peu restreinte par une loi, passée en 1930, qui catégorisait les Arméniens sous la classification asiatique et les soumettait ainsi à des critères d'immigration très sévères. Ces politiques ont changé en 1952, et dès lors les Arméniens furent soustraits à cette classification asiatique (Kaprielian, 1982; Chichekian, 1989). Le premier immigrant arménien installé à Montréal serait originaire de Khochmat, en Arménie. Ce dernier aurait inspiré bon nombre de ses compatriotes, parents et amis des villages voisins (Palou et Kharpout) à le rejoindre pour ainsi débiter la construction de la communauté arménienne de la région de Montréal. Travaillant d'abord dans la ferronnerie, plusieurs d'entre eux auraient développé leur propre commerce

(Baghdjian, 1992). Depuis, le nombre d'immigrants arméniens au Québec et surtout à Montréal s'est accru davantage. Les principaux pays d'émigration seront d'abord surtout la Grèce, la Turquie, l'Égypte et la France. À partir de 1975, l'immigration, davantage urbaine, jeune et scolarisée, provenait principalement, et en grand nombre, du Liban (Cloutier, 1995).

Ainsi, depuis la 2^e moitié du 20^e siècle, la communauté arménienne du Québec s'est presque totalement installée dans la région métropolitaine de Montréal. En effet, si au recensement 2001 le Québec comptabilisait 18 855 individus déclarant être d'origine ethnique arménienne en réponses uniques et multiples, pas moins de 18 445 de ces mêmes individus étaient comptabilisés uniquement dans la région de Montréal. Donc, près de 97,8 % de la population arménienne du Québec se concentre uniquement dans la région de Montréal.

1.1.5 Une structure communautaire bien développée

La population arménienne de Montréal a très tôt su développer sa structure communautaire. La paroisse Sourp Hagop, qui a vu le jour grâce aux efforts de l'Union des immigrants arméniens de Grèce fondée en 1957, a joué un rôle prépondérant dans le développement du milieu communautaire. Une des premières écoles arméniennes, dites du samedi et du dimanche, a vu le jour dans cette paroisse en 1959. La première église arménienne (apostolique) est aussi née dans cette paroisse en 1958 (1959 selon Boudjikianian, 2001). Sourp Hagop publiait aussi à l'époque un périodique nommé Lrakagh (Baghdjian, 1992). Située sur la rue Olivar Asselin dans Cartierville depuis 1973, cette paroisse est le centre d'une organisation communautaire et culturelle fortement développée. Elle abrite aujourd'hui sous son toit une école arménienne, une église, l'*Armenian Relief Society*⁴, l'Association culturelle Hamazkaïne et sa bibliothèque et une garderie. De plus, la paroisse Sourp Hagop est responsable de l'hebdomadaire « Horizon », publié depuis 1979 (Boudjikianian, 2004).

⁴ Le Armenian Relief Society (ARS) ou HOM (Hay Ouknoutyan Mioutkyoun) est une ONG pour la préservation de l'identité culturelle arménienne.

On compte désormais 3 écoles arméniennes dans la région de Montréal : l'école Armen-Québec située à Montréal sur la rue St-Laurent (1956 et 1970), l'école Sourp-Hagop dans Cartierville (1959 et 1974) et l'école Notre Dame de Nareg à Laval (1992), dont deux de niveau secondaire et offrant des cours du samedi et du dimanche. Plus nombreuses encore sont les églises. Aujourd'hui, on compte cinq églises arméniennes dans la grande région de Montréal : Sourp-Hagop (1959) situé dans Cartierville, l'église évangélique arménienne de Montréal (1964) et l'église Sourp Kévork (1999) à Laval des Rapides, l'église arménienne catholique Notre Dame de Nareg (1983) et l'église Sourp-Khatch (2000) dans la ville de Laval, en plus de la cathédrale St-Grégoire l'Illuminateur situé dans Outremont (1970) (Boudjikianian, 2001).

Enfin, on ne compte désormais plus le nombre d'organisations et d'associations arméniennes présentes dans la région de Montréal. L'annexe Y en présente d'ailleurs les principales. L'identité arménienne peut ainsi être préservée grâce à cette structure communautaire prospère.

1.1.6 L'arménité

L'identité arménienne, communément appelée l'arménité, si bien transmise et préservée chez les Arméniens de la diaspora repose sur deux éléments : la langue et la religion (Hovanessian, 1992 p.116; Bélélian, 1994 p.156). Parce que le peuple arménien a été au cœur de multiples conflits depuis plusieurs siècles, un désir de sauvegarder l'identité nationale s'est développé : « La mémoire a sélectionné les éléments stables de l'identité pour nous (Arméniens) prouver son irréductibilité » (Hovanessian, 1992 p.116).

Ainsi, le christianisme pour les Arméniens est bien plus qu'une religion, c'est le symbole d'une affirmation identitaire marquante du 4^e siècle qui plus est lié à un référent mythique, voire biblique : celui de leur origine. Quant à la langue, elle est intimement liée à la religion. L'alphabet arménien conçu au 5^e siècle aurait

joué un rôle clé dans la conservation et la perpétuation du christianisme chez le peuple arménien (Bélédian, 1994, p11). La langue arménienne est donc un véhicule identitaire préservant l'histoire des Arméniens : elle se veut ainsi gardienne des origines mythiques des Arméniens et du christianisme, mais aussi de l'histoire récente qu'ils ont vécue, celle du génocide de 1915.

1.1.7 Conclusion

L'histoire passée du peuple arménien nous aura donc permis de comprendre comment un évènement comme celui du génocide de 1915 a façonné l'avenir de milliers d'Arméniens. La création d'une diaspora arménienne d'une étendue planétaire a ainsi rejoint rapidement l'Amérique du Nord, dont le Canada. Le Québec a depuis le milieu du 19e siècle accueilli une immigration plus importante en provenance surtout du Moyen-Orient qui donna ainsi naissance à une communauté arménienne aujourd'hui principalement installée dans la région de Montréal. Cette communauté a tenté de préserver son arménité par la construction de plusieurs instances communautaires de tout genre : écoles, églises, organisations, association, etc. La conservation de cette arménité pourrait ainsi distinguer les Arméniens des autres Montréalais et des autres immigrants. Nous tenterons dans cette étude d'apporter un peu plus d'éclaircissement sur le sujet.

1.2 Cadre conceptuel

L'intérêt que l'on porte envers les questions des migrations internationales s'accroît de plus en plus. Les recherches en sciences sociales ont évolué dans ce sens : l'étude des flux migratoires internationaux ne se limite plus à la description. De plus en plus, on tente d'étudier le processus d'intégration des immigrants dans la société d'accueil par des indicateurs, mais aussi par des facteurs traduisant l'inclusion ou l'exclusion des immigrants (Piché, 2004).

Le choix des facteurs utilisés s'inscrit souvent à l'intérieur de deux écoles de pensée. La première considère davantage les caractéristiques individuelles des immigrants alors que la deuxième explore davantage le contexte historique et

politico-économique des sociétés d'accueil et des pays d'émigration. En nous limitant à l'une ou l'autre de ces deux écoles de pensée, nous croyons que les résultats ne peuvent qu'être fragmentaires. Il existe une véritable synergie entre tous ces facteurs rendant ainsi l'analyse des flux migratoires multidimensionnelle (Piché, 1995, 2004). C'est donc par une approche intégrante qui considère ces interactions complexes que nous nous proposons d'étudier l'immigration arménienne de la région de Montréal.

1.2.1 Les facteurs liés au contexte mondial

Les premiers facteurs que nous présenterons sont utiles afin de mettre en contexte les flux migratoires dans le système-monde. D'abord, on doit tenir compte de la conjoncture économique mondiale et de l'enjeu qu'est devenue l'immigration internationale. La mondialisation affecte aussi parfois des valeurs et des principes se généralisant sur la scène internationale, en faveurs ou non des migrations ou de certains types de migrations, et peut aussi parfois renforcer certaines identités locales, entraînant soit une cohésion, soit une opposition entre les groupes d'identités différentes. Et enfin, l'importance et l'ampleur que prennent aujourd'hui les migrations internationales sont telles, que l'opacité des frontières est dans certains cas de plus en plus transcendée par le concept de la transnationalisation : l'identité nationale n'est plus seulement étatique et peut se transmettre et survivre par l'intermédiaire des réseaux transnationaux. Le contexte mondial peut donc agir à la fois sur le contexte d'origine et le contexte d'accueil tout en les affectant parfois différemment.

1.2.2 Le contexte des pays d'origine et de destination

Se joignant au contexte mondial, le contexte d'origine doit aussi faire l'objet d'analyse, du moins, au niveau macrostructurel. Ainsi, on cherche surtout à connaître les convergences ou divergences culturelles et socio-politico-économiques qu'il pourrait exister entre la société d'origine et la société d'accueil. La macrostructure du pays d'origine a une influence réelle sur l'intégration des immigrants dans le pays d'accueil (Piché, 2004).

L'analyse du contexte d'accueil permet quant à lui de connaître les politiques d'immigration du pays, de saisir la situation sur le marché du travail et d'explorer les caractéristiques de la population immigrante. Dans le premier cas, que se soit par contrôle de la quantité d'immigrants reçus ou par la sélection de certains types d'immigrants, les politiques d'immigration jouent un rôle clé sur les flux migratoires en plus d'agir sur l'intégration des immigrants, voire même l'assimilation dans certains cas. Dans le deuxième cas, il s'agit de mettre en contexte l'immigration selon les conditions sur le marché du travail. L'accès et l'ascension sur le marché du travail peuvent varier selon la catégorie de travailleurs et les immigrants peuvent être parfois contraints à exercer des emplois souvent précaires, ou encore à développer une économie d'enclave, ou ethnique. Ce faisant, les immigrants risquent de se retrouver à différents niveaux socioprofessionnels et économiques, ce qui risque aussi conséquemment d'agir sur l'intégration de ces derniers. Enfin, le troisième cas influencera l'intégration des immigrants selon les structures de la communauté ethnique déjà installée dans le pays d'accueil. Les réseaux jouent ainsi un rôle clé à l'arrivée des immigrants : ils peuvent façonner leurs intégrations soit par l'accès au marché du travail et la recherche d'un logement en plus de mettre sur pied des organisations et des associations culturelles et religieuses propres à la communauté ethnique.

1.2.3 Les facteurs individuels

À ces facteurs de contexte doivent se joindre enfin les facteurs individuels des immigrants. Les caractéristiques individuelles sont susceptibles de jouer un rôle important dans le processus d'intégration des immigrants, qu'elles soient pré ou post-migratoires. Ainsi, ces différents facteurs se réfèrent entre autres aux expériences personnelles antérieures de l'immigrant comme sa scolarité et sa qualification professionnelle ou traduisent les caractéristiques et les intentions des immigrants à leur arrivée dans le pays d'accueil par l'intermédiaire de variables telles que l'âge, le sexe, les connaissances linguistiques, la scolarité, le statut d'immigrant ou la classe sociale pour ne citer que celles-là. Mentionnons par

ailleurs, que la durée de résidence et la période d'arrivée sont aussi des facteurs clés dans le processus d'intégration : le temps écoulé depuis l'arrivée d'un émigrant façonne son intégration socio-économique, linguistique et scolaire (Piché, 1995, 2004)

1.2.4 Conclusion

Les facteurs d'intégration des immigrants sont donc multiples et l'approche à privilégier doit être multidimensionnelle afin de bien capter la synergie existant entre eux. Par ailleurs, bien que notre étude en soit une d'abord descriptive, nous tenterons dans la mesure du possible de ne pas nous en tenir essentiellement à l'analyse descriptive quantitative et remettrons en contexte les facteurs individuels pour ainsi comprendre et analyser les résultats obtenus. Ce faisant, nous tenterons ainsi de joindre l'approche microscopique faisant état davantage des caractéristiques des individus, à l'approche macrostructurelle qui révèle les différents contextes socio-politico-économiques des différents pays d'émigration et des pays d'accueil des immigrants arméniens de la région de Montréal. Nous verrons au chapitre II le cadre opérationnel nous permettant d'appliquer cette approche à partir des données dont nous disposons.

1.3 Problématique et objectifs de recherche

1.3.1 Pourquoi étudier l'immigration arménienne à Montréal?

Voilà déjà plus d'un siècle que le Québec a accueilli en ses terres le tout premier immigrant arménien et depuis, une communauté d'une très grande richesse culturelle s'est développée dans la région de Montréal. Cette communauté arménienne qui n'a cessé de croître se retrouve principalement dans les provinces du Québec et de l'Ontario. Au Québec, c'est dans la région métropolitaine de Montréal que se situent près de 98 % de la population arménienne. Cette population est estimée à 18 445 selon le recensement de 2001, mais plusieurs auteurs avancent que ce chiffre est bien en dessous de la réalité : l'effectif se porterait davantage selon certains (Boudjikianian, 2004) de 25 000 à 30 000 individus, selon d'autres (Lenoir, 2001) à 35 000 individus et plus encore, jusqu'au double (Nichanian,

1995)⁵. Il est surprenant de constater qu'une communauté ethnique de ce nombre dans la région de Montréal ait suscité si peu d'intérêt chez les chercheurs.

La quantité d'ouvrages et d'études effectués sur cette communauté est infime. Très souvent, ces études portent surtout sur des analyses qualitatives et sont menées sur de faibles échantillons. L'objet d'étude le plus souvent traité au cours des dernières années sur la communauté arménienne de Montréal porte directement ou indirectement sur l'identité (Nichanian, 1995; Lenoir, 1996; Leblanc, 2001; Lenoir, 2004). Rarement, nous avons tenté de connaître ce groupe ethnique par son profil sociodémographique. Certains ont parfois utilisé des données de statistiques officielles pour le décrire, mais la plupart du temps cela a été réalisé de façon plutôt brève (Chichekian, 1989; Boudjikianian, 2004). Notons de plus que ces études, par ailleurs aucunement comparatives, n'étaient que descriptives.

1.3.2 Précision des objectifs et des questions de recherche

Nous avons comme objectif premier de dresser un profil sociodémographique de la communauté arménienne et des immigrants arméniens de la région de Montréal. Ce faisant, nous tenterons aussi de répondre à notre deuxième objectif : nous cherchons à connaître les caractéristiques distinctives de la population arménienne et de l'immigration arménienne dans la région de Montréal. Pour parvenir à ces objectifs, nous tenterons donc de répondre aux questions suivantes :

- 1- Comment peut-on saisir ou mesurer la population arménienne et l'immigration arménienne de la région de Montréal dans les statistiques?
- 2- En utilisant les données du recensement, quelles différences existe-t-il entre les Arméniens de la région de Montréal et le reste de la population montréalaise?

⁵ Nous verrons ces estimations de manière détaillée au chapitre III.

- 3- À l'aide des statistiques d'immigration, est-ce que les immigrants arméniens arrivés dans la région de Montréal sont différents des autres immigrants?

Les études publiées jusqu'à maintenant sur les Arméniens présentent le plus souvent ces individus comme étant un groupe diasporique désireux de s'intégrer le plus possible dans leur communauté d'accueil. Cela dit, ce désir de devenir invisible dans la société hôte nous porte à poser l'hypothèse suivante : en raison de leur propension et leur désir de s'intégrer dans la société qui les accueille, les Arméniens de la région de Montréal ne se comporteraient pas très différemment des autres Montréalais de la grande région métropolitaine. Même si la littérature ne nous fournit en fait aucune information sur le profil sociodémographique des immigrants arméniens à leur arrivée, compte tenu de la première hypothèse on peut penser que les caractéristiques de l'immigration arménienne se distingueraient des autres groupes immigrants.

CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE

À ce stade de l'étude, nous en sommes désormais à identifier les stratégies que nous allons utiliser pour répondre aux objectifs et aux questions de recherche que nous avons posées au chapitre précédent. C'est d'abord notre première question de recherche qui guidera l'élaboration de notre démarche d'analyse : comment peut-on saisir ou mesurer la population arménienne et l'immigration arménienne de la région de Montréal dans les statistiques? Afin de répondre à cette question, nous décrirons d'abord le cadre opérationnel que nous appliquerons suite à la présentation du cadre conceptuel au chapitre précédent. Nous verrons donc comment nous solliciterons les diverses composantes énoncées dans notre cadre conceptuel.

Deux sources nous conduiront à l'opérationnalisation de ces différentes composantes, soit le recensement canadien et les statistiques d'immigration. Pour chacune, une critique sera présentée : nous le savons, les sources de données ne sont jamais parfaites et il est important d'en mentionner les biais possibles et les limites. Nous présenterons par la suite la méthode d'analyse à privilégier, qui plus est variable selon la source. Nous terminerons enfin par la présentation des différentes variables sociodémographiques et économiques que nous utiliserons tout au long de l'étude.

2.1 Vers un cadre opérationnel

Nous avons vu au chapitre précédent le cadre conceptuel sur lequel nous nous baserons pour diriger notre étude. Les travaux portant sur les questions d'immigration devraient selon nous s'effectuer par une approche à la fois microscopique et microstructurelle. C'est donc avec le désir de respecter une approche intégrante que nous avons ainsi sélectionné deux sources de données nous donnant accès aux variables témoignant des caractéristiques nécessaires à l'application de notre approche.

Mentionnons cependant que certaines caractéristiques ne se retrouvent toutefois pas dans les sources de données que nous allons utiliser. En fait, les facteurs liés au système-monde par exemple relèvent davantage d'une analyse contextuelle faisant état de diverses situations et conjonctures. Dans le cas des Arméniens, les informations concernant la transnationalité des réseaux relèvent davantage des écrits que de n'analyse de variables tirées d'une base de données. Il en va de même pour certaines caractéristiques liées au contexte des pays d'accueil et d'origine comme les politiques d'immigrations et les conjonctures socio-politico-économiques. Ainsi, certaines de ces caractéristiques contextuelles seront introduites dans l'étude lorsque nécessaire à l'analyse sans toutefois être présentées sous forme de variable dans le présent chapitre.

Enfin, les facteurs individuels feront l'objet d'analyses descriptives et quantitatives. En effet, par l'intermédiaire des sources de données que sont le recensement canadien et les statistiques d'immigrations, nous pourrons réunir une série de variables prémigratoires et postmigratoires témoignant des caractéristiques individuelles des individus composant la population arménienne de la région de Montréal et des immigrants arméniens désireux de s'y installer. D'une part, nous pourrons donc d'abord, par l'analyse des données de recensement, répondre à notre deuxième question de recherche : quelles différences existe-t-il entre les Arméniens de la région de Montréal et les autres Montréalais? D'autre part, nous pourrons, par l'analyse des données des statistiques de frontières, répondre enfin à notre troisième et dernière question de recherche : quelles différences existe-t-il entre les immigrants arméniens et les autres immigrants?

En somme, nous effectuerons une analyse quantitative descriptive des caractéristiques individuelles des immigrants et de leurs descendants. Nous prendrons soin toutefois d'intégrer les facteurs de contexte tout au long de l'analyse afin d'obtenir plus qu'une simple description : nous tenterons par une analyse des facteurs de contexte de comprendre les comportements se cachant derrière le profil

des individus de la population arménienne et de l'immigration arménienne dans la région de Montréal.

2.2 Le recensement canadien

Pour saisir la population arménienne de la région de Montréal, nous croyons qu'il est tout indiqué d'utiliser les données du recensement canadien. Nous l'avons vu au chapitre I, les études sur ce groupe ethnique sont peu nombreuses au Québec et les grandes enquêtes menées sur les communautés ethniques au Québec ne présentent qu'un très petit effectif de la communauté arménienne. Donc d'une part, le recensement canadien rejoint la population totale et d'autre part, les variables inventoriées dans notre cadre conceptuel sont disponibles dans cette source de données.

Nous utiliserons les données publiées disponibles portant à la fois sur certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population arménienne et sur les données relatives à l'immigration des Arméniens. Précisons toutefois ici que les données publiées, bien qu'abondantes, nous ont tout de même limités dans notre étude puisque les tableaux croisés disponibles incluant les Arméniens ne dévoilent pas tous les aspects sociodémographiques et économiques que nous aurions aimé couvrir.

Nous utiliserons les données du recensement de 2001, mais aussi celles du recensement de 1996 afin de capter dans une certaine mesure l'évolution des différentes variables. Mentionnons que les données publiées disponibles pour les recensements antérieurs à 1996 nous restreignent uniquement sur les caractéristiques que sont l'origine ethnique, la langue maternelle, le sexe et l'âge. Notons aussi que les résultats obtenus sont des estimations puisque les questions

relatives aux groupes ethniques et à l'immigration se retrouvent uniquement dans le questionnaire long qui est distribué à seulement 20 % de la population⁶.

2.2.1 Critique de la source

Le recensement canadien est une source de renseignement très prisée en démographie étant donnée la quantité d'informations sociodémographiques et économiques qu'on y retrouve sur la population canadienne. Toutefois, cette méthode de cueillette de données induit un sous-dénombrement des effectifs et parfois quelques biais. Voyons ici-bas quelles en sont les causes.

D'abord, le recensement canadien est dit de droit ou « de jure » puisqu'il capte les individus selon leur lieu de résidence habituelle, et non selon le lieu de résidence au moment du recensement⁷. Cela engendre donc soit des erreurs de couverture par omissions dues à l'absence d'individus à leur domicile habituel au moment du recensement, soit des erreurs de déclaration due aux réponses inexactes ou incomplètes fournies par la personne répondant à la place de l'individu absent.

Les omissions ne sont pas les seules erreurs de couverture que l'on risque de rencontrer dans le recensement. Certains individus, plus précisément les migrants, risquent en ce sens de ne jamais être dénombrés. Pour cause, certains immigrants arrivent entre deux recensements et décèdent ou émigrent ailleurs sans avoir même répondu à un seul recensement. Ceci engendre donc un sous-dénombrement des individus ayant réellement immigré au pays.

En ce qui a trait aux erreurs de déclaration, l'inexactitude des réponses ainsi que les non-réponses peuvent être parfois volontaires. À ce sujet, il semble que les migrants internationaux risquent davantage d'engendrer des erreurs de déclaration

⁶ Lors du recensement canadien, 20% des ménages reçoit le questionnaire long alors que 80% reçoit le questionnaire abrégé où les questions sur les groupes ethniques et l'immigration n'apparaissent pas.

⁷ Le recensement de droit ou « de jure » diffère du recensement de fait ou « de facto » alors que ce dernier recense les individus à l'endroit où ils se trouvent au moment même du recensement, et non selon leur résidence habituelle.

par crainte des conséquences. Le cas des Arméniens durant la première moitié du 20^e siècle en est certainement un bon exemple. Ne voulant pas être identifié comme étant arménien après le génocide de 1915, on peut certainement penser que certains n'ont peut-être pas déclaré leur origine arménienne, leur langue et, même leur religion⁸. Aujourd'hui, c'est certainement bien plus l'ambiguïté de certains concepts utilisés dans le recensement qui engendrerait des erreurs de déclaration, du moins dans le cas des Arméniens.

Les erreurs d'échantillonnage peuvent aussi être non négligeables, surtout lorsqu'il est question de petits échantillons. Nous l'avons vu précédemment, un certain nombre de questions seulement est posé à tous les ménages⁹. Les résultats obtenus essentiellement par le questionnaire long doivent être pondérés, ce qui peut amener conséquemment un risque d'erreur lorsque l'on travaille avec de petits effectifs. Le cas des Arméniens peut donc être problématique puisque non seulement les variables relatives aux groupes ethniques et aux migrants doivent être pondérées, mais nous devons aussi parfois travailler avec de petits effectifs.

Enfin, un dernier point doit être souligné : le recensement enregistre les caractéristiques des immigrants au moment du recensement et non au moment de leur migration. Il faut donc être très prudent lors d'analyses explicatives des migrations et l'établissement de relations causales peut être très délicat.

Nous avons ainsi discuté jusqu'à présent des biais possibles pouvant être engendrés par la seule utilisation des données de recensement. Or, il existe aussi d'autres biais causés par l'utilisation de certaines variables du recensement canadien et nous verrons au chapitre III que l'étude de la population arménienne par l'intermédiaire des données de recensement nous amène à utiliser certaines de ces variables.

⁸ Nous savons que certains ont même changé de nom de famille pour ne pas être reconnus.

⁹ Certaines questions sont posées à la fois dans le questionnaire long rejoignant 20% des ménages et dans le questionnaire court qui est attribué à 80% des ménages.

2.2.2 Méthode d'analyse

Les variables que nous utiliserons feront d'abord l'objet d'une analyse descriptive où nous présenterons les effectifs absolus et relatifs. Nous utiliserons aussi certains indicateurs sociodémographiques tels le rapport de dépendance, le rapport de masculinité ou l'indice de continuité linguistique, pour ne nommer que ceux-là. Cette description sera confrontée de façon systématique aux résultats obtenus pour le recensement précédent, soit celui de 1996, afin de capter dans une certaine mesure l'évolution des différentes caractéristiques des individus. Nous effectuerons aussi systématiquement une comparaison avec les effectifs relatifs de la population montréalaise en général : la proximité existant entre les immigrants, et leurs descendants, et la population montréalaise peut être interprété d'une certaine façon comme témoignant de l'intégration de la population immigrante. Cette analyse nous permettra ainsi de répondre à notre deuxième question de recherche.

Par ailleurs, comme le recensement canadien ne nous fournit pas une base de données comme telle, mais bien des tableaux, et que les variables sont souvent croisés avec l'âge, l'analyse pour une région donnée, dans le cas présent la RMR de Montréal, pourra être trivarié : elle s'effectuera selon la variable ethnique, soit l'origine ethnique, l'âge et une autre variable pouvant être soit sociodémographique ou économique. Mentionnons que la variable ethnique choisie pour le recensement canadien, mais aussi pour l'analyse des flux migratoires, ne sera pas définie dans ce chapitre. Nous consacrerons en fait un chapitre complet à la seule identification de cette variable étant donné la difficulté et l'importance de bien choisir et définir cet indicateur.

2.2.3 Présentation des variables utilisées

Toutes les variables issues du recensement canadien seront présentées ici-bas, à l'exception de la variable ethnique qui, comme nous l'avons déjà mentionné, fera l'objet d'un chapitre complet. Les informations sur les différentes variables sont tirées du dictionnaire du recensement de 2001.

Périodes d'immigration

La question sur la période d'immigration des immigrants reçus au Canada est posée à 20 % des ménages. Cette variable nous permet non seulement de connaître l'effectif relatif et absolu des immigrants dans une population, mais nous obtenons aussi l'effectif selon la période d'arrivée des immigrants encore présents au moment du recensement. Ainsi, sans nous donner l'effectif exact de l'immigration pour toutes les périodes, puisqu'en raison du facteur temps il peut y avoir eu des pertes d'immigrants par décès ou par migration, nous pouvons tout de même avoir une idée des flux migratoires des dernières décennies. De plus, conjuguée aux flux d'immigration réels, cette variable nous permet d'obtenir le taux de rétention pour une région donnée.

Age

L'âge des individus est demandé par l'intermédiaire de la question sur la date de naissance. Cette question est posée à toute la population. Les données sur l'âge nous sont habituellement présentées par groupe d'âge quinquennal ou par tranches d'âge tout dépendant de la variable avec laquelle elle est croisée.

En plus de dégager la structure par âge de la population, qui est un indicateur primaire d'une étude démographique, l'âge est aussi une variable très importante, voire même indispensable lorsque l'on veut analyser d'autres variables qui ne prennent leur sens qu'en présence de cette variable. Les données publiées ne donnent toutefois pas accès à tous les tableaux croisés avec l'âge pour toutes les variables. Par exemple, dans le cadre de la présente étude, on retrouve des tableaux croisés selon les tranches d'âges et plusieurs variables sociodémographiques et économiques relatives à la population arménienne, mais certains tableaux concernant l'immigration et la langue ne sont pas croisés du tout avec l'âge.

Sexe

La question demandant le sexe des individus dans le recensement canadien est posée à toute la population. Cette variable est aussi primordiale que l'âge des individus dans une étude démographique. Le sexe gagne aussi en intérêt lorsqu'il n'est pas analysé seul, mais en combinaison avec d'autres variables qui gagnent du coup elles aussi en signification. Les tableaux publiés par Statistique Canada sur le recensement croisent la majeure partie du temps le sexe avec les autres variables sociodémographiques et économiques, à l'exception encore une fois de certains tableaux sur l'immigration et la langue.

État matrimonial légal

L'état matrimonial légal des individus est demandé à la population de 15 ans et plus, à la différence de l'état matrimonial dans les recensements antérieurs où la catégorie « marié » comprenait aussi les individus en union libre. Nous avons choisi d'utiliser la variable « État matrimonial légal » afin de distinguer les couples mariés légalement des couples en union libre. Le répondant peut donc depuis le recensement de 1991 choisir entre cinq catégories : (1) Jamais légalement marié (Célibataire) (2) Légalement marié (et non séparé) (3) Séparé, mais toujours légalement marié (4) Divorcé(e) (5) Veuf ou veuve. Nous utiliserons ces mêmes catégories dans notre analyse.

Situation des particuliers dans la famille de recensements

La question sur la situation des particuliers dans la famille de recensements nous aidera à nuancer les résultats obtenus pour la variable « état matrimonial », spécifiquement dans l'analyse des catégories « légalement marié » et « célibataire ». Cette dernière catégorie contient les individus en union libre alors que la première ne les contient pas. Nous espérons ainsi distinguer les proportions d'individus en union libre de ceux étant mariés légalement. Nous présenterons les résultats pour les catégories « époux et épouse » et « partenaires en union libre ».

Langue

Une question sur la langue maternelle est posée à la population totale. Cette variable nous servira à connaître les différentes proportions d'individus ayant une langue officielle comme langue maternelle.

Par ailleurs, en combinant l'analyse de la variable « langue maternelle » à la variable « langue parlée à la maison », nous pourrions mesurer un indice de continuité linguistique. Un tel indicateur est très utile afin de mesurer l'assimilation linguistique d'une population (Piché, 2004 p.12). Notons que nous utiliserons aussi l'expression « langue d'usage » pour désigner la langue parlée à la maison. Une modification dans la question a été apportée au recensement de 2001, mais Statistique Canada nous rassure : en utilisant seulement la langue la plus souvent parlée à la maison, ce que nous ferons, la comparaison des données entre les recensements de 2001 et 1996 est sans biais.

Une question dans le questionnaire long sur la connaissance des langues officielles est aussi posée à toute la population. Un individu déclarant connaître une langue officielle signifie qu'il peut soutenir une conversation dans cette même langue. Notons aussi que la question posée dans le recensement de 2001 est la même que celui de 1996, ce qui conséquemment nous permet de comparer les données. Les résultats nous permettront aussi de rendre compte du bilinguisme de la population arménienne de la RMR de Montréal.

Enfin, une question sur la langue, la plus souvent parlée au travail, des recensés est posée dans le questionnaire long du recensement depuis 2001 seulement. Cette question nous permet d'obtenir un indicateur linguistique distinct de celui obtenu avec la langue d'usage. Les estimations ainsi obtenues témoigneront davantage du plurilinguisme de la population, ce qui n'est pas véritablement capté par la langue parlée à la maison (Piché, 2004 p.10).

Ainsi, c'est au travers l'analyse des différents indicateurs que nous pourrions rendre compte autant que possible d'une certaine intégration linguistique de la population arménienne de la RMR de Montréal.

Religion

La question sur la religion dans le recensement canadien est posée à un échantillon de 20 % depuis 1981. Les catégories retenues pour l'étude concerneront essentiellement les principales religions retenues dans les publications de Statistique Canada qui par ailleurs coïncident parfaitement avec celles que l'on retrouve au sein des communautés arméniennes, soit entre autres la catégorie catholique, protestante, orthodoxe et les autres chrétiens. Cette information s'avère être d'intérêt dans le cadre de notre étude, puisque que nous tentons dans un premier temps de cerner la communauté arménienne et l'immigration arménienne dans la RMR de Montréal par diverses caractéristiques sociodémographiques, dont la religion fait partie.

Le plus haut niveau de scolarité atteint

La question portant sur le plus niveau de scolarité atteint est posée à la population de 15 ans et plus. Bien que Statistique Canada présente plusieurs niveaux de scolarité, nous les regrouperons en quatre groupes principaux : (1) Études inférieures au certificat d'études secondaires (2) Études secondaires seulement (3) Études collégiales seulement (comprenant la formation postsecondaire partielle, le certificat ou diplôme d'une école de métiers, le certificat ou diplôme collégial et le certificat ou le diplôme universitaire inférieur au baccalauréat) (4) Études universitaires avec ou sans grade universitaire. Précisons que les tableaux publiés nous donnent la possibilité de connaître le plus haut niveau de scolarité pour la population arménienne.

Par ailleurs, en plus d'être une information incontournable lors de l'étude d'une sous-population, le niveau de scolarité atteint par les membres d'une communauté ethnique peut s'avérer être très révélateur sur le plan de l'intégration (Piché et

Bélanger, 1995). Le but de la présente étude n'est certes pas d'évaluer l'intégration du groupe ethnique arménien. Mais l'exploration de variables sociodémographiques, étant du coup aussi des facteurs d'intégration, nous semble être une belle occasion d'en discuter ne serait-ce que le temps de quelques lignes.

Profession

Posée à 20 % de la population de 15 ans et plus ayant travaillé depuis janvier 2001, la question sur la profession exercée par les individus est un autre indicateur important de l'intégration d'un groupe ethnique dans une population. Issus de la *Classification nationale des professions pour statistiques* de 2001, les types de professions les plus prisées d'une population suggèrent quelques indices concernant l'intégration économique de cette dernière. Notamment, il existe un lien entre le niveau de profession d'un individu, son accès au marché du travail, ces conditions de travail, la stabilité d'emploi et parfois l'ascension sociale (Piché et Bélanger, 1995). Il sera donc intéressant d'explorer cet aspect de la communauté arménienne dans la région de Montréal, d'autant plus que certaines études se sont déjà penchées sur le sujet (Boudjikianian, 2004).

Les tableaux publiés présentent les résultats sous forme de onze catégories, mais nous en retiendrons que six, les cinq autres seront réunies dans la septième catégorie : (1) Gestion (2) Affaires, finance et administration (3) Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées (4) Ventes et services (5) Métiers, transport et machinerie (6) Transformation, fabrication et services d'utilité publique (7) Autres (secteur de la santé ; sciences sociales, enseignement, administration publique et religion ; arts, culture, sports et loisirs; Professions propres au secteur primaire)

Industrie

Une question sur le type d'industrie dans laquelle travaillent les individus est posée à la population de 15 ans et plus ayant travaillé depuis janvier 2001. Les classifications ont toutefois changé au fil des recensements. Posée en 2001 à 20 %

de la population, cette question se réfère cette année-là à la Classification des industries de l'Amérique du Nord de 1997. Mentionnons que l'utilisation de cette classification ne permet pas d'établir de comparaisons avec les données des recensements antérieurs. Tout comme pour l'activité et la profession, cette variable peut être révélatrice dans l'analyse de l'intégration socioéconomique d'un groupe ethnique. De plus, connaître les types d'industries dans lesquels les membres d'un groupe ethnique évoluent et se spécialisent demeure en soit un aspect important dans l'étude du profil sociodémographique et économique de ce groupe ethnique, dans le cas présent les Arméniens.

Statistique Canada a publié des tableaux comprenant une vingtaine de catégories pour cette variable et nous en retiendrons seulement neuf, les autres seront incluses dans une seule et même catégorie : (1) Fabrication (2) Commerce de gros (3) Commerce de détail (4) Finance et assurances (5) Services professionnels, scientifiques et techniques (6) Autres services, sauf les administrations publiques (7) Service d'enseignement (8) Soins de santé et assistance sociale (9) Transport et entreposage (10) Autres

Catégorie de travailleurs

La question sur la catégorie de travailleurs est posée à 20 % de la population de 15 ans et plus ayant travaillé depuis janvier 2001. Cette variable permet de distinguer les types de travailleurs de la population. Ce qui nous intéresse dans le cadre de la présente étude est de distinguer plus précisément les travailleurs rémunérés des travailleurs autonomes de notre groupe ethnique. Une étude révélant des résultats sur ce sujet a par ailleurs déjà été effectuée sur un petit échantillon de la population arménienne de la région de Montréal (Boudjikianian, 2004). Nous souhaitons donc revisiter cet aspect dans le recensement canadien étant donné les surprenants résultats obtenus lors de cette étude¹⁰.

¹⁰ Nous discuterons au chapitre IV des résultats de cette étude.

Les tableaux publiés du recensement de 2001 présentent les données sous forme de trois catégories : (1) Travailleurs rémunérés (en distinguant les employés des travailleurs autonomes d'entreprise constituée en société) (2) Travailleurs autonomes (3) Travailleurs familiaux non rémunérés.

La fréquence de travail

La question sur la fréquence de travail est posée à 20 % de la population de 15 ans et plus. Cette variable nous permet ainsi de différencier les travailleurs à temps partiel et les travailleurs à temps plein des individus n'ayant pas travaillé du tout durant l'année.

Revenu moyen

La question sur le revenu moyen a été posée en 2001 à 20 % de la population de 15 et plus. Inclus dans ce revenu sont tous les revenus d'emplois et de placements d'un individu, en plus des types de revenus provenant des rentes et des pensions de retraite. En fait, seuls les transferts gouvernementaux n'y sont pas inclus.

Les revenus des membres d'un sous-groupe de population sont révélateurs du statut économique de ce groupe. Dans le cadre d'une étude sur un groupe ethnique en particulier, cette variable est très pertinente puisqu'elle est souvent associée à l'intégration économique et conséquemment aussi à l'intégration sociale de ce même groupe (Piché et Bélanger, 1995).

Les tableaux publiés par Statistique Canada selon les revenus d'emploi et de travail des Arméniens nous permettront la présentation des renseignements suivants : (1) Individus n'ayant pas travaillés en 2000 (2) Individus ayant travaillé toute l'année à temps plein (3) À travaillé une partie de l'année ou à temps partiel.

Activité sur le marché du travail

Posée à un échantillon de 20 % de la population de plus de 15 ans, la question de l'activité sur le marché du travail nous procure des renseignements d'importance majeure sur l'activité du groupe ethnique à l'étude. En fait, les tableaux publiés nous donnent accès aux principaux indicateurs de l'activité sur le marché du travail de la population à l'étude, tels le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité.

Par ailleurs, parmi la multitude de facteurs déterminant l'insertion d'un groupe ethnique dans une société, on retrouve entre autres l'accès au milieu de travail (Piché et Bélanger, 1995). Les indicateurs portant sur l'activité sur le marché du travail peuvent donc avoir un rôle de taille à jouer dans l'analyse de l'intégration sur le marché du travail des groupes ethniques et de leur activité économique.

2.3 Statistiques d'immigration

La deuxième source de données à notre disposition est la base de données des statistiques d'immigration, compilée par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Cette source nous permet d'obtenir des renseignements sur différentes variables sociodémographiques et économiques des immigrants reçus au Canada entre 1980 et 2005. Ces renseignements contiennent d'une part des variables relatives à l'état du migrant à son arrivée au pays, et d'autre part des variables portant sur les intentions du migrant après son arrivée au pays.

2.3.1 Critique de la source

La base de données des statistiques d'immigration contient un bon nombre de renseignements sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des immigrants à leur arrivée au pays. Cette source d'information est très précieuse puisque contrairement à l'information disponible dans le recensement, nous pouvons véritablement établir le profil de l'immigrant lors de sa migration. Cette base de données est aussi un bon complément aux données de recensement puisque

cela nous permet, entre autres choses, l'estimation d'un taux de rétention¹¹. De plus, contrairement au recensement canadien, les données obtenues par les statistiques d'immigration risquent d'être beaucoup moins biaisées par des erreurs de couverture et d'échantillonnage puisque tous les immigrants reçus au Canada y sont dénombrés.

Néanmoins, comme toutes sources de données, la base de données du CIC contient aussi certains biais. Nous l'avons mentionné précédemment, certaines variables ne sont que la représentation d'une intention véhiculée par l'immigrant avant son établissement au pays. Aucun suivi n'est effectué ultérieurement afin de vérifier si le désir de l'immigrant s'est transformé en réalité. Nous serons donc prudents dans l'interprétation des résultats obtenus par l'utilisation de ces variables.

2.3.2 Méthode d'analyse

La méthode d'analyse utilisée pour les statistiques d'immigration sera similaire à celle déjà présentée pour le recensement canadien. Dans un premier temps, nous effectuerons une description des variables sociodémographiques et économiques : nous présenterons les effectifs absolus et relatifs de ces variables ainsi que les indicateurs reliés. Afin de rendre compte de l'évolution des différentes caractéristiques des immigrants arméniens, nous présenterons le plus souvent les résultats selon la première et la deuxième moitié de la période à l'étude, soit de 1980 à 1992 et de 1993 à 2005. De plus, dans le but de répondre à notre troisième question de recherche, une comparaison systématique sera effectuée pour chacune des variables entre les immigrants arméniens et les autres immigrants. Cela nous permettra ainsi de constater les distinctions existant entre les immigrants arméniens et les autres immigrants.

Par ailleurs, les données fournies par les statistiques d'immigration proviennent directement d'une base de données et non pas de tableaux croisés

¹¹ Le taux de rétention est une mesure du nombre d'individus étant arrivés dans un endroit donné à un moment donné sur le nombre d'individus arrivés au même moment, se trouvant toujours au même endroit mais à un moment ultérieur.

comme c'est le cas pour le recensement canadien. Ainsi, nous aurons donc la possibilité de croiser plusieurs variables lorsque nous le jugerons nécessaire pour l'analyse. Nous effectuerons donc d'abord une analyse trivariée systématique, soit selon la variable ethnique, l'âge et une variable sociodémographique ou économique.

La base donnée nous permettra aussi d'effectuer les analyses multivariées nécessaires à la bonne compréhension des différentes variables. L'accès à une telle base de données nous permettra ainsi de tester la significativité des résultats obtenus par l'analyse descriptive. Un test de signification sera d'abord effectué à chaque analyse trivariée : chaque variable sociodémographique et économique fera l'objet d'une régression probit afin de tester leur effet brut en contrôlant toutefois pour l'âge. Le choix du probit s'est fait d'abord par le constat que nous utiliserons une variable dépendante dichotomique où la valeur 1 signifie être arménien et la valeur 0 signifie ne pas être arménien : un modèle de régression linéaire aurait donc biaisé les résultats. D'une part, nous obtiendrons ainsi la direction (positive ou négative) de l'impact qu'une variable a sur la variable ethnique dépendante, qui devrait par ailleurs correspondre à ce que nous allons trouver lors de l'analyse descriptive. D'autre part, nous saurons si cet impact est significatif.

Un second test de significativité sera finalement effectué afin de capter l'effet net des variables. Nous utiliserons donc une analyse multivariée intégrant toutes les variables sociodémographiques et économiques dans un modèle de régression probit. Nous capterons ainsi l'effet conjoint des différentes variables, ce qui risque conséquemment de modifier les résultats obtenus dans l'analyse descriptive et pour l'effet brut, tant au niveau de l'impact que du test de signification.

En sommes, les statistiques d'immigration nous permettront non seulement de développer davantage l'analyse descriptive en nous donnant la possibilité d'effectuer des analyses multivariées, mais nous aurons de plus l'opportunité de

tester nos résultats. Nous pourrions ainsi reformuler quelque peu notre dernière question de recherche : les immigrants arméniens sont-ils significativement différents des autres immigrants?

2.3.3 Présentation des variables utilisées

Les variables tirées des statistiques d'immigration seront présentées ici-bas. Seule la variable ethnique, soit la langue maternelle, ne s'y trouvera pas. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous consacrerons le prochain chapitre à l'identification des variables ethniques pour les deux sources.

Catégorie d'immigrants

L'exploration des catégories d'immigrants est primordial dans l'étude sur l'immigration d'un groupe ethnique. L'identification des différentes catégories d'immigrants sur une longue période nous permet entre autres de faire des liens entre les événements socio-politico-économique prévalant dans les différents pays d'émigration et le pays d'accueil. Cela nous permet ainsi une meilleure compréhension de l'immigration des individus appartenant à ce groupe ethnique.

La variable catégorie d'immigrants distingue dix-sept catégories différentes d'immigrants permanents reçus au pays. Dans le cadre de la présente étude, nous réduirons ce nombre à seulement quatre catégories : (1) Famille (2) Économique (3) Réfugié (4) Autres. Comme ces groupes comprennent plusieurs catégories, nous prenons les quelques lignes qui suivent pour les définir davantage :

- (1) Catégorie famille : Le premier groupe comprend les immigrants reçus qui sont parrainés par un citoyen ou un résident canadien. Ainsi sont inclus dans cette catégorie les époux et conjoints de fait, les parents et grands-parents ainsi que tous les autres parents proches de l'individu : enfant, frère et sœur, nièce et neveu, petit-fils si orphelin ou tout autre parent dans le cas où le l'individu n'a aucun autre parent déjà mentionné.
- (2) Catégorie économique : Ce groupe comprend les immigrants reçus pour leurs compétences et leur apport à l'économie du pays selon le système de

points. Il comprend les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires, les candidats des provinces ou des territoires et les aides familiaux résidents.

- (3) Catégorie réfugié : Sont inclus dans ce groupe les immigrants reçus parrainés par le gouvernement ou le secteur privé, les demandeurs d'asile et les personnes à charge à l'étranger.
- (4) Autres : Ce dernier regroupe toutes les catégories restantes, soient les retraités, les demandeurs d'asile n'étant pas reconnu au pays, ceux possédant un permis temporaire, les arriérés de travail ainsi que tous les autres immigrants reçus selon la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR).

Âge

L'analyse des flux d'immigration doit impérativement s'effectuer par l'intégration de l'analyse de la structure par âge et des indicateurs qui y sont reliés. Cette variable s'inscrit en tête de liste des facteurs d'intégration des immigrants tant au niveau linguistique, économique que résidentiel (Piché, 1995). De plus, l'intérêt d'analyser les flux d'immigration selon l'âge est d'autant plus important qu'il s'accroît lorsque l'on croise cette variable avec d'autres variables sociodémographiques et économiques. L'état matrimonial, par exemple, est fonction de la structure par âge et doit être analysé conjointement avec l'âge.

Afin de faciliter l'interprétation, mais surtout la présentation des résultats, nous regrouperons les différentes tranches d'âge en sept groupes : 0 -14 ans, 15-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus.

Sexe

Tout comme l'âge, la variable « sexe » s'impose dans l'analyse de l'immigration, d'autant plus que l'intégration des hommes et des femmes peut s'effectuer de façons différentes (Piché, 1995). Nous présenterons donc les données relatives à cette variable ainsi que l'indicateur associé, soit le rapport de masculinité.

État matrimonial

L'analyse de l'immigration d'un groupe ethnique rend aussi incontournable l'exploration de certaines caractéristiques sociodémographiques comme l'état matrimonial. Il sera ainsi intéressant de constater l'évolution du profil matrimonial des immigrants arméniens durant la période à l'étude. Pour ce faire, nous utiliserons six catégories: (1) Célibataire (2) Marié (3) Conjoint de fait (4) Divorcé (5) Séparé (6) Veuf.

Connaissance des langues officielles

Cette variable mesurant la connaissance des langues officielles des immigrants reçus au pays est un facteur essentiel influant sur l'intégration de ces derniers dans la société. Elle joue aussi un rôle clé dans la rétention de ces immigrants en agissant dans toutes les sphères de l'intégration, donc aussi bien culturelles, linguistiques, résidentielles qu'économiques (Piché et Bélanger, 1995).

La connaissance des langues officielles se définit dans les statistiques de frontières selon quatre catégories que nous utiliserons tel qu'elle dans le cadre de l'étude : (1) Anglais (2) Français (3) Anglais et français (4) Ni anglais, ni français.

Niveau d'éducation

La variable « niveau d'éducation » des immigrants reçus distingue neuf niveaux possibles que nous regrouperons en trois grandes catégories : (1) Études secondaires ou moins (2) Études collégiales seulement (3) Études universitaires. Le choix de regrouper les différentes catégories a été effectué afin de rendre comparables le plus possible les données du recensement sur la population arménienne déjà en place dans la région de Montréal avec celles des statistiques de frontière sur l'immigration. Voici, présenté ci-dessous, les catégories comprises dans les trois grandes catégories que nous utiliserons :

- (1) Études secondaires ou moins : Aucune, Secondaire ou moins
- (2) Études collégiales seulement : Certificat d'études professionnelles ou d'apprentissage, Certificat ou diplôme non universitaire

- (3) Études universitaires : Université non-diplômé, Baccalauréat, Études supérieures non diplômé, Maîtrise, Doctorat

Intention de travail

La variable « Intention de travail » permet d'illustrer l'effectif d'immigrants reçus et qui projettent de travailler à leur arrivée au pays. Notons par ailleurs que la variable « intention de travail » n'est qu'un désir affirmé par l'immigrant avant son arrivée et la réalisation de cette volonté demeure très hypothétique.

Nous explorerons donc les trois catégories de référence que sont (1) Ont l'intention de travailler (2) Étudiant (3) N'ont pas l'intention de travailler.

CHAPITRE III : QUI EST ARMÉNIEN ?

Si un chapitre entier est consacré à l'identification des Arméniens, c'est que l'identification de ce groupe est non seulement indispensable aux analyses futures, mais elle peut être aussi très problématique. Le choix de la variable ethnique peut avoir un impact important sur les résultats obtenus et les éventuelles analyses effectuées par le chercheur. De plus, nous le verrons, les sources de données utilisées ne disposent pas toujours des mêmes variables. Ceci peut affecter d'une part le choix de la variable ethnique et d'autre part les résultats obtenus et les analyses qui en découlent.

Jusqu'à présent, les quelques études utilisant le recensement canadien et faisant état de la communauté arménienne de Montréal utilisaient un même indicateur, l'origine ethnique (Chichekian, 1989; Cloutier, 1995; Boudjikianian, 2004). Nous avons pu observer aussi que toutes les enquêtes publiées auxquelles nous avons eu accès et qui portaient sur les Arméniens utilisaient essentiellement comme indicateur l'origine ethnique (Léonien, 1986; Témisjian, 2000; Lenoir, 1996, 2001; Boudjikianian, 2004; Leblanc, 2001). Toutefois, en ce qui a trait à l'immigration arménienne au Québec, la variable « origine ethnique » utilisée dans le recensement est absente des variables disponibles dans les statistiques d'immigration et très peu ont exploré ces données. Cela dit, dans les rares cas où une exploration a été réalisée, certains ont eu recours à diverses méthodes d'estimations statistiques alors que d'autres ont exposé quelques données en provenance des statistiques d'immigration avec comme choix de variable ethnique une tout autre variable que l'« origine ethnique » (Chichekian, 1989; Boudjikianian, 2004).

Dans le premier cas, Garo Chichekian qui a travaillé sur la communauté arménienne de Montréal soulignait qu'en absence de la variable « origine ethnique » dans les données, l'immigration arménienne ne pouvait tout simplement pas être

étudiée à partir des données officielles. Il a donc tenté de dénombrer un certain effectif d'immigrants par une méthode d'estimation indirecte pour les Arméniens provenant du Liban seulement¹². La proportion d'Arméniens au Liban était appliquée à l'effectif d'immigrants en provenance du Liban pour ainsi obtenir un nombre estimé d'immigrants arméniens. Par exemple, si 10% de la population au Liban était arménienne, c'est donc 10% de l'immigration en provenance du Liban qui était arménienne. (Chichekian, 1989 p.53). Cela dit, nous croyons que ce postulat sur la probabilité d'émigrer diffère selon les sous-groupes de la population et les résultats obtenus sont certainement des estimations dépendant des conjonctures socio-politico-économiques prévalant dans le pays. Par exemple, les guerres au Liban durant les années 80 étaient animées par la rivalité des grands groupes chrétiens et musulmans. Plusieurs groupes chrétiens ont dû être évacués dans la région de Beyrouth où se trouvait d'ailleurs une communauté arménienne importante (Kasparian, 1995). De plus, une série d'attentats auraient été perpétrées contre les Arméniens en 1986 ce qui aurait selon nous certainement favorisé la migration de ce sous-groupe cette année-là (Boudjikianian, 1988 p.251). Ainsi, on peut certainement penser que les causes provoquant l'émigration au Liban à cette époque, et conséquemment l'immigration au Canada en provenance de ce pays, ne sélectionnait pas les mêmes sous-groupes de population. Nous préférons donc utiliser une toute autre méthode que celle qu'a utilisée Chichekian pour dénombrer les immigrants arméniens.

Dans le second cas, le chercheur a utilisé une variable ethnique autre que l'origine ethnique, soit la langue maternelle (Boudjikianian, 2004). Il nous semble d'ailleurs que l'utilisation de cette variable par Boudjikianian est une très bonne alternative et nous verrons plus loin pourquoi.

Cela nous amène donc à parler brièvement de la démarche que nous utiliserons pour justifier le choix de la variable ethnique pour nos deux sources de

¹² Chichekian applique cette méthode pour les immigrants arméniens en provenance du Liban uniquement, l'immigration arménienne provenant d'ailleurs après 1970 est laissée pour compte.

données. Nous procéderons par élimination des différentes variables susceptibles d'être sélectionnées comme variable ethnique afin d'identifier la variable préférable. C'est donc en confrontant les différentes variables entre elles¹³ et en mesurant la qualité des résultats obtenus que nous pourrions finalement identifier le meilleur indicateur.

Les variables faisant généralement consensus pour le choix de la variable ethnique sont l'origine ethnique, la langue maternelle et le lieu de naissance. Ainsi, dans les cas les plus simples par exemple, les Italiens sont d'origine ethnique italienne, ils ont généralement comme langue maternelle l'italien, et lorsqu'ils sont immigrants, ils ont la plupart du temps comme lieu de naissance l'Italie. Le cas des Arméniens est toutefois quelque peu différent et le présent chapitre sera entre autres consacré à la compréhension de ce phénomène.

L'intérêt de ce chapitre a de plus pris tout son sens lors de l'exploration de la littérature sur le sujet. En effet, nous avons observé qu'il semble que même si la majorité des chercheurs s'entend pour identifier les Arméniens par leur origine ethnique, ces derniers avancent le plus souvent des résultats ne coïncidant pas avec les données du recensement canadien. En fait, alors que le recensement 2001 dénombrait 18 450 Arméniens à origines uniques et multiples dans la région de Montréal, ce chiffre selon certains se porterait à beaucoup plus.

Ainsi, selon Aida Boudjikianian, la communauté arménienne de Montréal en 2001 atteindrait plus de 25 000 individus (Boudjikianian, 2004 p.94). Elle estime cet effectif selon le nombre moyen d'individus par ménage qui était de 3,3 ou 3,5 en valeur arrondi. En multipliant ce nombre par le nombre de ménages arméniens provenant directement des sources paroissiales de la communauté, soit 6064 en 2000, il y aurait donc 21 000 Arméniens dans la RMR de Montréal. Elle considèrerait de plus que l'indice du nombre moyen d'individu par ménage est biaisé

¹³ Le plus souvent, la confrontation des variables avec une autre variable s'effectuera avec la variable «origine ethnique» et «langue maternelle» pour le recensement canadien et pour les statistiques de frontière respectivement.

vers le bas puisqu'un bon nombre de ménage ne comprend que des retraités. Boudjikian estime donc finalement la communauté arménienne de la RMR de Montréal de 25 000 à 30 000 individus.

Selon d'autres ce nombre atteindrait vraisemblablement 35 000 individus (Lenoir, 2001). Annick Lenoir-Achdjian endosse ces estimations qui ne sont pas basées sur des sources officielles, mais sur les données provenant des Églises arméniennes catholiques et apostoliques au Canada. Il n'est toutefois pas mentionné dans cette source comment les Églises ont obtenus ces résultats. On peut se questionner aussi sur la représentativité de la communauté à partir de ces données puisqu'il semble que les Arméniens ne soient pas uniquement d'appartenance religieuse apostolique et catholique. À ce sujet, Lenoir dans une enquête précédemment effectuée sur la communauté arménienne de la RMR de Montréal, avait d'ailleurs un échantillon composé de sujets appartenant aux l'Églises apostoliques, catholiques mais aussi protestantes (Lenoir, 1996 p73). Selon le recensement de 1991, c'est 13% des Arméniens qui appartenaient à l'Église protestante (Cloutier, 1995). Cela dit, bien qu'il se rapproche de celui suggéré par Boudjikian, l'effectif avancé par Annick Lenoir-Achdjian n'est pas justifié par cette dernière ce qui par conséquent laisse beaucoup de place à la critique.

Enfin, certains iront même jusqu'à affirmer que la communauté arménienne de la RMR de Montréal est en fait deux fois plus grande que ce que les données du recensement canadien suggèrent (Nichanian, 1995 p.44). Garo Chichekian affirmait en effet que les effectifs dénombrés à 17 000 individus dans le recensement 1991 étaient estimés au double par la communauté, soit donc 34 000 individus. Chichekian ne spécifie toutefois pas comment ce chiffre a été estimé.

Ainsi, selon les différentes estimations, la communauté arménienne était de 34 000 individus en 1991 et entre 25 000 et 35 000 individus en 2001. Nous tenterons donc dans le présent chapitre d'une part d'identifier les meilleurs

indicateurs pour les deux sources de données que sont le recensement canadien et les statistiques d'immigration, et d'autre part de comprendre comment ces sources de données pourraient échouer à ce point dans le dénombrement de la communauté arménienne et des immigrants arméniens dans la RMR de Montréal.

3.1 Identification des Arméniens dans le recensement canadien

3.1.1 Le lieu de naissance

Généralement, il est vrai de penser que le lieu de naissance d'un individu signifie l'endroit où ce même individu est né. Toutefois, quelques nuances doivent être apportées à la définition qu'utilise Statistique Canada.

3.1.1.1 Concept du lieu de naissance dans le recensement canadien

Le lieu de naissance pour les personnes nées en dehors du Canada se réfère depuis 1981 à l'endroit où l'immigrant est né. Toutefois, une ambiguïté provenant de la signification du terme «immigrant» rend le concept un peu plus complexe. En effet, avant 1981, tout individu né en dehors du Canada était considéré comme étant un immigrant et inversement tout individu né à l'intérieur du pays était classé comme non-immigrant. Depuis 1981, les individus nés à l'extérieur du pays, mais étant considérés comme citoyens canadiens de naissance, sont classés dans la catégorie des non-immigrants. Pour cette raison, Statistique Canada nous met en garde contre la comparabilité des données des recensements depuis 1981 avec les autres recensements antérieurs (Statistique Canada, 1984,a). Cela dit, dans le cadre de la présente étude, les données qui nous intéressent ne sont pas antérieures au recensement de 1981 ce qui nous évite tout problème de comparabilité.

Un problème beaucoup plus important survient toutefois lorsque l'on applique ce concept aux Arméniens. Nous verrons donc dans la section suivante qu'il est très problématique d'utiliser cette variable lorsque l'on étudie un groupe diasporique.

3.1.1.2 L'identification des Arméniens par le lieu de naissance

Nous l'avons vu au chapitre I, plus de la moitié des Arméniens dans le monde vivent en diaspora, c'est-à-dire à l'extérieur de leur pays d'origine, ou dans le cas des Arméniens, de leur territoire historique¹⁴. Cela dit, les immigrants arméniens au Canada, pour la plupart, ne proviennent pas d'Arménie, mais plutôt de la diaspora arménienne. On ne peut donc pas les identifier par leur pays de naissance, ni même par le lieu de naissance des parents puisque la plupart sont les descendants des survivants du génocide de 1915, qui eux-mêmes n'habitaient pas l'Arménie que nous connaissons aujourd'hui.

Les données disponibles dans le recensement canadien confirment aussi ce fait lorsque l'on confronte la variable « lieu de naissance » avec la variable « origine ethnique ». Le tableau 3.1 démontre qu'en effet, le nombre d'immigrants ayant comme lieu de naissance l'Arménie est infime comparativement au nombre d'immigrants étant d'origine ethnique arménienne. Au total, dans le recensement canadien de 2001, alors que 25 000 immigrants répondaient être d'origine ethnique arménienne au Canada, seulement 1 695 immigrants répondaient avoir comme lieu de naissance l'Arménie, ce qui représente à peine 6,8 % des effectifs selon l'origine ethnique. Il est donc clair que le lieu de naissance n'est pas un bon indicateur pour l'identification des Arméniens étant donné l'importance élevée du sous-dénombrement qui en résulte.

Notons aussi que les données publiées auxquelles nous avons accès ne nous permettent pas d'obtenir les immigrants d'origine ethnique arménienne selon le pays de naissance. Un tel tableau croisé nous aurait permis d'identifier les pays de naissances de tous les immigrants d'origine ethnique arménienne. Nous obtiendrons toutefois plus loin, dans le chapitre portant sur les données des statistiques de frontières, quelques informations à ce sujet qui nous permettront de comprendre et d'analyser davantage ce phénomène.

¹⁴ Pour plus de précision voir le chapitre I

Tableau 3.1 : Immigrants d'origine ethnique arménienne et immigrants ayant comme lieu de naissance l'Arménie, pour le Canada, le Québec et la RMR de Montréal, 2001

Lieux	Immigrants d'origine ethnique arménienne ⁽¹⁾ (N)	Immigrants ayant comme lieu de naissance l'Arménie ⁽²⁾ (N)	Les immigrants ayant comme lieu de naissance l'Arménie/ Immigrants d'origine ethnique arménienne (%)
Canada	25 005	1 695	6,8 %
Québec	12 295	800	6,5 %
RMR de Montréal	12 140	800	6,6 %

Sources : Statistique Canada, recensement de 2001 : (1) Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 au catalogue (2) Immigration et Citoyenneté - N° 97F0009XCB2001002 au catalogue.

3.1.2 La langue maternelle

À première vue, la variable « langue maternelle » peut nous sembler claire, précise, et contenant peu d'ambiguïté conceptuelle. Cependant, cette variable a connu quelques modifications au cours des différents recensements depuis 1981. Voyons donc de plus près comment a évolué ce concept depuis 1981 et ce que cela a pu induire comme biais dans le dénombrement.

3.1.2.1 Concept de langue maternelle dans le recensement canadien

D'abord, la formulation de la question dans le recensement 1981 différait de celle posée en 1971 et en 1976. Alors que dans les années soixante-dix on demandait d'inscrire la première langue parlée et encore comprise, le questionnaire de 1981 demandait plutôt d'inscrire la première langue apprise et encore comprise. Statistique Canada ne stipule toutefois pas si cela induit un biais important dans la comparaison des données entre ces recensements. Parce que la distinction entre la première langue apprise et la première langue parlée nous apparaît très modeste, nous croyons que le biais possiblement encouru par cette modification est peu important. Cela dit, nous ne travaillerons qu'à partir des données de recensement de 1981 et les incidences qu'il pourrait y avoir en comparant les données de ce recensement avec les données de recensements antérieurs à 1981 ont donc peu d'importance.

Les données publiées nous permettent aussi de choisir entre les données intégrales tirées à la fois du questionnaire abrégé et du questionnaire complet qui

est tiré d'un échantillon de 20 %, et celles provenant uniquement du questionnaire complet.¹⁵ Ce choix importe beaucoup puisque les résultats obtenus sont très différents. Bien qu'il paraisse évident que l'utilisation des données provenant de 100% des ménages est la meilleure option, nous avons tout de même voulu tenter de mesurer le biais qu'engendrerait l'utilisation des résultats obtenus par le questionnaire long. Ainsi, lorsque comparé avec les résultats pour 100% des ménages, nous observons une surreprésentation des résultats portant sur la langue maternelle arménienne dans le recensement de 1981 lorsqu'ils proviennent de l'échantillon de 20% pour le Canada. En fait, on obtient un ratio pour la population totale de 1,05 lorsque comparé avec les résultats obtenus selon 100% des ménages (Tableau 3.2). Cela signifie donc que les données du questionnaire long sur la langue maternelle arménienne lors du recensement de 1981 et représentant 20% de la population sont surestimées de 5 %. L'effet contraire se produit toutefois dans le cas du Québec avec un ratio de 0,98, ce qui signifie que les résultats obtenus à partir de données du questionnaire long distribué à 20 % de la population sont sous-estimés comparativement aux résultats obtenus selon 100% des ménages. Ainsi, l'écart entre les résultats tirées du questionnaire long et ceux tirées de 100% des ménages pour l'année 1981 est de 2% pour le Canada et 5% pour le Québec, ce qui induit un biais tout de même considérable lorsque l'on utilise de petits effectifs. Cet exercice permet d'apprécier davantage les données provenant de 100% des ménages et nous procure une estimation du biais que pourrait induire l'utilisation des données liées à la langue maternelle et provenant du questionnaire long.

Tableau 3.2 : Langue maternelle arménienne pour le Canada et le Québec, selon l'échantillon de 20% et 100% des ménages, 1981

Lieux	100% des ménages (1)	20% de l'échantillon (2)	Ratio
	(N)	(N)	
Canada	17 135	18 015	1,05
Québec	9 230	9 070	0,98

Source: Statistique Canada, recensement de 1981 : (1) Langue maternelle - N° 92-902 au catalogue et (2) Langue maternelle, langue officielle et langue parlée à la maison - N° 92-910 au catalogue.

¹⁵ La question sur la langue maternelle est posée à fois dans le questionnaire long, distribué donc à 20% des ménages mais aussi dans le questionnaire court, distribué à 80% des ménages. La question sur la langue maternelle capte donc 100% des ménages.

Le questionnaire de 1986 présente aussi des modifications majeures pouvant intervenir sur la comparabilité des données d'un recensement à l'autre. D'abord, contrairement aux questionnaires de recensements antérieurs, celui de 1986 offrait aux répondants la possibilité d'inscrire deux langues maternelles. Cette même année, Statistique Canada a observé une forte augmentation du nombre de réponses multiples selon la langue maternelle. Plusieurs autres facteurs semblent responsables de cette hausse et Statistique Canada dénote entre autres le changement dans la manière de répondre aux questions et l'augmentation du nombre de personnes ayant plus d'une langue maternelle. Le facteur lié à l'ajout des réponses multiples nous semble toutefois être le facteur le plus recevable. Cette augmentation aurait aussi très certainement dû affecter le dénombrement des répondants de langue maternelle arménienne. Par ailleurs, Statistique Canada demande d'user de beaucoup de prudence dans l'interprétation de données comparées portant sur la langue maternelle entre les recensements de 1981 et 1986 car même après l'ajustement des données de 1981, les résultats obtenus ne sont pas encore parfaitement comparables (Statistique Canada, 1989).

Notons aussi qu'une modification s'est produite dans la question posée lors du recensement de 1991 alors que l'on demande «Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore?». En 1986, l'expression «à la maison» n'était pas incluse dans la question. De plus, en 1991 on pouvait retrouver pour la première fois à l'intérieur du questionnaire une instruction se trouvant auparavant dans le guide d'utilisation : « Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise ». Cette question est demeurée la même depuis. Bien que Statistique Canada ne mentionne pas les impacts qu'aurait cette dernière modification, tout comme pour celle liée à une nouvelle formulation dans la question, on peut tout de même penser que cette modification aurait pu avoir comme incidence de diminuer le nombre de non-réponses comparativement au recensement précédent et donc nuire à la comparabilité des données des différents recensements. Toutefois, il semble que le cas contraire s'est plutôt

produit puisque l'ensemble du pays a connu une augmentation 0,8 % de non-réponses pour cette question en 1991. Statistique Canada nous recommande donc encore une fois d'user de prudence lors de comparaison des données d'un recensement à l'autre (Statistique Canada, 1992). En ce qui a trait à la modification portant sur l'ajout de l'expression « à la maison », il nous semble que ce changement n'aurait pu avoir que peu d'impacts sur le dénombrement puisque la première langue apprise est selon nous le plus souvent la première langue apprise à la maison. Nous croyons que les cas contraires sont certainement des exceptions.

En somme, bien complexe peut être l'interprétation des données portant sur la langue maternelle d'un individu. Toutefois, ce n'est pas ici tant l'ambiguïté conceptuelle qui nous force à être réticent à utiliser cette variable, mais c'est plutôt la comparabilité défectueuse des données de recensement causée par des modifications dans le questionnaire, comme l'ajout de choix multiple.

3.1.2.2 L'identification des Arméniens par la langue maternelle

En plus de s'avérer problématique à des fins de comparabilité entre les recensements, la variable de la langue maternelle comporte aussi d'autres biais non négligeables. Nous croyons qu'il est plus ou moins exact d'utiliser cette variable en raison du sous-dénombrement qu'elle causerait. Bien que ce sous-dénombrement soit moins important que pour le lieu de naissance, la variable « langue maternelle » ne capte pas tous les Arméniens. D'abord, nous l'avons vu au chapitre I, certains Arméniens, notamment ceux s'étant établis dans les Cantons-de-l'Est, étaient arabophones et auraient donc déclaré l'arabe comme langue maternelle. C'est d'ailleurs aussi le cas de plusieurs individus en provenance de la diaspora moyen-orientale ou de l'ex-union soviétique qui auraient adopté au cours des décennies une tout autre langue maternelle (Boudjikianian, 2004, p88).

On peut par ailleurs observer ce sous-dénombrement dans les données du recensement canadien de 2001. En effet, le tableau 3.3 nous démontre que la variable « langue maternelle » lorsque confrontée à la variable « origine ethnique »,

réunit moins d'individus. Au mieux, à Montréal elle capte 75,2 % du dénombrement selon l'origine ethnique arménienne alors qu'au Canada ce chiffre se porte à 67,5 %. Le constat suivant nous est donc permis : près de 25 % des individus se déclarant d'origine ethnique arménienne dans la région de Montréal au recensement de 2001 auraient comme langue maternelle une langue autre que l'arménien.

Tableau 3.3 : Tableau comparatif des individus d'origine ethnique arménienne et de langue maternelle arménienne, pour le Canada, le Québec et la RMR de Montréal, 2001

Lieux	Origine ethnique arménienne ⁽¹⁾ (N)	Langue maternelle arménienne ⁽²⁾ (N)	Langue maternelle/ ethnique arménienne (%)
Canada	40 480	27 340	67,5 %
Québec	18 840	13 935	74,0 %
RMR de Montréal	18 445	13 870	75,2 %

Sources : Statistique Canada, recensement de 2001 : (1) Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 au catalogue (2) Composition linguistique du Canada - N° 95F0334XCB2001004 au catalogue.

Ainsi, en raison des biais induits par la comparabilité des données de recensement depuis le recensement de 1981 et des nombreux autres biais causés par l'utilisation de la variable «langue maternelle» comme indicateur pour identifier les Arméniens dans le recensement canadien, l'identification de ces derniers ne peut se faire par cette variable. Heureusement, une dernière option s'offre à nous et le reste de cette section y sera consacrée.

3.1.3 L'origine ethnique

D'abord, le concept d'origine ethnique est quelque peu ambigu et peut donc induire, par une mauvaise interprétation de sa définition, des biais dans les dénombrements. Voici donc comment le recensement canadien a modulé sa définition de l'origine ethnique au cours des différents recensements depuis 1981.

3.1.3.1 Concept d'origine ethnique dans le recensement canadien

La définition du concept d'origine ethnique au cours des recensements a subi de grandes modifications (Demers, 1979). L'analyse des effectifs recensés doit donc se faire avec beaucoup de prudence et l'identification de ces

modifications contribuera déjà à une meilleure interprétation des données. Nous nous intéresserons essentiellement aux changements survenus depuis le recensement de 1981 puisque nous utiliserons uniquement dans notre étude les données des recensements datant de cette période.

Notons néanmoins qu'un changement majeur s'est d'abord produit dans le recensement de 1981 rendant difficile la comparabilité des données de 1981 avec les recensements antérieurs : avant cette date, l'origine ethnique des répondants était déterminée par l'ascendance paternelle seulement. Ainsi, un individu issu de parents ayant des origines distinctes ne pouvait déclarer qu'une seule origine, celle du père. Or, on remarquait que dans le recensement de 1986, c'est tout de même plus de 12% des individus d'origine ethnique arménienne qui répondaient avoir plus d'une seule origine. On peut donc se douter que le dénombrement obtenu selon l'origine ethnique arménienne dans le recensement de 1971 a certainement induit un sous-dénombrement important de la réalité. Cela dit, en 1981, les répondants avaient désormais la possibilité d'inscrire deux origines ethniques : une première choisie parmi une liste préalablement établie, et une seconde que le répondant pouvait inscrire en toutes lettres. On peut toutefois se douter que la liste suggérée dans le questionnaire ne contenait peut-être pas toutes les origines ethniques. Ainsi, pour un individu ayant des origines peu communes ne se retrouvant pas dans la liste, il ne pouvait donc qu'inscrire en toutes lettres une seule des origines, l'autre n'étant tout simplement pas recensé. L'avènement de cette modification ne résolvait donc qu'en parti la problématique. Notre choix de ne pas utiliser les données de recensements antérieurs à 1981 se justifie donc entre autres par cet important problème de comparaison entre les recensements causé par l'absence des réponses à choix multiples.

Quelques changements importants se sont aussi produits dans le recensement de 1986 nous demandant ainsi d'user de beaucoup de prudence dans les exercices de comparaison des données avec le recensement 1981. En fait, une instruction ajoutée à la question sur l'origine ethnique dans le questionnaire de

1986 précisant que les répondants pouvaient inscrire plus d'une seule origine ethnique, aurait selon Statistique Canada fait augmenter le nombre de réponses multiples (Statistique Canada, 1993). De plus, dans le questionnaire de 1986, trois espaces étaient alloués aux réponses en toutes lettres alors que celui de 1981 n'en comprenait qu'un seul. Ceci aurait aussi joué dans l'augmentation des réponses à origines multiples. Enfin, la question sur l'origine ethnique de 1986 où on pouvait lire «À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils?» différait quelque peu de celle de 1981 qui se lisait plutôt comme suit : «À quel groupe ethnique ou culturel apparteniez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur le continent?». Cette question ne faisait bien sûr aucun sens pour les individus d'origine autochtone et ne faisait qu'ajouter de l'ambiguïté à un concept qui était déjà complexe. Par ailleurs, cette exclusion du terme « à votre première arrivée sur le continent » combinée à l'apparition de l'origine ethnique multiple a de plus induit davantage de subjectivité à la définition de l'origine ethnique (Rallu, Piché et Simon 2003, p.496).

En 1991, la question sur l'origine ethnique fut à nouveau modifiée et on demandait alors : «À quel groupe ethnique ou culturel les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?». Cette question est par ailleurs restée la même jusqu'à aujourd'hui et Statistique Canada nous rassure; il semblerait que cette modification n'ait aucune conséquence sur la comparabilité des données avec le recensement de 1986. Dans le cas des Arméniens, nous croyons aussi que cela n'aura aucune incidence et considérerons donc que la comparabilité des données entre les recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001 est sans biais, du moins, en ce qui a trait au questionnaire de recensement. Nous utiliserons tout de même les données du recensement de 1981, mais avec beaucoup de prudence.

L'utilisation des catégories ethniques est toutefois de plus en plus critiquée par les chercheurs qui connaissent désormais la complexité de ce concept. Certains dénonceront entre autres la subjectivité de cette notion causée par l'auto-identification d'une part, et l'ambivalence des réponses des recensés causée par

l'apparition de la catégorie « canadien » en 1996, d'autre part (Piché, 2004). D'abord conçue pour l'obtention de données objectives et exogènes, la question sur l'origine ethnique produit aujourd'hui des données qui sont plus subjectives et endogènes en raison de cette auto-identification apparue dans le recensement de 1971 (Rallu, Piché et Simon, 2003).

3.1.3.2 L'identification des Arméniens par l'origine ethnique

Le sous-dénombrement obtenu par l'utilisation des indicateurs que sont le lieu de naissance et la langue maternelle nous a amené à privilégier la variable de l'origine ethnique pour identifier les Arméniens dans le recensement canadien.

Ainsi, à défaut de ne pouvoir utiliser les deux autres variables vues précédemment, l'origine ethnique demeure le meilleur indicateur pour identifier les Arméniens dans le recensement canadien. Cela dit, cet indicateur n'est pas parfait. En plus des problèmes de comparabilité des données d'un recensement à l'autre discutés précédemment, les données générées par le recensement canadien, nous l'avons vu au chapitre II, sont, d'une part, susceptibles d'être affectées par des erreurs de dénombrement. D'autre part, la variable «origine ethnique» est de plus sujette elle-même à un sous-dénombrement. En effet, la question portant sur l'origine ethnique est comprise dans le questionnaire long qui est distribué à seulement 20 % de la population. Or, la question sur la langue maternelle qui se retrouve dans le questionnaire court et dans le questionnaire long, qui est donc distribué à 100% des ménages, sert d'indice d'imputation pour la question de l'origine ethnique (Boudjikianian, 2004). Cette pondération peut donc être erronée puisque, nous l'avons vu précédemment, l'arménien n'est pas la langue maternelle de tous les Arméniens. D'ailleurs à ce propos, rappelons-nous les résultats obtenus précédemment lorsque nous avons comparé la variable «langue maternelle» au recensement de 1981 pour la RMR de Montréal selon les données de l'échantillon de 20% et 100% des ménages: les données de l'échantillon de 20 % étaient sous-représentées comparativement aux données représentant 100% des ménages. Nous pouvons donc penser que la pondération d'une variable se trouvant dans le

questionnaire abrégé effectuée à partir de la langue maternelle sous-évalue la réalité. Conséquemment, les résultats obtenus par l'origine ethnique seraient sous-estimés si on suit la logique de l'exemple présenté précédemment pour la langue maternelle dans la RMR de Montréal selon l'échantillon de 20% et 100% des ménages.

3.1.4 Conclusion

Nous sommes donc conscients du sous-dénombrement qu'encourt l'utilisation de la variable « origine ethnique » dans le recensement canadien. Toutefois, en raison des contraintes temporelles et financières ne nous permettant pas d'effectuer nous-mêmes une enquête de grande envergure, la présente étude ne peut être effectuée autrement que par les données du recensement. Nous croyons toutefois que malgré les biais que cela engendrera, nous pourrions dégager, avec prudence et pertinence, plus qu'un simple profil démographique général.

Ainsi, à ce stade, en utilisant l'origine ethnique nous savons donc que lors du recensement canadien de 2001, 40 475 individus ont répondu être d'origine ethnique arménienne au Canada (Tableau 3.4). On observe donc que la distribution des Arméniens au travers le pays s'est effectué quasi essentiellement dans deux provinces où 46,5 % se trouvaient au Québec et 45 % en Ontario. Or, sur les 18 845 Arméniens de la province québécoise, près de 98 % se situaient essentiellement dans la région métropolitaine de Montréal (Tableau 3.5). Donc en somme, c'est près de la moitié des Arméniens au Canada qui demeurent dans la région de Montréal.

Tableau 3.4 : Origine ethnique arménienne selon les réponses uniques et multiples, pour le Canada et les provinces, 2001

Types de réponses	Ontario (%)	Québec (%)	Autres (%)	Canada (%)	Effectifs
Réponses uniques	43,4	51,1	5,5	100	(27 155)
Réponses multiples	48,5	37,3	14,2	100	(13 320)
Total des réponses	45,1	46,6	8,4	100	(40 475)
Effectif total	(18 235)	(18 845)	(3 395)		

Sources : Statistique Canada, recensement de 2001 : Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 au catalogue.

Tableau 3.5 : Origine ethnique arménienne selon les réponses uniques et multiples pour le Québec et la RMR de Montréal, 2001

Types de réponses	Québec (N)	RMR de Montréal (N)	Origine ethnique arménienne dans la RMR de Mtl / Origine ethnique arménienne au Québec (%)
Réponses uniques	13 880	13 710	98,8
Réponses multiples	4 965	4 735	95,4
Total des réponses	18 845	18 445	97,9

Sources : Statistique Canada, recensement de 2001 : Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 au catalogue.

3.2 Identification des Arméniens dans les statistiques d'immigration

L'identification des Arméniens dans les statistiques de frontières est plus problématique que pour le recensement. La variable sélectionnée dans le recensement comme étant la plus appropriée pour identifier les Arméniens ne peut être utilisée avec cette base de données. En effet, la variable « origine ethnique » a été abolie en 1966 ce qui cause aujourd'hui beaucoup de problèmes pour les chercheurs désireux d'étudier l'immigration des groupes ethniques.

3.2.1 Identification par le lieu de naissance

La problématique du lieu de naissance demeure essentiellement la même que ce qui a été énoncé précédemment pour le recensement : les Arméniens de la diaspora ne sont majoritairement pas nés en Arménie et ne proviennent généralement pas d'Arménie, du moins, jusqu'à tout récemment.

3.2.1.1 Biais de la première décennie

Le tableau 3.6 démontre à cet égard qu'il existe d'abord un énorme biais dans les données lorsque l'on utilise l'Arménie comme lieu de référence avant son indépendance en 1991. En effet, selon les trois variables de référence que sont le lieu de naissance, le pays de citoyenneté et le pays de dernière résidence permanente, on remarque que les immigrants n'ont quasiment pas fait mention de l'Arménie durant la première décennie de la période à l'étude. Au mieux, nous savons que 0,6 % de l'immigration totale des 26 années selon le pays de naissance est arrivé entre 1985 et 1989, ce qui représente à peine 3 individus. Ce nombre

ridiculement petit perd d'autant plus son sens considérant que l'Arménie n'a acquis son indépendance qu'en 1991.

Tableau 3.6 : Nombre d'immigrants né en Arménie, ayant comme pays de dernière résidence permanente et pays de citoyenneté l'Arménie et ayant l'intention de se s'installer dans la RMR de Montréal, par périodes d'immigration

	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005	Total (%)	Effectif
Pays de naissance l'Arménie	0	0,6	14,7	34,5	38,8	11,4	100	(536)
Dernier pays de citoyenneté étant l'Arménie	0	0	17,3	35,5	36,8	10,4	100	(473)
Pays de dernière résidence permanente étant l'Arménie	0	0	15,9	35,0	38,7	10,4	100	(460)

Sources : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Déjà, en raison de cette simple lacune, l'entreprise d'une analyse de l'immigration arménienne depuis 1980 en utilisant les trois variables énoncées ne pourrait s'effectuer.

3.2.1.2 Confrontation des variables

Par ailleurs, même en réduisant le nombre d'années à l'étude pour se concentrer uniquement aux périodes postérieures à l'indépendance de l'Arménie, cela induit encore d'importants problèmes. Afin de bien saisir les biais encourus par l'utilisation de ces variables, nous les avons confrontées avec une autre variable que nous croyons beaucoup plus pertinente, et nous verrons plus loin pourquoi : la langue maternelle. Ainsi, les flux d'immigration selon les lieux de naissance, les pays de citoyenneté et les pays de dernière résidence des immigrants arméniens ventilés par la langue maternelle fluctuent en terme de fréquences relatives et varient aussi selon la période, ce qui rend impossible l'attribution d'un pays en particulier aux Arméniens. On observe d'abord que les sept principaux pays relatifs aux trois variables sont pratiquement les mêmes, soit la Turquie, l'Arménie,

le Liban, la Syrie, l'Iran, l'ex-URSS et l'Égypte (Tableau 3.7, 3.8, 3.9)¹⁶. Mentionnons néanmoins que la France, les États-Unis et le Koweït ont été, pour la variable «pays de dernière résidence permanente», des pays prenant davantage d'importance que pour les deux autres variables. Ces trois pays que nous avons inclus dans la catégorie «Autres» ont donc servi de pays de transit pour quelques immigrants.

On remarque d'abord que le Liban a été durant les quinze premières années à l'étude le premier pourvoyeur d'immigrants de langue maternelle arménienne, et ce, non seulement comme pays de naissance, mais aussi comme pays de citoyenneté et comme pays de dernière résidence permanente. Toutefois, depuis 1995, l'Arménie est passée au premier rang des pays de provenance des immigrants de langue maternelle arménienne pour les trois variables. L'effectif total d'immigrants depuis cette même période est toutefois beaucoup moins important que durant les premières quinze années où 5774 individus avaient l'intention de s'installer dans la région de Montréal avec en moyenne 1500 individus par période de cinq ans. Durant les dernières onze années à l'étude, seulement 1017 immigrants de langue maternelle arménienne avec environ 450 individus par période quinquennale ont projeté de s'installer dans la région métropolitaine montréalaise.

Tableau 3.7 : Principaux lieux de naissance des immigrants de langue maternelle arménienne, par périodes d'immigration, RMR de Montréal, (%)

Lieux de naissance	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005	Effectif total
Turquie	21,5	14,8	8,2	8,2	3,6	0,0	(849)
Arménie	0,0	0,1	2,8	31,7	28,7	38,3	(385)
Liban	35,2	42,4	57,3	17,3	29,6	30,8	(2 937)
Syrie	22,8	20,8	18,7	16,4	13,0	16,7	(1 332)
Iran	4,9	6,8	1,4	8,6	6,5	2,5	(312)
URSS	4,0	4,1	4,5	3,3	0,2	0,8	(261)
Égypte	3,1	4,3	1,6	2,2	1,3	0,0	(186)
Autres	8,5	6,8	5,5	12,2	17,0	10,8	(529)
Total %	100	100	100	100	100	100	
Effectif total	(1 390)	(2 080)	(2 304)	(451)	(446)	(120)	(6 791)

Sources : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

¹⁶ Choix des principaux pays a été déterminé afin de représenter 80% de l'effectif total.

Tableau 3.8 : Principaux pays de dernière résidence des immigrants de langue maternelle arménienne, par périodes d'immigration, RMR de Montréal, (%)

Pays de dernière résidence	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005	Effectif total
Turquie	9,6	8,5	5,2	5,8	2,2	0,0	(465)
Arménie	0,0	0,0	2,7	29,3	26,2	35,0	(354)
Liban	46,8	48,8	59,5	19,7	27,1	28,3	(3 280)
Syrie	16,5	14,1	16,2	12,2	9,0	15,0	(1 010)
Iran	4,2	5,8	1,1	6,7	4,7	0,8	(257)
URSS	4,9	4,5	4,5	2,0	0,0	0,0	(273)
Égypte	2,9	3,5	1,5	1,3	1,1	0,0	(157)
Autres	15,1	14,9	9,3	23,1	29,6	20,8	(995)
Total %	100	100	100	100	100	100	
Effectif total	(1 390)	(2 080)	(2 304)	(451)	(446)	(120)	(6 791)

Sources : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau 3.9 : Principaux pays de citoyenneté des immigrants de langue maternelle arménienne, par périodes d'immigration, RMR de Montréal, (%)

Pays de citoyenneté	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005	Effectif total
Turquie	10,0	8,5	4,2	6,0	2,0	0,0	(449)
Arménie	0,0	0,0	3,0	31,3	26,2	37,5	(373)
Liban	40,5	47,2	62,4	20,2	28,7	35,0	(3 243)
Syrie	23,4	21,3	16,5	15,3	11,7	13,3	(1 286)
Iran	5,3	7,4	1,4	8,0	6,1	1,7	(325)
URSS	5,4	5,0	4,8	2,4	0,4	0,0	(304)
Égypte	2,5	3,0	1,4	1,3	0,9	0,0	(141)
Autres	12,9	7,6	6,2	15,5	24,0	12,5	(671)
Total %	100	100	100	100	100	100	
Effectif total	(1 391)	(2 080)	(2 304)	(451)	(446)	(120)	(6 792)

Sources : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Les tendances qui se dégagent de ces trois variables laissent présager que les individus auraient sensiblement les mêmes pays de naissance, de dernière résidence permanente et de citoyenneté. Afin de comprendre les liens qu'unissent ces trois variables, nous confronterons le lieu de naissance avec le lieu de dernière résidence permanente puisque cette dernière variable risque d'identifier davantage de migrants que le pays de citoyenneté¹⁷. Le tableau 3.10 démontre en effet que dans le cas du Liban, les immigrants de langue maternelle arménienne étant natifs

¹⁷ La résidence permanente étant antérieure à l'obtention de la citoyenneté d'un pays, nous risquons de capter davantage le profil migratoire d'un individu, surtout lorsque ce dernier aurait effectué une migration de courte durée lui laissant ainsi le temps d'obtenir la résidence permanente du pays sans pour autant avoir obtenu la citoyenneté du pays.

de ce pays demeurent aussi dans ce même pays puisque pour toutes les périodes quinquennales, l'effectif relatif représentant les individus ayant comme dernière résidence permanente le Liban et étant né au Liban est supérieur à 80%. Le cas de l'Arménie est similaire. Le pourcentage d'individus y étant né et ayant comme dernière résidence permanente ce pays est à peine plus faible (tableau 3.11). En moyenne, 80 % des immigrants de langue maternelle arménienne prévoyant s'installer dans la région de Montréal durant la période à l'étude et étant né en Arménie ont aussi comme pays de dernière résidence permanente l'Arménie, à l'exception de ceux de la première décennie pour les raisons évoquées plus haut. À cet égard, nous devrions retrouver les individus arrivés durant la première décennie et nés dans la République Soviétique d'Arménie parmi les individus en provenance de l'URSS. Le tableau 3.12 démontre que le faible effectif né en URSS est généralement demeuré au même endroit jusqu'à la migration au Canada puisqu'en moyenne, 81,2 % des individus nés en URSS ont aussi déclaré avoir à l'époque ce pays comme dernière résidence permanente. Bien qu'il soit impossible de savoir s'ils provenaient de la République d'Arménie, on peut penser que c'était le cas pour bon nombre d'entre eux étant donné les résultats présentés précédemment sur les flux en provenance d'Arménie après son indépendance et les faibles flux migratoires en provenance de l'ex-URSS depuis ce même événement.

Le phénomène diffère toutefois quelque peu chez les immigrants étant nés ailleurs qu'au Liban, en Arménie ou dans l'ex-URSS. Le tableau 3.13 démontre qu'en effet, selon les autres principaux pays de naissance, le pourcentage d'individus ayant le même pays de naissance et de dernière résidence permanente est en moyenne moins élevé. Les immigrants de langue maternelle arménienne nés dans les pays autres que le Liban, l'Arménie ou l'URSS sont plus nombreux à avoir effectué une migration avant leur arrivée au Canada. Les natifs de Turquie ont dans 45 % des cas effectués une migration avant de venir au Canada puisque seulement 54,2 % avaient ce même pays comme dernière résidence permanente. Ce chiffre se porte à 67,9 % dans le cas de la Syrie et à 68,3 % dans le cas de

l'Égypte ce qui signifie que plus de 30 % des natifs de ces deux pays ont effectué au moins une autre migration avant d'immigrer au Canada.

Tableau 3.10 : Immigrants de langue maternelle arménienne nés au Liban et ayant comme pays de dernière résidence permanente le Liban, par périodes d'immigration, pour la RMR de Montréal

Périodes d'immigration	Né au Liban (N)	Né et dernière résidence permanente au Liban (N)	Né et dernière résidence permanente au Liban (%)
1980-1984	489	443	90,6
1985-1989	881	766	86,9
1990-1994	1320	1246	94,4
1995-1999	78	65	83,3
2000-2004	119	104	87,4
2005	37	32	86,5
Total	2 924	2 656	90,8

Sources : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau 3.11 : Immigrants de langue maternelle arménienne nés en Arménie et ayant comme pays de dernière résidence permanente le Liban, par périodes d'immigration, pour la RMR de Montréal

Périodes d'immigrations	Né en Arménie (N)	Né et dernière résidence permanente en Arménie (N)	Né et dernière résidence permanente en Arménie (%)
1980-1984	0	0	0,0
1985-1989	3	0	0,0
1990-1994	65	59	90,8
1995-1999	143	111	77,6
2000-2004	128	102	79,7
2005	46	39	84,8
Total	385	311	80,8

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau 3.12 : Immigrants de langue maternelle arménienne nés en Égypte et ayant comme pays de dernière résidence permanente en URSS, par périodes d'immigration, RMR de Montréal

Périodes d'immigration	Né en URSS (N)	Né et dernière résidence permanente en URSS (N)	Né et dernière résidence permanente en URSS (%)
1980-1984	56	44	78,6
1985-1989	85	71	83,5
1990-1994	103	93	90,3
1995-1999	15	4	26,7
2000-2004	1	0	0,0
2005	1	0	0,0
Total	261	212	81,2

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau 3.13 : Immigrants de langue maternelle arménienne selon les principaux pays de naissance et pays de dernière résidence permanente, pour la RMR de Montréal, 1980-2005

Pays	Pays de naissance (N)	Pays de naissance étant le même que le pays de dernière résidence permanente (N)	Pays de naissance étant le même que le pays de dernière résidence permanente (%)
Liban	2 937	2 656	90,4
Arménie	385	311	80,8
URSS	261	212	81,2
Turquie	849	460	54,2
Syrie	1 332	904	67,9
Iran	312	240	76,9
Égypte	186	127	68,3

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

3.2.1.3 L'importance de la diaspora

L'exploration des pays de provenance ventilés par la langue maternelle arménienne nous a par ailleurs amené à revisiter ces différents pays. Ainsi, nous prenons les quelques lignes qui suivent pour présenter certains constats plutôt surprenants. Le tableau 3.14 nous permet de comparer les effectifs arméniens en diaspora avec les flux migratoires arméniens au Canada durant la période à l'étude, ventilés par la langue maternelle et selon lieu de naissance et le pays de dernière résidence. On constate donc avec surprise que les pays où l'on retrouve le plus d'Arméniens en diaspora sont les pays d'où proviennent le moins d'immigrants de langue maternelle arménienne, et ce, tant en fréquences relatives qu'absolues. Ainsi, les États-Unis, où se situe la plus grande communauté de la diaspora avec un effectif estimé en 1990¹⁸ à 900 000 individus, aurait été le pays de naissance de seulement 65 immigrants de langue maternelle arménienne arrivés au Canada entre 1980 et 2005. Ce nombre se porte toutefois à 307 selon le pays de dernière résidence permanente. Ainsi, moins nombreux sont les natifs de langue maternelle arménienne aux États-Unis à avoir immigré vers le Canada que ceux étant nés à l'étranger. Par ailleurs, la proportion d'individus représentant la communauté arménienne américaine dans toute la diaspora, l'Arménie comprise, est de 12,8 %. Or, la proportion représentant les flux migratoires des individus de langue

¹⁸ L'année de référence 1990 pour les données sur les effectifs en diaspora est justifiée par l'absence de données plus récentes à ce sujet.

maternelle arménienne au Canada nés aux États-Unis est à peine de 0,5 %. Le modeste ratio ainsi obtenu de 0,04 à la colonne 5 au tableau 3.14 témoigne de cette très faible représentation des immigrants de langue arménienne nés au États–Unis. Le même ratio obtenu pour la dernière résidence permanente est, de peu, plus élevé, soit à 0,2.

Le même phénomène se produit avec la France où, durant toute la période à l'étude, il est arrivé 38 immigrants de langue maternelle arménienne selon le pays de naissance et 3 selon le pays de dernière résidence permanente. Là aussi, l'effectif relatif fourni est très faible avec respectivement pour les deux variables des ratios de 0.1 et 0.

Inversement, les pays d'où proviennent le plus grand nombre d'immigrants de langue maternelle arménienne contiennent une communauté beaucoup moins grande que celle des États-Unis et de la France. Le Liban où on estimait la communauté à 80 000 individus en 1990 est le pays d'où provient le plus d'immigrants de langue maternelle arménienne, tant en terme de fréquences relatives qu'absolues. La communauté arménienne de Syrie, estimée au même nombre que la communauté libanaise, se place au deuxième rang des pays de provenance des immigrants de langue maternelle arménienne pour les fréquences absolues. Mais c'est l'Égypte, où se trouve une communauté de seulement 6 000 Arméniens, qui après le Liban, qui fournit la part la plus grande d'immigrants selon son effectif : le ratio obtenu selon le pays de naissance est de 23,4 et de 20,9 selon le pays de dernière résidence permanente.

Il est donc clair que la dimension de la communauté arménienne dans un pays n'est pas proportionnelle aux flux migratoires se dirigeant vers la région de Montréal et pourrait même être inversement proportionnelle dans certains cas. On peut toutefois penser que les motifs poussant les Arméniens à la migration vers le Canada divergent certainement selon la période, mais aussi selon le pays d'émigration.

Tableau 3.14 : Tableau comparatif entre les Arméniens vivant en diaspora et les immigrants de langue maternelle arménienne reçus selon les principaux pays de naissance et de dernière résidence permanente, pour le Canada, 1980-2005

Pays	En Diaspora et en Arménie ⁽¹⁾ (N) (1)	En Diaspora et en Arménie (%) (2)	Pays de naissance (N) (3)	Pays de naissance (%) (4)	Ratios 4/2 (5)	Pays de dernière résidence (N) (6)	Pays de dernière résidence (%) (7)	Ratios 7/2 (8)
Turquie	60 000	0,9	1 450	10,9	12,9	785	5,9	7,0
Arménie	3 300 000	46,8	981	7,4	0,2	823	6,2	0,1
Liban	80 000	1,1	4 641	35,0	30,9	5 221	39,4	34,7
Syrie	80 000	1,1	2 064	15,6	13,7	1 518	11,5	10,1
Iran	150 000	2,1	1 550	11,7	5,5	1 321	10,0	4,7
Pays de l'ex- URSS ⁽²⁾	1 175 000	16,7	417	3,1	0,2	403	3,0	0,2
Égypte	6 000	0,1	264	2,0	23,4	235	1,8	20,9
France	300 000	4,3	38	0,3	0,1	3	0,0	0,0
Koweït	8 000	0,1	96	0,7	6,4	155	1,2	10,3
États- Unis	900 000	12,8	65	0,5	0,04	307	2,3	0,2
Autres	996 000	14,1	1 685	12,7	0,9	2 480	18,7	1,3
Total	7 055 000	100	13 251	100		13 251	100	

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

(1) Beledian, 1994 : Estimation 1989/1990.

(2) L'Arménie est incluse dans l'effectif des pays de l'ex-URSS pour les trois variables (pays de naissance, de citoyenneté et de dernière résidence) mais uniquement pour l'effectif arrivé au pays avant 1991. Toutefois, pour l'effectif total en diaspora, l'Arménie n'est pas incluse dans les pays de l'ex-URSS.

3.2.1.4 Quelques pistes de réflexion sur l'immigration arménienne

Nous pouvons souligner les quelques événements susceptibles d'être responsables des flux migratoires arméniens vers le Canada et la région de Montréal. D'abord, les années 80 au Liban furent marquées par plusieurs conflits s'intensifiant tout au long de la décennie et causant ainsi le déplacement de nombreuses populations (Kasparian, 1995). Bien que l'effectif de la communauté arménienne du Liban soit inférieur à celle des États-Unis ou de France, Beyrouth est généralement admis comme capitale diasporique arménienne où on y trouve aussi les assises principales des partis politiques arméniens. Ainsi, les mouvements de population durant cette période ont aussi affecté les Arméniens se trouvant dans les zones conflictuelles, et qui conséquemment ont eux aussi émigré parfois vers les États-Unis, la France, l'Australie et le Canada (Boudjikianian, 1988). Cela pourrait donc expliquer en

grande partie l'augmentation des flux migratoires en provenance du Liban déjà en croissance durant la période 1985-1989, mais où l'apogée s'observe surtout durant la période 1990-1995 (tableau 3.10). Les motifs expliquant les flux migratoires arméniens en provenance de Syrie sont aussi directement reliés aux conflits énoncés précédemment au Liban. Durant cette même période, c'est 88 % de l'immigration arménienne totale née en Syrie ou y ayant la dernière résidence permanente qui est arrivée au Canada (Tableau 3.15). Les flux depuis ont diminué considérablement.

Tableau 3.15 : Immigrants de langue maternelle arménienne nés en Syrie et ayant comme pays de dernière résidence permanente la Syrie, par périodes d'immigration, RMR de Montréal

Périodes d'immigration	Né en Syrie (N)	Né en Syrie (%)	Dernière résidence permanente en Syrie (N)	Dernière résidence permanente en Syrie (%)
1980-1984	317	23,8	229	22,7
1985-1989	432	32,4	294	29,1
1990-1994	431	32,4	374	37
1995-1999	74	5,6	55	5,4
2000-2004	58	4,4	40	4
2005	20	1,5	18	1,8
Total	1 332	100	1 010	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Le cas des pays occidentaux que sont la France et les États-Unis interpelle aussi notre curiosité. Comment se fait-il que les pays abritant les plus grandes communautés arméniennes de la diaspora, et qui plus est voisin du Canada dans le cas des États-Unis, ne sont-ils pas les pays de provenance de plus d'immigrants arméniens au Canada et dans la région de Montréal? Étant donnée l'ampleur des communautés dans ces pays occidentaux, il nous semble être juste de dire ces pays sont en fait des destinations finales chez les immigrants arméniens.

D'ailleurs, en ce qui a trait à nos voisins du sud où la communauté arménienne est la plus nombreuse de la diaspora, il semble qu'un fort processus d'acculturation s'est entamé alors que la majorité des Arméniens natifs des États-Unis ne pratiqueraient plus la langue arménienne et où les mariages mixtes

atteindraient déjà dans les années 80 les 80 % (Mirak, 1988). De même, il semble que la communauté arménienne de France connaisse aussi une certaine acculturation : la perte de la langue s'accélérerait parallèlement avec l'augmentation des mariages mixtes (Ter Minassian, 1988). Il semble par ailleurs qu'en France, ce processus d'intégration s'effectue davantage sous forme de séduction que de conflit, contrairement à ce que connaîtraient les communautés se trouvant dans les milieux où leur culture et leur religion diffèrent davantage, comme dans certains pays du Moyen-Orient, où l'environnement extérieur serait davantage perçu comme un obstacle à la survie de la culture arménienne. (Léonien, 1986). Ainsi, on peut d'une part penser que parce qu'ils sont bien dans leur terre d'accueil occidentale et qu'ils ne voient pas vraiment d'avantages à immigrer dans un autre pays où ils y retrouveraient sensiblement le même mode de vie, les Arméniens de France et des États-Unis seraient peu enclin à migrer vers le Canada.

D'autre part, en ventilant par la variable « langue maternelle », nous sélectionnons par définition seulement les individus de langue maternelle arménienne. Cela dit, comme il semble que les communautés de France et des États-Unis perdent de plus en plus leur langue maternelle arménienne au profit probablement de langue officielle du pays, les immigrants arméniens provenant de ces deux pays seraient donc absents des effectifs présentés plus haut au tableau 3.14 selon le pays de naissance, le pays de dernière résidence et le pays de citoyenneté. Les deux hypothèses sont selon nous plausibles et sans en préférer une en particulier, c'est certainement dans la combinaison de ces deux phénomènes que l'explication se trouve, du moins en partie.

En ce qui a trait à l'Arménie, il est difficile de stipuler sur les causes possibles avant 1991 puisque nous n'avons aucune donnée sur l'effectif en provenance de la République Soviétique d'Arménie. Pour les années suivant 1991, nous établirons un portrait sociodémographique de ce pays depuis les dernières années à partir principalement des publications de *L'État du Monde : Annuaire*

économique géopolitique mondial depuis 1990 et des données publiées par les Nations Unies.

Notons d'abord que le 7 décembre 1988, un tremblement de terre dans l'ouest de l'Arménie d'une magnitude de 6,9 sur l'échelle de Richter a causé la mort plus de 50 000 personnes, mettant du coup à la rue plus de 500 000 personnes (État, 1989). Précédent ainsi les nombreux conflits intercommunautaires prévalent avant le démantèlement de l'ex-URSS, ce tremblement de terre entama le début d'importants courants migratoires internes vers d'autres territoires russes, et externes, notamment vers les États-Unis (État, 1992). On peut ainsi certainement penser que quelques flux migratoires se sont aussi dirigés vers le Canada et la région de Montréal.

Les années qui suivirent l'indépendance de l'Arménie offrirent aux Arméniens une qualité de vie peu enviable, voire même désastreuse. D'abord touchés par un blocus énergétique instauré par l'Azerbaïdjan, les Arméniens ont dû vivre plusieurs années avec des apports quotidiens en énergie moins que suffisants. Le conflit du Haut-Karabagh¹⁹ entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan qui entraîna cette situation énergétique déplorable pour les Arméniens engendra aussi plusieurs confrontations entre ces deux pays (État, 1993). Les répercussions de ce litige territorial se feront ressentir jusque dans le milieu politique du pays où une instabilité grandissante s'installa déjà en 1993 en raison de divergence d'opinions sur la façon de résoudre ce conflit (État, 1994). La politique en Arménie demeura un espace de tensions où les assassinats se multiplieront durant les années 90 et où les élections sont, encore aujourd'hui, tout aussi chaotiques qu'elles engendrent plusieurs manifestations hostiles. De plus, la question du Haut-Karabagh n'a, encore aujourd'hui, trouvé aucune issue.

¹⁹ Le Haut-Karabagh est occupé majoritairement par des Arméniens et se trouve sur le territoire de l'Azerbaïdjan. Cette région azerbaïdjanaise réclame son attachement à l'Arménie depuis des décennies.

L'activité économique du pays s'est toutefois bien remise du démantèlement de l'ex-URSS. Avec l'introduction du dram en 1993, monnaie encore utilisée aujourd'hui, et la relance de la privatisation, l'économie en Arménie s'est améliorée dès le milieu de la décennie 90 (État, 1995,1996). Cette ex-république soviétique s'est d'ailleurs distinguée à ce niveau des autres membres de la Communauté d'états indépendants (CEI)²⁰ en affichant des indicateurs économiques très flatteurs dès 1994 (L'État, 1996,1997). Le tableau 3.16 démontre à cet effet qu'une baisse du produit intérieur brut (PIB) total s'est produite au début des années 90, mais qu'il a toutefois connu un accroissement depuis le milieu de la décennie, passant de 7 963 millions en 1995 à 10 380 millions en 2000. Le PIB par habitant semble avoir connu les mêmes fluctuations depuis 1990. De 4 262\$ par habitant en 1990, il a décliné à 2 468 \$ en 1995 pour croître à nouveau dans la deuxième partie de la décennie 90 atteignant 3 368 en 2000. Toutefois, le taux de chômage lui a évolué de façon beaucoup moins fleurissante alors qu'il accroît progressivement depuis le début des années 90. Ainsi, malgré une expansion économique favorable pour l'ensemble du pays, c'est avec des niveaux de vie bas et des salaires peu satisfaisants que les populations d'Arménie doivent vivre depuis (État, 1997,1998, 2002, 2004).

Tableau 3.16 : Caractéristiques économiques de l'Arménie entre 1990 et 2000

Années	PIB Total ⁽¹⁾ (millions US)	PIB par habitant ⁽¹⁾ (\$US)	Taux de chômage ⁽²⁾ (%)
1990	15 107	4 262	3,5 ⁽³⁾
1995	7 963	2 468	8,1
2000	10 380	3 368	10,9

Source: (1) Nations Unies, Département of Economic and Social affairs, Population Division, Country Profiles-données compilées par l'auteur.

(2) État du Monde: Annuaire économique géopolitique mondial, Éd. La Découverte, Montréal.

(3) Chiffre de 1992.

À noter : le PIB est calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA).

²⁰ La Communauté d'États Indépendants progressivement s'est formée au lendemain du démantèlement de l'ex-URSS. Elle comprend 12 états membres, dont onze s'y trouvaient déjà en 1993 : Russie (1991), Biélorussie (1991), Ukraine (1991), Kazakhstan (1991), Kirghizstan (1991), Tadjikistan (1991), Ouzbékistan (1991), Moldavie (1991), Azerbaïdjan (1991), Arménie (1991), Géorgie (1993), Turkménistan (2005).

Les conjonctures socio-politico-économiques des dernières décennies en Arménie ont certainement encouragé plusieurs Arméniens à continuer leur migration déjà entamée au début des années 90 vers la Russie, les États-Unis et certainement vers le Canada. Les données de recensement d'Arménie à ce sujet dénotent une perte de 950 000 individus entre les recensements de 1989 et celui de 2001 (État, 2003). L'information obtenue à ce propos ne précise toutefois pas s'il est question de perte d'individus par migration, ou d'une décroissance des effectifs en Arménie.

Les tableaux qui suivent peuvent nous aider à y voir plus clair. On remarque d'abord au tableau 3.17 que l'effectif de la population en Arménie depuis 1970 a cru durant 30 ans pour atteindre son apogée en 1990 avec 3 545 000 individus. Mais depuis, l'effectif décroît de façon importante et atteint à peine 3 millions d'individus en 2005. Les indicateurs de croissance annuelle reflètent aussi ce phénomène. Avec une croissance positive de 2,3 % en 1970, elle est depuis 1990 négative et atteint -0,4 % en 2004. Cela témoigne ainsi de la décroissance de la population en Arménie. Cela dit, la croissance démographique d'un pays s'explique par la croissance naturelle et la croissance migratoire. Dans le premier cas, c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès et dans le deuxième c'est la différence entre l'immigration et l'émigration. Or, on sait par exemple qu'en 2004, il eut 37 520 naissances et 25 679 décès en Arménie. On obtient donc un solde positif de 11 841. La croissance naturelle est donc toujours positive. Or, sachant que l'accroissement total est toujours négatif depuis le début des années 90, le solde migratoire se doit donc d'être négatif, ce qui signifie que le nombre d'immigrants en Arménie est moins élevé que le nombre d'émigrants créant ainsi un solde migratoire négatif. On peut donc certainement penser qu'il y aurait bel et bien un apport considérable de l'émigration dans cette perte des individus entre 1989 et 2001.

Tableau 3.17 : Certaines caractéristiques démographiques de la population en Arménie, entre 1970 et 2005

Années	Population (milliers)	Croissance annuelle de la population ⁽¹⁾ (%)
1970	2 518	2,3
1975	2 826	1,8
1980	3 096	1,5
1985	3 339	1,2
1990	3 545	-1,9
1995	3 227	-0,9
2000	3 082	-0,4
2005	3 016	-

Source: Nations Unies, Department of Economic and Social affairs, Population Division, Country Profiles-données compilées par l'auteur.

(1) Les indicateurs de croissance annuelle représentent une période quinquennale, et non l'année de référence.

Les politiques migratoires prévalant dans les divers pays d'émigration, mais aussi au Canada, ont aussi certainement sélectionné certains immigrants selon les périodes. Ce fut entre autres le cas pour les immigrants arméniens au Canada durant une certaine période du 20^e siècle. Bien qu'aucune loi ne préservait précisément les Arméniens d'immigrer au Canada, ces derniers étaient toutefois considérés comme étant asiatiques selon la classification du Département de l'immigration et de la citoyenneté à l'époque, soit au tout début des années 30. Ainsi, on estimait à 3 100 individus le nombre d'immigrants arméniens entré au Canada durant les trente premières années du 20^e siècle alors qu'entre 1931 et 1949 il y en aurait eu à peine 70 (Chichekian, 1989). Durant cette période, l'immigration des classes asiatiques étaient très restrictive : il fallait être soit âgé de 18 ans ou moins et être la fille ou le fils de parents se trouvant déjà au Canada, soit l'époux ou l'épouse d'un individu déjà résident au Canada, en plus de posséder un passeport en règle et 200 \$ à 300 \$ pour le paiement à l'arrivée, le tout en s'assurant que ces individus ne soient pas des réfugiés (Chichekian, 1989; Boudjikianian, 2004). Il va sans dire que la diminution subite de l'immigration arménienne au Canada durant cette période est certainement en grande partie due à l'application restrictive des lois d'immigration. C'est seulement que vingt-deux années plus tard que les Arméniens seront retranchés de la classification asiatique,

soit en 1952. On dénombrait alors cette année-là 71 arrivées, 285 en 1957 et 1147 en 1966. Entre 1950 et 1966, c'est près de 6 250 Arméniens qui auraient immigré au Canada (Chichekian, 1989). Notons aussi que l'apport effectué par le Congrès Arménien Canadien (CAC) a joué un rôle considérable dans cette augmentation de l'immigration arménienne en parrainant d'une part des immigrants arméniens et en les incitant à venir au Canada et plus précisément vers la RMR de Montréal, et d'autre part par lobbying en luttant pour faire déclasser les Arméniens de la catégorie asiatique (Polyphony, 1982).

Depuis, la réception d'immigrants arméniens au Canada se fait de façon beaucoup plus objective et moins discriminatoire qu'auparavant, le Canada s'étant doté, depuis 1962, de politiques migratoires ne discriminant pas les groupes ethniques (Labelle, 1988). Avant 1962, les immigrants pouvaient être sélectionnés entre autres selon leur nationalité, leur pays de naissance, leur groupe ethnique, l'aire ou l'origine géographique ou encore leurs coutumes. Il existait même un ordre de préférence ethnique plaçant les immigrants en provenance entre autres de France, des États-Unis et d'Angleterre, relayant les pays asiatiques au dernier rang. En 1962, les lois d'immigrations ont pris une tout autre direction, cette fois-ci beaucoup plus équitable et moins discriminatoire. En effet, les immigrants étaient donc sélectionnés davantage selon leur éducation, leurs qualifications et leurs formations professionnelles indépendamment de leur origine ethnique, leur nationalité ou leur pays de provenance (Labelle, 1988 p.315). Cette transition vers une politique migratoire davantage universaliste va d'ailleurs de pair avec la disparition en 1966 de la variable « origine ethnique » qui ne trouvait plus raison d'être dans ce nouveau mode de sélection. En effet, la grille de sélection que nous connaissons aujourd'hui a été mise en place en 1967 et a du coup remplacé toutes mesures discriminatoires raciales anciennement administrées. Désormais, l'accroissement d'une immigration de main-d'œuvre qualifiée et indépendante était l'objectif premier (Labelle, 1988 p.321).

3.2.1.5 Conclusion

L'éventail de pays qui nous est offert lorsque l'on confronte la variable de la langue maternelle aux trois variables que sont le pays de naissance, le pays de dernière résidence permanente et le pays de citoyenneté nous amène à une conclusion : on ne peut identifier les immigrants arméniens par leur lieu de naissance pas plus que par leur pays de dernière résidence permanente ou leur pays de citoyenneté. On l'a vu plus haut, l'immigration arménienne est issue de la « Grande Diaspora » et il est donc impossible d'attribuer un pays spécifique à ce groupe ethnique. Certains généraliseront d'ailleurs ce phénomène à la plupart des groupes ethniques argumentant ainsi que le temps des pays mono-ethniques est désormais révolu (Rallu, Piché, Simon, 2003). Ainsi, le seul bon indicateur restant pour identifier les Arméniens est la variable « langue maternelle ». Nous verrons dans la prochaine section les différentes considérations qu'implique l'utilisation d'une telle variable et surtout, nous tenterons d'identifier les biais qu'induit l'emploi de cette variable dans le cas présent.

3.2.2 L'identification par la langue maternelle

C'est d'abord par défaut que nous devons utiliser la langue maternelle comme indicateur des immigrants arméniens dans les statistiques d'immigration. Comme nous l'avons vu plus haut, il est vrai que nous devons travailler avec des données affectées par un sous-dénombrement puisque ce ne sont pas tous les Arméniens qui ont comme langue maternelle l'arménien. Nous avons d'ailleurs tenté de capter le poids de ce sous-dénombrement en estimant l'écart existant entre l'effectif selon la langue maternelle et l'origine ethnique. Cet écart est obtenu en divisant le nombre d'immigrants de langue maternelle arménienne par le nombre d'immigrants d'origine ethnique arménienne reçu dans la région de Montréal pour une période donnée. Les données du recensement canadien auxquelles nous avons eu accès nous permettaient de connaître le nombre d'immigrants selon l'origine ethnique par période d'immigration. Ainsi, le recensement canadien de 2001 pour la RMR de Mtl dénombrait 6160 individus d'origine ethnique arménienne ayant

immigré entre 1981 et 2001 alors que les statistiques d'immigration ont comptabilisé 6050 immigrants de langue maternelle arménienne ayant l'intention de se diriger dans cette même région et durant cette même période (Tableau 3.18).

Tableau 3.18 : Tableau comparatif entre les immigrants de langue maternelle arménienne selon les données du CIC et les individus d'origine ethnique arménienne selon le recensement 2001, RMR de Montréal

Période	Immigrants de langue maternelle arménienne, CIC ⁽¹⁾ (N)	Immigrants d'origine ethnique arménienne, recensement 2001 ⁽²⁾ (N)	ratio
1981-2001	6 050	6 160	0,98

Sources : (1) Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada (2) Statistique Canada, recensement de 2001 : Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 au catalogue.

Nous obtenons donc un ratio estimé de 0,98, ce qui signifie que l'utilisation de la variable « langue maternelle » dans les statistiques d'immigration capte moins d'individus que la variable « origine ethnique » dans le recensement canadien. Or, malgré le modeste écart de 2 %, il faut être prudent dans l'interprétation de ce résultat. D'une part, notons d'abord qu'il est fort possible que des erreurs de dénombrement se soient glissées dans les données de recensement. D'autre part, on peut s'attendre à ce qu'il y ait eu plus d'immigrants arméniens recensés dans la région de Montréal en 2001 et étant arrivés entre 1981 et 2001 qu'il était supposé en arrivé directement dans la région de Montréal durant cette même période selon les statistiques d'immigration. Il faut rappeler ici le caractère hypothétique de la variable « lieu projeté » qui ne représente que le désir de l'immigrant avant son arrivée au pays. Ainsi, 6 050 individus de langue maternelle arménienne arrivés au pays entre 1981 et 2001 ont répondu avoirs l'intention de se diriger dans la RMR de Montréal, mais la réalité à leur arrivée peut être très différente. L'écart de 2 % peut être en partie expliqué par l'arrivée dans la RMR de Montréal d'individus ayant répondu avoir l'intention de s'installer dans un tout autre endroit quelque part au Canada, mais qui en réalité se sont finalement dirigés vers la RMR de Montréal. Cela expliquerait ainsi, que le recensement canadien ait recensé plus d'individus que ce que les statistiques d'immigration ont dénombrés.

3.2.2.1 Conclusion

Nous utiliserons donc la variable « langue maternelle » pour identifier les Arméniens dans les statistiques d'immigration tout en étant avertis des erreurs de dénombrement et des impacts que cela pourrait avoir sur nos analyses. Cela dit, les statistiques d'immigration nous permettent le constat suivant : le Canada a reçu entre 1980 et 2005 près de 13 250 Arméniens où plus de la moitié, soit 52,5 %, avait l'intention de se diriger vers le Québec (Tableau 3.19). De ces 6 953 individus arrivés dans la province québécoise, 97,7 % affirmaient avoir l'intention de se diriger vers la région de Montréal (Tableau 3.20). En somme, nous pouvons donc estimer que près de la moitié des Arméniens reçus au Canada se retrouvent dans la région de Montréal.

Tableau 3.19 : Immigrants de langue maternelle arménienne par périodes d'immigration, pour le Canada et le Québec

Périodes d'immigration	Canada (N)	Québec (N)	Québec/ Canada (%)
1980-1984	2 771	1 418	51,2
1985-1989	3 659	2 122	57,6
1990-1994	3 598	2 348	59,6
1995-1999	1 386	467	33,7
2000-2004	1 417	470	32,8
2005	420	128	30,5
Total	13 251	6 953	52,5

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

La proportion d'immigrants arméniens arrivés au Canada, que nous obtenons par les flux d'immigration arménienne dans les statistiques d'immigration pour la région de Montréal, coïncide aussi avec la proportion d'Arméniens présents dans la région de Montréal comme nous l'avons obtenue plus haut dans le recensement canadien. Il semble donc que la région de Montréal attire non seulement la moitié des Arméniens reçus au Canada, mais conserve aussi par la suite ces mêmes individus et leurs descendants, et attire peut-être même d'autres Arméniens ayant l'intention au départ de se diriger dans une autre région du Québec ou dans une autre.

Tableau 3.20 : Immigrants de langue maternelle arménienne par périodes d'immigration, pour le Québec et la RMR de Montréal

Périodes d'immigration	Québec (N)	RMR de Montréal (N)	RMR de Mtl / Québec (%)
1980-1984	1 418	1 390	97,7
1985-1989	2 122	2 080	98,2
1990-1994	2 348	2 304	96,6
1995-1999	467	451	96,7
2000-2004	470	446	95,4
2005	128	120	93,8
Total	6 953	6 791	97,7

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

3.3 Conclusion du chapitre

L'exploration des variables ethniques préférables pour les deux sources de données que sont le recensement canadien et les statistiques d'immigration a permis d'abord de révéler la nature diasporique des Arméniens. Or, c'est cette propriété diasporique qui engendre des obstacles dans le dénombrement de ces derniers. En effet, nous l'avons vu précédemment, l'utilisation des variables liées à un pays de provenance pour capter les Arméniens, soit le lieu de naissance, le pays de dernière résidence permanente ou le pays de citoyenneté, induirait d'énormes biais dans le dénombrement. Ne pouvant utiliser ces variables, nous devons choisir entre les deux autres, soit la langue maternelle et l'origine ethnique. Or, la langue maternelle dans le recensement canadien captait une majorité d'Arméniens, mais, nous l'avons démontré précédemment, l'origine ethnique en dénombrait davantage. Toutefois, dans les statistiques d'immigration, il s'avère que la langue maternelle est non seulement la meilleure variable ethnique, mais il semble ne pas y avoir de perte considérable lorsque l'on confronte cette variable avec celle de l'origine ethnique dans le recensement canadien.

Un premier pas vers la réconciliation des deux sources de données a donc déjà été effectué. Nous avons fait précédemment l'exercice qui ressemblait à la mesure d'un taux de rétention²¹ qui du coup se voulait être une manœuvre pour

²¹ Cette mesure ressemblait à la mesure d'un taux de rétention mais n'en était pas vraiment une puisque les flux et les stocks comparés ne sont pas exactement de même nature: les flux captent les

réconcilier les flux et les stocks d'immigration arméniens dans respectivement les statistiques d'immigration et le recensement. Le modeste écart obtenu était par ailleurs peu alarmant et nous laisse penser qu'il est possible de travailler conjointement avec les deux sources. Cela ne signifie toutefois pas que le dénombrement des Arméniens dans les flux et les stocks soit parfait, mais plutôt qu'il soit le même et par conséquent contient peut-être les mêmes erreurs de dénombrement. Par exemple, les individus de langue maternelle autre qu'arménienne n'étant pas captés par les flux ne sont probablement pas davantage captés par les stocks. Pour cause, même si les stocks que l'on retrouve dans le recensement canadien sont ventilés par l'origine ethnique, cette variable est pondérée par la variable « langue maternelle » qui elle non plus ne capte pas les individus de langue maternelle autre qu'arménienne.

Ainsi, le choix de la variable ethnique dans le recensement canadien coïncide avec ce que la majorité des chercheurs ayant travaillé sur le sujet avaient eux aussi choisi précédemment, c'est-à-dire l'origine ethnique. Le choix de la variable ethnique pour les statistiques d'immigration concorde aussi finalement avec le choix d'un des deux chercheurs énoncé précédemment dans l'introduction de ce chapitre, c'est-à-dire la langue maternelle.

Enfin, la fermeture de ce chapitre ne peut se faire sans insister une dernière fois sur l'importance du choix de la variable ethnique. Nous ne pouvons dans le cas présent trouver une variable parfaite, mais l'identification de ses biais est déjà selon nous une compensation considérable. Les problèmes reliés au cas de la variable ethnique pour les Arméniens ne sont pas propres à ce groupe ethnique. Le brassage ethnique et le métissage à l'intérieur des pays étant de plus en plus chose courante, les études portant sur d'autres groupes ethniques risquent elles aussi d'être de plus en plus confrontées aux mêmes obstacles. Ainsi, nous pouvons penser d'une part que le développement de nouveaux outils de mesure pour bien

immigrants de langue maternelle arménienne alors que les stocks capte les immigrants d'origine ethnique arménienne.

saisir les populations ethniques dans les sources officielles pourrait résoudre une grande partie du problème. D'autre part, certains croient toutefois qu'il faudrait vraisemblablement remettre en question l'étude des groupes ethniques d'une population lorsque l'on utilise des sources officielles comme le recensement (Rallu, Piché, Simon, 2003 p.510). La polémique autour de l'approche de ces sous-groupes de population en démographie n'a trouvé à ce jour aucune issue. Ainsi, et d'ici là, nous pensons que la confrontation des données comme nous l'avons fait demeure une des alternatives nous permettant de saisir le plus pertinemment possible les Arméniens dans un contexte diasporique, ici la région de Montréal, tout en étant averti des biais probablement induits.

CHAPITRE IV : PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE DE MONTRÉAL

Après avoir consacré la moitié d'un chapitre à l'identification de la variable ethnique que nous utiliserons pour étudier la communauté arménienne dans le recensement canadien, soit l'origine ethnique, nous l'utiliserons maintenant comme variable de ventilation dans l'analyse des différentes variables sociodémographiques présentées précédemment au chapitre II. Cet exercice servira précisément à répondre à une de nos questions de recherche : est-ce que la population arménienne de Montréal se distingue de la population montréalaise en général?

Nous avons choisi d'étudier la population recensée en 2001 afin de rendre compte de la réalité la plus récente. Nous utiliserons donc le recensement de 2001 afin d'étudier les différentes variables sociodémographiques nous permettant d'abord de connaître l'état de la communauté arménienne de Montréal, mais surtout, de voir en quoi elle se distingue du reste de la population montréalaise. Ainsi, nous effectuerons une comparaison entre les deux populations pour chaque variable sociodémographique à l'étude. Nous présenterons les résultats obtenus sous forme de tableaux ou de figures par l'intermédiaire soit d'indicateurs propres à chaque variable, soit par l'utilisation de ratios²². Le même exercice sera effectué pour les données de recensement de 1996 où l'on comparera aussi les données des deux populations pour les mêmes variables sociodémographiques. Les résultats de cette dernière comparaison ne seront toutefois présentés que si les ratios obtenus sont différents de ceux obtenus en 2001.

²² Les ratios seront calculés en effectuant le rapport d'une proportion obtenue dans la communauté arménienne pour une variable donnée sur la proportion obtenue dans la population montréalaise pour la même variable. Un ratio de 1 signifie qu'il n'y a pas de différences entre les deux populations : les proportions dans les deux populations sont égales. Un ratio inférieur à 1 signifie que la proportion présente dans population arménienne est moins élevée que dans la population montréalaise, et inversement lorsque le ratio est supérieur à 1.

L'expression « population arménienne » sera utilisée pour désigner les individus s'étant identifiés comme étant d'origine ethnique arménienne dans le recensement, selon le total des réponses uniques et multiples. Nous utiliserons aussi l'expression « population montréalaise²³ » pour désigner tous les individus recensés dans la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Enfin, parce que la connaissance de certaines variables est préalable à l'analyse de certaines autres, nous amorcerons l'analyse en présentant d'abord les variables « statut des générations » et « période d'immigration ». Suivront les variables démographiques regroupant l'âge, le sexe et l'état matrimonial et les variables culturelles regroupant la langue et la religion. Nous terminerons enfin avec les variables socioéconomiques que sont le niveau de scolarité, la profession, l'industrie, la catégorie de travailleurs, le revenu d'emploi et l'activité sur le marché du travail. Tel que mentionné au chapitre 2, ces variables constituent des variables clés dans le processus d'intégration.

4.1 Périodes d'immigration

4.1.1 La communauté arménienne, une communauté récente et immigrante

La variable « Période d'immigration » nous démontre bien qu'en effet, la population arménienne est une communauté ethnique établie depuis peu dans la RMR de Montréal. Des 18 445 individus d'origine ethnique arménienne dans la région métropolitaine, 12 135 individus au total sont des immigrants de première génération, soit plus de 65 % de cette population. Le tableau 4.1 nous démontre que les stocks d'immigrants présents en 2001 fluctuent selon les périodes d'immigration depuis 1961. Mentionnons ici que les stocks d'immigrants présents en 2001 pour chaque période sont fonction du temps : plus la période d'immigration est récente, plus il y a de chance pour que tous les immigrants ayant réellement immigré durant cette même période soient présents dans les stocks de 2001 alors que l'effet inverse se produit pour les stocks d'immigrants en 2001

²³ Incluant les arméniens, mais le poids de la population arménienne est tellement faible que ça ne biaise pas les résultats obtenus pour la population.

ayant immigré au cours de périodes plus anciennes, comme par exemple avant 1961.

Ainsi, près de 65 % de la population arménienne de la RMR de Montréal est composée d'immigrants arrivés depuis 1961. Notons toutefois que durant la décennie 90, l'effectif relatif et absolu des immigrants étant encore présents dans la RMR de Montréal en 2001 a diminué, et ce de façon plus importante durant la dernière période quinquennale. Cela nous laisse croire que les flux d'immigrations d'Arméniens ont diminué depuis la deuxième moitié des années 90. Nous y reviendrons au chapitre V qui porte spécifiquement sur les flux d'immigrations arméniennes dans la RMR de Montréal.

Tableau 4.1 : Périodes d'immigration des immigrants de la population arménienne de la RMR de Montréal, 2001

Périodes d'immigration	(N)	(%)
Avant 1961	285	2,3
1961-1970	2 910	24,0
1971-1980	2 780	22,9
1981-1990	3 495	28,8
1991-2001	2 665	22,0
1991-1995	1 660	62,3
1996-2001	1 005	37,7
Total	12 135	100

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001040au catalogue.

4.2 Variables démographiques

L'étude des variables démographiques que sont l'âge, le sexe et l'état matrimonial est placée en début d'analyse puisque bien souvent, l'exploration de ces trois variables aide à mieux comprendre et interpréter les résultats obtenus dans l'analyse de certaines autres variables. Aussi, nous le verrons, l'introduction de l'âge servira par ailleurs souvent à diriger l'interprétation des résultats sur certains groupes d'âge afin de préciser l'analyse.

4.2.1 Des structures par âge convergentes

En débutant avec la variable âge, on remarque d'abord que la distribution en 2001 de la population arménienne de la RMR de Montréal se caractérise par des proportions plus faibles aux jeunes âges et aux âges élevés. Le tableau 4.2 nous montre ces proportions et présente les ratios calculés pour chaque groupe d'âge entre la population arménienne et la population montréalaise. Ainsi, on remarque d'abord que les deux populations se distribuent dans les différents groupes d'âge dans des proportions très similaires. Chez les 0-14 ans, 15-24 ans et les 45-65 ans, les ratios oscillent autour de 1. Toutefois, nous notons une distinction au groupe d'âge des 25-44 ans, lesquels sont, avec un ratio de 0,89, moins nombreux proportionnellement dans la population arménienne alors qu'avec un ratio de 1,36, les individus âgés de 65 ans et plus sont plus nombreux proportionnellement dans cette même population. Mentionnons qu'au recensement de 1996 nous retrouvons les mêmes tendances avec néanmoins un ratio moins élevé (1,17) pour les 65 ans et plus (Annexe A).

Tableau 4.2 : Tableau comparatif de la répartition par groupes d'âge des individus d'origine ethnique arménienne et de la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001

Groupes d'âge	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	%	(N)	%	
0-14	3 325	18,0	619 430	18,3	0,98
15-24	2 520	13,7	443 075	13,1	1,04
25-44	5 200	28,2	1 070 475	31,7	0,89
45-64	4 355	23,6	836 690	24,7	0,95
65 et plus	3 050	16,5	410 970	12,2	1,36
Total	18 445	100,0	3 380 645	100,0	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 : Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 et 97F0010XCB2001044 au catalogue.

4.2.2 Rapport de dépendance : un fardeau plus lourd chez les Arméniens

La connaissance des proportions par groupes d'âge révèle bien plus qu'une simple structure par âge. Bien connu des démographes, le rapport de dépendance est un indicateur qui nous permet de rendre compte de la proportion de personnes à charge dans une population et peut être révélateur du fardeau économique de cette

même population. L'obtention de cet indicateur se fait en calculant le rapport des individus supposés inactifs sur les individus supposés actifs, soit les 0 -14 ans et les 65 ans et plus sur les 25-64 ans. Le tableau 4.3 présente donc les différents rapports pour les deux populations, pour les recensements de 2001 et de 1996.

D'abord, le rapport de dépendance dans la population arménienne, qui est de 52,7 %, est plus élevé que celui de la population montréalaise en 2001 qui est de 43,8 %. On remarque aussi que le rapport de dépendance de 27,5 % des 0 -14 ans de la population arménienne se rapproche de celui retrouvé dans la population montréalaise qui est de 26,4 %. Toutefois, le rapport de dépendance des 65 ans et plus se distingue entre les deux populations alors qu'il est de 17,5 % dans la population montréalaise et de 25,2 % dans la population arménienne.

Tableau 4.3 : Rapports de dépendance de la population arménienne et de la population montréalaise selon les groupes d'âge, RMR de Montréal, recensements de 1996 et 2001

Groupes d'âge	1996		2001	
	Population arménienne	Population montréalaise	Population arménienne	Population montréalaise
0-14	30,2	27,2	27,5	26,4
65 ans et plus	18,7	17,4	25,2	17,5
Total	48,9	44,6	52,7	43,8

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 : Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 et 97F0010XCB2001044 au catalogue.

Statistique Canada, recensement de 1996 : « Caractéristiques ethnoculturelles et sociales de la population canadienne » et « Caractéristiques démographiques canadiennes ».

Soulignons aussi que pour l'année 1996, les rapports de dépendance entre les deux populations se rapprochaient davantage avec 48,9 % pour la population arménienne et 44,6 % pour la population montréalaise. La différence qu'il existait entre le rapport de dépendance des 65 ans et plus était alors beaucoup moins importante cette année-là et se portait à 18,7 % dans la population arménienne et 17,4 % dans la population montréalaise. Ce rapport a donc augmenté en 2001 dans la population arménienne alors que les autres rapports dans les deux populations n'ont pas tellement fluctué. Donc, parce que le rapport de dépendance a augmenté

chez les 65 ans et plus dans la population arménienne depuis 1996, le rapport de dépendance total est plus élevé dans cette même population en 2001.

On peut donc dire que la population arménienne présente une proportion de personnes à charge plus grande que celle de la population montréalaise, et ce, en raison surtout d'une proportion plus grande de personnes âgées de 65 ans et plus.

4.2.3 Un rapport de masculinité façonné par l'immigration

En ce qui a trait à la distribution par sexe, on observe d'abord au tableau 4.4 que les deux sexes sont également représentés dans la communauté arménienne de Montréal en 2001, soit avec 9230 hommes et 9220 femmes, nous donnant ainsi un rapport de masculinité de 100²⁴. L'explication de ce phénomène peut être attribuée à deux facteurs : l'effet d'âge et l'effet de génération. L'effet d'âge se produit, par exemple, avec l'avancé en âge d'une population, et plus précisément des individus de sexe masculin, ce qui engendre le plus souvent une surmortalité masculine et conséquemment une décroissance du rapport de masculinité. Or, en introduisant l'âge dans l'analyse du sexe, nous pouvons observer au tableau 4.4 que le rapport de masculinité varie en fait selon les groupes d'âge. Ainsi, l'effet d'âge s'observe dans le groupe des 65 ans et plus avec un rapport de 75 hommes pour 100 femmes alors qu'il est de 105 hommes pour 100 femmes pour les 0 -14 ans. Cela n'a donc rien de surprenant puisque nous le savons, il naît généralement plus d'hommes et que de femmes. Le temps se charge toutefois rapidement d'inverser la situation alors que les femmes vivent généralement plus longtemps que les hommes, ce qui explique que l'on retrouve conséquemment plus de femmes que d'hommes aux âges élevés.

Ces deux phénomènes sont d'autant plus typiques qu'ils se produisent aussi dans la population totale de la RMR de Montréal en 2001. On remarquera au

²⁴ Le rapport de masculinité se calcul en divisant l'effectif masculin par l'effectif féminin, le produit étant ensuite multiplié par 100. Un rapport de masculinité de 100 signifie que la proportion d'hommes et de femmes est la même dans la population. Un rapport inférieur à 100 signifie qu'il y a une proportion plus élevée de femmes, et un rapport supérieur à 100 signifie qu'il y a une proportion plus élevée d'hommes.

tableau 4.4 que le groupe d'âge des 65 ans et plus pour la population montréalaise présente un rapport de masculinité de 67 hommes pour 100 femmes alors qu'il est de 104 pour les 0 -14 ans. Le rapport de masculinité total pour la population montréalaise est toutefois moins élevé avec 94 hommes pour 100 femmes. L'avantage à la naissance des hommes est plus rapidement rattrapé par les femmes qui se retrouvent plus nombreuses dès le début de la quarantaine alors que dans la population arménienne, les femmes se retrouvent en plus grand nombre seulement à partir du groupe d'âge des 65 ans et plus.

Tableau 4.4 : Rapport de masculinité de la population arménienne et de la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001

Groupes d'âge	Population arménienne				(3) = (1) / (2) Rapport de masculinité	Population montréalaise
	Masculin (1)		Féminin (2)			(3) = (1) / (2) Rapport de masculinité
	(N)	(%)	(N)	(%)		
0-14	1 700	18,4	1 620	17,6	105	104
15-24	1 280	13,9	1 240	13,4	103	101
25-44	2 760	29,9	2 440	26,5	113	99
45-64	2 180	23,6	2 180	23,6	100	93
65 et plus	1 310	14,2	1 740	18,9	75	67
Total	9 230	100	9 220	100	100	94

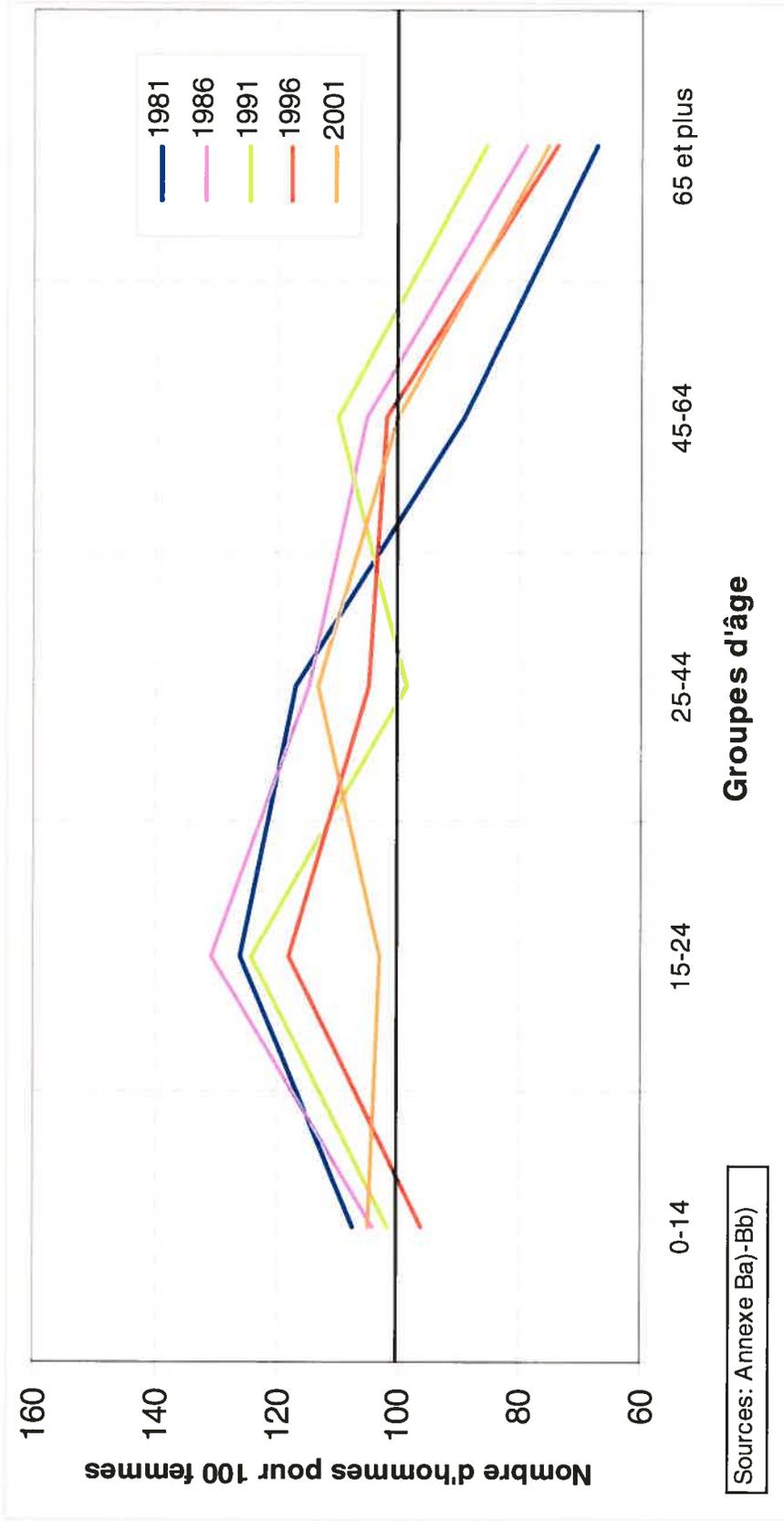
Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 et 97F0010XCB2001044 au catalogue.

Mentionnons aussi que les rapports de masculinité observés pour le recensement de 1996 divergent quelque peu de ceux de 2001 pour les deux populations. En fait, si un rapport de masculinité quasi parfait de 99 hommes pour 100 femmes est observé dans la population arménienne tous les âges réunis, on retrouve un rapport élevé de 118 au groupe d'âge des 15-24 ans (Annexe Ba)). Les rapports diminuent par la suite avec l'âge et deviennent inférieurs à 100 dans le groupe d'âge des 65 ans et plus. Mentionnons aussi que dans la population montréalaise, le rapport de masculinité de tous les âges réunis était beaucoup plus faible que celui de la population arménienne la même année, soit de 71.

L'effet de l'âge n'explique toutefois pas tout le phénomène et doit être combiné avec l'effet de génération. Ainsi, le rapport de masculinité peut être affecté par l'histoire passée de la population arménienne. La figure 4.1 réunissant les rapports de masculinité de la population arménienne dans la RMR de Montréal à chaque recensement depuis 1981 nous aidera à mieux capter cet effet. Soulignons toutefois que les rapports utilisés pour les recensements de 1986 et 1991 sont ceux obtenus pour le Québec puisque les données publiées ne fournissaient pas ces rapports pour la RMR de Montréal. Nous croyons cependant que cette manœuvre ne biaisera pas les résultats puisque pour les deux recensements, la population arménienne de la RMR de Montréal représentait entre 97 % et 98 % de la population arménienne du Québec.

On peut donc très bien observer à la figure 4.1 que la courbe des rapports de masculinité pour le recensement de 2001 se modifie de façon évidente aux groupes d'âge des 25-44 ans en fluctuant vers le haut. On peut certainement penser que la présence d'une proportion plus élevée d'individus masculins à ces âges peut être causée par la migration. Expliquons-nous. Lorsque l'on observe l'évolution de cette courbe dans le temps depuis le recensement de 1981, on constate que de 1981 à 1996, les hommes semblent avoir été proportionnellement plus nombreux que les femmes au groupe d'âge 15-24 ans : il y a eu même, à un certain moment, plus de 131 hommes pour 100 femmes. Ce rapport élevé peut difficilement être expliqué par un surnombre de naissances masculines puisque d'une part les rapports sont beaucoup trop élevés, et d'autre part nous l'aurions constaté dans les courbes au groupe des 0 -14 ans qui par ailleurs présentent des rapports de 107, 104, 102 et 96 hommes par 100 femmes pour les recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996.

Figure 4.1 : Rapport de masculinité de la population arménienne, selon les groupes d'âge, RMR de Montréal, recensement 1981, 1986, 1991, 2001



On peut donc penser que le rapport de masculinité élevé que l'on retrouve chez les 25-44 ans en 2001 est le résultat de l'histoire passée : l'immigration arménienne avant 1996 aurait été davantage masculine que féminine et se serait donc le déplacement dans le temps des individus âgés entre 15 et 24 ans dans les années 80 qui expliquerait le rapport de masculinité obtenu en 2001. Nous examinerons plus en détail ce point au chapitre V alors que nous discuterons de l'immigration arménienne dans la RMR de Montréal par groupes d'âge depuis 1980.

4.2.4 Le mariage légal ou l'union libre?

Enfin, cette partie portant sur l'état matrimonial des individus terminera la section des variables démographiques. D'abord, selon le tableau 4.5, plus de la moitié de population arménienne de la RMR de Montréal en 2001 est légalement marié dans une proportion élevée de 51,4 %. Le reste de la population est composée au tiers par des célibataires, soit à 33,6 %, alors que 1,9 % sont séparés mais légalement mariés, 4,6 % sont divorcés et 8,6 % sont veufs. Lorsque comparé avec la population montréalaise, on remarque que les proportions ne sont pas du tout les mêmes dans les deux populations. Des ratios de 0,82 et 1,27 sont observés respectivement aux catégories « célibataire » et « légalement marié » signifiant ainsi, qu'il y a proportionnellement plus de célibataires dans la population montréalaise que dans la population arménienne. Le phénomène inverse se produit pour la catégorie « légalement marié » : il y a proportionnellement plus d'individus légalement mariés dans la population arménienne que dans la population montréalaise. On remarque aussi qu'avec un ratio de 0,45 dans la catégorie « divorcé », la population arménienne présente une proportion de divorcés au moins deux fois plus faible que celle retrouvée dans la population montréalaise. Le ratio de la catégorie « Séparé » est aussi très bas, soit à 0,71, démontrant ainsi une proportion plus élevée dans la population montréalaise d'individus séparés. Soulignons finalement le ratio de la catégorie « Veuf », soit de 1,47, indiquant que la population arménienne est composée d'individus veufs en proportion plus élevée que la population montréalaise en général.

Comparativement aux résultats obtenus au recensement de 1996, soulignons que les ratios obtenus pour la catégorie « célibataire » et pour la catégorie « légalement marié » sont très semblables à ceux de 2001, soit respectivement 0,83 et 1,28 (Annexe Ca)). Les ratios pour les catégories « séparé » et « divorcé » étaient eux plus bas en 1996, soit respectivement à 0,49 et 0,39. Les deux populations se distinguaient donc davantage en 1996 selon les catégories « divorcé » et « veuf », mais la distinction entre les proportions d'individus célibataires et légalement mariés est demeurée la même.

Tableau 4.5 : État matrimonial de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

État matrimonial	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Célibataire (jamais marié(e))	5 080	33,6	1 130 965	41,0	0,82
Légalement marié(e) (et non séparé(e))	7 780	51,4	1 118 630	40,5	1,27
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	280	1,9	72 160	2,6	0,71
Divorcé(e)	690	4,6	277 535	10,1	0,45
Veuf(ve)	1 300	8,6	161 925	5,9	1,47
Total	15 125	100,0	2 761 215	100,0	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001040 et 97F0010XCB2001044 au catalogue.

Étant donné le lien étroit qui existe entre l'état matrimonial et l'âge, nous avons introduit cette dernière variable dans l'analyse. Ainsi, on peut voir à l'annexe Cb la population arménienne selon les différentes catégories matrimoniales et les groupes d'âge. Dans l'ensemble les différences constatées au niveau de la population arménienne de 15 ans et plus se maintiennent. En effet, en comparant avec la population montréalaise, on remarque que pour tous les groupes d'âge, les ratios pour les catégories « célibataire » et « légalement marié » sont respectivement à tous les âges inférieurs à 1 dans la première catégorie et supérieur à 1 dans la deuxième catégorie (tableau 4.6). Cela signifie donc qu'indépendamment de l'âge, les individus de la population arménienne sont proportionnellement plus nombreux que les individus de la population montréalaise

à se marier et proportionnellement moins nombreux à être célibataires. Ce phénomène s'observait d'ailleurs aussi au recensement de 1996 (Tableau Cc)). Notons aussi que des distinctions majeures se retrouvent surtout aux groupes d'âge des 25-44 ans et des 45-64 ans alors que les ratios sont considérablement inférieurs à 1 dans la catégorie « célibataire » et supérieurs à 1 dans la catégorie « légalement marié ». Les ratios obtenus en 1996 étaient généralement tous plus éloignés de 1, à l'exception de celui de la catégorie « célibataire » au groupe d'âge des 45-64 ans et celui de la catégorie « légalement marié » au groupe d'âge des 25-44 ans qui étaient plus près de 1. On peut donc dire que les deux populations se distinguaient moins pour presque tous les groupes d'âge en 2001 selon l'état matrimonial.

Les catégories « séparé » et « divorcé » présentent aussi toutes deux des ratios inférieurs à 1 signifiant qu'à tous les groupes d'âge, les proportions de la population arménienne qui se séparent ou se divorcent sont moins élevées que dans la population montréalaise. Une seule exception est observée : le groupe d'âge des 15-24 ans présente un ratio de 1,57 % à la catégorie « divorcé » signifiant une proportion plus élevée de divorcés dans la population arménienne. Soulignons ici que l'effectif de cette catégorie pour ce groupe d'âge est infime, soit de 10 individus, ce qui conséquemment rend les résultats moins représentatifs.

Une nuance doit toutefois être apportée ici en ce qui a trait à l'union dans un couple. Si les individus de la population arménienne sont proportionnellement plus nombreux à se marier légalement comparativement à ceux de la population montréalaise, ces derniers sont toutefois proportionnellement plus nombreux à se trouver en union libre, soit à 12,8 % comparativement à 2,7 % dans la population arménienne (Annexe Da)). Par ailleurs, lorsque l'on compare ces résultats avec ceux du recensement de 1996, on remarque que les proportions d'individus en unions libres ont augmenté dans les deux populations entre les deux recensements (Annexe Db)). Le ratio observé en 1996 était plus bas que celui de 2001 soit 0,21 alors qu'il était de 0,16 en 1996, ce qui signifie que les deux populations se distinguaient davantage en 1996 pour la catégorie « union libre ».

En 2001, c'est 44,2 % des individus de la population arménienne qui était en couple, soit par mariage légal ou par union libre, ce chiffre se portant à 45,5 % dans la population montréalaise. Les proportions étaient par ailleurs quasiment équivalentes au recensement de 1996. Ainsi, les deux populations obtiennent les mêmes proportions de personnes en couples, mais ceux de la population arménienne optent davantage pour une union maritale égale alors que ceux de la population montréalaise optent davantage pour une union libre.

Tableau 4.6 : Ratios représentant l'état matrimonial de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001

État matrimonial	65 ans				Total
	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	et plus	
Célibataire (jamais marié(e))	0,99	0,73	0,71	0,96	0,82
Légalement marié(e) (et non séparé(e))	1,05	1,47	1,26	1,01	1,27
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	0,00	0,73	0,61	0,86	0,71
Divorcé(e)	1,57	0,50	0,42	0,52	0,45
Veuf (ve)	0,00	0,54	1,41	1,13	1,47

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, Portrait ethnoculturel du Canada - N° 97F0010XCB2001040 et 97F0010XCB2001044 au catalogue.

Mentionnons que les résultats obtenus coïncident avec ceux qu'à obtenu Khatoune Témisjian dans son enquête sur les femmes arméniennes de Montréal : les proportions sont en effet très semblables alors qu'elle retrouvait 30,6 % de célibataires, 53,7 % de mariée légalement, 2,9 % séparées, 4,2 % divorcées et 10,6 % de veuves (Témisjian, 2000). Témisjian qualifiait alors d'élévée la proportion de célibataires obtenue et expliquait ce phénomène soit par des proportions élevées d'individus dans les groupes d'âges plus jeunes et aux âges élevés, soit par le retard de l'âge au mariage. Or nous l'avons vu, la proportion de célibataires était beaucoup moins élevée dans la population arménienne que dans la population montréalaise mais la proportion de personnes en couple était très semblable. L'obtention de cette proportion de célibataires qui a augmenté depuis 1996, qui est selon nous peu élevée lorsque comparée avec la population

montréalaise, peut donc aussi être expliquée par l'adhésion des couples de la population arménienne à l'union libre.

On peut donc dire que population arménienne se distingue selon l'état matrimonial. Les individus de la population arménienne se marient davantage que ceux de la population montréalaise, et divorcent ou se séparent beaucoup moins, et ce, à tous les âges. L'explication de ce phénomène peut être multiple. Mentionnons d'abord que l'adhésion à un mariage légal plutôt qu'à une union libre chez les Arméniens peut nous laisser croire que l'explication pourrait se trouver dans une appartenance religieuse plus importante dans la population arménienne comparativement à la population montréalaise. Nous en discuterons plus loin lors de l'analyse de l'appartenance religieuse des deux populations. Par ailleurs, mentionnons aussi qu'au-delà de l'union maritale, une importance particulière est portée à la nature du mariage, à savoir qu'il soit arménien ou mixte. Une préférence marquée pour le mariage endogame est palpable dans la communauté arménienne montréalaise et une dérogation à cette règle s'opposerait au maintien de l'identité arménienne (Lenoir, 1996, 2001). L'étude de Lenoir qui démontrait entre autres que l'union familiale est le lieu du partage et du maintien des valeurs et de la culture arménienne nous laisse aussi croire qu'au-delà de l'importance que peut avoir la religion dans la décision du type d'union des couples, il existe certainement un élément culturel chez les Arméniens à vouloir conserver l'unité familiale traditionnelle, conséquemment en adhérant au mariage légal.

Toutefois, nous l'avons vu, la communauté arménienne au Québec et à Montréal est récente et composée surtout d'immigrants de première génération. Or, les études produites aux États-Unis et en France, où se trouvent des communautés arméniennes plus anciennes, démontraient que l'exogamie était chose courante et que l'acculturation et l'assimilation avaient débuté depuis un certain temps déjà (Mirak, 1988; Ter Minassian, 1988). L'augmentation de la proportion de célibataires entre le recensement de 1996 et 2001 dans la population arménienne de Montréal pourrait donc être, comme le suggère Témisjian dans son étude sur les

femmes arméniennes de Montréal (2000), causée par le retard de l'âge au mariage et la présence d'effectifs élevés aux jeunes âges et aux âges élevés, mais aussi par le début d'une certaine acculturation que l'on peut observer ici par l'adhésion à l'union libre.

4.3 Variables culturelles

4.3.1 Langue : les Arméniens parlent quoi? Et quand?

Afin de rendre compte du profil linguistique de la population arménienne de la RMR de Montréal, nous présenterons dans la présente section différentes variables reflétant la sphère linguistique privée par la langue maternelle et la langue parlée à la maison, et la sphère publique par la langue de travail. Parfois elles seront traitées seules, mais le plus souvent, la confrontation de certaines variables entre elles apportera plus de pertinence à l'analyse.

4.3.1.1 Maintien de la langue maternelle et de la langue d'usage?

Débutons d'abord par la sphère privée. Les tableaux 4.7 et 4.8 nous montrent les proportions d'individus d'origine ethnique arménienne et la population montréalaise pour le recensement 2001, selon la langue maternelle et la langue d'usage. Bien évidemment, les résultats obtenus pour la langue maternelle dans la population montréalaise diffèrent de ceux obtenus pour la population arménienne puisque cette dernière est composée d'immigrants ayant une langue autre que l'anglais et le français. Il n'est donc pas étonnant de constater que 83 % des individus de la population arménienne aient une langue maternelle «autres», soit dans la majeure partie des cas, l'arménien. Notons que cette proportion était la même au recensement de 1996 (Annexe Ea)). Par ailleurs, en 2001, 13 875 individus de la RMR de Montréal ont répondu avoir l'arménien comme langue maternelle en réponse unique. En rapportant ce nombre sur le nombre d'individus dans la population arménienne ayant répondu avoir une langue maternelle autre que les deux langues officielles en réponse unique, ce serait donc 78 % des individus de la population arménienne qui serait de langue maternelle arménienne selon le recensement canadien de 2001 (ceci en posant l'hypothèse que les individus de

langue maternelle arménienne sont tous systématiquement d'origine ethnique arménienne).

Tableau 4.7 : Langue maternelle de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001

Groupes linguistiques	Population arménienne (%)	Population montréalaise (%)	Ratios
Français	10,2	68,8	0,15
Anglais	6,6	12,3	0,53
Autres	83,3	18,9	4,41
Total réponses uniques	100	100	
Effectifs (réponse uniques)	(17 825)	(3 308 330)	
Effectifs (réponses multiples)	(635)	(72 315)	
Total	(18 460)	(3 380 645)	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001044 et 97F0010XCB2001040 au catalogue.

Tableau 4.8 : Langue d'usage de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001

Groupes linguistiques	Population arménienne (%)	Population montréalaise (%)	Ratios
Français	15,3	71,8	0,21
Anglais	18,3	16,9	1,08
Autres	66,4	11,3	5,90
Total réponses uniques	100	100,0	
Effectifs (réponse uniques)	(17 325)	(3 266 215)	
Effectifs (réponses multiples)	(1 120)	(114 425)	
Total	(18 445)	(3 380 640)	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001044 et 97F0010XCB2001040 au catalogue.

Selon la langue d'usage, ou la langue parlée à la maison, on retrouve le même phénomène lorsque l'on compare la population arménienne avec la population montréalaise : on retrouve 66,4 % des individus de la population arménienne ayant une langue d'usage autre, un chiffre qui est bien au-dessus du 11,3 % obtenu pour la même catégorie dans la population montréalaise. Mentionnons que ces résultats sont par ailleurs semblables à ceux obtenus pour le recensement de 1996 (Annexe Eb)). Toutefois, on remarque que bien que le français ait connu une évolution plutôt stable d'un recensement à l'autre, ce n'est pas le cas pour l'anglais qui présente un gain de 4,4 % en 2001 au détriment de la catégorie « autres » dans la population arménienne.

Le tableau 4.9 démontre d'ailleurs très bien le phénomène alors qu'on y présente des indices de continuité linguistique pour chaque groupe linguistique pour les deux populations au recensement de 2001. L'indice s'obtient en rapportant la proportion d'individus d'une langue d'usage donnée sur la proportion d'individus ayant la même langue maternelle. Un indice de continuité linguistique inférieur à 1 signifie que les individus pour une langue maternelle donnée utilisent une tout autre langue à la maison, alors qu'un indice supérieur à 1 signifie que les individus pour une langue maternelle donnée conservent cette même langue à la maison, qui en plus est utilisée par des individus d'autres langues maternelles.

Tableau 4.9 : Indices de continuité linguistique selon la langue d'usage de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001

Populations	ICL ^F	ICL ^A	ICL ^{Autres}
Population arménienne	1,51	2,78	0,80
Population montréalaise	1,04	1,37	0,60

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001044 et 97F0010XCB2001040 au catalogue.

Ainsi, on remarque que pour les deux populations, seul le groupe « autres » présente un indice inférieur à 1. Cela signifie donc que la population arménienne de langue maternelle « autres », donc majoritairement arménienne, perd des individus qui changent leur langue maternelle pour une langue d'usage française ou anglaise. Ce phénomène est toutefois plus fort dans la population montréalaise avec un indice de 0,60 comparativement à 0,80 pour la population arménienne. Cela signifie ainsi que les individus de la population montréalaise de langue maternelle « autres » passent davantage à une langue d'usage officielle. Dans cette dernière population, les pertes de la catégorie « autres » s'effectuent presque essentiellement au profit de l'anglais qui obtient un indice de 1,37 alors que ce nombre se porte à 1,04 pour le français. Par ailleurs, dans la population arménienne, l'anglais a aussi gagné visiblement beaucoup plus de terrain que le français avec des indices respectivement de 2,78 et 1,51. Mentionnons qu'au recensement de 1996, les résultats étaient très semblables avec des indices se

rapprochant toutefois davantage de 1 pour la population arménienne (Annexe Ec)). Cela signifie donc que le passage de la langue maternelle «autres» à une langue d'usage française mais surtout anglaise, s'était déjà amorcé avant 1996 et l'on remarque qu'il s'est de plus accentué entre 1996 et 2001 dans les deux populations.

On peut donc dire que la population arménienne se distingue de la population montréalaise selon les variables linguistiques. Dans la sphère privée, même s'il semble y avoir un maintien de langues maternelles autres que le français ou l'anglais dans la population arménienne, les langues officielles gagnent de plus en plus de terrain dans les langues parlées à la maison avec une préférence marquée surtout pour l'anglais.

4.3.1.2 Des langues officielles bien connues chez les Arméniens

Nous l'avons vu, les individus de la population arménienne semblent avoir intégré les langues officielles dans leur sphère privée. Cela laisse donc présager une certaine connaissance de ces deux langues et l'exploration de la variable « connaissance des langues officielles » offerte par le recensement canadien nous aidera à approfondir ce phénomène.

Le tableau 4.10 présentant la connaissance des langues officielles de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise complète bien les résultats énoncés précédemment. On remarque donc d'abord par les ratios obtenus qu'il existe de fortes distinctions entre les deux populations. Une fois de plus, l'explication réside dans le fait que la population arménienne en est une immigrante avec un bagage linguistique souvent différent des individus qui composent la société d'accueil. Soulignons toutefois ici qu'un ratio de 1,40 est observé à la catégorie «français et anglais». Les individus de la population arménienne sont donc proportionnellement beaucoup plus nombreux à connaître à la fois le français et l'anglais que ne le sont les individus de la population montréalaise. Les individus de la population arménienne sont aussi proportionnellement plus nombreux à connaître l'anglais mais moins nombreux à

ne connaître que le français. Ces phénomènes ont par ailleurs aussi été observés au recensement de 1996. En fait, les ratios obtenus selon les résultats de 1996, bien que semblables, étaient tout de même un peu plus éloignés de 1 (Annexe Ed)). La population arménienne se distinguait donc un peu plus en 1996 en ce qui à trait à la connaissance des deux langues officielles.

Tableau 4.10 : Connaissance des langues officielles de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001

Langues connues	Population arménienne (%)	Population montréalaise (%)	Ratios
Anglais seulement	8,6	7,5	1,14
Français seulement	10,5	38,0	0,28
Anglais et français	74,2	53,0	1,40
Ni l'anglais ni le français	6,7	1,5	4,53
Total	100	100	
Effectifs	(18 445)	(3 380 635)	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001044 et 97F0010XCB2001040 au catalogue.

Afin de bien saisir le phénomène, le tableau 4.11 présente les ratios estimés de la population arménienne et montréalaise pour chaque groupe d'âge. Ainsi, on remarque d'abord que les individus de la population arménienne sont à tous les âges proportionnellement moins nombreux à ne connaître que le français, ce qui est normal lorsque l'on remet en contexte l'importance du français dans la société québécoise. Soulignons aussi que selon les ratios obtenus pour la catégorie « anglais et français », à tous les âges, les individus de la population arménienne sont proportionnellement plus nombreux à être bilingues que la population montréalaise, le phénomène s'accroissant d'autant plus dans les groupes d'âge plus jeunes.

Les ratios obtenus au recensement de 1996 ne diffèrent pas énormément de ceux de 2001. Notons néanmoins quelques distinctions (Annexe Ee)). Les ratios obtenus chez les moins de 45 ans pour la catégorie « anglais et français » étaient plus éloignés de 1, ce qui signifie que la proportion d'individus parlant les deux langues officielles était plus élevée en 1996 dans la population arménienne chez les moins

de 45 ans comparativement à la population montréalaise. On peut aussi dire que généralement, chez les individus âgés entre 0 et 14 ans et entre 25 et 44 ans, les deux populations se distinguaient généralement moins en 2001 qu'en 1996.

Tableau 4.11 : Ratios représentant la connaissance des langues officielles de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001

Langues	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Anglais seulement	1,17	0,21	1,52	1,26	0,77
Français seulement	0,27	0,06	0,16	0,30	0,53
Anglais et français	2,44	1,44	1,32	1,36	1,11
Ni l'anglais ni le français	5,40	0,00	0,65	3,02	4,80

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001044 et 97F0010XCB2001040 au catalogue.

Donc de façon générale, il semble que les ratios convergent davantage vers 1 au recensement de 2001 comparativement à celui de 1996 : les deux populations se distinguaient donc davantage en 1996 qu'en 2001. Ces distinctions s'observaient surtout selon leur connaissance à la fois du français et de l'anglais : la population arménienne est davantage bilingue que la population montréalaise.

4.3.1.3 Travailler dans les deux langues

Enfin, pour rendre compte des langues utilisées dans la sphère publique, nous utiliserons les données relatives à la langue la plus souvent parlée au travail fournies par le recensement de 2001. Le tableau 4.12 nous présente la population arménienne et montréalaise de la RMR de Montréal selon la langue la plus souvent parlée au travail lors du recensement de 2001 ainsi que les ratios correspondants.

On peut d'abord observer que les ratios sont très éloignés de 1, ce qui signifie que les deux populations se distinguent pour toutes les catégories. Soulignons, qu'avec un ratio de 0,53, les individus de la population sont proportionnellement moins nombreux à parler seulement le français au travail que ceux de la population montréalaise. En revanche, ils sont proportionnellement plus

nombreux à ne parler que l'anglais avec un ratio de 3,34 et plus nombreux proportionnellement parler à la fois le français et l'anglais avec un ratio de 3. Ainsi, si la majorité de la population montréalaise parle seulement le français au travail, la population arménienne est partagée entre les deux langues officielles. Rappelons que nous n'avons pu effectuer cet exercice avec les données de recensement de 1996 puisque la question sur la langue de travail a été introduite pour la première fois dans le recensement 2001.

Tableau 4.12 : Langue de travail de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Langues	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Anglais	3 145	32,4	368 975	19,4	1,67
Français	3 650	37,6	1 354 335	71,2	0,53
Langue non officielle	305	3,1	17 885	0,9	3,34
Anglais et français	2 195	22,6	143 500	7,5	3,00
Anglais et langue non officielle	80	0,8	4 130	0,2	3,79
Français et langue non officielle	100	1,0	4 510	0,2	4,34
Anglais, français et langue non officielle	245	2,5	8 960	0,5	5,35
Total	9 715	100	1 902 300	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

Un exercice de continuité linguistique a par ailleurs aussi été effectué avec la langue de travail et les résultats sont présentés au tableau 4.13. Soulignons d'abord le très modeste indice de 0,05 dans la catégorie « autres » pour les deux populations. Cela signifie que les individus de langue maternelle autre que française ou anglaise utilisent le plus souvent une des deux langues officielles au travail. Cette perte encourue par les langues autres qu'officielles se produit au profit des langues officielles qui présentent des indices très élevés pour le français et l'anglais et ce, surtout dans la population arménienne où les indices sont respectivement de 5,06 et 6,75 alors que dans la population montréalaise, ces indices sont de 1,13 et 1,72. Cela signifie en fait que dans les deux populations, les individus ayant comme langue maternelle le français ou l'anglais conservent cette même langue au travail, mais en plus, une grande proportion d'individus de langue

maternelle «autres» opte pour une des deux langues officielles, le plus souvent pour l'anglais, ce phénomène étant d'autant plus important dans la population arménienne.

Tableau 4.13 : Indices de continuité linguistique selon la langue de travail de la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001

Populations	ICL ^F	ICL ^A	ICL ^{Autres}
Population arménienne	5,06	6,75	0,05
Population montréalaise	1,13	1,72	0,05

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046, 97F0010XCB2001042, 97F0010XCB2001044 et 97F0010XCB2001040 au catalogue.

En somme on peut donc dire que la population arménienne se distingue de la population montréalaise selon les variables linguistiques. Il semble y avoir un maintien des langues maternelles autres que le français ou l'anglais lorsque l'on regarde la courte évolution des données entre 1996 et 2001. À ce sujet, plusieurs chercheurs ont souligné l'importance du maintien de la langue maternelle arménienne dans la communauté arménienne comme facteurs clé de la survie identitaire (Lenoir, 1996, 2001; Témisjian, 2000). Il est donc réconfortant de savoir qu'il subsiste une conservation de la langue maternelle arménienne, du moins, entre les recensements de 1996 et 2001.

Cette langue chez les Arméniens est transmise entre les générations d'abord dans la sphère privée, familiale, mais aussi et surtout, dans l'espace public que sont les écoles arméniennes. Nous l'avons vu au chapitre I, la population arménienne de Montréal à ce sujet a su développer, il y a plusieurs années déjà, trois écoles arméniennes. Malgré cela, il est toutefois moins certain que ces langues maternelles non officielles sont par la suite utilisées dans les sphères autant privées que publiques des individus. Nous l'avons vu, une certaine continuité subsiste dans la sphère privée, mais elle est fortement abandonnée dans le milieu du travail. Bien que ce soit généralement au profit du bilinguisme que les individus délaissent rapidement leur langue maternelle, l'anglais est souvent préféré au français. De plus, la connaissance de langues autres que l'arménien serait d'ailleurs très

valorisée chez les individus de la communauté arménienne de Montréal, ce qui leur permet entre autres d'établir un contact avec les autres et de ne pas être distingués dans les espaces publics (Lenoir, 2001).

4.3.2 La chrétienté arménienne

Tout comme la langue, la religion est une variable culturelle qui peut jouer un rôle important dans la compréhension de certains phénomènes et dans l'analyse de certaines autres variables : elle peut façonner les comportements des individus et la culture d'un peuple. On remarque donc au tableau 4.14 que la population arménienne se distingue de la population montréalaise en ce qui a trait à la religion : les ratios sont tous éloignés de 1. Celui de la catégorie « orthodoxe chrétien » de 20,6 parle de lui-même. En fait, plus de la moitié de la population arménienne, soit à 57,8 %, est orthodoxe chrétien. Cette forte proportion est suivie de loin par le catholicisme qui est pratiqué par 22 % de la population arménienne alors que dans la population montréalaise, c'est près de 75 % des individus qui pratiquent cette religion. Le ratio de 12 est aussi très évocateur alors que 13,4 % de la population arménienne pratique une religion chrétienne autre, excluant le protestantisme.

C'est donc plus de 97 % des individus d'origine ethnique arménienne dans la RMR de Montréal qui ont déclaré être de religion chrétienne. Les autres, représentant moins 1 %, sont soit de religions musulmanes, juives, bouddhistes ou hindoues. La population arménienne de la RMR de Montréal se distingue donc selon la religion de la population montréalaise : on y trouve une proportion plus élevée de chrétiens, surtout orthodoxes. Ces résultats coïncident par ailleurs avec les résultats obtenus par Annick Lenoir dans son étude sur l'identité des Arméniens de Montréal : les répondants associaient alors directement la chrétienté à l'arménité (Lenoir, 1996). De plus, nous l'avons vu au chapitre I, l'appartenance chrétienne légendaire des Arméniens a joué un rôle important dans la conservation de la culture arménienne.

Tableau 4.14 : Religions pratiquées par la population arménienne et la population montréalaise, RMR de Montréal, 2001

Religions	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Catholique	4 060	22,0	2 518 945	74,5	0,30
Protestante	725	3,9	207 940	6,2	0,64
Orthodoxe chrétienne	10 660	57,8	94 680	2,8	20,64
Chrétienne, n.i.a.	2 470	13,4	37 440	1,1	12,09
Musulmane	30	0,2	100 185	3,0	0,05
Juive	15	0,1	88 765	2,6	0,03
Bouddhiste	10	0,1	37 835	1,1	0,05
Hindoue	15	0,1	24 075	0,7	0,11
Sikh	0	0,0	7 930	0,2	0,00
Religions orientales	0	0,0	2 300	0,1	0,00
Autres religions	0	0,0	2 255	0,1	0,00
Aucune appartenance religieuse	465	2,5	258 290	7,6	0,33
Total	18 445	100	3 380 640	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001044 et 97F0010XCB2001040 au catalogue.

Rappelons ici les résultats précédemment obtenus pour l'état matrimonial : la proportion de personnes mariées légalement était beaucoup plus élevée dans la population arménienne que dans la population montréalaise. Cela dit, on peut maintenant expliquer ce phénomène, entre autres, par l'importance de la religion pour les Arméniens : comparativement aux Montréalais en général, on peut penser que les individus de la population arménienne seront par conséquent davantage portés à opter pour un mariage légal et même religieux que pour une union libre. Par ailleurs, les Arméniens de la région de Montréal se sont depuis plusieurs années déjà dotés d'établissement religieux dont le tout premier en 1959, l'église Sourp-Hagop, alors situé sur la rue St-Zotique à Montréal. Nous l'avons vu au chapitre I, on compte cinq églises arméniennes dans la grande région de Montréal et une cathédrale.

4.4 Variables socioéconomiques

Nous terminerons enfin ce chapitre avec des variables liées davantage au profil économique des individus. Parce que l'acquisition d'un emploi est souvent

fonction de la scolarité, nous explorerons préalablement les données sur le plus haut niveau de scolarité atteint des individus de la population arménienne. Nous poursuivrons ensuite par les indices d'activités et les types de professions et d'industries dans lesquelles se retrouvent ces individus pour terminer avec des données sur la catégorie de travailleur et les revenus moyens dans la population arménienne.

4.4.1 Plus d'universitaires chez les Arméniens

Nous avons d'abord réuni les données sur le niveau de scolarité de la population arménienne de la RMR de Montréal et de la population montréalaise au tableau 4.15. On remarque que les ratios des deux premières catégories sont très près de 1, ce qui signifie qu'il y a proportionnellement autant d'individus dans les deux populations ayant un niveau d'étude secondaire ou inférieur. Un ratio plus faible de 0,90 est toutefois observé à la catégorie « études collégiales seulement » alors qu'un ratio plus élevé de 1,20 est observé à la catégorie « études universitaires ». Ainsi, les individus de la population arménienne sont proportionnellement moins nombreux à avoir fait des études collégiales seulement, et proportionnellement plus nombreux à avoir fait des études universitaires. Lorsque comparés avec les données de recensement de 1996, on observe que les ratios étaient davantage éloignés de 1 aux catégories « Études inférieures au certificat d'études secondaires » et « Études collégiales seulement » avec des ratios respectifs de 1,20 et 0,80 (Annexe Fa)). Les deux populations se distinguaient donc davantage pour ces deux catégories en 1996. On peut donc dire que les individus des deux populations se distinguaient moins en 2001 qu'en 1996, sauf pour ce qui est des proportions d'universitaires qui sont plus élevées en 2001 dans la population arménienne.

L'introduction de l'âge dans l'analyse nous indique que cette tendance n'est pas propre à un groupe d'âge en particulier. Le tableau 4.16 nous montre les ratios obtenus pour chaque catégorie, selon les groupes d'âge. Ainsi, les individus de la population arménienne pour tous les groupes d'âge sont généralement

proportionnellement moins nombreux à avoir un niveau d'étude inférieur au secondaire et plus nombreux à atteindre l'université. Lorsque comparé avec les données du recensement de 1996, on remarque que les ratios généralement obtenus pour tous les groupes d'âge s'éloignaient davantage de 1 (Annexe Fb). Toutefois, soulignons qu'à la catégorie « Études universitaires », les ratios, lorsqu'ils ne sont pas demeurés les mêmes, se sont éloignés davantage de 1 en 2001 comparativement aux résultats de 1996. On peut donc dire que de façon générale, les deux populations se distinguent de moins en moins selon le niveau de scolarité, sauf en ce qui a trait au niveau universitaire où les individus de la population arménienne sont proportionnellement en plus grand nombre, une proportion ayant cru entre les recensements de 1996 et 2001.

Tableau 4.15 : Plus haut niveau de scolarité atteint de la population arménienne de 15 et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Niveaux de scolarité	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Études inférieures au certificat d'études secondaires	4 245	28,1	779 425	28,2	0,99
Études secondaires seulement	2 500	16,5	444 760	16,1	1,03
Études collégiales seulement	5 150	34,0	1 047 535	37,9	0,90
Études universitaires avec ou sans grade universitaire	3 235	21,4	489 500	17,7	1,21
Total	15 130	100	2 761 220	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001041 et 97F0010XCB2001045 au catalogue.

Ces résultats vont d'ailleurs de pair avec ceux trouvés par Boudjikian et Témisjian lors de leur enquête. Boudjikian trouvait alors que 30 % de son échantillon possédaient une formation universitaire alors que selon l'enquête de Témisjian, ce nombre se portait à 21,7 % (Témisjian, 2000; Boudjikian, 2004)²⁵. L'importance de l'éducation chez les Arméniens, qui a aussi été soulignée par les

²⁵ Rappelons que les échantillons des deux chercheurs étaient différents : Boudjikian possédait un échantillon de 100 ménages alors que celui de Témisjian était de 451 femmes.

deux chercheurs sur la base de petits échantillons, a été d'autant plus confirmée par les résultats présents. À ce stade de l'analyse, nous ne pouvons que penser qu'il existe un lien étroit entre ce niveau de scolarité élevé et l'intégration sur le marché du travail. C'est par ailleurs ce que concluait Boudjikianian à partir des données d'échantillons de son étude : l'éducation constituait «une véritable stratégie d'insertion socio-économique » chez les Arméniens au Québec (Boudjikianian, 2001, p.199). Nous avons par ailleurs observé que dans la population arménienne, les domaines d'étude liés au commerce, à la gestion et à l'administration étaient plus populaire que les autres domaines d'étude (Annexe Fc). Cela dit, on pourrait donc s'attendre à ce que les individus de la population arménienne accèdent aux emplois liés à ces domaines. L'analyse des prochaines variables concernant les industries et les professions nous permettra d'approfondir cette question.

Tableau 4.16 : Ratios représentant les niveaux de scolarité de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001

Niveaux de scolarité	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65ans et plus
Études inférieures au certificat d'études secondaires	0,84	0,84	1,00	0,94
Études secondaires seulement	1,07	1,07	0,84	1,29
Études collégiales seulement	1,03	0,91	0,88	0,88
Études universitaires avec ou sans grade universitaire	1,46	1,21	1,39	1,13

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001041 et 97F0010XCB2001045 au catalogue.

4.4.2 Les Arméniens un peu moins actifs sur le marché du travail?

Afin de rendre compte de l'activité sur le marché du travail de la population arménienne de la RMR de Montréal, nous nous sommes servis principalement de trois indicateurs : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Le tableau 4.17 démontre bien à cet effet que les ratios obtenus pour chaque indicateur distinguent quelque peu les individus de la population arménienne qui sont

proportionnellement plus nombreux à être sur le chômage avec un ratio de 1,20. En effet, le taux de chômage de la population arménienne est de 9 % alors que celle des Montréalais est de 7,5 %. Les individus de la population arménienne sont conséquemment proportionnellement moins nombreux à avoir un emploi, mais aussi moins nombreux à faire partie de la population active avec des taux d'emploi et d'activité inférieurs à la population montréalaise, soit respectivement 56 % et 61,6 %.

Tableau 4.17 : Indices d'activité de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Indicateurs d'activité	Population arménienne	Population montréalaise	Ratios
	(%)	(%)	
Taux d'activité	61,6	65,7	0,94
Taux d'emploi	56	60,8	0,92
Taux de chômage	9	7,5	1,20

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

Étant donné le lien étroit qu'il existe entre les indices d'activités, l'âge et le sexe, nous avons introduit ces deux dernières variables dans l'analyse (Tableau 4.18). Ainsi, on a pu remarquer que les résultats des analyses précédentes coïncident avec celles retrouvées dans la population féminine et ce pour tous les âges. Pour la population masculine, c'est surtout le groupe d'âge des 15-24 ans qui est responsable des résultats de la première analyse. Bref, les indicateurs économiques de la population arménienne sont moins bons que ceux de la population montréalaise et cela indépendamment de l'âge et le sexe.

Mentionnons que les résultats obtenus pour le recensement de 1996 sont très similaires. Les différents taux pour les deux populations fluctuent dans le même sens : les taux d'activité et d'emploi ont augmenté en 2001 alors que les taux de chômage ont baissé. Notons tout de même que les ratios obtenus en 1996 s'éloignaient davantage de 1 comparativement à ceux obtenus en 2001, surtout pour le taux de chômage (Annexe J). On peut donc dire que les deux populations

se distinguent moins en 2001 qu'en 1996 en ce qui a trait à leur activité sur le marché du travail.

Tableau 4.18 : Ratios représentant les indices d'activité de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Total sexe	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Taux d'activité	0,91	0,98	1,04	1,61
Taux d'emploi	0,90	0,97	1,01	1,54
Taux de chômage	1,11	1,10	1,44	1,61
Total masculin				
Taux d'activité	0,86	1,01	1,07	1,70
Taux d'emploi	0,88	1,01	1,03	1,64
Taux de chômage	0,86	0,99	1,52	1,39
Total féminin				
Taux d'activité	0,96	0,92	0,99	1,37
Taux d'emploi	0,91	0,90	0,97	1,09
Taux de chômage	1,34	1,28	1,30	2,07

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

4.4.3 Vers des professions de gestion, de vente et d'affaire

Si l'éducation peut être révélatrice d'une certaine intégration dans la société d'accueil, il en va de même pour le type de profession qu'exercent ces mêmes individus. Le tableau 4.19 nous montre les effectifs relatifs et absolus ainsi que les ratios calculés des populations arméniennes et montréalaises pour différentes catégories de professions. On remarque d'abord que la population arménienne ne se distingue pas considérablement de la population montréalaise. Les différents ratios obtenus nous le démontrent : ils oscillent tous autour de 1. Seules les catégories « Gestion » et « Autres » distinguent les deux populations. En effet, le ratio de 1,27 démontre qu'il y a proportionnellement plus d'individus dans la

population arménienne qui exercent une profession liée à la gestion. Inversement, le ratio de 0,73 nous indique que ces derniers sont aussi proportionnellement moins nombreux à se retrouver dans la catégorie « autres »²⁶. Mentionnons qu'au recensement de 1996, les deux populations se distinguaient davantage pour la majorité des catégories, à l'exception des catégories « sciences naturelles » et « ventes et services » (Annexe Ga)).

Tableau 4.19 : Professions exercées par la population arménienne de 15 ans et plus et la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Professions	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Gestion	1 250	13,9	192 440	10,9	1,27
Affaires, finance et administration	1 945	21,6	364 040	20,6	1,05
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	685	7,6	132 365	7,5	1,02
Ventes et services	2 060	22,9	398 505	22,6	1,01
Métiers, transport et machinerie	1 155	12,8	216 815	12,3	1,05
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	685	7,6	135 360	7,7	0,99
Autres	1 220	13,6	326 235	18,5	0,73
Total	9 000	100	1 765 760	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

Étant donné le lien étroit qu'il existe entre la profession et l'âge, nous avons introduit cette dernière variable dans l'analyse. L'introduction de cette dernière variable dans l'analyse des professions confirme les analyses précédentes. Mentionnons d'abord qu'étant donné leur jeune âge, les individus se trouvant dans le groupe d'âge des 15-24 ans n'occupent souvent qu'une profession temporaire et se redirigeront souvent vers d'autres professions une fois leurs études terminées. Cela dit, le groupe d'âge le plus représentatif des professions exercées dans la population arménienne est certainement celui des individus âgés entre 25 et 44 ans puisque c'est à ces âges que se trouve la majorité de la population active. Ainsi, on remarque une fois de plus que se sont les professions liées à la gestion qui

²⁶ Voir chapitre II sur la définition des variables et des catégories.

distinguent le plus la population arménienne de la population montréalaise avec un ratio de 1,26 (Tableau 4.20). Pour ce même groupe d'âge à la catégorie « autres » on retrouve aussi proportionnellement moins d'Arméniens avec un ratio de 0,73. Par ailleurs, les données de 1996 nous démontrent que les deux populations se distinguaient davantage cette année-là alors que les ratios obtenus pour chez les 25-44 ans étaient beaucoup plus éloignés de 1 pour la majorité des catégories, mais plus particulièrement à la catégorie « Gestion » avec un ratio de 1,48 (Annexe Gb).

En somme, il y a des différences entre les deux populations, mais ces différences deviennent moins importantes entre les deux recensements. Tout comme dans la population montréalaise, ce sont les professions liées aux affaires et à la vente qui obtiennent les plus grandes proportions dans la population arménienne. Il semble toutefois que les professions liées à la gestion soient davantage prisées par la population arménienne. Nous verrons, lors de l'analyse des prochaines variables, que le choix des professions est à mettre en lien avec l'industrie et la catégorie de travailleur dans lesquels s'inscrivent les individus.

Tableau 4.20 : Ratios représentant les professions de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001

Professions	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Gestion	0,70	1,26	1,23	1,63
Affaires, finance et administration	1,22	1,10	0,98	0,51
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	1,33	0,97	1,14	0,00
Ventes et services	1,08	1,01	0,96	0,76
Métiers, transport et machinerie	0,74	0,98	1,13	2,05
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0,59	1,08	1,08	0,91
Autres	0,76	0,73	0,73	0,91

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

4.4.4 L'industrie du commerce arménien

Faisant suite aux professions exercées par les individus des deux populations, explorons maintenant les types d'industries dans lesquels ils se retrouvent. Le tableau 4.21 présente à cet effet la distribution des effectifs et les proportions des deux populations pour chaque catégorie d'industrie. On peut observer que pour tous les types d'industrie, les ratios obtenus sont plutôt éloignés de 1 ce qui signifie que les deux populations se distinguent à l'intérieur de toutes les catégories. Soulignons toutefois que la population arménienne est proportionnellement beaucoup plus nombreuse à se retrouver dans les catégories « commerce de détail », « finances et assurances » ainsi que dans « services autres que les administrations publiques ». Rappelons que nous ne pouvons comparer ces résultats avec ceux de 1996 étant donné le type de classification des industries différent²⁷.

Tableau 4.21 : Industries dans lesquelles travaillent la population arménienne de 15 ans et plus et la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Industries	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Fabrication	1 640	18,2	301 945	17,1	1,06
Commerce de gros	615	6,8	103 015	5,8	1,17
Commerce de détail	1 670	18,5	200 355	11,3	1,63
Finance et assurances	530	5,9	78 555	4,4	1,32
Services professionnels, scientifiques et techniques	855	9,5	140 410	8,0	1,19
Autres services, sauf les administrations publiques	750	8,3	81 985	4,6	1,79
Services d'enseignement	425	4,7	117 580	6,7	0,71
Soins de santé et assistance sociale	510	5,7	173 340	9,8	0,58
Transport et entreposage	400	4,4	90 840	5,1	0,86
Autres	1 620	18,0	477 730	27,1	0,66
Total	9 015	100	1 765 755	100	1,00

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

Une fois de plus l'introduction de l'âge dans l'analyse, tout en confirmant les analyses précédentes, nous permet de cibler l'étude sur certains groupes d'âge en particulier et une fois de plus, le groupe d'âge des 25-44 ans sera le groupe

²⁷ Voir chapitre II sur la définition des variables et des catégories.

d'âge de référence puisqu'il est composé majoritairement des individus de la population active. On peut donc observer qu'ils sont particulièrement plus présents dans les catégories « commerce de gros », « commerce de détail » et « autres services, sauf les administrations publiques », résultats qui ne diffèrent pas tellement de ceux obtenus selon tous les groupes d'âge réunis (Tableau 4.22).

Tableau 4.22 : Ratios représentant les industries de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 2001

Industries	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65ans et plus
Fabrication	0,75	1,03	1,16	1,95
Commerce de gros	0,70	1,29	0,92	1,85
Commerce de détail	1,35	1,77	1,87	0,60
Finance et assurances	2,67	1,09	1,11	2,28
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,26	1,16	1,24	0,88
Autres services, sauf les administrations publiques	1,10	1,43	2,33	1,91
Services d'enseignement	0,98	0,60	0,79	0,00
Soins de santé et assistance sociale	0,74	0,52	0,57	1,18
Transport et entreposage	0,94	0,86	0,81	0,82
Autres	0,73	0,80	0,58	0,29

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

Bref, en plus d'être, avec la fabrication, l'industrie attirant la plus grande proportion d'individus à l'intérieur de la population arménienne, l'industrie du commerce de détail attire aussi une plus grande proportion d'individus comparativement à la population montréalaise. Mentionnons ici que l'étude de Boudjikianian (2004) sur l'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal démontrait que les Arméniens étaient davantage portés vers les branches d'activités liées au secteur artisanal traditionnel arménien et au commerce dans ce même secteur. Il est question ici surtout des entreprises liées à la cordonnerie, la carrosserie de voiture, la mécanique, la bijouterie, l'horlogerie, la photographie et la confection (Boudjikianian, 2004, p200). Cela signifie par ailleurs que les domaines d'études les plus prisés par la population arménienne, soit le commerce, la gestion et l'administration des affaires, s'inscrivent bel et bien dans une stratégie d'insertion sur le marché de l'emploi puisqu'ils coïncident aussi avec les types

d'industries les plus fréquentés par les individus de la population arménienne. Nous verrons lors de l'analyse de la prochaine variable que les résultats obtenus selon la catégorie de travailleur vont dans le même sens.

4.4.5 Des travailleurs autonomes chez les Arméniens

Nous avons de bonnes raisons de penser que les types de professions et d'industries dans lesquelles se retrouvent les individus de la population arménienne risquent d'être corrélés avec la catégorie de travailleurs dans laquelle ils se retrouvent. Nous retrouvons donc au tableau 4.23 les effectifs et proportions d'individus des populations arméniennes et montréalaises selon la catégorie de travailleurs. Ce qui est intéressant d'observer ce sont les ratios obtenus pour les différentes catégories qui nous permettent de distinguer la population arménienne. Ainsi, avec un ratio de 0,94 pour la catégorie « travailleurs rémunérés » et de 1,84 pour la catégorie « travailleurs autonomes », on peut dire que les individus de la population arménienne sont proportionnellement plus nombreux à être travailleur autonome. Ce phénomène s'accroît même à l'intérieur de la catégorie « travailleurs rémunérés » où un ratio de 2,06 est calculé pour la sous-catégorie « travailleurs autonomes (entreprise constituée en société) ». Mentionnons que les résultats obtenus au recensement de 1996 sont semblables pour toutes les catégories (Annexe H).

Tableau 4.23 : Catégorie de travailleurs de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Catégorie de travailleurs	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Travailleurs rémunérés	7 895	87,7	1 650 430	93,5	0,94
Employés	7 245	91,8	1 584 365	96,0	0,96
Travailleurs autonomes (entreprise constituée en société)	650	8,2	66 060	4,0	2,06
Travailleurs autonomes (entreprise non constituée en société)	1 050	11,7	111 810	6,3	1,84
Travailleurs familiaux non rémunérés	65	0,7	3 525	0,2	3,62
total	9 005	100	1 765 760	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

Étant donné le lien existant entre la catégorie de travailleur, l'âge et le sexe, nous avons introduit ces deux dernières variables dans l'analyse (Tableau 4.24). Les résultats obtenus pour tous les groupes d'âges coïncident avec ceux des analyses précédentes. On note toutefois des différences selon le sexe : se sont surtout les hommes qui sont responsables des ratios obtenus précédemment.

Ces résultats semblent aussi coïncider avec l'étude d'Aïda Boudjikianian qui retrouvait une proportion importante d'individus se déclarant être travailleur autonome dans son enquête sur l'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal (Boudjikianian, 2004). En fait, 42 individus ont répondu être travailleurs autonomes au moment de l'enquête, ce qui représentait 42 % de son échantillon. La proportion obtenue dans l'enquête n'est certes pas représentative de ce que semble être la réalité (elle surestime le travail autonome) mais elle traduit tout de même un phénomène distinctif de la population arménienne de la RMR de Montréal. Ce sera d'ailleurs en raison de ce phénomène que Boudjikianian déclarera que la communauté arménienne de Montréal a réussi son insertion économique : les spécialisations arméniennes dans certains domaines de l'économie se retrouveraient dans des secteurs non saturés de l'économie locale, laissant ainsi le champ libre au développement d'entreprises arméniennes.

4.4.6 Vers une convergence des revenus et de l'activité

Faisant suite aux types de travailleurs, le recensement canadien nous fournit des données nous informant de la fréquence de l'activité de la population et les revenus moyens des individus selon qu'ils sont actifs ou non. On peut donc observer au tableau 4.25 la fréquence de l'activité des individus de la population arménienne et de la population montréalaise en 2001. On remarque tout d'abord que les ratios obtenus sont quelque peu éloignés de 1 pour les trois catégories. L'activité étant souvent fonction de l'âge, nous présentons aussi dans ce même tableau les proportions standardisées par âge. Ainsi, les ratios attendus après standardisation ne reflètent en effet que très peu de différence entre les deux populations pour les trois catégories.

Tableau 4.24 : Catégorie de travailleurs de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Total sexe	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Travailleurs rémunérés	0,99	0,94	0,92	0,87
Employés	0,99	0,98	0,91	0,83
Travailleurs autonomes (entreprise constituée en société)	3,49	1,41	2,50	2,05
Travailleurs autonomes (entreprise non constituée en société)	0,94	1,88	1,78	1,48
Travailleurs familiaux non rémunérés	6,13	3,37	1,35	0,00
Sexe masculin				
Travailleurs rémunérés	0,97	0,90	0,88	0,78
Employés	0,97	0,97	0,86	0,75
Travailleurs autonomes (entreprise constituée en société)	3,67	1,46	2,52	2,02
Travailleurs autonomes (entreprise non constituée en société)	1,22	2,29	2,01	1,57
Travailleurs familiaux non rémunérés	10,39	5,48	3,76	6,39
Sexe féminin				
Travailleurs rémunérés	1,00	1,00	0,99	1,03
Employés	1,00	1,00	0,97	1,00
Travailleurs autonomes (entreprise constituée en société)	0,00	1,11	2,30	1,93
Travailleurs autonomes (entreprise non constituée en société)	1,11	1,02	1,09	0,93
Travailleurs familiaux non rémunérés	0,00	2,68	2,21	0,00

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001046 et 97F0010XCB2001042 au catalogue.

Tableau 4.25 : Fréquence de l'activité sur le marché du travail de la population arménienne de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 2001

Fréquence de l'activité	Population arménienne			Population montréalaise		Ratios	Ratios attendus
	(N)	(%)	(%) attendus	(N)	(%)		
A travaillé toute l'année à plein temps	5 145	34,0	36,6	1 017 540	36,9	0,92	0,99
A travaillé une partie de l'année ou à temps partiel	4 160	27,5	28,5	822 590	29,8	0,92	0,96
N'a pas travaillé en 2000	5 825	38,5	34,9	921 085	33,4	1,15	1,05
Total	15 125	100	100	2 761 210	100		

Source : Statistique Canada, recensement de 2001 - N° 97F0010XCB2001043 et 97F0010XCB2001047 au catalogue.

La population arménienne ne se distinguerait pas vraiment de la population montréalaise selon la fréquence de l'activité sur le marché du travail. Par ailleurs, lorsque l'on observe les résultats obtenus au recensement 1996, on remarque que les ratios se sont non seulement inversés en 2001, c'est-à-dire que ceux étant inférieurs à 1 en 1996 étaient supérieurs à 1 en 2001, mais ils étaient aussi beaucoup plus éloignés de 1 en 1996, même après avoir contrôlé pour l'âge (Annexe I). Alors que les individus de la population arménienne étaient proportionnellement moins nombreux que les individus de la population montréalaise à ne pas avoir travaillé durant l'année selon le recensement de 1996, ils sont devenus proportionnellement plus nombreux en 2001. On constate donc que d'importants changements se sont produits entre les deux recensements : les deux populations se distinguaient davantage en 1996 qu'en 2001.

Les deux populations se distinguent davantage selon le revenu moyen. On remarque au tableau 4.26 que le revenu moyen est moins élevé dans la population arménienne avec un écart de 9,3 %. Toutefois, mentionnons que l'écart était beaucoup plus important lors du recensement de 1996 alors qu'il se portait à 25 %. Cette diminution de l'écart entre les deux recensements est par ailleurs surtout causée par une augmentation plus importante du revenu moyen dans la population arménienne.

Tableau 4.26 : Revenu moyen des individus de la population arménienne et de la population montréalaise, RMR de Montréal, 1996 et 2001

Revenus	1996			2001		
	Population arménienne	Population montréalaise	Écart en %	Population arménienne	Population montréalaise	Écart en %
Revenu moyen (\$)	19 696	24 625	25	26 713	29 199	9,3

Source : Statistique Canada, recensement de 1996 et 2001 - N° 93F0029XDB96001 et 93F0029XDB96003 au catalogue.

En somme, la population arménienne ne se distingue pas selon la fréquence d'activité sur le marché du travail. Par ailleurs, bien que les revenus moyens et les revenus moyens d'emploi de la population arménienne soient généralement inférieurs à ceux de la population montréalaise pour les deux recensements, la population arménienne a connu des augmentations considérables de ses revenus depuis 1996, ce qui lui a permis de se rapprocher davantage des revenus moyens de la population montréalaise en 2001.

4.5 Conclusion du chapitre

Ce chapitre nous aura donc permis d'abord de mieux connaître la population arménienne présente dans la RMR de Montréal en 2001, mais aussi d'identifier les caractéristiques distinctives entre cette population et la population montréalaise. De façon générale, on peut dire que les individus de la population arménienne se distinguent de moins en moins de la population montréalaise, c'est du moins ce que nous avons pu observer selon les recensements de 1996 et 2001. Sans revenir ici sur toutes les caractéristiques présentées tout au long du chapitre, soulignons tout de même les tendances qui semblent se dégager.

C'est d'abord une communauté arménienne composée en grande partie d'immigrants qui se trouve dans la RMR de Montréal; une immigration qui semble toutefois s'être quelque peu affaiblie depuis la dernière décennie. Selon l'analyse des données de recensement, la communauté arménienne de Montréal, telle que nous l'avons défini par la variable « origine ethnique », est une population qui contribue à augmenter la proportion de personne à charge de la région de Montréal

par son rapport de dépendance élevé chez les 65 ans et plus qui tend à augmenter au fil des ans.

Sa composition se distingue aussi quelque peu selon le sexe alors que les taux de masculinité n'évoluent pas seulement selon l'effet de l'âge, mais aussi beaucoup en fonction d'un effet de génération qui semble avoir eu un impact majeur, et ce, dès les années 80. Rappelons que la proportion d'hommes et de femmes était la même dans la population arménienne en 2001 alors que dans la population montréalaise, on y trouvait davantage de femmes. Les rapports de masculinité atypiques observés selon les groupes d'âge dans la population arménienne semblaient mettre en cause la migration étant donnée l'absence de tout autre phénomène pouvant discriminer la présence de femmes ou causer une surabondance d'hommes ces années-là. Nous en reparlerons au chapitre V lors de l'analyse des flux d'immigrations à partir des statistiques de frontière.

Nous avons aussi observé que les individus de la population arménienne se distinguaient de la population montréalaise pour l'état matrimonial. Nous l'avons vu plus haut, une proportion considérablement plus élevée de personnes mariées légalement est présente dans la population arménienne en raison entre autres de l'importance qu'accorde les Arméniens à la famille et certainement aussi à la religion. Toutefois, nous avons pu observer que la proportion de personnes en couple est quasiment la même dans les deux populations. Ainsi, sans négliger des raisons comme le retard de l'âge au mariage ou l'effet des effectifs aux âges plus jeunes et aux âges élevés, nous désirons souligner ici que l'adhésion à l'union libre est beaucoup plus fréquente dans la population montréalaise, mais qu'elle fait toutefois de plus en plus d'adeptes dans la population arménienne.

Nous avons aussi pu observer que selon les variables économiques, les Arméniens se distinguent certes de la population montréalaise, mais tout de même de moins en moins si l'on se fie aux résultats obtenus pour les recensements de 1996 et 2001. Nous l'avons vu, les revenus moyens sont moins élevés dans la

population arménienne, mais comparativement au recensement de 1996, les résultats obtenus en 2001 étaient beaucoup moins distinctifs. Il en va de même pour l'activité : les Arméniens sont généralement moins actifs que la population montréalaise. Les distinctions étaient toutefois beaucoup moins évidentes en 2001 qu'en 1996 ce qui nous laisse croire que les individus des deux populations tendent de plus en plus à se comporter de la même façon.

En ce qui a trait au marché du travail, on peut d'abord dire que les individus de la population arménienne sont présents dans des proportions plus élevées au niveau universitaire que la population montréalaise. Cette scolarité élevée peut non seulement être un atout considérable dans leur insertion socio-économique, mais nous l'avons vu, elle s'inscrit aussi dans un processus d'insertion sur le marché du travail. L'intérêt particulier que nous avons pu observer pour les domaines d'étude du commerce, de la gestion et de la vente va les mener davantage vers les professions de gestion, de finance et de vente dans les industries surtout commerciales typiques aux Arméniens. Les individus de la population arménienne se distingueront donc davantage de la population montréalaise par leur travail autonome servant les professions et industries traditionnellement occupées par les Arméniens qui de plus sont des secteurs non saturés de l'économie locale. La population arménienne a donc su utiliser ses compétences traditionnelles pour s'intégrer dans l'économie montréalaise et québécoise ; elle se distingue ainsi de la population montréalaise.

Enfin, un des points majeurs à souligner lorsque l'on parle des caractéristiques spécifiques aux Arméniens de Montréal, c'est surtout l'évolution des langues dans les sphères autant privées que publiques. En effet, le bilinguisme vers lequel se dirige la population arménienne de la RMR de Montréal distingue particulièrement cette dernière de la population montréalaise en général. Rappelons qu'en 2001, c'est presque 75 % de la population arménienne qui se déclarait connaître à la fois l'anglais et le français et qu'à peine 6,7 % déclarait ne connaître aucune de ces deux langues officielles. Cette intégration des langues officielles

dans les langues d'usage et de travail ne semble toutefois pas se faire au détriment d'une langue maternelle autre que le français et l'anglais: les proportions sont demeurées stables entre les recensements de 1996 et de 2001. Les Arméniens de Montréal auraient-ils réussi à effectuer une intégration linguistique sans pour autant perdre leur langue maternelle? Tout en évitant un processus d'assimilation linguistique, la population arménienne semble s'être adaptée à la politique d'intégration du Québec qui vise l'intégration et le non l'assimilationnisme des groupes ethniques d'une part, et la francisation des immigrants dans les sphères publiques d'autre part (Piché, 2004).

Cette notion d'intégration est, comme le souligne pertinemment Raymond Breton (1994), fonction des compétences individuelles et collectives des immigrants. La compétence individuelle se présente dans l'efficacité par laquelle l'individu fonctionne et contribue à la société. De ce point de vue, on peut dire que les Arméniens de Montréal évoluent en effet de façon plutôt efficace dans les différents domaines que sont par exemple l'éducation, le travail et les langues. En ce qui a trait à la compétence collective, elle est présentée par Breton comme étant la capacité d'une communauté à se créer une vie communautaire à l'intérieur de laquelle subsiste une structure organisationnelle venant en aide aux besoins de cette même communauté. À ce sujet, la communauté arménienne s'est outillée depuis plusieurs années tant au niveau local qu'international. Le réseautage joue un rôle clé dans la stratégie de maintien identitaire chez les Arméniens, et l'Église et les partis politiques en sont les principaux acteurs : c'est deux organisations ont depuis 1915 mises sur pied divers organismes dans toute la diaspora (Lenoir, 2001, p.262). Ainsi, avec l'éclosion d'écoles et d'églises arméniennes en plus d'une multitude d'associations et d'organisations arméniennes professionnelles, sociales, sportives, culturelles et politiques²⁸, on peut dire que les Arméniens de la région de Montréal ont très bien su développer leurs compétences collectives.

²⁸ Pour la liste des organismes et des associations arméniennes de Montréal, voir Annexe Y.

En somme, la population arménienne de la RMR de Montréal lorsqu'elle se distingue de la population montréalaise, le fait en contribuant positivement au bien-être de la société. Jusqu'à maintenant, elle s'intègre à la société dans le sens entendu par les politiques d'immigration sans s'assimiler. Rappelons toutefois que c'est une communauté récente composée jusqu'à maintenant majoritairement d'immigrants. L'arrivée éventuelle de la deuxième, troisième et quatrième génération jumelée avec une baisse des flux migratoires pourrait toutefois menacer cette identité que semble avoir conservée la communauté; cette affirmation étant fondée, rappelons-le, sur les observations de l'évolution des communautés en France et aux États-Unis. Dans le premier cas, nous allons devoir attendre quelques années pour saisir dans une certaine mesure l'impact que pourrait avoir la présence des proportions plus élevées d'individus de deuxième, troisième et même quatrième génération. Dans le second cas, nous pouvons toutefois déjà tenter d'explorer le phénomène par l'analyse des flux d'immigration des immigrants Arméniens. Nous verrons donc au chapitre V l'évolution des flux migratoires depuis 1980 des immigrants arméniens se dirigeant vers la RMR de Montréal via les données des statistiques d'immigration tout en commentant les différentes variables pouvant définir autant que possible ces individus.

CHAPITRE V : PROFIL DE L'IMMIGRATION ARMÉNIENNE, 1980-2005

Au chapitre précédent, nous avons analysé les différentes caractéristiques faisant état de la communauté arménienne de la RMR de Montréal. Les données obtenues provenaient alors du recensement canadien et ce faisant, nous avons essentiellement traité des stocks d'immigrants et leurs descendants. Les données qui seront analysées dans le présent chapitre seront, elles, issues des statistiques d'immigration. Ainsi, nous traiterons des flux migratoires, et non pas des stocks, ce qui nous permettra de suivre l'évolution de l'immigration sur une période de 26 ans²⁹.

Nous aurons comme objectif premier de dresser le portrait sociodémographique de l'immigration arménienne dans la RMR de Montréal entre 1980 et 2005. Aussi, nous le verrons, l'exploration du profil des immigrants arméniens nous permettra d'approfondir certains aspects énoncés précédemment sur la communauté déjà en place dans la région de Montréal, comme par exemple les rapports de masculinité atypiques pour certains groupes d'âge retrouvés dans les recensements antérieurs au recensement de 2001. Nous le savons, une population évolue en fonction des entrées et des sorties des individus et l'immigration constitue une entrée d'importance considérable, surtout lorsque l'on étudie une communauté ethnique issue de l'immigration.

La stratégie d'analyse pour le présent chapitre est simple et aura pour but de répondre à notre deuxième question de recherche : les immigrants arméniens se distinguent-ils des autres immigrants qui se dirigent vers la région de Montréal ? Nous explorerons donc les flux d'immigration arménienne pour différentes variables démographiques, culturelles et socio-économiques. Nous étudierons l'évolution de ces différentes variables tout au long de la période à l'étude, soit

²⁹ Le choix de la période à l'étude s'est effectué selon la disponibilité des données. Nous utilisons ici une base de données fournie sur cédérom par Citoyenneté et Immigration Canada.

entre 1980 et 2005. Pour capter l'évolution des variables dans le temps, nous diviserons la période en deux périodes de treize ans: soit de 1980 à 1992 et de 1993 à 2005. Les deux périodes correspondent par le fait même à deux contextes sociopolitiques différents en Arménie qui, rappelons-le, est devenue indépendante à la fin de l'année 1991. Ainsi, nous analyserons systématiquement les résultats selon ces deux périodes. Pour chaque variable, nous allons comparer les résultats obtenus pour les flux d'immigration arménienne avec ceux des flux d'immigration des individus n'étant pas Arméniens. Une analyse trivariée pour chaque variable sera ensuite effectuée afin de tester le niveau de signification et l'effet net de chacune des variables, une fois prise en compte l'âge. Les résultats de l'analyse de régression sont présentés au tableau 5.25, à la fin du chapitre, et seront commentés au fur et à mesure. L'immigration relevant d'une analyse multidimensionnelle, nous fermerons ce chapitre en effectuant une analyse multivariée intégrant les différentes variables afin de mesurer leurs effets nets et leurs niveaux de signification.

Nous présenterons donc les flux d'immigration arménienne selon les différentes variables présentées précédemment au chapitre II. Rappelons que ces variables ont été sélectionnées selon le cadre conceptuel que nous avons choisi d'utiliser : ces variables constituent de bons indices lors d'analyse des questions d'immigration³⁰. Nous commencerons ainsi l'analyse par les variables démographiques que sont l'âge, le sexe, la catégorie d'immigrants et l'état matrimonial. Nous présenterons ensuite la variable culturelle « connaissance des langues officielles » et terminerons enfin avec les variables socio-économiques (capital humain) que sont le niveau d'éducation et l'intention de travail.

Mentionnons que l'expression « immigration arménienne » ou « immigrants arméniens » sera utilisée pour désigner les immigrants de langue maternelle arménienne. Nous avons largement discuté du choix de la variable ethnique au chapitre III : la variable langue maternelle était la variable la plus appropriée pour

³⁰ Voir chapitre III pour plus d'explication sur le choix des variables de ventilation.

identifier les Arméniens dans les statistiques d'immigration. Nous utiliserons aussi l'expression « immigration totale » ou « autres immigrants » pour désigner tous les immigrants excluant ceux de langue maternelle arménienne

5.1 Variables démographiques

Les variables démographiques traitées dans la présente étude seront dans l'ordre l'âge, le sexe, la catégorie d'immigrant et l'état matrimonial. Tout comme dans l'analyse des variables pour le recensement canadien, l'analyse des variables démographiques est le plus souvent préalable à l'analyse des autres variables puisque ces dernières sont souvent fonction de l'âge, du sexe, de l'état matrimonial et de la catégorie d'immigrant. Nous le verrons, l'interaction de ces différentes variables avec les autres contribuera à préciser certains résultats obtenus pour ainsi obtenir de meilleures analyses et interprétations.

5.1.1 Une immigration plus âgée chez les Arméniens

En voulant d'abord traiter la variable « âge », nous avons amorcé notre exploration en examinant le groupe d'âge modal, l'âge médian et l'âge moyen à l'immigration qui sont des indicateurs pouvant être très révélateurs du vieillissement d'un groupe. On remarque ainsi que l'âge médian, qui sépare la population en deux parties égales, fluctue tout au long de la période, mais a tout de même connu une légère augmentation durant les années 90 (Annexe K) : l'âge médian ne s'est jamais trouvé sous la barre des 30 ans durant la décennie 90 et a cru parfois jusqu'à 35 et 40 ans. Selon cet indicateur, il semble donc que l'âge à l'immigration des Arméniens aurait quelque peu augmenté au cours des années 90.

Le groupe d'âge modal, qui est le groupe qui représente la plus grande fréquence durant la période, indique aussi qu'il s'est produit une légère augmentation de l'âge à l'immigration depuis 1980 (Annexe K). En effet, le groupe d'âge modal variait entre les groupes des 20-24 ans et des 25-29 ans jusqu'au milieu des années 90. Dès 1995, c'est surtout le groupe d'âge des 25-29 ans et parfois les 30-34 ans qui furent les groupes modaux.

Pour ce qui est de l'âge moyen, on observe d'abord qu'il fluctue généralement autour de 35 ans tout au long de la période (Annexe K). Une légère hausse est observée dans la deuxième moitié de la décennie 90 où l'âge moyen a atteint 41 ans en 1998, mais il a depuis baissé et se situait à 31,2 ans en 2005.

Le tableau 5.1 nous aidera à approfondir davantage l'interprétation de l'évolution des flux migratoires selon la structure par âge de l'immigration arménienne. Nous avons ainsi séparé la période à l'étude par période quinquennale pour rendre compte de cette évolution. Nous observons d'une part qu'il y a eu une diminution des proportions chez les groupes d'âge plus jeunes, soit chez les 0-14 et les 15-24 ans, durant la dernière décennie à l'étude. D'autre part, on observe une augmentation des proportions chez les 25-34 ans et les 65 ans et plus durant cette même décennie, soit entre 1995 et 2004. Nous avons aussi calculé à nouveau l'âge moyen, mais par période quinquennale : il est plus élevé durant les deux dernières périodes quinquennales comparativement aux trois premières. Il semble donc que résultats obtenus précédemment selon les indicateurs, soit le groupe d'âge modal, l'âge médian et l'âge moyen à l'immigration, coïncident avec les résultats obtenus selon l'analyse de la structure par âge et par période : l'analyse des flux migratoires arméniens, de 1980 à 2004, révèle qu'il a eu un vieillissement de l'immigration arménienne se dirigeant vers la RMR de Montréal.

Tableau 5.1 : Répartition par groupes d'âge des immigrants arméniens, selon les périodes d'immigration, RMR de Montréal

Groupes d'âge	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004
	%	%	%	%	%
0-14	16	19	20	13	13
15-24	21	18	17	18	12
25-34	19	22	21	22	32
35-44	12	13	13	13	15
45-54	11	10	10	13	8
55-64	11	10	10	9	10
65 ans et plus	10	8	9	12	11
Total	100	100	100	100	100
Âge moyen	34,6	33,3	32,8	37	35,4
Effectifs	1 390	2 080	2 304	451	446

Source : Voir Annexe L.

*L'année 2005 a été volontairement omise afin de ne pas comparer les résultats obtenus pour une seule année avec ceux des périodes quinquennales.

Soulignons enfin que la structure par âge de l'immigration arménienne diffère généralement de celle de l'immigration totale. Le tableau 5.2 présente à cet effet les effectifs absolus et relatifs des deux groupes selon les groupes d'âge pour la période 1980-1992 et 1993-2005. Ainsi, on remarque par la simple observation des ratios que les proportions diffèrent à tous les groupes d'âge pour les deux périodes, mais davantage pour celle de 1993 à 2005. On peut toutefois dire que durant toute la période, les immigrants arméniens semblent avoir été plus nombreux à migrer à des âges plus élevés, soit à 45 ans et plus, que les autres immigrants. Cette conclusion est de plus confirmée par le test de signification lors de l'analyse statistique bivariée. Les immigrants arméniens sont plus nombreux à se retrouver dans les groupes d'âge plus vieux, les résultats étant tous significatifs à moins de 1 % (Tableau 5.25).

Tableau 5.2 : Répartition par âge de l'immigration arménienne et de l'immigration totale, par groupes d'âge, selon la période d'immigration, RMR de Montréal

Groupes d'âge	1980-1992			1993-2005		
	Immigration arménienne %	Immigration totale %	Ratios (1)/(2)	Immigration arménienne %	Immigration totale %	Ratios (1)/(2)
	(1)	(2)	(1)/(2)	(1)	(2)	(1)/(2)
0-14 ans	19,7	22,4	0,88	14,6	21,9	0,67
15 - 24 ans	18,8	20,4	0,92	16,0	15,9	1,01
25 - 34 ans	20,6	28,0	0,74	25,0	34,3	0,73
35 - 44 ans	13,3	14,3	0,93	14,6	17,4	0,84
45 - 54 ans	10,5	6,5	1,62	10,8	6,0	1,78
55 - 64 ans	9,5	4,8	1,98	9,0	2,6	3,46
65 ans et plus	7,6	3,6	2,14	10,0	1,8	5,57
Total	100	100		100	100	
Effectifs	5 519	306 405		1 272	385 078	

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

À ce stade, nous devons préciser un point important qui aura un impact sur l'interprétation des autres variables. La différence de structure par âge entre l'immigration arménienne et l'immigration totale pourrait éventuellement biaiser les résultats obtenus lors de comparaison entre les deux groupes. Ainsi, lors d'analyse de variables où l'on effectuera une comparaison entre l'immigration arménienne et l'immigration totale, nous effectuerons une standardisation des taux afin de contrer l'effet d'âge.

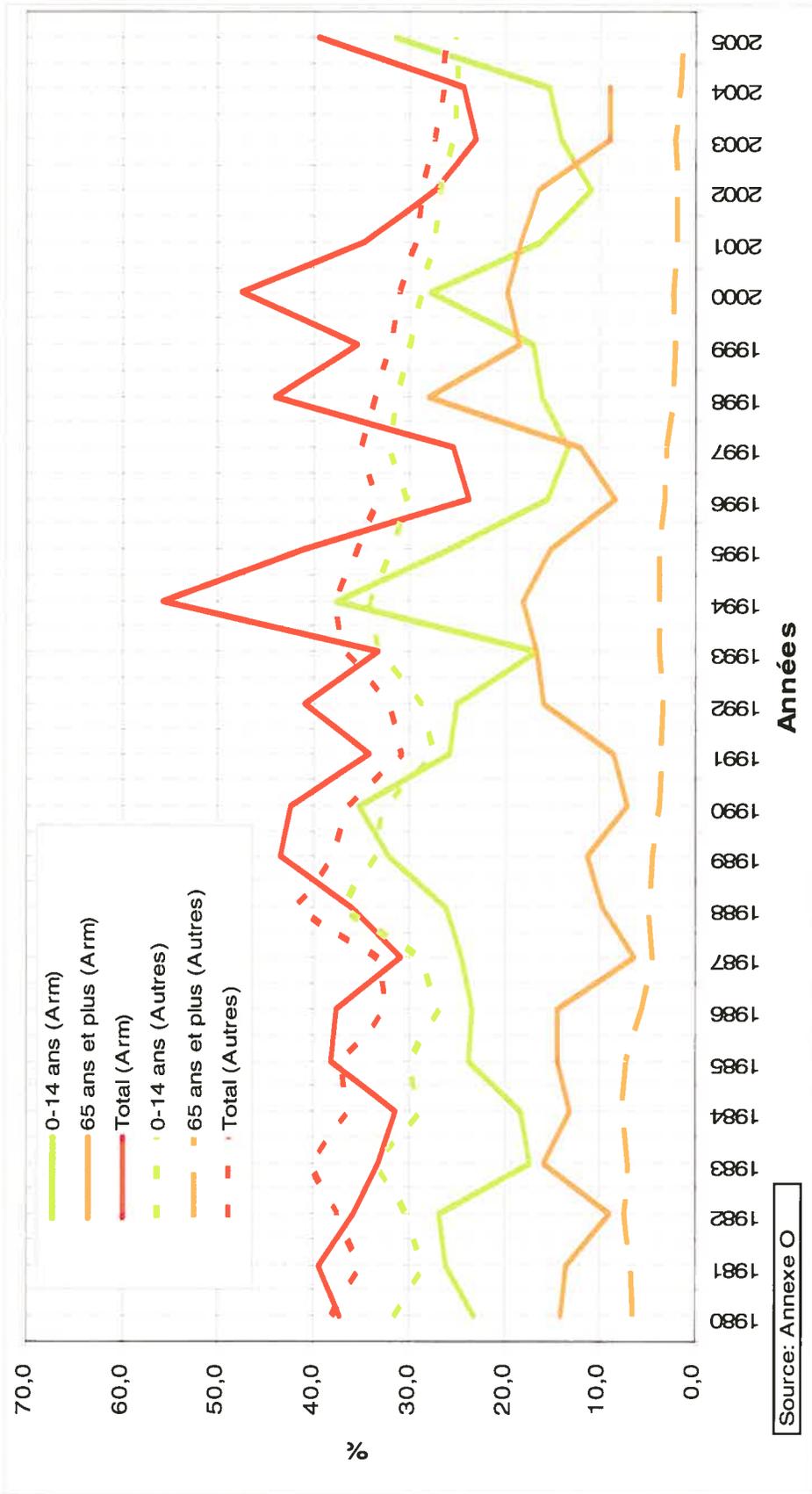
5.1.2 Rapport de dépendance chez les Arméniens : l'apport des plus âgés

Nous l'avons vu précédemment au chapitre IV, la variable « âge » nous permet de calculer un indice très précieux, celui du rapport de dépendance. Nous avons donc aussi effectué ce calcul avec les données des statistiques d'immigration. On peut observer à la figure 5.1 la distribution des rapports de dépendance pour les flux migratoires arméniens et non arméniens.

On remarque d'abord que les courbes pour les rapports de dépendance des 0-14 ans et des 65 ans et plus chez les immigrants non arméniens évoluent de façon plutôt stable durant la période : les 0-14 ans présentent toujours des rapports de dépendance beaucoup plus élevés que les 65 ans et plus. Ce n'est toutefois pas le cas chez les immigrants arméniens où à partir des années 90 les courbes des deux groupes d'âge s'entrecroisent et présentent parfois des rapports de dépendance chez les 65 ans et plus davantage élevés que ceux des 0-14 ans. De plus, on remarque que la courbe des 65 ans et plus des immigrants arméniens est toujours au-dessus de celle des autres immigrants alors que celle des 0-14 ans est toutefois quasiment toujours en dessous de celle des autres immigrants.

L'immigration arménienne présente aussi un rapport de dépendance total fluctuant davantage que celle des autres immigrants. Au début de la période, on remarque des différences entre les deux groupes et les deux courbes s'entrecroisent à quelques reprises. Toutefois, depuis 1994, les flux migratoires divergent davantage : alors que l'on observe une baisse graduelle du rapport de dépendance dans les flux migratoires autres qu'arméniens, l'évolution des rapports de dépendance chez les immigrants arméniens n'est pas aussi stable et fluctue énormément. Ces fortes fluctuations semblent être causées parfois, pour les années 1994 et 2001 et 2005, par des rapports de dépendance élevés chez les 0-14 ans, et parfois, pour l'année 2000, par un rapport de dépendance élevé chez les 65 ans et plus.

Figure 5.1 : Distribution des rapports de dépendance de l'immigration arménienne et de l'immigration, RMR de Montréal, de 1980 à 2005



Ainsi, comparativement aux autres immigrants, les immigrants arméniens ont parfois amené davantage de personnes à charge que les autres immigrants durant la période à l'étude, et parfois moins. Si le rapport de dépendance des immigrants autres qu'arméniens semble évoluer avec une certaine stabilité, celui de l'immigration arménienne fluctue tout autour sans dégager de tendance spécifique.

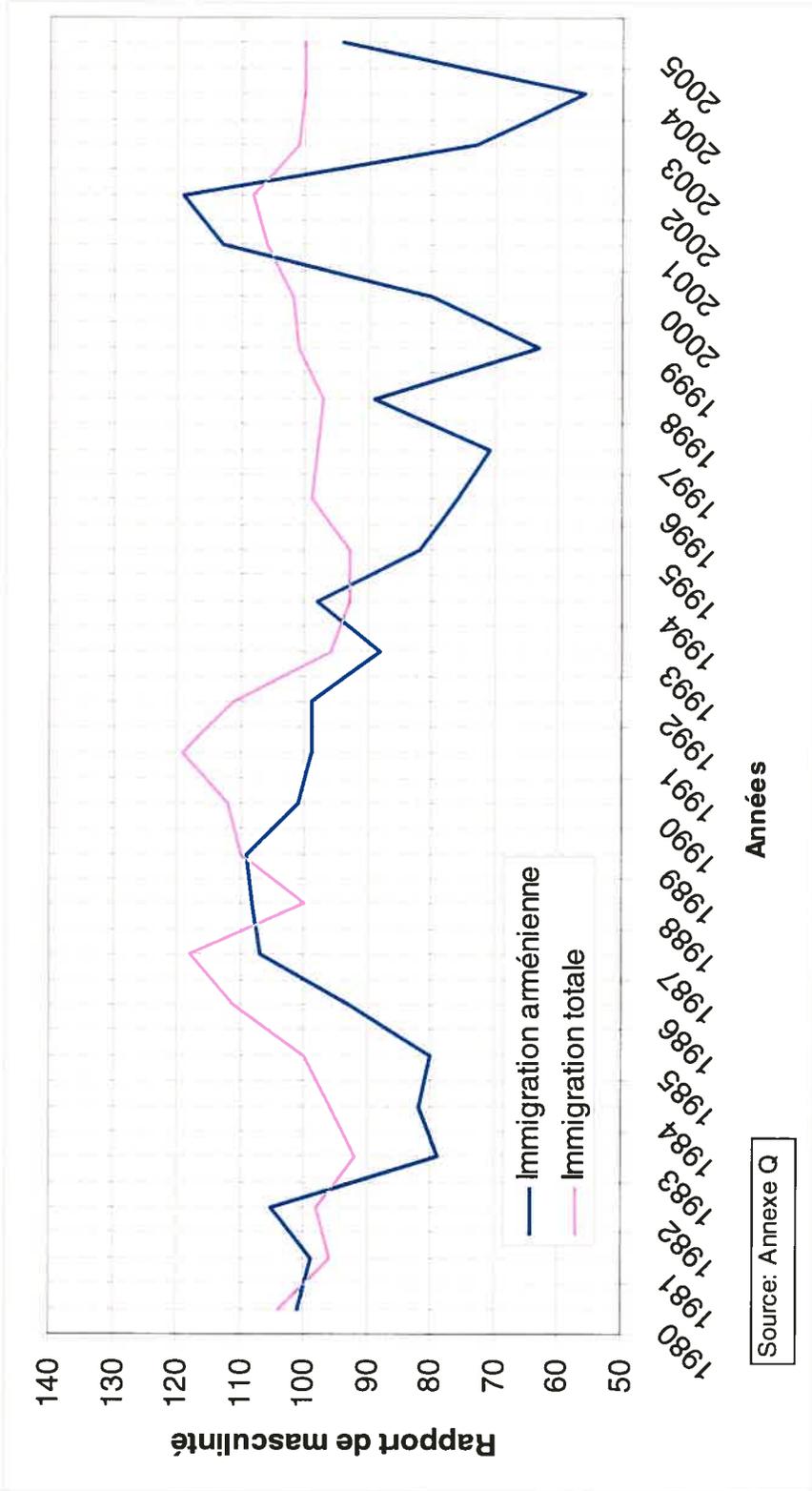
Par ailleurs, s'il est évident pour l'immigration non arménienne que le rapport de dépendance total soit surtout fonction du rapport de dépendance des 0-14 ans, pour l'immigration arménienne, ce n'est pas aussi simple puisque depuis le début des années 90, le rapport de dépendance des 65 ans et plus a dépassé à quelques reprises celui des 0-14 ans. L'immigration arménienne est donc une immigration contenant une plus grande proportion d'individus aux âges avancés, lorsque comparée aux autres immigrants, phénomène qui s'amplifie davantage depuis le début des années 90.

5.1.3 La féminisation de l'immigration arménienne

L'introduction du sexe dans l'analyse nous permet de rendre compte de l'évolution du rapport de masculinité des immigrants arméniens et des autres immigrants se dirigeant vers la RMR de Montréal. À la figure 5.2, on peut observer que les courbes des deux migrations, arménienne et non arménienne, diffèrent et les rapports de masculinité fluctuent davantage chez les immigrants arméniens. En fait, à peine à huit reprises en 26 ans le rapport a été supérieur à 100 pour l'immigration arménienne.

Le même phénomène se produit même en contrôlant pour l'âge. On peut le constater aux tableaux 5.3 et 5.4 qui présentent les proportions, les ratios non standardisés et standardisés des immigrants arméniens et non arméniens pour la première et la deuxième moitié de la période. Les proportions d'immigrants arméniens masculins diminuent d'une période à l'autre et sont inférieures à celles retrouvées chez les autres immigrants. Après avoir contrôlé pour l'âge, les ratios

Figure 5.2 : Distribution des rapports de masculinité pour l'immigration arménienne et l'immigration, RMR de Montréal, de 1980 à 2005



Source: Annexe Q

standardisés nous indiquent que cette distinction existe toujours et s'accroît durant la deuxième période.

Tableau 5.3 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1980-1992

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	Immigrants arméniens (taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Hommes	49,9	50,5	51,9	0,96	0,97
Femmes	50,1	49,5	48,1	1,04	1,03
Total	100,0	100	100		
Effectifs	(5 519)	(306 363)	(306 363)		

Source : Voir annexe P a).

Tableau 5.4 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1993-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	Immigrants arméniens (taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisé	Ratios standardisés
Hommes	45,1	46,5	50,0	0,90	0,93
Femmes	54,9	53,5	50,0	1,10	1,07
Total	100,0	100,0	100		
Effectifs	(1 272)	(385 078)	(385 078)		

Source : Voir annexe P b).

De façon générale, on peut donc dire qu'il se produit depuis plusieurs années déjà, une féminisation de l'immigration arménienne. Mentionnons que nous avons aussi testé l'effet net de cette variable en contrôlant pour l'âge (Tableau 5.25). Les résultats démontrent en effet que les immigrants arméniens sont moins nombreux que les autres immigrants à être de sexe masculin, phénomène s'accroissant davantage durant la deuxième période avec un coefficient plus élevé. Notons toutefois que si les résultats de la première période ne sont pas significatifs, ceux de la deuxième période le sont à moins de 1 %.

5.1.4 Rappel du chapitre IV

Dans cette section, nous désirons revenir sur une hypothèse émise lors de l'analyse des rapports de masculinité dans la population arménienne de la RMR de

Montréal. Rappelons les résultats obtenus au chapitre IV : les rapports de masculinité étaient beaucoup plus élevés lors des recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996 chez les 15-24 ans, et le phénomène se reproduisait en 2001 au groupe d'âge des 25-44 ans. Nous avons alors émis l'hypothèse que l'immigration pouvait être la cause de ce phénomène. Or, le tableau 5.5, qui représente les rapports de masculinité par groupe d'âge et par période³¹, nous permet de vérifier en partie cette hypothèse³². Ainsi, on remarque donc que les rapports de masculinité retrouvés pour la période de 1980 à 1995 chez les 0-14 ans et chez les 15-24 est supérieur à 100. On peut donc affirmer que c'est l'arrivée d'une proportion plus élevée d'immigrants de sexe masculin chez les moins de 25 ans avant 1996 qui expliquerait les rapports de masculinité obtenus aux recensements 1986, 1991 et 1996 pour le même groupe d'âge.

Tableau 5.5 : Distribution du rapport de masculinité par groupes d'âge, RMR de Montréal, pour les périodes 1980-1995 et 1996-2000

Groupes d'âge	1980-1995	1996-2000
0-14 ans	117	103
15 - 24 ans	107	59
25 - 34 ans	98	106
35 - 44 ans	91	78
45 - 54 ans	93	77
55 - 64 ans	90	50
65 ans et plus	78	42

Source : Voir Annexe Q.

Par ailleurs, on peut aussi observer qu'un rapport de masculinité supérieur à 100 a aussi été calculé pour la période de 1996 à 2000 chez les 25-34 ans. On peut ainsi affirmer que les rapports de masculinité élevés, retrouvés au recensement de 2001 chez les 25-44 ans, peuvent bel et bien être causés d'une part par l'arrivée importante d'immigrants masculins âgés de 25 à 34 ans entre les recensements de 1996 et 2001, et d'autre part par l'histoire passée : l'apport supplémentaire

³¹ Nous utilisons la période de 1980 à 1995 pour capter les individus ayant répondu aux recensements de 1986, 1991 et 1996 ainsi que la période de 1996 à 2000 pour capter les individus arrivés entre les recensements de 1996 et 2001 qui ont ainsi répondu au recensement de 2001.

³² Mentionnons que les résultats obtenus au recensement de 1981 sont le résultat de l'histoire passée et la période à l'étude pour les flux d'immigrations débute à partir de 1980, ce qui ne nous permet pas d'étudier l'immigration arrivée avant 1981.

d'hommes âgés de moins de 25 ans et arrivés entre 1980 et 1996 s'est déplacé dans le temps et se retrouve alors dans le groupe d'âge des 25-44 ans au recensement de 2001.

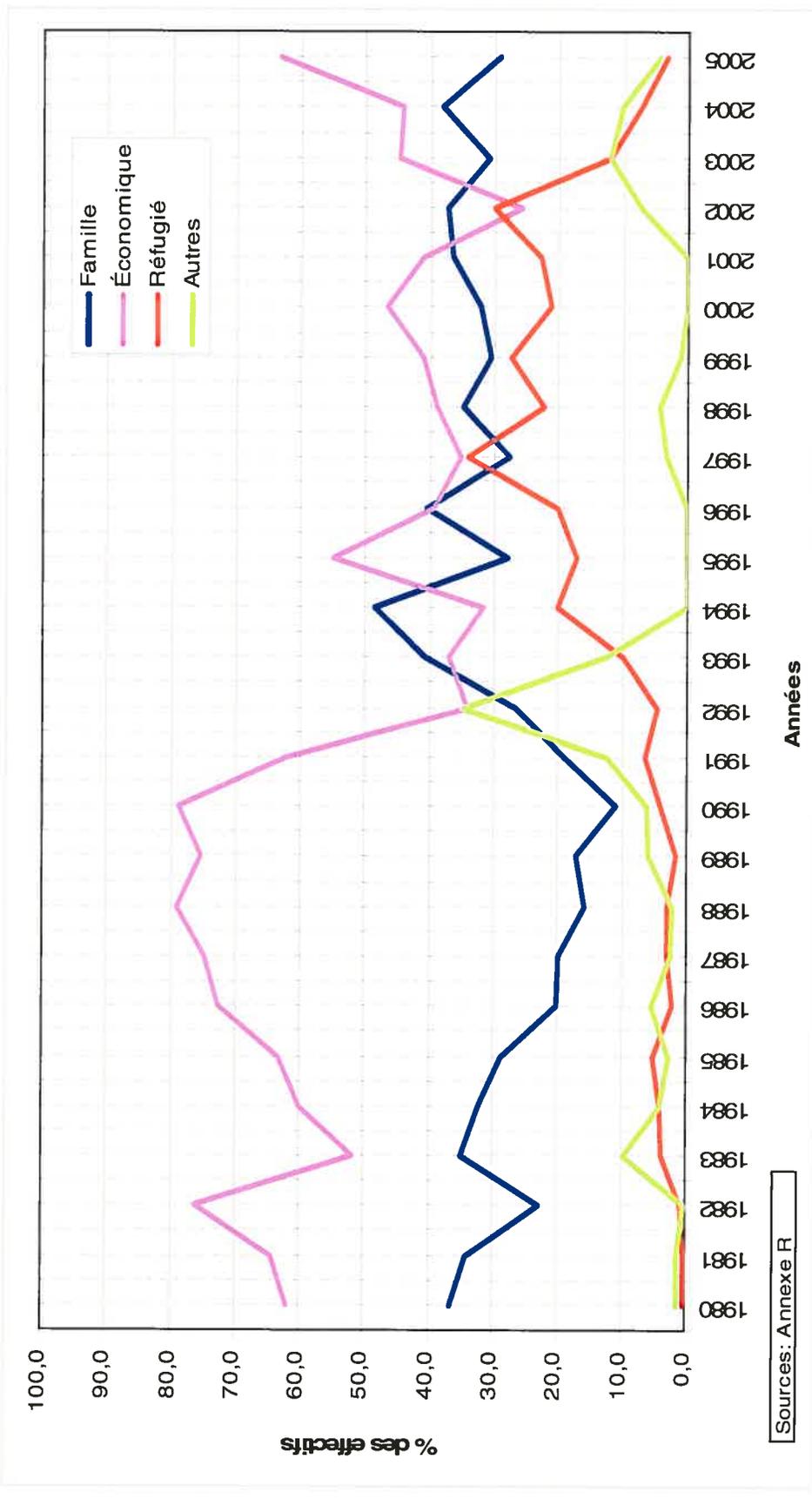
5.1.5 L'immigration arménienne : de moins en moins économique, de plus en plus familiale

La variable « catégorie d'immigrants » est une variable clé étant donné son impact sur les autres caractéristiques. La figure 5.3 montre bien l'évolution des flux d'immigration arménienne en fonction des différentes catégories d'immigrants. On remarque donc que si durant la première moitié de la période les immigrants étaient surtout classés dans la catégorie économique, depuis le début des années 90 nous assistons à une baisse des flux dans cette catégorie alors que les proportions retrouvées dans les catégories « famille » et « réfugié » ont augmenté.

En comparant les résultats obtenus avec ceux des autres immigrants, on remarque d'abord que les catégories où l'on retrouve le plus d'individus sont la catégorie « économique » et la catégorie « famille » chez les immigrants arméniens et les autres immigrants (Tableau 5.6). Les ratios obtenus nous démontrent toutefois que les proportions sont différentes dans les deux groupes selon les catégories. Le tableau 5.6 nous montre les proportions, les ratios obtenus et les ratios attendus après standardisation pour les deux groupes selon les catégories d'immigrant pour toute la période à l'étude. Ainsi, chez les immigrants arméniens, une plus grande proportion d'individus se retrouve dans la catégorie « économique » et « autres (retraité, demandeur d'asile, arriéré de travail³³) » alors que pour les deux autres catégories, les proportions sont plus élevées chez les autres immigrants. Après standardisation des taux, on observe que les ratios pour la catégorie « économique » et « familles » s'éloignent davantage de 1. Cela signifie donc qu'après avoir contrôlé pour l'âge, des distinctions s'accroissent davantage : les immigrants arméniens sont proportionnellement encore plus

³³ Voir chapitre III pour la description des variables.

Figure 5.3 : Distribution des catégories d'immigrants de l'immigration arménienne, selon l'année d'immigration, RMR de Montréal, de 1980 à 2005



nombreux à faire partie de la catégorie d'immigrants « économique » et proportionnellement moins nombreux à se retrouver dans la catégorie « familles ».

Tableau 5.6 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1980-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisé
Familles	23,8	19	27,9	0,85	0,68
Économique	63,9	69,7	51,3	1,25	1,36
Réfugiés	5,9	5,9	15,3	0,38	0,38
Autres	6,3	5,4	5,5	1,14	0,98
Total	100	100	100		
Effectifs	6 791	691 484	691 484 ⁽¹⁾		

Source : voir annexe Sa).

(1) Donnée inconnue (1) non incluse.

Afin de capter une certaine évolution du phénomène, nous avons séparé la période à l'étude en deux pour ainsi observer les résultats obtenus en début et en fin de période. Les proportions obtenues pour chaque catégorie durant la première moitié de la période sont ainsi présentées au tableau 5.7. On observe à nouveau que la catégorie « économique » présente un ratio bien supérieur à 1, soit de 1,4 ce qui signifie que les immigrants arméniens sont proportionnellement plus nombreux que les autres à être reçus comme travailleurs qualifiés ou comme gens d'affaires. Ce ratio s'éloigne d'ailleurs davantage de 1 après standardisation en passant à 1,51. Ce phénomène s'est produit aussi pour les catégories « familles » et « autres » qui ont vu leur ratio passer respectivement de 0,71 à 0,57 et de 0,76 à 0,66.

L'analyse des résultats obtenus pour la deuxième moitié de la période démontre toutefois certains changements. Le tableau 5.8 nous montre les proportions, les ratios obtenus et les ratios attendus après standardisation pour les deux périodes selon les différentes catégories d'immigrant. Un ratio de 1,12 est obtenu à la catégorie « familles » alors qu'il est de 0,93 pour la catégorie « économique ». Cela signifie donc que les immigrants arméniens étaient proportionnellement plus nombreux à se trouver dans la catégorie « familles » et

proportionnellement moins nombreux dans la catégorie « économique » comparativement aux autres immigrants. Notons aussi que la catégorie « réfugiés », bien que présentant un ratio légèrement inférieur à 1, soit de 0,97, présente une proportion chez les immigrants arméniens beaucoup plus élevée durant cette deuxième période : de 3,2 % entre 1980 et 1992 elle est passée à 17,2 % entre 1993 et 2005.

Tableau 5.7 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1980-1992

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Familles	21,2	16,9	29,7	0,71	0,57
Économique	68,9	73,9	48,8	1,41	1,51
Réfuégiés	3,2	3,3	12,7	0,25	0,26
Autres	6,7	5,8	8,8	0,76	0,66
Total	100	100	100		
Effectifs	(5 519)	(306 405)	(306 405)		

Source : voir annexe Sb).

Tableau 5.8 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1993-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Familles	35,1	29,6	26,4	1,33	1,12
Économique	42,4	49,6	53,2	0,80	0,93
Réfuégiés	17,2	16,8	17,4	0,99	0,97
Autres	4,9	4,9	2,9	1,69	1,69
Total	100	100	100		
Effectifs	(1 272)	(385 079)	(385 079)		

Source : voir annexe Sc).

L'immigration arménienne est donc caractérisée par une immigration surtout économique en début de période qui laisse place dans les années 90 à une immigration davantage familiale et de réfugié. Bien que l'on ait observé aussi cette tendance chez les autres immigrants, le phénomène s'amplifie chez les immigrants arméniens : les proportions d'individus dans les catégories « économique » durant

la première moitié de la période et « famille » durant la deuxième moitié de la période sont plus importantes chez les immigrants arméniens.

Des résultats très similaires ont été retrouvés lors du test de signification. Durant la première période, les coefficients indiquent que les immigrants arméniens étaient moins nombreux que les autres immigrants à se retrouver à l'intérieur des catégories « famille », « réfugié » et « autre » (Tableau 5.25). Seule la catégorie « autre » n'était pas significative. Les résultats se distinguent durant la deuxième période alors que les résultats démontrent que les immigrants arméniens étaient moins nombreux que les autres immigrants à être dans la catégorie « économique ». Seule la catégorie « Réfugié » n'était pas significative pour cette période.

Afin de comprendre davantage ces fluctuations, nous avons croisé la variable « catégorie d'immigrants » avec la variable « pays de dernière résidence permanente ». Il pourrait être possible que la catégorie d'immigrants puisse être liée à une conjoncture particulière dans laquelle se trouvait l'immigrant avant son arrivée, laquelle pouvant nous être révélée par le pays de provenance de l'immigrant, ou dans le cas présent, le pays de dernière résidence permanente. Ainsi, pour la première période, on remarque que pour tous les principaux pays de dernières résidences, la catégorie « économique » est celle contenant les plus grandes proportions d'immigrants arméniens (Tableau 5.9).

Durant la deuxième moitié de la période, quelques changements ont été observés (Tableau 5.10). Il semble que pour tous les pays de dernières résidences, sauf l'Égypte, la part d'immigrants arméniens dans la catégorie « économique » a chuté. Les catégories « familles » et « réfugiés » ont, quant à elles, vu leur part augmenter. Ainsi, le passage d'une immigration surtout économique à une immigration davantage familiale et de réfugié ne semble pas être relié à une conjoncture spécifique dans certains pays de provenance des immigrants arméniens.

Tableau 5.9 : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon le pays de dernière résidence permanente et la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1980-1992

Catégories	Turquie	Arménie	Liban	Syrie	Iran	URSS	Égypte	Autres
Familles	38,0	4,3	18,3	27,0	15,0	18,1	46,7	14
Économiques	52,9	95,7	71,2	65,8	54,5	79,3	48,2	76,4
Réfugiés	2,4	0,0	3,0	0,6	27,0	2,5	0,0	2,2
Autres	6,7	0,0	7,5	6,6	3,5	0	5,1	6,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	418	23	2 960	852	200	237	137	692

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau 5.10 : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon le pays de dernière résidence permanente et la catégorie d'immigrants, RMR de Montréal, 1993-2005

Catégories	Turquie	Arménie	Liban	Syrie	Iran	URSS	Égypte	Autres
Familles	31,9	33,8	40,6	52,5	24,6	27,8	40,0	24
Économiques	38,3	38,7	42,4	38,0	33,3	13,9	55,0	53,7
Réfugiés	14,9	25,1	7,7	2,5	42,1	58,3	5,0	20,0
Autres	14,9	2,4	9,3	7,0	0,0	0	0,0	2,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	47	331	323	158	57	36	20	300

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

5.1.6 Moins de célibataires chez les immigrants arméniens

L'exploration des variables démographiques que sont l'âge, le sexe et la catégorie d'immigrants, ne serait pas complète sans l'analyse de l'état matrimonial des immigrants. Ainsi, nous pouvons observer au tableau 5.11 la distribution des immigrants arméniens et non arméniens selon l'état matrimonial ainsi que les ratios non-standardisés et standardisés. On remarque d'abord que les immigrants arméniens sont, dans des proportions quasi équivalentes, soit célibataires à 45,3 %, soit légalement mariés à 47,3 %. Lorsque comparé avec les autres immigrants, on observe que les catégories « célibataire » et « légalement marié » présentent des ratios très près de 1, surtout après standardisation. Cela signifie donc qu'après avoir contrôlé pour l'âge, les deux groupes ne se distinguent pas vraiment des autres immigrants selon l'état matrimonial.

Tableau 5.11 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon l'état matrimonial, RMR de Montréal, 1980-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Célibataire	45,3	52,2	50,5	0,90	1,03
Légalement marié	47,4	44,5	45,0	1,05	0,99
Conjoint de fait	0,0	0,0	0,4	0,00	0,00
Séparé	0,4	0,3	0,6	0,62	0,45
Divorcé	0,8	0,6	1,4	0,56	0,45
Veuf	6,2	2,4	2,1	2,93	1,15
Total	100	100	100		
Effectifs	(6 791)	(691 443)	(691 443) ⁽¹⁾		

Source : voir annexe T a).

(1) Données inconnues (42) non incluses.

L'analyse de l'évolution dans le temps indique que durant la première période, les proportions obtenues chez les immigrants arméniens aux catégories « célibataire » et « légalement marié » ressemblent à celles obtenues pour toute la période, soit respectivement de 47,6 % et 45,3 % (Tableau 5.12). Par ailleurs, la standardisation des ratios inversera ces derniers (0,92 passe à 1,05 et 1,05 passe à 0,96) mais aussi les rapprochera de 1. Cela signifie donc que les immigrants arméniens à l'époque ne se distinguaient pas énormément des autres immigrants : ils étaient à peine plus nombreux proportionnellement à être célibataires et à peine moins nombreux proportionnellement à ne pas être mariés légalement.

Durant la deuxième période, on peut observer des changements dans les proportions obtenues (Tableau 5.13). Comparativement à la première moitié de la période, les immigrants arméniens étaient proportionnellement plus nombreux à être légalement mariés (56,7 %) et moins nombreux à être célibataires (35,3 %). Par ailleurs, en plus de se distinguer de la première période, ces proportions diffèrent aussi de celles obtenues chez les autres immigrants. Des ratios de 0,71 et de 1,22 ont été obtenus pour les catégories « célibataire » et « légalement marié », ces derniers se portant toutefois à 0,92 et 1,12 après standardisation. Les immigrants arméniens reçus au pays durant cette deuxième période étaient donc

proportionnellement plus nombreux à être mariés légalement et moins nombreux à être célibataires que les autres immigrants.

Tableau 5.12 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon l'état matrimonial, RMR de Montréal, 1980-1992

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Célibataire	47,6	54,4	51,7	0,92	1,05
Légalement marié	45,3	41,6	43,3	1,05	0,96
Conjoint de fait	0	0,0	0,0	0,00	0,00
Séparé	0,3	0,3	0,6	0,53	0,42
Divorcé	0,7	0,6	1,4	0,52	0,44
Veuf	6,1	3,1	2,9	2,07	1,07
Total	100	100	100		
Effectifs	(5 519)	(306 398)	(306 398)		

Source : voir annexe T b).

Tableau 5.13 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon l'état matrimonial, RMR de Montréal, 1993-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Célibataire	35,3	45,3	49,6	0,71	0,92
Légalement marié	56,7	51,9	46,4	1,22	1,12
Conjoint de fait	0	0,0	0,7	0,00	0,00
Séparé	0,5	0,3	0,5	0,90	0,56
Divorcé	0,7	0,5	1,4	0,51	0,36
Veuf	6,8	1,9	1,5	4,65	1,32
Total	100	100	100		
Effectifs	(1 268)	(38 5045)	(385 045)		

Source : voir annexe T c).

Les flux migratoires arméniens selon l'état matrimonial entre 1980 et 2005 se caractérisent donc par le passage d'une immigration constituée en proportion semblables d'immigrants célibataires et d'immigrants légalement mariés à une immigration constituée davantage d'immigrants légalement mariés. Cette évolution diffère aussi de celle observée pour les autres immigrants : les immigrants arméniens se distinguent davantage durant la deuxième période.

Mentionnons que les résultats obtenus lors des tests statistiques conduisent aux mêmes conclusions. Durant la première période, les résultats démontrent que les immigrants arméniens étaient moins nombreux que les autres à être dans les catégories « divorcé » et « séparé » et plus nombreux à être dans les catégories « célibataire » et « veuf ». (Tableau 5.25). Seule la catégorie « veuf » n'est pas significative. Durant la deuxième période, les immigrants arméniens étaient moins nombreux que les autres à être dans les catégories « célibataire », « divorcé » et « séparé » et plus nombreux à être dans la catégorie « veuf ». Les résultats sont significatifs à moins de 1 % pour les catégories « célibataire » et « divorcé ».

Ce phénomène n'est pas sans rappeler les résultats obtenus lors de l'analyse de la catégorie d'immigrants. On peut penser que la baisse de la proportion de célibataires observée durant la deuxième période semble coïncider aussi avec l'augmentation de la proportion d'immigrants classés dans la catégorie famille. Pour cause, la catégorie « famille » sélectionne les parents des individus déjà établis au pays, soit entre autres les conjoints et les grands-parents de ces mêmes individus qui, par définition, ne sont pas célibataires. Nous avons donc croisé les variables « catégorie d'immigrants » et « état matrimonial » pour obtenir plus de précision. Les résultats démontrent que durant la première période, les immigrants économiques étaient à 56,2 % célibataires et à 41,5 % légalement mariés alors que les immigrants de la catégorie famille étaient à 57,9 % légalement mariés et seulement 20 % célibataires (Annexe Ua). Les distinctions avec la deuxième moitié de la période s'observent donc surtout dans la catégorie d'immigrants « famille » : il y a eu une moins grande proportion d'immigrants célibataires ces années-là (13,5 %), mais surtout une plus grande proportion d'immigrants légalement mariés (73,1 %) (Annexe Ub).

Ainsi, les proportions entre les deux périodes se distinguent surtout chez les immigrants de la catégorie « famille » « légalement marié » : la proportion passe de 57,9 % à 73,1 %. On peut donc dire que l'augmentation de la proportion

d'immigrants de la catégorie famille durant la deuxième période est associée à l'augmentation de la proportion d'immigrants légalement mariés.

5.2 Variable culturelle

Les statistiques d'immigrations offrent plusieurs variables démographiques et socio-économiques à traiter, mais très peu de variables culturelles. En fait, la langue maternelle étant utilisée comme variable de ventilation et ayant déjà été largement traitée au chapitre III, la connaissance des langues officielles sera donc la seule autre variable culturelle analysée dans la présente étude.

5.2.1 L'anglais au détriment du français

Le tableau 5.14 présente les proportions obtenues ainsi que les ratios non standardisés et standardisés selon la connaissance des langues officielles des immigrants arméniens et non arméniens durant la période 1980-2005. On remarque qu'une grande proportion d'immigrants arméniens ne parlait aucune des deux langues officielles, soit dans une proportion de 40 %. Soulignons toutefois qu'après standardisation, cette proportion est pratiquement la même que celle obtenue pour les autres immigrants, soit 37,6 %. Les autres immigrants arméniens parlent soit les deux langues officielles (23,1 %), soit l'anglais (21 %) ou le français (15,5 %). Ces proportions diffèrent des immigrants non arméniens surtout pour la catégorie « français » et « ni anglais, ni français » alors que les ratios obtenus après standardisation sont respectivement de 0,65 et 1,38. Cela signifie donc que les immigrants arméniens sont proportionnellement plus nombreux à parler à la fois l'anglais et le français, mais moins nombreux à ne parler que le français comparativement aux autres immigrants.

Une analyse selon la première et la deuxième moitié de la période a été effectuée pour capter une évolution du phénomène. On peut ainsi remarquer que les proportions de la première période chez les immigrants arméniens ne diffèrent pas vraiment de celles obtenues pour toute la période (Tableau 5.15). Lorsque comparés avec les autres immigrants, les ratios standardisés démontrent que les

immigrants arméniens étaient donc déjà à l'époque proportionnellement plus nombreux à connaître à la fois les deux langues officielles avec un ratio standardisé de 1,75.

Tableau 5.14 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la connaissance des langues officielles, RMR de Montréal, 1980-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Anglais	21,0	23,8	22,5	0,93	1,06
Français	15,5	14,6	22,5	0,69	0,65
Anglais et français	23,1	23,9	17,3	1,33	1,38
Ni anglais, ni français	40,4	37,6	37,7	1,07	1,00
Total	100	100	100		
Effectifs	(6 786) ⁽²⁾	(691 325)	(691 325) ⁽¹⁾		

Source : voir annexe V a).

(1) Données manquantes (160) non incluses.

(2) Données manquantes (5) non incluses.

Tableau 5.15 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la connaissance des langues officielles, RMR de Montréal, 1980-1992

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Anglais	19,4	21,8	25,0	0,78	0,87
Français	16,2	15,4	21,0	0,77	0,73
Anglais et français	23,2	23,6	13,5	1,72	1,75
Ni anglais, ni français	41,2	39,3	40,6	1,01	0,97
Total	100	100	100		
Effectifs	(5 514)	(306 252)	(306 252)		

Source : voir annexe V b).

Les résultats obtenus pour la deuxième moitié de la période sont quelque peu différents. La proportion d'immigrants arméniens ne connaissant aucune des deux langues officielles a quelque peu diminué (36,9 %), tout comme ceux ne connaissant que le français (12,5 %) alors que les proportions d'individus parlant l'anglais ont cru à 28,1 % (Tableau 5.16). Lorsque comparés avec les autres immigrants, les ratios standardisés démontrent que ces derniers étaient

proportionnellement plus nombreux à ne connaître que le français (0,52) et proportionnellement moins nombreux à ne connaître que l'anglais (1,46) et à la fois l'anglais et le français (1,18). Il semble donc que les immigrants arméniens de cette deuxième période avaient une meilleure connaissance à la fois des deux langues officielles, mais aussi de l'anglais uniquement comparativement aux autres immigrants, le français étant davantage connu chez ces derniers.

Tableau 5.16 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon la connaissance des langues officielles, RMR de Montréal, 1993-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisé
Anglais	28,1	30,1	20,6	1,36	1,46
Français	12,5	12,3	23,6	0,53	0,52
Anglais et français	22,5	24,2	20,4	1,10	1,18
Ni anglais, ni français	36,9	33,4	35,3	1,05	0,95
Total	100	100	100		
Effectifs	(1 272)	(385 073)	(385 073)		

Source : voir annexe V c).

L'évolution des connaissances des langues officielles chez les immigrants arméniens entre 1980 et 2005 se caractérise donc par un accroissement de la connaissance de l'anglais au détriment du français. Cette évolution distingue aussi quelque peu ces derniers des autres immigrants où l'on observe un faible accroissement de la connaissance du français au détriment de l'anglais. Les conclusions obtenues lors du test de signification vont dans le même sens que l'analyse descriptive : les différences pour les deux périodes sont toutes significatives. (Tableau 5.25).

Afin d'explorer davantage cette variable, nous l'avons croisée avec le pays de dernière résidence en croyant que la connaissance d'une langue serait peut-être fonction du pays de provenance de l'immigrant. On observe d'abord que durant la première période, le Liban, la Syrie et la Turquie sont les trois principaux pays de

provenance des immigrants arméniens alors que durant la deuxième période, se sont surtout le Liban, la Syrie et l'Arménie (Tableau 5.17 et 5.18).

Tableau 5.17 : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon la connaissance des langues officielles et les principaux pays de dernière résidence permanente, RMR de Montréal, 1980-1992

Langues connues	Turquie	Arménie	Liban	Syrie	Iran	URSS	Égypte	Autres
Anglais	15,1	0,0	17,6	16,5	34,5	14,8	10,9	33
Français	19,6	0,0	18,2	10,6	4,5	10,5	16,8	18,5
Anglais et français	12,4	0,0	29,5	12,0	11,5	3,0	48,2	22,7
Ni anglais, ni français	52,9	100,0	34,8	60,9	49,5	71,7	24,1	25,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	418	23	2 956	852	200	237	137	691

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau 5.18 : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon la connaissance des langues officielles et les principaux pays de dernière résidence permanente, RMR de Montréal, 1993-2005

Langues connues	Turquie	Arménie	Liban	Syrie	Iran	URSS	Égypte	Autres
Anglais	17,0	23,9	25,6	30,4	56,1	19,4	20,0	32
Français	17,0	12,1	11,6	7,0	3,5	27,8	5,0	16,5
Anglais et français	10,6	23,9	30,6	12,0	8,8	16,7	50,0	21,1
Ni anglais, ni français	55,3	40,2	32,2	50,6	31,6	36,1	25,0	30,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	47	331	320	158	57	36	20	303

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

La part des flux pour les différentes catégories en provenance d'Arménie diffèrent selon les deux périodes : durant la première période, tous les immigrants provenant d'Arménie ne parlaient ni français, ni anglais, alors que durant la deuxième période, près de la moitié se distribuait dans les catégories « anglais » et « anglais et français ». La Syrie présente aussi des proportions divergentes d'une période à l'autre : notamment, la part des flux pour la catégorie « anglais » a presque doublé durant la deuxième période au détriment de la catégorie « français » et « ni français, ni anglais ». Dans le cas du Liban, principal pays de provenance des immigrants arméniens pour les deux périodes, on retrouve des proportions semblables pour chaque catégorie : ce pays ne semble donc pas jouer un rôle dans les changements de proportions observés précédemment. Pour ce qui est de la Turquie, tout comme pour le Liban, les proportions d'une période à l'autre sont semblables pour toutes

les catégories. On peut en somme dire que l'arrivée plus importante de flux en provenance d'Arménie durant la deuxième période semble être liée aux changements dans les proportions observés précédemment selon les catégories de la variable «connaissance des langues officielles».

5.3 Variables socioéconomiques

5.3.1 Les immigrants arméniens de plus en plus scolarisés

La variable « niveau d'éducation », nous l'avons vu au chapitre III, nous indique le niveau de scolarité atteint par l'individu, qu'il soit diplômé ou non. Le tableau 5.19 présente donc la distribution les proportions des immigrants arméniens et non arméniens selon les trois principaux niveaux d'éducation ainsi que les ratios non-standardisés et standardisés pour toute la période à l'étude. On remarque d'abord que la grande majorité des immigrants arméniens ont un niveau d'étude secondaire ou moins dans une proportion de 73,3 %. Comparativement aux autres immigrants, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir atteint que ce niveau, même après standardisation des taux.

Tableau 5.19 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon le niveau d'éducation, RMR de Montréal, 1980-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Études secondaires ou moins	73,7	70,7	59,9	1,23	1,18
Études collégiales seulement	10,6	11,9	14,7	0,72	0,81
Études universitaires	15,7	17,5	25,4	0,62	0,69
Total	100	100	100		
Effectifs	(6 772) ⁽¹⁾	(691 033)	(691 033) ⁽²⁾		

Source : voir annexe W a).

(1) Données manquantes (19) non incluses.

(2) Données manquantes (43) non incluses.

Les proportions ont aussi été analysées selon la première et la deuxième moitié de la période. Les résultats ainsi que les ratios non-standardisés et standardisés sont présentés aux tableaux 5.20 et 5.21. Les proportions obtenues

pour la période 1980-1992 sont semblables à celles obtenues pour l'ensemble de la période : 77,6 % des immigrants arméniens n'ont atteint que le niveau d'étude secondaire ou moins, 9,7 % le niveau collégial et 12,7 % le niveau universitaire. Comparativement aux autres immigrants, les immigrants arméniens sont proportionnellement plus nombreux à être de niveau secondaire ou moins, et moins nombreux à avoir atteint un niveau collégial et universitaire. On peut donc dire que durant la première moitié de la période, les immigrants arméniens se distinguaient des autres par une plus faible scolarisation.

Tableau 5.20 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon le niveau d'éducation, RMR de Montréal, 1980-1992

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Études secondaires ou moins	77,6	75,6	68,3	1,14	1,11
Études collégiales seulement	9,7	10,5	13,5	0,72	0,78
Études universitaires	12,7	13,9	18,2	0,70	0,77
Total	100	100	100		
Effectifs	(5 500)	(305 955)	(305 955)		

Source : voir annexe W b).

Tableau 5.21 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants, selon le niveau d'éducation, RMR de Montréal, 1993-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios	
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)	Non standardisés	Ratios standardisés
Études secondaires ou moins	56,9	54,8	53,3	1,07	1,03
Études collégiales seulement	14,7	15,7	15,6	0,94	1,01
Études universitaires	28,4	29,5	31,1	0,91	0,95
Total	100	100	100		
Effectifs	(1 272)	(385 078)	(385 078)		

Source : voir annexe W c).

La deuxième moitié de la période présente des résultats différents. La proportion d'immigrants arméniens n'ayant qu'un niveau d'étude secondaire ou

moins a chuté et se chiffre à 56,9 %. Cette baisse s'est produite au profit du niveau collégial qui présente une proportion de 14,7 %, mais surtout du niveau universitaire qui a vu sa proportion doublée comparativement à la première moitié de la période en se chiffrant à 28,4 %. Ainsi, les ratios attendus après standardisation des taux se rapprochaient de 1 : on retrouvait des ratios de 1,03 et 1,01 au niveau d'étude secondaire et moins et collégial alors que celui du niveau universitaire se chiffrait à 0,95. Les immigrants arméniens durant cette période se distinguaient donc à peine des autres immigrants.

L'évolution de la variable « niveau d'éducation » pour toute la période se caractérise donc par un accroissement du niveau d'étude des immigrants arméniens atteignant ainsi les proportions obtenues chez les autres immigrants durant la deuxième moitié de la période. Les résultats des tests de signification se sont révélés similaires à ceux obtenus durant l'analyse descriptive. Toutefois, les différences ne sont significatives que pour la première période.

5.3.2 Une intention de travail bien faible

La variable « intention de travail » démontre le désir des immigrants à travailler ou non à leur arrivée au pays. Le tableau 5.22 présente, pour chaque catégorie de la variable, les proportions pour les immigrants arméniens et non arméniens ainsi que les ratios non standardisés et standardisés. On observe que chez les immigrants arméniens, moins de la moitié (47,3 %) ont l'intention de travailler à leur arrivée dans la RMR de Montréal. Lorsque comparés aux autres immigrants, les ratios standardisés démontrent que les immigrants arméniens sont proportionnellement moins nombreux à avoir l'intention de travailler. Notons toutefois que le ratio obtenu à la sous-catégorie « travail – salarié » démontre que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à vouloir travailler comme salariés.

Pour capter l'évolution de la variable entre 1980 et 2005, nous avons effectué une analyse distincte pour la première et la deuxième moitié de la période.

On peut observer au tableau 5.23 que les proportions obtenues durant la première période sont similaires à celles obtenues pour toute la période 1980-2005 : moins de la moitié des immigrants arméniens avaient l'intention de travailler (46,1 %). Lorsque comparés aux autres immigrants, les résultats étaient aussi très similaires à ce que nous avons obtenu pour toute la période 1980-2005 : le ratio standardisé démontrait que les immigrants arméniens étaient proportionnellement moins nombreux à avoir l'intention de travailler. Le ratio obtenu à la sous-catégorie « travail-salarié » était aussi semblable à celui obtenu pour toute la période : les immigrants arméniens étaient alors proportionnellement plus nombreux que les autres immigrants à vouloir travailler comme salariés.

Tableau 5.22 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants selon l'intention de travail, RMR de Montréal, 1980-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios Non standardisés	Ratios standardisés
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)		
On l'intention de travailler	47,3	50,5	54,1	0,87	0,93
Travail – salarié	32,8	35,3	29,2	1,12	1,21
Travail - profession non indiquée	12,5	13,4	22,2	0,56	0,60
Travail - autonome	2,0	1,7	2,7	0,73	0,64
Étudiant	20,6	22,7	22,7	0,91	1,00
Ne travaille pas	32,2	26,9	23,3	1,38	1,16
Total	100	100	100		
Effectifs	6 790	691 147	691 147		

Source : Voir Annexe X a).

Nous observons toutefois un léger changement pour la deuxième moitié de la période au niveau des sous-catégories : les immigrants arméniens durant la deuxième période sont proportionnellement moins nombreux à vouloir travailler comme salariés et proportionnellement plus nombreux à ne pas connaître la profession qu'ils exerceront (Tableau 5.24). Les ratios des trois catégories pour l'intention de travail ne diffèrent pas de ceux obtenus à la première période.

En somme, l'intention de travail chez les immigrants arméniens n'a pas changé en 26 ans. Moins de la moitié de ces derniers ne désirent pas travailler, ce

qui les distingue des autres immigrants chez qui l'intention de travailler augmente davantage durant la période.

Tableau 5.23 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants selon l'intention de travail, RMR de Montréal, 1980-1992

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios non standardisés	Ratios standardisés
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)		
On l'intention de travailler	46,1	48,0	51,1	0,90	0,94
Travail – salarié	34,7	36,1	29,5	1,18	1,23
Travail - profession non indiquée	9,5	10,1	18,7	0,51	0,54
Travail - autonome	1,9	1,7	3,0	0,66	0,58
Étudiant	21,4	23,9	23,5	0,91	1,02
Ne travaille pas	32,5	28,1	25,4	1,28	1,11
Total	100	100	100		
Effectifs	5 518	306 382	306 382		

Source : Voir annexe X b).

Tableau 5.24 : Distribution des immigrants arméniens et des autres immigrants selon l'intention de travail, RMR de Montréal, 1993-2005

Catégories	Immigrants arméniens			Ratios non standardisés	Ratios standardisés
	Immigrants arméniens (%)	(taux standardisés) (%)	Autres immigrants (%)		
On l'intention de travailler	52,3	53,9	56,5	0,93	0,95
Travail – salarié	24,7	26,3	29,0	0,85	0,91
Travail – profession non indiquée	25,5	26,1	25,0	1,02	1,05
Travail - autonome	2,1	1,4	2,5	0,85	0,57
Étudiant	17,0	22,1	22,0	0,77	1,00
Ne travaille pas	30,7	24,1	21,6	1,43	1,12
Total	100	100	100		
Effectifs	1 272	384 765	384 765		

Source : Voir annexe X c).

La variable « intention de travail » a aussi fait l'objet d'un test de signification. Les résultats démontraient que, pour la première et la deuxième moitié de la période 1980-2005, les immigrants arméniens étaient moins nombreux que les autres immigrants à être dans les catégories « intention de travailler » et « étudiant ». (Tableau 5.25). Les résultats sont significatifs seulement pour la catégorie « intention de travailler » durant la période 1980-1992.

Tableau 5.25 : Tableau des résultats de l'effet brut pour chaque catégorie de chaque variable pour les périodes 1980-1992 et 1993-2005

Variables Analyse bivariée : variable ethnique, âge	Catégories	1980-1992		1993-2005	
		Coefficient	significativité	Coefficient	significativité
Âge	0-14 ans	0,0681242	sign*	-0,0334286	
	15-24 ans	0,0889391	sign*	0,0841438	sign*
	35-44 ans	0,0909683	sign*	0,0434279	
	45-54 ans	0,3172343	sign*	0,2699021	sign*
	55-64 ans	0,4048972	sign*	0,5446102	sign*
	65 ans et plus	0,4379539	sign*	0,7471321	sign*
	25-34 ans	-	-	-	-

Analyse trivariée : variable ethnique, âge, autre					
Sexe	Masculin	-0,0159857		-0,0514684	sign*
	Féminin	-	-	-	-
Catégorie d'immigrant	Famille	-0,4088342	sign*	0,0629155	sign*
	Réfugié	-0,6501915	sign*	0,0345924	
	Autre	-0,0117313		0,144609	sign*
	Économique	-	-	-	-
État matrimonial	Célibataire	0,0598598	sign*	-0,1075066	sign*
	Veuf	0,0378566		0,0667786	
	Divorcé	-0,3062342	sign*	-0,2288842	sign*
	Séparé	-0,330043	sign*	-0,1832429	
	Légalement marié	-	-	-	-
Connaissance des langues officielles	Français	-0,0798854	sign*	-0,1675622	sign*
	Français et anglais	0,26821	sign*	0,1011617	sign*
	Anglais	-0,0566997	sign*	0,1275725	sign*
	Ni français, ni anglais	-	-	-	-
Niveau d'éducation	Collégial	-0,1728304	sign*	-0,0282261	
	Universitaire	-0,1891537	sign*	-0,0346342	
	Secondaire ou moins	-	-	-	-
Intention de travail	Intention de travailler	-0,0595422	sign*	-0,0516988	
	Étudiant	-0,0117393		-0,0326599	
	Ne pas travailler	-	-	-	-

* 1%

5.4 Conclusions du chapitre

5.4.1 En Bref

En résumé, l'analyse descriptive nous aura donc permis de constater d'abord que l'immigration arménienne dans la région de Montréal s'est beaucoup modifiée depuis les 26 dernières années. Lorsque comparée avec les autres immigrants, elle s'est distinguée dans les deux périodes, 1980-1992 et 1993-2005, mais de façon différente. Il n'est donc pas simple de tenter de répondre à notre dernière question de recherche : est-ce que les immigrants arméniens se dirigeant vers la région de Montréal sont différents des autres immigrants? Rappelons donc dans les prochaines lignes quelles étaient ces différences significatives (voir Tableau 5.25).

L'analyse descriptive des flux d'immigration arméniennes, nous a montré d'abord qu'un vieillissement des flux d'immigrants arméniens mais aussi qu'une féminisation de l'immigration arménienne distinguait significativement ces derniers des autres immigrants. La distribution des immigrants selon la catégorie d'immigrants a aussi évolué durant la période à l'étude : l'immigration arménienne est significativement de moins en moins économique et de plus en plus familiale. Ce phénomène se retrouvait d'ailleurs aussi chez les autres immigrants, mais il évoluait de façon beaucoup moins importante. Cette variable semblait aussi être liée à la variable état matrimonial : l'entrée d'un plus grand nombre d'immigrants familiaux impliquait du coup l'entrée d'un plus grand nombre de conjoints et de grands-parents qui par définition ne sont pas célibataires. Ainsi, un accroissement de la proportion d'immigrants arméniens légalement mariés est survenu durant la deuxième moitié de la période au détriment de la proportion d'immigrants célibataires. Cette évolution distingue de façon significative les immigrants arméniens des autres immigrants.

Les connaissances linguistiques ont aussi évolué durant toute la période chez les immigrants arméniens : ces derniers sont proportionnellement de plus en

plus nombreux à connaître l'anglais à leur arrivée au pays, une compétence s'effectuant toutefois parfois au détriment de la connaissance du français.

Sur le plan économique, durant la période 1980-1992, nous pouvons affirmer que les immigrants arméniens étaient moins scolarisés et proportionnellement moins nombreux à avoir l'intention de travailler à leur arrivée au pays comparativement aux autres immigrants

5.4.2 Une vue d'ensemble : l'analyse multivariée

Tout au long de l'analyse descriptive, nous avons testé la signification des différentes variables par une analyse soit bivariée ou trivariée. Ce faisant, c'est l'effet brut ou net de l'âge seulement que nous avons testé. Par ailleurs, parce que le choix de ces différentes variables s'inscrit dans un cadre conceptuel qui considère que toutes ces variables sont des facteurs clés dans la compréhension du phénomène de migration, nous avons aussi effectué un test de signification qui intègre toutes ces variables à la fois en distinguant la première et la deuxième période. Ainsi, nous avons donc effectué une analyse multivariée en utilisant comme variable dépendante la langue maternelle arménienne et comme variables indépendantes, les variables « âge », « sexe », « catégorie d'immigrant », « état matrimonial », « connaissance des langues officielles », « niveau d'éducation » et « intention de travail » pour ainsi tester leur signification conjointe. Les résultats sont présentés au tableau 5.26.

D'abord, on remarque que l'effet net de la variable âge est similaire à l'effet brut : les résultats démontrent que les immigrants arméniens se retrouvent davantage aux âges élevés de façon significative durant toute la période, mais davantage entre 1993 et 2005. La féminisation de l'immigration est aussi confirmée de façon significative par l'effet net de la variable sexe alors que les immigrantes arméniens étaient davantage de sexe féminin comparativement aux autres immigrants durant la première et la deuxième période. En ce qui a trait à la catégorie d'immigrants, on retrouvait moins d'immigrants arméniens que les autres

dans les catégories « familles », « réfugiés » et « autres » durant la période 1980-1992 et davantage dans ces mêmes catégories durant la deuxième période. Pour ce qui est des résultats obtenus pour l'état matrimonial, on observe que les immigrants arméniens durant la première période étaient plus nombreux à être veufs comparativement aux autres immigrants, mais aussi moins nombreux à être divorcés ou séparés. Durant la deuxième période, les immigrants arméniens se retrouvaient aussi moins souvent célibataires ou divorcés que les autres.

Sur le plan linguistique, l'analyse de l'effet net pour la variable « connaissance des langues officielles » démontre que les immigrants arméniens pour toute la période étaient plus nombreux que les autres à connaître les deux langues officielles et moins nombreux à ne connaître que le français. Les immigrants arméniens étaient aussi plus nombreux que les autres à connaître l'anglais durant la deuxième période.

Du point de vue économique, les immigrants arméniens durant la période 1980-1992 étaient moins nombreux que les autres immigrants à atteindre les niveaux d'étude collégiale et universitaire, mais aussi moins nombreux que les autres à avoir l'intention d'étudier à leur arrivée au pays. Durant la période 1993-2005, les immigrants arméniens étaient aussi moins nombreux que les autres à atteindre les niveaux d'étude universitaire.

Bref, les résultats confirment généralement ceux obtenus lors de l'analyse de l'effet brut des variables. Ces tests nous auront permis de mieux cerner les distinctions déjà observées lors de l'analyse descriptive et de l'analyse bivariée et trivariée. Nous discuterons de ces résultats lors de la conclusion générale de cette étude.

Tableau 5.26 : Tableau des résultats de l'effet net pour chaque catégorie de chaque variable pour les périodes 1980-1992 et 1993-2005

Analyse multivariée Variables	Catégories	1980-1992		1993-2005	
		Coefficient	significativité	Coefficient	significativité
Âge	0-14 ans	-0,0717264	sign *	0,0270434	
	15-24 ans	0,0471655	sign **	0,0696078	sign ***
	35-44 ans	0,0318775		0,031842	
	45-54 ans	0,2340452	sign *	0,2384715	sign *
	55-64 ans	0,3997529	sign *	0,4960218	sign *
	65 ans et plus	0,4715138	sign *	0,6760691	sign *
	25-34 ans	-		-	
Sexe	Masculin	-0,0016259		-0,0458292	sign **
	Féminin	-		-	
Catégorie d'immigrant	Famille	-0,4194549	sign *	0,0418912	sign ***
	Réfugié	-0,6525685	sign *	0,0510307	sign ***
	Autre	-0,0262838		0,131438	sign **
	Économique	-		-	
État matrimonial	Célibataire	0,0044348		-0,1046626	sign **
	Veuf	0,0867041	sign *	0,0438901	
	Divorcé	-0,374772	sign *	-0,2245522	sign **
	Séparé	-0,3380529	sign *	-0,1799024	
	Légalement marié	-		-	
Connaissance des langues officielles	Français	-0,0806702	sign *	-0,1488963	sign *
	Français et anglais	0,3099505	sign *	0,1630221	sign *
	Anglais	-0,0470337	sign *	0,1529643	sign *
	Ni français, ni anglais	-		-	
Niveau d'éducation	Collégial	-0,2611899	sign *	-0,0105878	
	Universitaire	-0,366321	sign *	-0,0523884	sign ***
	Secondaire ou moins	-		-	
Intention de travail	Intention de travailler	-0,0184177		-0,037685	
	Étudiant	-0,0437213			
	Ne pas travailler	-	sign **	0,0155762	
		-		-	

* 1%

** 5%

***10%

CONCLUSION

Retour sur l'étude

La motivation première de ce mémoire était de mettre à jour les caractéristiques sociodémographiques et économiques des Arméniens. Pour y parvenir, nous devons d'abord et avant tout définir la mesure à utiliser pour capter ces individus. Notre tout premier objectif fut donc d'identifier les Arméniens de la région de Montréal et les immigrants arméniens qui s'y installent. Nous avons démontré qu'il n'est pas simple de saisir ces individus et dans le cas des Arméniens, la tâche est davantage complexe étant donné leur nature diasporique. Les caractéristiques du groupe, mais aussi les limites des deux sources de données que nous utilisons, nous ont amené à sélectionner deux variables ethniques. Ainsi, nous croyons que pour le recensement canadien, il est préférable d'identifier les Arméniens par l'origine ethnique alors que pour les statistiques d'immigration, c'est plutôt la langue maternelle qui est le meilleur indicateur.

L'analyse descriptive des différentes variables pour les deux sources données nous a ensuite permis d'atteindre les deux principaux objectifs de ce mémoire. Rappelons que nous cherchions à connaître en quoi les Arméniens de Montréal se distinguent des autres Montréalais et en quoi les immigrants arméniens se distinguent des autres immigrants.

Les résultats nous ont d'abord révélé que si les Arméniens de la RMR de Montréal se distinguent de moins en moins des autres Montréalais, il n'y a pas d'évolution typique distinguant les immigrants arméniens des autres immigrants. On peut généralement dire que les Arméniens semblent connaître un vieillissement de la population plus important que les autres Montréalais et que les autres immigrants. La part des femmes dans la population distingue aussi les Arméniens : dans la population arménienne établis dans la RMR de Montréal, les femmes sont toutes aussi nombreuses que les hommes, alors que dans la population montréalaise

en général, les femmes sont en surnombre. Il est difficile d'expliquer un tel phénomène dans la population arménienne autrement que par l'immigration : rappelons que la RMR de Montréal dans les années 80 et au début des années 90 présentait un surnombre d'hommes arméniens à certains groupes d'âge.

L'apport de plus en plus élevé d'immigrants légalement mariés alimente certainement la proportion élevée d'Arméniens légalement mariés qui distingue ces derniers des autres Montréalais. Par ailleurs, une distinction importante doit ici être rappelée : l'union libre existe et gagne du terrain chez les Arméniens, bien que ce statut matrimonial soit beaucoup moins populaire que chez les autres Montréalais. Mentionnons toutefois qu'aucun immigrant arménien reçu durant la période 1980-2005 n'a déclaré être en union libre.

Le vieillissement, la féminisation et la popularité de l'union maritale observés dans les flux d'immigration arménienne, sont certainement des phénomènes à mettre en lien avec le passage d'une immigration économique à une immigration plus familiale et de réfugiés. Les caractéristiques typiques d'une immigration économique, soit masculine, célibataire et âgée de 15 à 64 ans, laissent donc place à des caractéristiques d'une immigration davantage familiale ou de réfugiés, soit davantage féminine, mariée et âgée. Les immigrants arméniens ne migrent donc plus essentiellement pour travailler contrairement aux immigrants arméniens de la décennie 80 et du début des années 90. Quant aux professions exercées par les Arméniens de la RMR de Montréal, elles distinguent ces derniers des autres Montréalais : ces professions correspondent aux compétences traditionnelles des Arméniens que sont, rappelons-le, la gestion, la vente et les finances.

Par ailleurs, c'est dans une population fortement scolarisée que s'installeront les immigrants arméniens à leur arrivée dans la RMR de Montréal. Les Arméniens de la région de Montréal, nous l'avons vu, sont de plus en plus nombreux à entreprendre des études universitaires, plus nombreux même que les

autres Montréalais. Or, les immigrants arméniens à leur arrivée au pays sont moins scolarisés que les autres immigrants. L'immigration arménienne peu scolarisée semble donc ne pas avoir contraint l'ascension des Arméniens de la population de la RMR de Montréal vers les niveaux d'études élevés.

Enfin, les immigrants arméniens à leur arrivée dans la RMR de Montréal n'ont certainement pas, de façon générale, de difficulté à effectuer leur intégration linguistique. Ils s'établissent non seulement dans un bassin de population arménienne qui maîtrise majoritairement les deux langues officielles, mais en plus, ils sont eux-mêmes de plus en plus nombreux à connaître au moins une des deux langues officielles, plus souvent l'anglais que le français lorsque ce n'est pas les deux à la fois. Ces compétences linguistiques les distinguent d'ailleurs des autres Montréalais et des autres immigrants.

En somme, si les flux d'immigration arménienne des années 80 et du début des années 90 semblent avoir façonné la population arménienne de la RMR de Montréal, l'impact qu'auraient eu les flux d'immigration de la dernière décade de la période 1980-2005 ne semble pas aussi évident. On peut certainement penser que la baisse d'effectifs des flux migratoires arméniens en est la cause. Ainsi, si la grande majorité des Arméniens de la RMR de Montréal étaient, lors du recensement de 2001, de 1^{re} génération, on peut s'attendre à ce que dans les prochaines années, la part d'Arméniens de 1^{re} génération diminue pour laisser place à de plus grandes parts chez les Arméniens de 2^{ième} génération et plus.

Apport de l'étude et pistes de recherche ultérieures

Nous espérons que ce mémoire aura contribué à une meilleure connaissance de la population arménienne de la région de Montréal. En plus d'avoir révélé les caractéristiques sociodémographiques et économiques distinguant les Arméniens et les immigrants arméniens des Montréalais et des autres immigrants, nous croyons que cette étude a pu ouvrir d'autres pistes de recherche sur ce groupe ethnique. Entre autres, les résultats que nous avons obtenus nous laissent croire que la

communauté arménienne de Montréal, où la présence d'individus de 2^{ième} génération et plus sera de plus en plus importante, risque peut-être d'emprunter la voie des communautés arméniennes françaises et américaines. Rappelons que, chez les communautés arméniennes de France et des États-Unis, il se produit depuis plusieurs années déjà une assimilation certaine, et ce, surtout chez individus de 2^{ième} génération et plus : nous l'avons vu au chapitre III, l'exogamie et la perte de la langue maternelle étaient devenues chose courante dans ces populations. L'immigration pourrait ainsi jouer un rôle important dans le processus d'assimilation d'un groupe ethnique. Mentionnons que l'étude de Robert Mirak (1988) démontrait que l'arrivée de nouvelles vagues migratoires arméniennes à partir de la fin des années 60 aux États-Unis avait réanimé la culture arménienne de la communauté qui était alors amenée à s'éteindre au fur et à mesure que les générations se succédaient. L'intensité des flux migratoires semble donc être un facteur important pour le maintien identitaire et culturel arménien. Cette avenue est donc encore inexplorée et l'hypothèse émise reste donc à vérifier. Un suivi de l'évolution des différentes caractéristiques sociodémographiques et économiques des Arméniens de Montréal évoqués dans ce mémoire pourrait déjà contribuer à répondre à cette problématique. D'ici là, nous espérons que la communauté arménienne de Montréal saura conserver et préserver son identité et sa culture tout en s'intégrant dans la société d'accueil comme elle a su si bien le faire depuis l'arrivée de ses tous premiers membres.

BIBLIOGRAPHIE

ALALOUF, Serge. 1990. *Introduction à la statistique appliquée*, deuxième édition, Édition Addison-Wesley, 412p.

BAGHDJIAN, Kévork. 1992. *La communauté arménienne catholique de Montréal*, Montréal, 231p.

BAND, Arnold. 1996. «The new diasporism and the old diaspora», *Israel Studies*, Vol. 1, N° 1, p. 323-331.

BELEDIAN, Krikor. 1994. *Les Arméniens*. Éditions Brepols, Paris, 235 p.

BOUDJIKANIAN, Aïda. 1978. «Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes : Essai géographique sur les rapports d'une minorité ethnique avec son milieu d'accueil», *Revue de géographie de Lyon*, Audin, Lyon, 214 p.

BOUDJIKANIAN, Aïda. 1988. «Les Arméniens du Moyen Orient», *Les temps modernes*, juil.-août-sept., p235-257.

BOUDJIKANIAN, Aïda. 2004. *L'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal : comportements d'une communauté culturelle ou d'une communauté diasporique?* Thèse de doctorat, Département de géographie, Université de Montréal, 247p.

BRETON, Raymond. 1994. «L'appartenance progressive à une société: perspectives sur l'intégration socioculturelle des immigrants», *Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*, Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal et Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et de Communautés culturelles, p.239-252.

BRUBAKER, Roger. 2005. «The diaspora diaspora», *Ethnic and racial study*, vol 28, n°1, jan., p1-19.

CASELLI, Graziella et Jacques VALLIN. 2001. «Dynamique de la population : mouvement et structure», *Démographie : analyse et synthèse, La dynamique des populations*, Éd. INED, Paris, p.35-84.

CHALIAND, Gérard. 1980. *Le génocide des Arméniens*. Éd, Complexe, Bruxelles, 192p.

CHICHEKIAN, Garo. 1989. *The Armenian Community of Québec*. Montréal, 200 p.

CLOUTIER, F. 1995. «La communauté arménienne du Québec», *Profil des communautés culturelles du Québec*, Les Publications du Québec, Québec, p.35-42.

COHEN, Robin. 1997. *Global Diasporas. An Introduction*, Seattle: University of Washington Press, 228 p.

DÉDÉYAN, Gérard. 1982. *Histoire des Arméniens*, Éditions Privat, Toulouse, 1982, 701p.

DÉDÉYAN, Gérard. 1990. *Les Arméniens : histoire d'une chrétienté*, Éditions Privat, Toulouse, 122p.

DEMERS, Linda. 1979. *Évaluation de la qualité des informations ethniques et linguistiques fournies par les recensements canadiens, de 1901 à 1976*. Mémoire de Maîtrise en Démographie, Département de Démographie, Université de Montréal., 147 p.

État du monde : Annuaire économique géopolitique mondial. 1989 à 2005. Ed. La Découverte, Montréal.

Fichiers des admissions permanentes. 1980 à 2006. Base de données sur cédérom. Citoyenneté et Immigration Canada. Consulté en juillet 2006.

HOVANESSIAN, Martine. 1992. *Le lien communautaire; trois générations d'Arméniens*. Paris; Éd. Armand-Colin, 321 p.

HOVANESSIAN, Martine. 1995. *Les Arméniens et leurs territoires*. Paris, Édition Autrement, 1995, 173p.

KAPRIELIAN, Isabel. 1982. «Armenians in Ontario», *Polyphony: The bulletin of the Multicultural History Society of Ontario*, Toronto, Vol.4, N^o.2, 136p.

KASPARIAN, Robert. 1995. *La population déplacée par la guerre au Liban*. Paris: L'Harmattan, Beyrouth : Université Saint-Joseph ; Québec : Université Laval, 196p.

KNIGHT, Andy. 2002. «Conceptualizing Transnational Community Formation: Migrants, Sojourners and Diasporas in a Globalized Era», *Canadian Studies in Population*, 29(1), p1-30.

LABELLE, Micheline. 1988. «La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada», *L'Ère des libéraux: le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Presses de l'Université du Québec, p313 à 342.

LEBLANC, Annie. 2000. *L'identité ethnique des enfants issus de mariages mixtes entre Arméniens et non-Arméniens à Montréal*. Mémoire de Maîtrise en anthropologie, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, 164p.

LENOIR-ACHDJIAN, Annick. 1996. *Les facteurs de maintien de l'identité chez les jeunes Arméniens de la Diaspora Montréalaise*. Mémoire de Maîtrise en Anthropologie, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, 183 p.

LENOIR-ACHDJIAN, Annick. 2001. *Appréhender la nation, vivre la diaspora : regards Arméniens*. Thèse de Doctorat en Anthropologie, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, 346p.

LENOIR-ACHDJIAN, Annick. 2004. «Ambivalence dans la Représentation de Soi des Arméniens de la Diaspora ou la Difficulté de n'être à la Fois ni d'ici, ni de là-bas, Mais de l'Entre-Deux», *Canadian Ethnic Studies* Vol. 36, N°2, p.76-100.

LÉONIAN, René. 1986. *Les Arméniens de France sont-ils assimilés?* Issy-les-Moulineaux, France: l'Auteur, 1986, 206p.

MIRAK, Robert. 1988. «La diaspora arménienne aux États-Unis», *Les temps modernes*, T43, 504-506, juil, déc, p.179-187.

NATIONS UNIES. «National trends in population, resources, environment and development: country profiles». In Nations Unies. *Departement of Economic and Social Affairs, Population Division* [En ligne] <http://www.un.org/esa/population/publications/countryprofile/armenia.pdf> (consulté le 1 mars 2007).

NICHANIAN, Marc. 1995. «États de la langue arménienne», *La langue arménienne défis et enjeux*, Actes du colloque 3-5 juin 1994 à l'Université de Montréal, Montréal: Cercle culturel arménien et Centre de langues patrimoniales, p.91-121.

PICHÉ, Victor. 1995. *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants*. Montréal, Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles, 52p.

PICHÉ, Victor. 2004a. «Immigration et intégration linguistique: vers un indicateur de réceptivité sociale», *Diversité urbaine*, vol.4.n° 1, printemps, p7-22.

PICHÉ, Victor. 2004b. «Immigration et intégration dans les pays développés: un cadre conceptuel», *Démographie: analyse et synthèse, Population et société*, Éd. INED, Paris, p.159-178.

Polyphony : The Bulletin of the Multicultural History Society of Ontario. 1982. Fall/Winter vol.4, n°2.

RALLU, Jean-Louis, Victor PICHÉ et Patrick SIMON. 2003. «Démographie et ethnicité : une relation ambiguë», *Démographie: analyse et synthèse, Population et société*, Éd. INED, Paris, p.481-515.

SAFRAN, William. 1991. «Diasporas in modern societies: Myths of homeland and return», *Diaspora*, vol.1, p.83-99.

Statistique Canada. 1982. *Langue maternelle*. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1981. N° 92-902 au catalogue.

Statistique Canada. 1983. *Langue maternelle, langue officielle et langue parlée à la maison*. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1981. N° 92-910 (vol 1-Série nationale) au catalogue.

Statistique Canada. 1984. *Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité*. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1981. N° 93-929 (vol 2-Série provinciale) au catalogue.

Statistique Canada. 1989. *Origine ethnique, immigration et citoyenneté*. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada. Recensement du Canada de 1986. N° 93-109 au catalogue.

Statistique Canada. 1989. *Profil des groupes ethniques*. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada. Recensement du Canada de 1986. N° 93-154 au catalogue.

Statistique Canada. 1992. *Langue maternelle*. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada. Recensement du Canada de 1991. N° 93-313 au catalogue.

Statistique Canada. 1992. *Langue parlée à la maison et langue maternelle*. Ottawa : Industrie, Science et Technologie Canada. Recensement du Canada de 1991. N° 93-317 au catalogue.

Statistique Canada. 1993. *Origine ethnique*. Ottawa : Industrie, Science et technologie Canada. Recensement du Canada de 1991. N° 93-315 au catalogue.

Statistique Canada. «Caractéristiques ethnoculturelles et sociales de la population canadienne». In Statistique Canada : Série «Dimensions». *Recensement du Canada de 1996* [En ligne]. <http://ivt.crepuq.qc.ca/recensements/recensement1996/recensPop1996Dim.html#caractDemog> (page consulté en octobre 2006)

Statistique Canada. «Caractéristiques démographiques canadiennes». In Statistique Canada Série «Dimensions». *Recensement du Canada de 1996* [En ligne]. <http://ivt.crepuq.qc.ca/recensements/recensement1996/recensPop1996Dim.html#caractDemog> (page consulté en octobre 2006)

Statistique Canada. 2002. *Dictionnaire du recensement de 2001*, N° 92-378-XIF au catalogue.

Statistiques Canada. *Recensement du Canada de 2001*, [En ligne]. <http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/standard/themes/DataProducts.cfm?S=1> (page consulté en septembre 2006)

TÉMISJIAN-BEDROSSIAN, Khatoune. 2000. *Les femmes arméniennes du Grand Montréal: portrait socio-économique et professionnel*. Association des femmes arméniennes du Canada, Montréal, 97p.

TER MINASSIAN, Anahide. 1988. «Les Arméniens de France», *Les temps modernes*, T43, 504-506, juil, déc, p.188-234.

TERNON, Yves. 1995. *L'État criminel: Les Génocides au XXe siècle*. Éd. Du Seuil, Paris, 456p.

VERTOVEC, Steven. 1997. «The meaning of Diaspora, exemplified among south Asian religions, *Diaspora*, vol.6, N° 3 (Winter).

ANNEXES

ANNEXE

Annexe A : Tableau comparatif de la répartition par groupes d'âge des individus d'origine ethnique arménienne de la RMR de Mtl et de la population montréalaise, 1996

Groupes d'âge	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
0-14	3405	19,3	625830	18,8	1,02
15-24	2440	13,8	430480	12,9	1,07
25-44	4965	28,1	1118535	33,6	0,84
45-64	4380	24,8	751530	22,6	1,10
65 et plus	2485	14,1	400135	12,0	1,17
Total	17675	100	3326510	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe B a) : Rapport de masculinité de la population arménienne de la RMR de Montréal et de la population montréalaise, par groupes d'âge, recensement 1996

Groupes d'âge	Population arménienne					Population montréalaise Rapport de masculinité
	Masculin (1)		Féminin (2)		(3) = (1) / (2) Rapport de masculinité	
	(N)	(%)	(N)	(%)		
0-14	1670	19,0	1735	19,5	96	104
15-24	1320	15,0	1120	12,6	118	101
25-44	2540	28,9	2420	27,3	105	98
45-64	2210	25,1	2170	24,5	102	93
65 et plus	1055	12,0	1430	16,1	74	65
Total	8795	100	8875	100	99	71

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe B b) : Calcul du rapport de masculinité de la population arménienne par groupes d'âge, pour les recensements de 1981, 1986 et 1991

Groupes d'âge	1981			1986			1991		
	Hommes	Femmes	Rapport de masculinité N	Hommes	Femmes	Rapport de masculinité N	Hommes	Femmes	Rapport de masculinité N
0-14	1010	940	1950	1330	1275	2605	1675	1650	3325
15-24	795	630	1425	980	750	1730	1535	1235	2770
25-44	1695	1450	3145	2075	1810	3885	2315	2345	4660
45-64	1150	1290	2440	1485	1410	2895	2105	1915	4020
65 et plus	465	690	1155	625	790	1415	1015	1185	2200
Total	5115	5000	10115	6495	6035	12530	8645	8330	16975
			102			108			104

Source : Statistique Canada, recensement de 1981, 1986 et 1991, n° 93-929, 93-109 et 93-317 au catalogue.

Annexe C a) : État matrimonial de la population arménienne de la RMR de Montréal de 15 ans et plus et de la population montréalaise de 15 ans et plus, par groupes d'âge, 1996

Groupes d'âge	Population arménienne		Population montréalaise		Ratio
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Célibataire (jamais marié(e))	4570	32,0	1038230	38,4	0,83
Légalement marié(e) (et non séparé(e))	7845	55,0	1157410	42,9	1,28
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	195	1,4	75655	2,8	0,49
Divorcé(e)	515	3,6	251830	9,3	0,39
Veuf(ve)	1140	8,0	177575	6,6	1,22
Total	14265	100	2700700	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe C b) : État matrimonial de la population arménienne de la RMR de Montréal de 15 ans et plus, par groupes d'âge, 2001

État matrimonial	15-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
Célibataire (jamais marié(e))	2430	96,4	1920	37,0	470	10,8	255	8,4	5080	33,6
Légalement marié(e) (et non séparé(e))	65	2,6	2960	57,0	3170	72,7	1580	51,8	7780	51,4
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e))	0	0,0	105	2,0	100	2,3	65	2,1	280	1,9
Divorcé(e)	10	0,4	205	3,9	355	8,1	120	3,9	690	4,6
Veuf(ve)	0	0,0	10	0,2	255	5,8	1035	33,9	1300	8,6
Total	2505	100	5195	100	4360	100	3050	100	15125	100

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, n° 97F0010XCBC2001044 au catalogue.

Annexe C c) : Ratios représentant l'état matrimonial de la population arménienne de RMR de Montréal versus la population montréalaise, par groupes d'âge, 1996

État matrimonial	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Total
Célibataire (jamais marié(e))	1,00	0,73	0,97	0,49	0,83
Légalement marié(e) (et non séparé(e))	1,08	1,42	1,22	1,17	1,28
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e))	0,00	0,60	0,33	0,73	0,49
Divorcé(e)	2,33	0,46	0,33	0,35	0,39
Veuf(ve)	0,00	0,88	1,15	1,04	1,22

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe D a) : Situation des particuliers dans la famille de recensement, pour la population arménienne et montréalaise, 2001

Situation des particuliers	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Époux et épouses	7650	41,5	1100570	32,7	1,27
Partenaires en union libre	495	2,7	431565	12,8	0,21
Parents seuls	730	4,0	169180	5,0	0,79
Enfants dans les familles de recensement	7010	38,0	1046880	31,1	1,22
Personnes hors famille de recensement	2555	13,9	621610	18,4	0,75
Total	18445	100,0	3369815	100,0	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, n° 97F0010XCB2001042 et 97F0010XCB2001046 au catalogue.

Annexe D b) : Situation des particuliers dans la famille de recensement, pour la population arménienne et montréalaise, 1996

Situation des particuliers	Population arménienne		Population montréalaise		Ratios
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Époux et épouses	7730	43,8	1135555	34,7	1,26
Partenaires en union libre	300	1,7	337540	10,3	0,16
Parents seuls	570	3,2	155350	4,7	0,68
Enfants dans les familles de recensement	6765	38,3	1028205	31,4	1,22
Personnes hors famille de recensement	2290	13,0	616165	18,8	0,69
Total	17655	100,0	3272815	100,0	

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe E a) : Langue maternelle de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise, 1996

Groupes linguistiques	Population arménienne (%)	Population montréalaise (%)	Ratio
Français	10,8	68,6	0,16
Anglais	6,0	13,3	0,45
Autres	83,2	18,1	4,60
Total réponses uniques	100	100	
Effectifs (réponse uniques)	16750	3212335	
Effectifs (réponses multiples)	925	75310	
Total	17675	3287645	

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe E b) : Langue d'usage de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise, 1996

Groupes linguistiques	Population arménienne (%)	Population montréalaise (%)	Ratio
Français	15,4	71,0	0,22
Anglais	13,9	17,5	0,79
Autres	70,7	11,4	6,20
Total réponses uniques	100	100,0	
Effectifs (réponse uniques)	16130	3166985	
Effectifs (réponses multiples)	1550	120660	
Total	17680	3287645	

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe E c) : Indices de continuité linguistiques selon la langue d'usage de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise, 1996

Populations	ICL ^F	ICL ^A	ICF ^{Autres}
Population arménienne	1,43	2,31	0,85
Population montréalaise	1,04	1,32	0,63

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe E d) : Connaissance des langues officielles de la population arménienne de la RMR de Montréal et la population montréalaise, 1996

Langues connues	Population arménienne (%)	Population montréalaise (%)	Ratios
Anglais seulement	10,4	8,5	1,22
Français seulement	9,7	39,8	0,24
Anglais et français	70,9	49,7	1,43
Ni l'anglais ni le français	8,9	1,9	4,63
Total	100	100	
Effectifs	(17680)	(3287650)	

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe E e) : Ratios représentant la connaissance des langues officielles de la population arménienne de la RMR de Mtl versus la population montréalaise, par groupes d'âge, 1996

Langues connues	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Anglais seulement	1,28	0,62	1,75	1,25	0,69
Français seulement	0,22	0,08	0,13	0,27	0,57
Anglais et français	2,71	1,51	1,33	1,30	1,13
Ni l'anglais ni le français	4,62	1,62	3,08	5,24	4,09

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe F a) : Plus haut niveau de scolarité atteint de la population arménienne de 15 et plus de la RMR de Montréal et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 1996

Niveau de scolarité	Population arménienne		Population montréalaise		Ratio
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Études inférieures au certificat d'études secondaires	2760	19,3	427895	16,1	1,20
Études secondaires seulement	4505	31,6	867765	32,6	0,97
Études collégiales seulement	2940	20,6	688975	25,9	0,80
Études universitaires avec ou sans grade universitaire	4070	28,5	677410	25,4	1,12
Total	14275	100	2662045	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe F b) : Ratios représentant les niveaux de scolarité de la population arménienne de la RMR de Montréal versus la population montréalaise, par groupes d'âge, 1996

Niveau de scolarité	65 ans et plus			
	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	plus
Études inférieures au certificat d'études secondaires	0,68	1,72	1,10	0,96
Études secondaires seulement	0,92	0,83	1,06	1,11
Études collégiales seulement	0,93	0,81	0,77	0,76
Études universitaires avec ou sans grade universitaire	1,41	1,21	1,04	1,13

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe F c) : Domaines d'études des individus de la population arménienne et
de la population montréalaise de 15 ans et plus, 2001

Domaines d'études	Population arménienne		Population montréalaise		Ratio
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Aucun diplôme ou certificat postsecondaire	8235	54,4	1491795	54,0	1,01
Enseignement, loisirs et orientation	430	2,8	116395	4,2	0,67
Beaux-arts et arts appliqués	505	3,3	84920	3,1	1,09
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	650	4,3	112805	4,1	1,05
Sciences sociales et disciplines connexes	670	4,4	133665	4,8	0,92
Commerce, gestion et administration des affaires	1915	12,7	305455	11,1	1,14
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	295	2,0	52045	1,9	1,03
Génie et sciences appliquées	635	4,2	68105	2,5	1,70
Techniques et métiers des sciences appliquées	785	5,2	216385	7,8	0,66
Professions de la santé et technologies connexes	545	3,6	114220	4,1	0,87
Mathématiques, informatique et sciences physiques	400	2,6	59435	2,2	1,23
Sans spécialisation	65	0,4	5995	0,2	1,98
Total	15125	100	2761215	100	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, n° au catalogue 97F0010XCB2001041 et 97F0010XCB2001045

Annexe G a) : Professions exercées par la population arménienne de 15 ans et plus et la population montréalaise de 15 ans et plus, RMR de Montréal, 1996

Professions	Population arménienne		Population montréalaise		Ratio
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Gestion	995	12,8	162285	9,3	1,38
Affaires, finance et administration	1510	19,5	382050	22,0	0,89
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	475	6,1	104050	6,0	1,02
Ventes et services	1945	25,1	443135	25,5	0,99
Métiers, transport et machinerie	1145	14,8	203320	11,7	1,26
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	770	9,9	150065	8,6	1,15
Autres	915	11,8	295480	17,0	0,69
Toutes les professions	7755	100	1740385	100	1,00

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe G b) : Ratios représentant les professions de la population arménienne versus la population montréalaise, par groupes d'âge, RMR de Montréal, 1996

Ratios	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65ans et plus	Total
Gestion	1,62	1,48	1,19	1,37	1,38
Affaires, finance et administration	1,68	0,81	0,75	0,55	0,89
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	0,92	0,91	1,40	2,53	1,02
Ventes et services	1,00	0,96	1,02	0,85	0,99
Métiers, transport et machinerie	0,74	1,34	1,26	1,75	1,26
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0,41	1,18	1,42	1,22	1,15
Autres	0,51	0,76	0,65	0,72	0,69

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe H : Catégorie de travailleurs de la population arménienne de 15 ans et plus de la RMR de Montréal et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 1996

Catégorie de travailleurs	Population arménienne		Population montréalaise		Ratio
	(N)	(%)	(N)	(%)	
Travailleurs rémunérés	6795	86,7	1501210	93,3	0,93
Employés	6180,0	90,9	1436375	95,7	0,95
Travailleurs autonomes (entreprise constituée en société)	615	9,1	64830	4,3	2,10
Travailleurs autonomes (entreprise non constituée en société)	970,0	12,4	103905	6,5	1,92
Travailleurs familiaux non rémunérés	75	1,0	4705	0,3	3,27
Travailleurs total	7840,0	100,0	1609820	100,0	

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe I : Fréquence de l'activité sur le marché du travail de la population arménienne de 15 ans et plus de la RMR de Montréal et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 1996

Fréquence de l'activité	Population arménienne			Population montréalaise		Ratios non standardisés	Ratios standardisés
	(N)	(%)	(%) attendus	(N)	(%)		
A travaillé toute l'année à plein temps	3945	46,2	40,7	877535	33,0	1,40	1,24
A travaillé une partie de l'année ou à temps partiel	3280	38,5	35,3	801315	30,1	1,28	1,17
N'a pas travaillé en 2000	1305	15,3	24,0	983195	36,9	0,41	0,65
Total	8530	100	100	2662045	100		

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe J : Indices d'activité de la population arménienne de 15 ans et plus de la RMR de Montréal et de la population montréalaise de 15 ans et plus, 1996

Indicateurs d'activité	Population arménienne (%)	Population montréalaise (%)	Ratio
Taux d'activité	58,9	63,6	0,93
Taux d'emploi	50,4	56,4	0,89
Taux de chômage	14,3	11,2	1,28

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, n° 94F004XCBCS940004 et 94F0008XCBCS940008 au catalogue.

Annexe K : Répartition du groupe d'âge modal, de l'âge médian et de l'âge moyen des immigrants de langue maternelle arménienne reçus dans la RMR de Montréal selon l'année entre 1980 et 2005

Années	Groupe d'âge modal	Âge médian ⁽¹⁾	Âge moyen
1980	25 - 29 ans	30,7	34,9
1981	20 - 24 ans	29,7	34,2
1982	20 - 24 ans	29,1	32,4
1983	25 - 29 ans	31,7	37,4
1984	25 - 29 ans	32,9	36,8
1985	25 - 29 ans	29,8	35,2
1986	25 - 29 ans	31,6	36
1987	25 - 29 ans	29,1	31,7
1988	20 - 24 ans	29,7	33,5
1989	25 - 29 ans	29,4	32,1
1990	20 - 24 ans	28,5	30,3
1991	25 - 29 ans	31,3	33,8
1992	20 - 24 ans	31,9	35,7
1993	25 - 29 ans	33,9	37,8
1994	20 - 24 ans	30,2	33,3
1995	30 - 34 ans	32,3	35,1
1996	20 - 24 ans	33,8	36,8
1997	25 - 29 ans	35,0	37,4
1998	25 - 29 ans	40,0	41,6
1999	25 - 29 ans	31,0	35,5
2000	25 - 29 ans	30,0	34,3
2001	25 - 29 ans	33,9	37,1
2002	25 - 29 ans	40,0	36,9
2003	25 - 29 ans	32,0	34,5
2004	25 - 34 ans	32,0	35,3
2005	25 - 29 ans	30,4	31,2

Source : Voir Calcul Annexe M.

(1) L'âge médian a été calculé par interpolation linéaire en posant l'hypothèse de répartition uniforme à l'intérieur des groupes d'âge.

Annexe L : Distribution des immigrants arméniens selon la période d'arrivée entre 1980 et 2005, par groupes d'âge, pour la RMR de Mtl (%)

Années	0-14	15-24	25-34	34-44	45-54	55-64	65 ans et plus	Total %	(Effectif)
1980	17	21	21	10	12	10	10	100	331
1981	19	21	18	12	11	10	10	100	300
1982	20	24	16	13	13	8	7	100	395
1983	13	20	22	10	9	15	12	100	184
1984	14	19	19	17	9	11	10	100	180
1985	17	18	23	11	10	11	10	100	250
1986	17	17	22	11	13	11	11	100	325
1987	19	20	25	14	10	8	5	100	471
1988	19	20	20	14	9	11	7	100	503
1989	22	17	22	13	10	8	8	100	531
1990	25	18	19	16	10	7	5	100	988
1991	19	16	22	14	12	11	6	100	768
1992	18	19	21	11	9	12	11	100	293
1993	13	16	23	12	11	14	13	100	160
1994	24	17	19	14	10	5	12	100	95
1995	18	18	20	13	12	8	11	100	93
1996	13	21	19	11	18	12	7	100	104
1997	11	16	23	18	12	11	10	100	94
1998	11	11	22	13	10	14	19	100	72
1999	13	22	25	11	13	3	14	100	88
2000	19	10	34	11	8	4	13	100	90
2001	12	12	29	12	11	11	14	100	66
2002	9	10	24	21	7	16	13	100	70
2003	11	16	32	18	7	9	7	100	123
2004	12	10	39	13	7	10	7	100	97
2005	23	14	22	24	8	4	6	100	120

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe M : Calcul de l'âge moyen des immigrants arméniens selon l'année d'immigration, entre 1980 et 1992

Groupes d'âges	Effectif relatif / âge au milieu de la période													
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	
0 - 4 ans	42,5	37,5	55	12,5	12,5	30	40	42,5	47,5	90	197,5	107,5	37,5	
5 - 9 ans	165	172,5	277,5	60	37,5	105	142,5	270	307,5	345	645	390	135	
10 - 14 ans	212,5	225	237,5	137,5	187,5	212,5	250	437,5	462,5	462,5	1000	650	237,5	
15 - 19 ans	577,5	437,5	682,5	280	245	297,5	420	822,5	682,5	700	1487,5	945	332,5	
20 - 24 ans	787,5	832,5	1282,5	450	450	607,5	697,5	1057,5	1350	1170	2182,5	1530	810	
25 - 29 ans	1017,5	935	797,5	770	687,5	1100	1210	1815	1622,5	1705	2612,5	2640	742,5	
30 - 34 ans	1007,5	650	1072,5	390	325	552,5	845	1625	1365	1787,5	2925	2437,5	1072,5	
35 - 39 ans	825	637,5	975	375	562,5	712,5	750	1612,5	1350	1425	3150	1950	637,5	
40 - 44 ans	467,5	765	1062,5	340	680	382,5	637,5	935	1445	1317,5	3230	2337,5	680	
45 - 49 ans	570	617,5	997,5	475	332,5	617,5	855	1092,5	1282,5	1282,5	2612,5	1947,5	712,5	
50 - 54 ans	1365	1050	1522,5	367,5	525	630	1207,5	1312,5	892,5	1260	2520	2467,5	577,5	
55 - 59 ans	1035	1207,5	920	862,5	460	862,5	1092,5	1035	1610	1322,5	2300	2760	862,5	
60 - 64 ans	1000	625	1000	750	750	750	1000	1187,5	1750	1125	1500	2250	1187,5	
65 - 69 ans	945	945	540	337,5	202,5	202,5	1012,5	742,5	945	1350	1485	1552,5	675	
70 - 74 ans	725	870	652,5	725	362,5	942,5	580	435	652,5	580	1160	870	797,5	
75 - 79 ans	387,5	77,5	387,5	465	310	542,5	232,5	232,5	387,5	465	542,5	697,5	697,5	
80 - 84 ans	330	82,5	330	82,5	495	82,5	247,5	165	412,5	660	247,5	247,5	82,5	
85 - 89 ans	87,5	0	0	0	0	175	262,5	87,5	262,5	0	0	175	175	
90 - 94 ans	0	92,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
95 - 99 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
100 - 104 ans	0	0	0	0	0	0	205	0	0	0	0	0	0	
105 - 109 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
110 - 114 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
115 - 119 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
120 - 124 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
125 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	117,5	0	0	
(A) Somme des années vécues	11547,5	10260	12792,5	6880	6625	8805	11687,5	14907,5	16827,5	17047,5	29915	25955	10432,5	
(B) Effectif total	331	300	395	184	180	250	325	471	503	531	988	768	293	
((A) / (B)) = (C)	34,9	34,2	32,4	37,4	36,8	35,2	36,0	31,7	33,5	32,1	30,3	33,8	35,7	

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe N : Calcul de l'âge moyen des immigrants arméniens selon l'année d'immigration, entre 1993 et 2005

Groupes d'âge	Effectif relatif / âge au milieu de la période														
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005		
0 - 4 ans	12,5	17,5	5	2,5	0	12,5	2,5	7,5	5	2,5	12,5	12,5	5		
5 - 9 ans	60	60	75	22,5	37,5	7,5	45	60	22,5	7,5	37,5	37,5	120		
10 - 14 ans	87,5	100	62,5	112,5	62,5	25	50	75	37,5	50	50	25	112,5		
15 - 19 ans	175	70	105	140	105	70	140	105	17,5	122,5	122,5	52,5	105		
20 - 24 ans	360	270	247,5	315	202,5	90	247,5	67,5	157,5	225	292,5	157,5	247,5		
25 - 29 ans	742,5	220	192,5	192,5	412,5	302,5	330	522,5	275	192,5	550	522,5	412,5		
30 - 34 ans	292,5	325	390	422,5	227,5	162,5	325	390	292,5	162,5	617,5	617,5	357,5		
35 - 39 ans	637,5	225	300	187,5	337,5	150	300	262,5	187,5	375	637,5	375	525		
40 - 44 ans	85	297,5	170	255	340	212,5	85	127,5	127,5	127,5	212,5	127,5	637,5		
45 - 49 ans	570	190	237,5	617,5	380	47,5	332,5	190	332,5	95	190	95	332,5		
50 - 54 ans	262,5	262,5	315	315	157,5	315	210	157,5	262,5	367,5	210	262,5	105		
55 - 59 ans	517,5	57,5	287,5	230	287,5	287,5	115	115	115	230	402,5	115	230		
60 - 64 ans	812,5	250	125	500	312,5	312,5	62,5	125	312,5	250	250	500	62,5		
65 - 69 ans	540	270	135	202,5	202,5	405	270	135	67,5	135	135	135	270		
70 - 74 ans	580	145	362,5	145	217,5	362,5	290	507,5	145	72,5	290	145	217,5		
75 - 79 ans	155	232,5	77,5	0	155	232,5	232,5	155	0	77,5	155	77,5	0		
80 - 84 ans	165	82,5	82,5	165	82,5	0	0	82,5	0	0	82,5	165	0		
85 - 89 ans	0	87,5	0	0	0	0	87,5	0	0	0	0	0	0		
90 - 94 ans	0	0	92,5	0	0	0	0	0	92,5	92,5	0	0	0		
95 - 99 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
100 - 104 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
105 - 109 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
110 - 114 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
115 - 119 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
120 - 124 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
125 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
(A) Somme des années vécues	6055	3162,5	3262,5	3825	3520	2995	3125	3085	2450	2585	4247,5	3422,5	3740		
(B) Effectif total	160	95	93	104	94	72	88	90	66	70	123	97	120		
((A) / (B)) * 100 = (C)	37,8	33,3	35,1	36,8	37,4	41,6	35,5	34,3	37,1	36,9	34,5	35,3	31,2		

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada

Annexe O : Distribution des rapports de dépendance des groupes d'âge 0-14 ans, 65 ans et plus et du rapport total, pour l'immigration arménienne et l'immigration totale se dirigeant vers la RMR de Montréal entre 1980 et 2005

Années	Immigration arménienne			Immigration totale		
	0-14 ans	65 ans et plus	Total	0-14 ans	65 ans et plus	Total
1980	23,2	14,1	37,3	31,6	6,5	38,1
1981	26,0	13,5	39,5	28,5	6,6	35,1
1982	26,8	8,9	35,7	30,1	7,3	37,4
1983	17,4	15,9	33,3	33,5	7,0	40,5
1984	18,2	13,1	31,4	28,8	7,5	36,3
1985	23,8	14,4	38,1	30,0	7,1	37,2
1986	23,3	14,4	37,7	26,8	5,5	32,3
1987	24,4	6,4	30,8	28,7	4,5	33,1
1988	26,2	9,7	35,9	37,0	4,8	41,8
1989	32,2	11,4	43,5	33,5	4,4	37,9
1990	35,3	7,1	42,4	32,7	3,7	36,4
1991	25,7	8,6	34,3	27,1	3,5	30,6
1992	25,0	15,9	40,9	28,6	3,3	32,0
1993	16,7	16,7	33,3	33,0	3,7	36,7
1994	37,7	18,0	55,7	34,2	3,7	37,9
1995	25,8	15,2	40,9	31,5	3,7	35,2
1996	15,5	8,3	23,8	30,1	3,2	33,3
1997	13,3	12,0	25,3	32,1	2,9	34,9
1998	16,0	28,0	44,0	31,2	2,2	33,5
1999	16,9	18,5	35,4	29,8	1,9	31,8
2000	27,9	19,7	47,5	28,6	2,3	30,9
2001	16,3	18,4	34,7	27,4	1,9	29,2
2002	10,9	16,4	27,3	26,5	1,9	28,5
2003	14,0	9,0	23,0	25,2	2,0	27,2
2004	15,4	9,0	24,4	24,9	1,5	26,3
2005	31,4	8,1	39,5	25,1	1,0	26,1

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe P a) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le sexe, pour toute la période 1980 à 1992

Immigrant total	Groupes d'âge	Hommes		Femmes		Inconnu		Total	
		(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
	0-14 ans	35534	51,7	33185	48,3	3	0,0	68722	100,0
	15 - 24 ans	32170	51,5	30233	48,4	6	0,0	62409	100,0
	25 - 34 ans	46895	54,7	38857	45,3	9	0,0	85761	100,0
	35 - 44 ans	23326	53,1	20596	46,9	4	0,0	43926	100,0
	45 - 54 ans	10118	50,7	9849	49,3	2	0,0	19969	100,0
	55 - 64 ans	6467	44,2	8165	55,8	1	0,0	14633	100,0
	65 ans et plus	4471	40,9	6471	59,1	1	0,0	10943	100,0
	Total	158981	51,9	147356	48,1	26	0,0	306363	100,0

Immigrants arméniens	Groupes d'âge	Hommes		Femmes		Inconnu		Total	
		(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
	0-14 ans	581	53,5	504,0	46,5	0	0,0	1085,0	100,0
	15 - 24 ans	540	52,0	499,0	48,0	0	0,0	1039,0	100,0
	25 - 34 ans	572	50,4	564,0	49,6	0	0,0	1136,0	100,0
	35 - 44 ans	351	47,8	384,0	52,2	0	0,0	735,0	100,0
	45 - 54 ans	281	48,4	300,0	51,6	0	0,0	581,0	100,0
	55 - 64 ans	249	47,7	273,0	52,3	0	0,0	522,0	100,0
	65 ans et plus	181	43,0	240,0	57,0	0	0,0	421,0	100,0
	Total	2755	49,9	2764,0	50,1	0	0,0	5519,0	100,0

Immigrants arméniens (avec standardisation)	Groupes d'âge	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N)	(%)	(N) attendu	(%)
		0-14 ans	36800	53,5	31922	46,5	0	0,0	68722
15 - 24 ans	32436	52,0	29973	48,0	0	0,0	62409	100,0	
25 - 34 ans	43182	50,4	42579	49,6	0	0,0	85761	100,0	
35 - 44 ans	20977	47,8	22949	52,2	0	0,0	43926	100,0	
45 - 54 ans	9658	48,4	10311	51,6	0	0,0	19969	100,0	
55 - 64 ans	6980	47,7	7653	52,3	0	0,0	14633	100,0	
65 ans et plus	4705	43,0	6238	57,0	0	0,0	10943	100,0	
Total	154738	50,5	151625	49,5	0	0,0	306363	100,0	

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexes P b) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le sexe, pour toute la période 1993 à 2005

Immigrant total	Groupes d'âge	Hommes		Femmes		Inconnu		Total	
		(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
		0-14 ans	42299	50,1	42150	49,9	2	0,0	84451
15 - 24 ans	27040	44,2	34162	55,8	3	0,0	61205	100,0	
25 - 34 ans	67045	50,8	65020	49,2	1	0,0	132066	100,0	
35 - 44 ans	36101	53,7	31085	46,3	1	0,0	67187	100,0	
45 - 54 ans	12400	53,2	10897	46,8	0	0,0	23297	100,0	
55 - 64 ans	4633	46,5	5340	53,5	0	0,0	9973	100,0	
65 ans et plus	2853	41,4	4046	58,6	0	0,0	6899	100,0	
Total		192371	50,0	192700	50,0	7	0,0	385078	100,0

Immigrants arméniens	Groupes d'âge	Hommes		Femmes		Inconnu		Total	
		(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
		0-14 ans	103	55,4	83,0	44,6	0	0,0	186
15 - 24 ans	83	42,8	111,0	57,2	0	0,0	194	100,0	
25 - 34 ans	142	44,0	181,0	56,0	0	0,0	323	100,0	
35 - 44 ans	85	45,2	103,0	54,8	0	0,0	188	100,0	
45 - 54 ans	60	46,9	68,0	53,1	0	0,0	128	100,0	
55 - 64 ans	44	37,6	73,0	62,4	0	0,0	117	100,0	
65 ans et plus	57	41,9	79,0	58,1	0	0,0	136	100,0	
Total		574	45,1	698,0	54,9	0	0,0	1272	100,0

Immigrants arméniens (avec standardisation)	Groupes d'âge	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N)	(%)	(N) attendu	(%)	
		0-14 ans	46766	55,4	37685	44,6	0	0,0	84451	100,0
		15 - 24 ans	26186	42,8	35019	57,2	0	0,0	61205	100,0
25 - 34 ans	58060	44,0	74006	56,0	0	0,0	132066	100,0		
35 - 44 ans	30377	45,2	36810	54,8	0	0,0	67187	100,0		
45 - 54 ans	10920	46,9	12377	53,1	0	0,0	23297	100,0		
55 - 64 ans	3751	37,6	6222	62,4	0	0,0	9973	100,0		
65 ans et plus	2891	41,9	4008	58,1	0	0,0	6899	100,0		
Total		178951	46,5	206127	53,5	0	0,0	385078	100,0	

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe Q : Distribution des immigrants arméniens selon l'âge et le sexe, RMR de Montréal, pour les périodes de 1980 à 1995 et de 1996 à 2000

Hommes		
(N)	1980-1995	1996-2000
0-14 ans	618	30
15 - 24 ans	568	27
25 - 34 ans	599	57
35 - 44 ans	371	25
45 - 54 ans	298	24
55 - 64 ans	263	13
65 ans et plus	202	16
Femmes		
(N)	1980-1995	1996-2000
0-14 ans	527	29
15 - 24 ans	530	46
25 - 34 ans	610	54
35 - 44 ans	408	32
45 - 54 ans	320	31
55 - 64 ans	293	26
65 ans et plus	260	38

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe R : Distribution des catégories d'immigrants de l'immigration arménienne vers la RMR de Montréal, selon l'année d'immigration, entre 1980 et 2005

Années	Famille	Économique	Réfugié	Autres	Total	(Effectif)
1980	36,6	61,9	0,3	1,2	100	(331)
1981	34,0	64,3	0,3	1,2	100	(300)
1982	22,8	76,2	0,8	0,3	100	(395)
1983	34,8	51,6	3,8	9,8	100	(184)
1984	32,2	60,0	3,9	3,9	100	(180)
1985	28,8	63,2	5,2	2,8	100	(250)
1986	20,0	72,6	2,2	5,2	100	(325)
1987	20,0	74,7	3,0	2,3	100	(471)
1988	15,7	79,1	3,0	2,2	100	(503)
1989	17,1	75,3	1,5	6,0	100	(531)
1990	10,9	78,9	3,9	6,2	100	(988)
1991	19,1	62,1	6,5	12,2	100	(768)
1992	26,6	34,1	4,4	34,8	100	(293)
1993	40,6	36,9	10,0	12,5	100	(160)
1994	48,4	31,6	20,0	0,0	100	(95)
1995	28,0	54,8	17,2	0,0	100	(93)
1996	40,4	39,4	20,2	0,0	100	(104)
1997	27,7	35,1	34,0	3,2	100	(94)
1998	34,7	38,9	22,2	4,2	100	(72)
1999	30,7	40,9	27,3	1,1	100	(88)
2000	32,2	46,7	21,1	0,0	100	(90)
2001	36,4	40,9	22,7	0,0	100	(66)
2002	37,1	25,7	30,0	7,1	100	(70)
2003	30,9	44,7	12,2	12,2	100	(123)
2004	38,1	44,3	7,2	10,3	100	(97)
2005	29,2	63,3	3,3	4,2	100	(120)

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe S a) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la catégorie d'immigrants, pour toute la période 1980 à 2005

Groupes d'âge	Familles		Economique		Réfugié		Autres		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	36462	24,6	84962	57,3	25852	17,4	5902	0,7	153178	100
15 - 24 ans	48789	40,8	47691	39,9	21488	18,0	5656	1,3	123624	100
25 - 34 ans	53144	25,7	119748	57,8	31639	15,3	13313	1,2	217844	100
35 - 44 ans	15499	14,7	71201	67,5	16997	16,1	7418	1,7	111115	100
45 - 54 ans	9995	23,9	24980	59,7	5995	14,3	2299	2,1	43269	100
55 - 64 ans	15000	47,1	5018	15,8	2528	7,9	2062	29,2	24608	100
65 ans et plus	13856	78,8	1079	6,1	1489	8,5	1422	6,5	17846	100
Total	192745	27,9	354679	51,3	105988	15,3	38072	5,5	691484	100

Groupes d'âge	Familles		Economique		Réfugié		Autres		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	79	6,2	1098	86,4	60	4,7	34	2,7	1271	100
15 - 24 ans	251	20,4	797	64,6	86	7,0	99	8,0	1233	100
25 - 34 ans	336	23,0	964	66,1	90	6,2	69	4,7	1459	100
35 - 44 ans	86	9,3	757	82,0	51	5,5	29	3,1	923	100
45 - 54 ans	133	18,8	490	69,1	38	5,4	48	6,8	709	100
55 - 64 ans	314	49,1	182	28,5	43	6,7	100	15,6	639	100
65 ans et plus	416	74,7	54	9,7	35	6,3	52	9,3	557	100
Total	1615	23,8	4342	63,9	403	5,9	431	6,3	6791	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	9521	6,2	132328	86,4	7231	4,7	4098	2,7	153178	100		
15 - 24 ans	25166	20,4	79909	64,6	8623	7,0	9926	8,0	123624	100		
25 - 34 ans	50168	23,0	143935	66,1	13438	6,2	10302	4,7	217844	100		
35 - 44 ans	10353	9,3	91131	82,0	6140	5,5	3491	3,1	111115	100		
45 - 54 ans	8117	18,8	29904	69,1	2319	5,4	2929	6,8	43269	100		
55 - 64 ans	12092	49,1	7009	28,5	1656	6,7	3851	15,6	24608	100		
65 ans et plus	13328	74,7	1730	9,7	1121	6,3	1666	9,3	17846	100		
Total	128746	18,6	485947	70,3	40528	5,9	36264	5,2	691484	100		

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe S b) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la catégorie d'immigrants, pour toute la période 1980 à 1992

Groupes d'âge	Familles		Économique		Réfugié		Autres		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	16305	23,7	38825	56,5	9411	13,7	4186	6,1	68727	100
15 - 24 ans	23590	37,8	25864	41,4	8987	14,4	3978	6,4	62419	100
25 - 34 ans	21898	25,5	41807	48,7	12351	14,4	9722	11,3	85778	100
35 - 44 ans	5890	13,4	27970	63,7	5213	11,9	4855	11,1	43928	100
45 - 54 ans	5166	25,9	11661	58,4	1667	8,3	1478	7,4	19972	100
55 - 64 ans	9401	64,2	2842	19,4	787	5,4	1605	11,0	14635	100
65 ans et plus	8793	80,3	665	6,1	398	3,6	1090	10,0	10946	100
Total	91043	29,7	149634	48,8	38814	12,7	26914	8,8	306405	100

Groupes d'âge	Familles		Économique		Réfugié		Autres		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	56	5,2	965	88,9	32	2,9	32	2,9	1085	100
15 - 24 ans	174	16,7	726	69,9	55	5,3	84	8,1	1039	100
25 - 34 ans	208	18,3	835	73,5	34	3,0	59	5,2	1136	100
35 - 44 ans	54	7,3	641	87,2	18	2,4	22	3,0	735	100
45 - 54 ans	104	17,9	422	72,6	17	2,9	38	6,5	581	100
55 - 64 ans	252	48,3	164	31,4	15	2,9	91	17,4	522	100
65 ans et plus	321	76,2	50	11,9	7	1,7	43	10,2	421	100
Total	1169	21,2	3803	68,9	178	3,2	369	6,7	5519	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	3547	5,2	61126	88,9	2027	2,9	2027	2,9	2027	2,9	68727	100
15 - 24 ans	10453	16,7	43615	69,9	3304	5,3	5046	8,1	5046	8,1	62419	100
25 - 34 ans	15706	18,3	63050	73,5	2567	3,0	4455	5,2	4455	5,2	85778	100
35 - 44 ans	3227	7,3	38310	87,2	1076	2,4	1315	3,0	1315	3,0	43928	100
45 - 54 ans	3575	17,9	14506	72,6	584	2,9	1306	6,5	1306	6,5	19972	100
55 - 64 ans	7065	48,3	4598	31,4	421	2,9	2551	17,4	2551	17,4	14635	100
65 ans et plus	8346	76,2	1300	11,9	182	1,7	1118	10,2	1118	10,2	10946	100
Total	51920	16,9	226505	73,9	10161	3,3	17819	5,8	17819	5,8	306405	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe S c) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la catégorie d'immigrants, pour toute la période 1993 à 2005

Groupes d'âge	Familles		Économique		Réfugié		Autres		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	20157	23,9	46137	54,6	16441	19,5	1716	2,0	84451	100
15 - 24 ans	23199	41,2	21827	35,7	12501	20,4	1678	2,7	61205	100
25 - 34 ans	31246	23,7	77941	59,0	19288	14,6	3591	2,7	132066	100
35 - 44 ans	9609	14,3	43231	64,3	11784	17,5	2563	3,8	67187	100
45 - 54 ans	4829	20,7	13319	57,2	4328	18,6	821	3,5	23297	100
55 - 64 ans	5599	56,1	2176	21,8	1741	17,5	457	4,6	9973	100
65 ans et plus	5063	73,4	414	6,0	1091	15,8	332	4,8	6900	100
Total	101702	26,4	205045	53,2	67174	17,4	11158	2,9	385079	100

Groupes d'âge	Familles		Économique		Réfugié		Autres		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	23	12,4	133	71,5	28	15,1	2	1,1	186	100
15 - 24 ans	77	39,7	71	36,6	31	16,0	15	7,7	194	100
25 - 34 ans	128	39,6	129	39,9	56	17,3	10	3,1	323	100
35 - 44 ans	32	17,0	116	61,7	33	17,6	7	3,7	188	100
45 - 54 ans	29	22,7	68	53,1	21	16,4	10	7,8	128	100
55 - 64 ans	62	53,0	18	15,4	28	23,9	9	7,7	117	100
65 ans et plus	95	69,9	4	2,9	28	20,6	9	6,6	136	100
Total	446	35,1	539	42,4	225	17,7	62	4,9	1272	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)		(N) Pop.type		(%)	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	10443	12,4	60387	71,5	12713	15,1	908	1,1	84451	100	84451	100
15 - 24 ans	24293	39,7	22400	36,6	9780	16,0	4732	7,7	61205	100	61205	100
25 - 34 ans	52336	39,6	52745	39,9	22897	17,3	4089	3,1	132066	100	132066	100
35 - 44 ans	11436	17,0	41456	61,7	11793	17,6	2502	3,7	67187	100	67187	100
45 - 54 ans	5278	22,7	12377	53,1	3822	16,4	1820	7,8	23297	100	23297	100
55 - 64 ans	5285	53,0	1534	15,4	2387	23,9	767	7,7	9973	100	9973	100
65 ans et plus	4820	69,9	203	2,9	1421	20,6	457	6,6	6900	100	6900	100
Total	113890	29,6	191101	49,6	64813	16,8	15275	4,0	385079	100	385079	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe T a) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'état matrimonial, pour toute la période 1980 à 2005

Groupes d'âge	Célibataire		Légalement marié		Veuf		Divorcé		Séparé		Conjoint de fait		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	153028	99,9	118	0,1	23	0,0	1	0,0	2	0	1	0	153173	100
15 - 24 ans	92086	74,5	30961	25,0	69	0,1	141	0,1	144	0	216	0	123617	100
25 - 34 ans	83682	38,4	127695	58,6	593	0,3	3014	1,4	1239	1	1607	1	217830	100
35 - 44 ans	15319	13,8	89509	80,6	979	0,9	3590	3,2	1178	1	532	0	111107	100
45 - 54 ans	2552	5,9	36583	84,6	1717	4,0	1675	3,9	621	1	117	0	43265	100
55 - 64 ans	1520	6,2	17790	72,3	3939	16,0	870	3,5	454	2	35	0	24608	100
65 ans et plus	1156	6,5	8698	48,7	7256	40,7	444	2,5	282	2	7	0	17843	100
Total	349343	50,5	311354	45,0	14576	2,1	9735	1,4	3920	0,6	2515	0,4	691443	100

Groupes d'âge	Célibataire		Légalement marié		Veuf		Divorcé		Séparé		Conjoint de fait		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	1269	99,8	2	0,2	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0	1271	100
15 - 24 ans	1008	81,8	221	17,9	0	0,0	1	0,1	3	0	0	0	1233	100
25 - 34 ans	584	40,0	860	58,9	3	0,2	8	0,5	4	0	0	0	1459	100
35 - 44 ans	129	14,0	766	83,0	12	1,3	14	1,5	2	0	0	0	923	100
45 - 54 ans	51	7,2	604	85,2	38	5,4	13	1,8	3	0	0	0	709	100
55 - 64 ans	20	3,1	486	76,1	118	18,5	7	1,1	8	1	0	0	639	100
65 ans et plus	12	2,2	281	50,4	249	44,7	11	2,0	4	1	0	0	557	100
Total	3073	45,3	3220	47,4	420	6,2	54	0,8	24	0,4	0	0	6791	100

Groupes d'âge	Célibataire		Légalement marié		Veuf		Divorcé		Séparé		Conjoint de fait		Total	
	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)
0-14 ans	152932	99,8	241	0,2	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0	153173	100
15 - 24 ans	101059	81,8	22157	17,9	0	0,0	100	0,1	301	0	0	0	123617	100
25 - 34 ans	87192	40,0	128399	58,9	448	0,2	1194	0,5	597	0	0	0	217830	100
35 - 44 ans	15528	14,0	92208	83,0	1445	1,3	1685	1,5	241	0	0	0	111107	100
45 - 54 ans	3112	7,2	36858	85,2	2319	5,4	793	1,8	183	0	0	0	43265	100
55 - 64 ans	770	3,1	18716	76,1	4544	18,5	270	1,1	308	1	0	0	24608	100
65 ans et plus	384	2,2	9002	50,4	7976	44,7	352	2,0	128	1	0	0	17843	100
Total	360978	52,2	307580	44,5	16732	2,4	4395	0,6	1758	0,3	0	0,0	691443	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe T b) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'état matrimonial, pour toute la période 1980 à 1992

Groupes d'âge	Célibataire		Légalement marié		Veuf		Divorcé		Séparé		Conjoint de fait		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	68667	99,9	52,0	0,1	3	0,0	0	0,0	2	0,0	0	0,0	68724	100
15 - 24 ans	48465	77,6	13768	22,1	36	0,1	84	0,1	65	0,1	0	0,0	62418	100
25 - 34 ans	32246	37,6	51284	59,8	288	0,3	1372	1,6	587	0,7	0	0,0	85777	100
35 - 44 ans	5914	13,5	35592	81,0	444	1,0	1485	3,4	492	1,1	1	0,0	43928	100
45 - 54 ans	1364	6,8	16530	82,8	1037	5,2	731	3,7	309	1,5	0	0,0	19971	100
55 - 64 ans	1096	7,5	10316	70,5	2522	17,2	436	3,0	265	1,8	0	0,0	14635	100
65 ans et plus	797	7,3	5102	46,6	4630	42,3	240	2,2	176	1,6	0	0,0	10945	100
Total	158549	51,7	132644	43,3	8960	2,9	4348	1,4	1896	0,6	1	0,0	306398	100

Groupes d'âge	Célibataire		Légalement marié		Veuf		Divorcé		Séparé		Conjoint de fait		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	1083	99,8	2	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0	1085	100
15 - 24 ans	886	85,3	149	14,3	0	0	1	0,1	3	0,3	0	0	1039	100
25 - 34 ans	488	43,0	637	56,1	2	0,2	6	0,5	3	0,3	0	0	1136	100
35 - 44 ans	101	13,7	609	82,9	10	1,4	13	1,8	2	0,3	0	0	735	100
45 - 54 ans	41	7,1	506	87,1	28	4,8	6	1,0	0	0	0	0	581	100
55 - 64 ans	14	2,7	400	76,6	97	18,6	5	1,0	6	1,1	0	0	522	100
65 ans et plus	12	2,9	198	47,0	197	46,8	10	2,4	4	1,0	0	0	421	100
Total	2625	47,6	2501	45,3	334	6,1	41	0,7	18	0,3	0	0	5519	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	68597	99,8	127	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68724	100	100
15 - 24 ans	53227	85,3	8951	14,3	0	0	60	0,1	180	0	0	0	62418	100	100	
25 - 34 ans	36848	43,0	48099	56,1	151	0,2	453	0,5	227	0	0	0	85777	100	100	
35 - 44 ans	6036	13,7	36397	82,9	598	1,4	777	1,8	120	0	0	0	43928	100	100	
45 - 54 ans	1409	7,1	17393	87,1	962	4,8	206	1,0	0	0	0	0	19971	100	100	
55 - 64 ans	393	2,7	11215	76,6	2720	18,6	140	1,0	168	1	0	0	14635	100	100	
65 ans et plus	312	2,9	5148	47,0	5122	46,8	260	2,4	104	1	0	0	10945	100	100	
Total	166822	54,4	127329	41,6	9552	3,1	1896	0,6	798	0,3	0	0,0	306398	100	100	

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe T c) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'état matrimonial, pour toute la période 1993 à 2005

Groupes d'âge	Célibataire		Légalement marié		Veuf		Divorcé		Séparé		Conjoint de fait		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	84361	99,9	66	0,1	20	0,0	1	0,0	0	0,0	1	0,0	84449	100
15 - 24 ans	43621	71,3	17193	28,1	33	0,1	57	0,1	79	0,1	216	0,4	61199	100
25 - 34 ans	51436	39,0	76411	57,9	305	0,2	1642	1,2	652	0,5	1607	1,2	132053	100
35 - 44 ans	9405	14,0	53917	80,3	535	0,8	2105	3,1	686	1,0	531	0,8	67179	100
45 - 54 ans	1188	5,1	20053	86,1	680	2,9	944	4,1	312	1,3	117	0,5	23294	100
55 - 64 ans	424	4,3	7474	74,9	1417	14,2	434	4,4	189	1,9	35	0,4	9973	100
65 ans et plus	359	5,2	3596	52,1	2626	38,1	204	3,0	106	1,5	7	0,1	6898	100
Total	190794	49,6	178710	46,4	5616	1,5	5387	1,4	2024	0,5	2514	0,7	385045	100

Groupes d'âge	Célibataire		Légalement marié		Veuf		Divorcé		Séparé		Conjoint de fait		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	186	100	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	186	100
15 - 24 ans	122	62,9	72	37,1	0	0	0	0	0	0,0	0	0	194	100
25 - 34 ans	96	29,7	223	69,0	1	0,3	2	0,6	1	0,3	0	0	323	100
35 - 44 ans	28	14,9	157	83,5	2	1,1	1	0,5	0	0,0	0	0	188	100
45 - 54 ans	10	8,1	98	79,0	10	8,1	3	2,4	3	2,4	0	0	124	100
55 - 64 ans	6	5,1	86	73,5	21	17,9	2	1,7	2	1,7	0	0	117	100
65 ans et plus	0	0	83	61,0	52	38,2	1	0,7	0	0,0	0	0	136	100
Total	448	35,3	719	56,7	86	6,8	9	0,7	6	0,5	0	0	1268	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
0-14 ans	84449	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	84449	100
15 - 24 ans	38486	62,9	22713	37,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	61199	100
25 - 34 ans	39248	29,7	91170	69,0	409	0,3	818	0,6	409	0,3	0	0	132053	100
35 - 44 ans	10005	14,9	56102	83,5	715	1,1	357	0,5	0	0,0	0	0	67179	100
45 - 54 ans	1879	8,1	18410	79,0	1879	8,1	564	2,4	564	2,4	0	0	23294	100
55 - 64 ans	511	5,1	7331	73,5	1790	17,9	170	1,7	170	1,7	0	0	9973	100
65 ans et plus	0	0,0	4210	61,0	2637	38,2	51	0,7	0	0,0	0	0	6898	100
Total	174578	45,3	199935	51,9	7430	1,9	1960	0,5	1143	0,3	0	0,0	385045	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe U a) : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon l'état matrimonial et la catégorie d'immigrants, entre 1980 et 1992

État matrimonial	Famille	Économique	Réfugié	Autres
Célibataire	20,1	56,2	60,1	39,3
Légalement marié	57,9	41,5	32,0	51,2
Veuf	20,9	1,5	5,1	6,8
Divorcé	0,6	0,6	2,2	2,2
Séparé	0,5	0,2	0,6	0,5
Total	100	100	100	100
Effectif	(1169)	(3803)	(178)	(369)
% effectif total	21,2	68,9	3,2	6,7

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe U b) : Distribution des immigrants de langue maternelle arménienne selon l'état matrimonial et la catégorie d'immigrants, entre 1993 et 2005

État matrimonial	Famille	Économique	Réfugié	Autres
Célibataire	13,5	53,4	36,9	27,4
Légalement marié	73,1	44,9	52,9	51,6
Veuf	11,7	0,9	8,4	16,1
Divorcé	1,3	0,6	0,9	3,2
Séparé	0,4	0,2	0,9	1,6
Total	100	100	100	100
Effectif	(446)	(539)	(225)	(62)
% effectif total	35,1	42,4	17,7	4,9

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe V a) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la connaissance des langues officielles, pour toute la période 1980 à 2005

Groupes d'âge	Anglais		Français		Anglais et français		Ni anglais, ni français		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	18747	12,2	31489	20,6	4801	3,1	98107	64,1	153144	100
15 - 24 ans	30337	24,6	27041	21,9	17693	14,3	48525	39,3	123596	100
25 - 34 ans	56609	26,0	55025	25,3	62720	28,8	43436	19,9	217790	100
35 - 44 ans	30564	27,5	25885	23,3	24627	22,2	30030	27,0	111106	100
45 - 54 ans	11413	26,4	8253	19,1	6663	15,4	16933	39,1	43262	100
55 - 64 ans	5082	20,7	4331	17,6	2257	9,2	12928	52,6	24598	100
65 ans et plus	2997	16,8	3220	18,1	1164	6,5	10448	58,6	17829	100
Total	155749	22,5	155244	22,5	119925	17,3	260407	37,7	691325	100

Groupes d'âge	Anglais		Français		Anglais et français		Ni anglais, ni français		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	131	10,3	220	17,3	102	8,0	818	64,4	1271	100
15 - 24 ans	353	28,7	188	15,3	318	25,8	372	30,2	1231	100
25 - 34 ans	498	34,2	169	11,6	437	30,0	354	24,3	1458	100
35 - 44 ans	244	26,4	125	13,5	294	31,9	260	28,2	923	100
45 - 54 ans	104	14,7	117	16,5	214	30,3	272	38,5	707	100
55 - 64 ans	48	7,5	126	19,7	128	20,0	337	52,7	639	100
65 ans et plus	48	8,6	108	19,4	72	12,9	329	59,1	557	100
Total	1426	21,0	1053	15,5	1565	23,1	2742	40,4	6786	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
0-14 ans	15784	10,3	26508	17,3	12290	8,0	98562	64,4	153144	100
15 - 24 ans	35442	28,7	18876	15,3	31928	25,8	37350	30,2	123596	100
25 - 34 ans	74389	34,2	25245	11,6	65277	30,0	52879	24,3	217790	100
35 - 44 ans	29371	26,4	15047	13,5	35390	31,9	31297	28,2	111106	100
45 - 54 ans	6364	14,7	7159	16,5	13095	30,3	16644	38,5	43262	100
55 - 64 ans	1848	7,5	4850	19,7	4927	20,0	12973	52,7	24598	100
65 ans et plus	1536	8,6	3457	19,4	2305	12,9	10531	59,1	17829	100
Total	164735	23,8	101142	14,6	165212	23,9	260236	37,6	691325	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe V b) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la connaissance des langues officielles, pour toute la période 1980 à 1992

Groupes d'âge	Anglais		Français		Anglais et français		Ni anglais, ni français		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	9848	14,3	14240,0	20,7	2567	3,7	42038	61,2	68693,0	100
15 - 24 ans	16105	25,8	13660	21,9	8486	13,6	24140	38,7	62391	100
25 - 34 ans	26832	31,3	19393	22,6	17196	20,1	22305	26,0	85726	100
35 - 44 ans	13991	31,9	8563	19,5	7726	17,6	13639	31,1	43919	100
45 - 54 ans	5085	25,5	3665	18,4	2950	14,8	8266	41,4	19966	100
55 - 64 ans	2760	18,9	2764	18,9	1459	10,0	7642	52,3	14625	100
65 ans et plus	1820	16,6	1979	18,1	816	7,5	6317	57,8	10932	100
Total	76441	25,0	64264	21,0	41200	13,5	124347	40,6	306252	100

Groupes d'âge	Anglais		Français		Anglais et français		Ni anglais, ni français		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	106	9,8	200,0	18,4	73	6,7	706	65,1	1085,0	100
15 - 24 ans	296	28,5	166,0	16,0	269	25,9	306	29,5	1037,0	100
25 - 34 ans	372	32,8	128,0	11,3	344	30,3	291	25,6	1135,0	100
35 - 44 ans	170	23,1	100,0	13,6	243	33,1	222	30,2	735,0	100
45 - 54 ans	71	12,3	99,0	17,1	181	31,3	228	39,4	579,0	100
55 - 64 ans	30	5,7	110,0	21,1	108	20,7	274	52,5	522,0	100
65 ans et plus	24	5,7	91,0	21,6	61	14,5	245	58,2	421,0	100
Total	1069	19,4	894	16,2	1279	23,2	2272	41,2	5514,0	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	6711	9,8	12662	18,4	4622	6,7	44698	65,1	68693,0	100		
15 - 24 ans	17809	28,5	9987	16,0	16184	25,9	18410	29,5	62391	100		
25 - 34 ans	28097	32,8	9668	11,3	25982	30,3	21979	25,6	85726	100		
35 - 44 ans	10158	23,1	5975	13,6	14520	33,1	13265	30,2	43919	100		
45 - 54 ans	2448	12,3	3414	17,1	6242	31,3	7862	39,4	19966	100		
55 - 64 ans	841	5,7	3082	21,1	3026	20,7	7677	52,5	14625	100		
65 ans et plus	623	5,7	2363	21,6	1584	14,5	6362	58,2	10932	100		
Total	66687	21,8	47152	15,4	72160	23,6	120254	39,3	306252	100		

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe V c) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon la connaissance des langues officielles, pour toute la période 1993 à 2005

Groupes d'âge	Anglais		Français		Anglais et français		Ni anglais, ni français		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	8899	10,5	17249,0	20,4	2234	2,6	56069	66,4	84451	100
15 - 24 ans	14232	23,3	13381	21,9	9207	15,0	24385	39,8	61205	100
25 - 34 ans	29777	22,5	35632	27,0	45524	34,5	21131	16,0	132064	100
35 - 44 ans	16573	24,7	17322	25,8	16901	25,2	16391	24,4	67187	100
45 - 54 ans	6328	27,2	4588	19,7	3713	15,9	8667	37,2	23296	100
55 - 64 ans	2322	23,3	1567	15,7	798	8,0	5286	53,0	9973	100
65 ans et plus	1177	17,1	1241	18,0	348	5,0	4131	59,9	6897	100
Total	79308	20,6	90980	23,6	78725	20,4	136060	35,3	385073	100

Groupes d'âge	Anglais		Français		Anglais et français		Ni anglais, ni français		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	25	13,4	20,0	10,8	29	15,6	112	60,2	186,0	100
15 - 24 ans	57	29,4	22,0	11,3	49	25,3	66	34,0	194,0	100
25 - 34 ans	126	39,0	41,0	12,7	93	28,8	63	19,5	323,0	100
35 - 44 ans	74	39,4	25,0	13,3	51	27,1	38	20,2	188,0	100
45 - 54 ans	33	25,8	18,0	14,1	33	25,8	44	34,4	128,0	100
55 - 64 ans	18	15,4	16,0	13,7	20	17,1	63	53,8	117,0	100
65 ans et plus	24	17,6	17,0	12,5	11	8,1	84	61,8	136,0	100
Total	357	28,1	159	12,5	286	22,5	470	36,9	1272	100

Groupes d'âge	Anglais		Français		Anglais et français		Ni anglais, ni français		Total	
	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) Pop. Type	(%)
0-14 ans	11351	13,4	9081	10,8	13167	15,6	50852	60,2	84451	100
15 - 24 ans	17983	29,4	6941	11,3	15459	25,3	20822	34,0	61205	100
25 - 34 ans	51517	39,0	16764	12,7	38025	28,8	25759	19,5	132064	100
35 - 44 ans	26446	39,4	8934	13,3	18226	27,1	13580	20,2	67187	100
45 - 54 ans	6006	25,8	3276	14,1	6006	25,8	8008	34,4	23296	100
55 - 64 ans	1534	15,4	1364	13,7	1705	17,1	5370	53,8	9973	100
65 ans et plus	1217	17,6	862	12,5	558	8,1	4260	61,8	6897	100
Total	116054	30,1	47221	12,3	93146	24,2	128651	33,4	385073	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe W a) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le niveau d'éducation, pour toute la période 1980 à 2005

Groupes d'âge	Études secondaires ou moins		Études collégiales seulement		Études universitaires		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	152633	99,7	421	0,3	47	0,0	153101	100
15 - 24 ans	89576	72,5	15902	12,9	18046	14,6	123524	100
25 - 34 ans	73852	33,9	50302	23,1	93557	43,0	217711	100
35 - 44 ans	42931	38,7	23821	21,4	44305	39,9	111057	100
45 - 54 ans	22606	52,3	7257	16,8	13366	30,9	43229	100
55 - 64 ans	17936	73,0	2456	10,0	4183	17,0	24575	100
65 ans et plus	14585	81,8	1297	7,3	1954	11,0	17836	100
Total	414119	59,9	101456	14,7	175458	25,4	691033	100

Groupes d'âge	Études secondaires ou moins		Études collégiales seulement		Études universitaires		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	1266	99,8	2	0,2	0	0,0	1268	100
15 - 24 ans	910	74,1	155	12,6	163	13,3	1228	100
25 - 34 ans	758	52,0	268	18,4	431	29,6	1457	100
35 - 44 ans	523	57,0	158	17,2	237	25,8	918	100
45 - 54 ans	503	71,2	80	11,3	123	17,4	706	100
55 - 64 ans	530	83,1	38	6,0	70	11,0	638	100
65 ans et plus	502	90,1	18	3,2	37	6,6	557	100
Total	4992	73,7	719	10,6	1061	15,7	6772	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	152860	99,8	241	0,2	0	0,0	153101	100
15 - 24 ans	91537	74,1	15591	12,6	16396	13,3	123524	100
25 - 34 ans	113264	52,0	40046	18,4	64402	29,6	217711	100
35 - 44 ans	63271	57,0	19114	17,2	28672	25,8	111057	100
45 - 54 ans	30799	71,2	4898	11,3	7531	17,4	43229	100
55 - 64 ans	20415	83,1	1464	6,0	2696	11,0	24575	100
65 ans et plus	16075	90,1	576	3,2	1185	6,6	17836	100
Total	488219	70,7	81932	11,9	120882	17,5	691033	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe W b) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le niveau d'éducation, pour toute la période 1980 à 1992

Groupes d'âge	Études secondaires ou moins		Études collégiales seulement		Études universitaires		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	68427	99,7	204	0,3	19	0,0	68650	100
15 - 24 ans	46130	74,0	8554	13,7	7635	12,3	62319	100
25 - 34 ans	40124	46,8	19196	22,4	26325	30,7	85645	100
35 - 44 ans	21261	48,5	8733	19,9	13876	31,6	43870	100
45 - 54 ans	12087	60,6	2862	14,4	4983	25,0	19932	100
55 - 64 ans	11561	79,2	1199	8,2	1842	12,6	14602	100
65 ans et plus	9416	86,1	642	5,9	879	8,0	10937	100
Total	209006	68,3	41390	13,5	55559	18,2	305955	100

Groupes d'âge	Études secondaires ou moins		Études collégiales seulement		Études universitaires		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	1080	99,8	2,0	0,2	0	0,0	1082	100
15 - 24 ans	790	76,4	126,0	12,2	118	11,4	1034	100
25 - 34 ans	654	57,7	195,0	17,2	285	25,1	1134	100
35 - 44 ans	459	62,9	112,0	15,3	159	21,8	730	100
45 - 54 ans	441	76,3	60,0	10,4	77	13,3	578	100
55 - 64 ans	459	88,1	24,0	4,6	38	7,3	521	100
65 ans et plus	385	91,4	13,0	3,1	23	5,5	421	100
Total	4268	77,6	532	9,7	700	12,7	5500	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)		(N) Pop.Type		(%)	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	68523	99,8	127	0,2	0	0,0	68650	100	68650	100	68650	100
15 - 24 ans	47613	76,4	7594	12,2	7112	11,4	62319	100	62319	100	62319	100
25 - 34 ans	49393	57,7	14727	17,2	21525	25,1	85645	100	85645	100	85645	100
35 - 44 ans	27584	62,9	6731	15,3	9555	21,8	43870	100	43870	100	43870	100
45 - 54 ans	15208	76,3	2069	10,4	2655	13,3	19932	100	19932	100	19932	100
55 - 64 ans	12864	88,1	673	4,6	1065	7,3	14602	100	14602	100	14602	100
65 ans et plus	10002	91,4	338	3,1	598	5,5	10937	100	10937	100	10937	100
Total	231187	75,6	32258	10,5	42509	13,9	305955	100	305955	100	305955	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe W c) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon le niveau d'éducation, pour toute la période 1993 à 2005

Groupes d'âge	Études secondaires ou moins		Études collégiales seulement		Études universitaires		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	84206	99,7	217	0,3	28	0,0	84451	100
15 - 24 ans	43446	71,0	7348	12,0	10411	17,0	61205	100
25 - 34 ans	33728	25,5	31106	23,6	67232	50,9	132066	100
35 - 44 ans	21670	32,3	15088	22,5	30429	45,3	67187	100
45 - 54 ans	10519	45,2	4395	18,9	8383	36,0	23297	100
55 - 64 ans	6375	63,9	1257	12,6	2341	23,5	9973	100
65 ans et plus	5169	74,9	655	9,5	1075	15,6	6899	100
Total	205113	53,3	60066	15,6	119899	31,1	385078	100

Groupes d'âge	Études secondaires ou moins		Études collégiales seulement		Études universitaires		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	186	100,0	0,0	0,0	0	0,0	186	100
15 - 24 ans	120	61,9	29,0	14,9	45	23,2	194	100
25 - 34 ans	104	32,2	73,0	22,6	146	45,2	323	100
35 - 44 ans	64	34,0	46,0	24,5	78	41,5	188	100
45 - 54 ans	62	48,4	20,0	15,6	46	35,9	128	100
55 - 64 ans	71	60,7	14,0	12,0	32	27,4	117	100
65 ans et plus	117	86,0	5,0	3,7	14	10,3	136	100
Total	724	56,9	187	14,7	361	28,4	1272	

Groupes d'âge	Études secondaires ou moins		Études collégiales seulement		Études universitaires		Total	
	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)	(N) attendu	(%)
0-14 ans	84451	100,0	0	0,0	0	0,0	84451	100
15 - 24 ans	37859	61,9	9149	14,9	14197	23,2	61205	100
25 - 34 ans	42523	32,2	29848	22,6	59695	45,2	132066	100
35 - 44 ans	22872	34,0	16439	24,5	27875	41,5	67187	100
45 - 54 ans	11284	48,4	3640	15,6	8372	35,9	23297	100
55 - 64 ans	6052	60,7	1193	12,0	2728	27,4	9973	100
65 ans et plus	5935	86,0	254	3,7	710	10,3	6899	100
Total	210976	54,8	60523	15,7	113578	29,5	385078	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe X a) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'intention de travail, pour la période 1980 à 2005

Groupes d'âge	Travail-salarié		Travail-profession non indiqué		Travail-autonome		Étudiant		Ne travail pas		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	21	0,0	525	0,3	4	0,0	89796	58,7	62647	41	152993	100
15 - 24 ans	20209	16,4	30542	24,7	94	0,1	60461	48,9	12260	10	123566	100
25 - 34 ans	110984	51,0	72822	33,4	2305	1,1	5786	2,7	25909	12	217806	100
35 - 44 ans	50638	45,6	33993	30,6	8055	7,3	404	0,4	17989	16	111079	100
45 - 54 ans	15024	34,7	10622	24,6	6537	15,1	76	0,2	10999	25	43258	100
55 - 64 ans	4290	17,4	3827	15,6	1538	6,3	87	0,4	14861	60	24603	100
65 ans et plus	533	3,0	993	5,6	173	1,0	114	0,6	16029	90	17842	100
Total	201699	29,2	153324	22,2	18706	2,7	156724	22,7	160694	23,3	691147	100

Groupes d'âge	Travail-salarié		Travail-profession non indiqué		Travail-autonome		Étudiant		Ne travail pas		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	0	0,0	2	0,2	0	0,0	774	60,9	495	39	1271	100
15 - 24 ans	317	25,7	209	17,0	1	0,1	588	47,7	117	9	1232	100
25 - 34 ans	810	55,5	323	22,1	17	1,2	28	1,9	281	19	1459	100
35 - 44 ans	507	54,9	113	12,2	47	5,1	1	0,1	255	28	923	100
45 - 54 ans	355	50,1	91	12,8	44	6,2	0	0,0	219	31	709	100
55 - 64 ans	191	29,9	87	13,6	24	3,8	1	0,2	336	53	639	100
65 ans et plus	46	8,3	25	4,5	1	0,2	4	0,7	481	86	557	100
Total	2226	32,8	850	12,5	134	2,0	1396	20,6	2184	32,2	6790	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%) attendu		(N) attendu		(%) attendu		(N) attendu		(%) attendu	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	0	0,0	241	0,2	0	0,0	93168	60,9	59584	39	152993	100
15 - 24 ans	31794	25,7	20962	17,0	100	0,1	58975	47,7	11735	9	123566	100
25 - 34 ans	120920	55,5	48219	22,1	2538	1,2	4180	1,9	41949	19	217806	100
35 - 44 ans	61015	54,9	13599	12,2	5656	5,1	120	0,1	30688	28	111079	100
45 - 54 ans	21660	50,1	5552	12,8	2685	6,2	0	0,0	13362	31	43258	100
55 - 64 ans	7354	29,9	3350	13,6	924	3,8	39	0,2	12937	53	24603	100
65 ans et plus	1473	8,3	801	4,5	32	0,2	128	0,7	15408	86	17842	100
Total	244217	35,3	92723	13,4	11935	1,7	156610	22,7	185662	26,9	691147	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe X b) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'intention de travail, pour la période 1980 à 1993

Groupes d'âge	Travail-salarié		Travail-profession non indiqué		Travail-autonome		Étudiant		Ne travail pas		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	9	0,0	254,0	0,4	0,0	0,0	40858	59,4	27606	40,2	68727	100
15 - 24 ans	13549	21,7	15319	24,5	58	0,1	28204	45,2	5286	8,5	62416	100
25 - 34 ans	44454	51,8	26471	30,9	1293	1,5	2684	3,1	10866	12,7	85768	100
35 - 44 ans	21129	48,1	10542	24,0	3900	8,9	186	0,4	8165	18,6	43922	100
45 - 54 ans	7972	39,9	3067	15,4	3027	15,2	29	0,1	5875	29,4	19970	100
55 - 64 ans	2845	19,4	1239	8,5	711	4,9	57	0,4	9782	66,8	14634	100
65 ans et plus	291	2,7	317	2,9	67	0,6	79	0,7	10191	93,1	10945	100
Total	90249	29,5	57209	18,7	9056	3,0	72097	23,5	77771	25,4	306382	100

Groupes d'âge	Travail-salarié		Travail-profession non indiqué		Travail-autonome		Étudiant		Ne travail pas		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	0	0,0	2	0,2	0,0	0	652	60,1	431	39,7	1085	100
15 - 24 ans	295	28,4	156	15,0	1	0,1	505	48,7	81	7,8	1038	100
25 - 34 ans	682	60,0	192	16,9	16	1,4	20	1,8	226	19,9	1136	100
35 - 44 ans	419	57,0	58	7,9	41	5,6	1	0,1	216	29,4	735	100
45 - 54 ans	309	53,2	53	9,1	31	5,3	0	0,0	188	32,4	581	100
55 - 64 ans	172	33,0	50	9,6	18	3,4	0	0,0	282	54,0	522	100
65 ans et plus	35	8,3	15	3,6	0	0,0	2	0,5	369	87,6	421	100
Total	1912	34,7	526	9,5	107	1,9	1180	21,4	1793	32,5	5518	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu		(N) attendu	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
0-14 ans	0	0,0	127	0,2	0	0	41300	60,1	27301	40	68727	100
15 - 24 ans	17739	28,4	9380	15,0	60	0,1	30366	48,7	4871	8	62416	100
25 - 34 ans	51491	60,0	14496	16,9	1208	1,4	1510	1,8	17063	20	85768	100
35 - 44 ans	25039	57,0	3466	7,9	2450	5,6	60	0,1	12908	29	43922	100
45 - 54 ans	10621	53,2	1822	9,1	1066	5,3	0	0,0	6462	32	19970	100
55 - 64 ans	4822	33,0	1402	9,6	505	3,4	0	0,0	7906	54	14634	100
65 ans et plus	910	8,3	390	3,6	0	0,0	52	0,5	9593	88	10945	100
Total	110621	36,1	31082	10,1	5288	1,7	73287	23,9	86103	28,1	306382	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada.

Annexe X c) : Distribution des immigrants arméniens et du total des immigrants par groupes d'âge, selon l'intention de travail, pour la période 1993 à 2005

Groupes d'âge	Travail:-salarie		Travail-profession non indiqué		Travail-autonome		Étudiant		Ne travail pas		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	12	0,0	271	0,3	4	0,0	48938	58,1	35041	41,6	84266	100
15 - 24 ans	6660	10,9	15223	24,9	36	0,1	32257	52,8	6974	11,4	61150	100
25 - 34 ans	66530	50,4	46351	35,1	1012	0,8	3102	2,3	15043	11,4	132038	100
35 - 44 ans	29509	43,9	23451	34,9	4155	6,2	218	0,3	9824	14,6	67157	100
45 - 54 ans	7052	30,3	7555	32,4	3510	15,1	47	0,2	5124	22,0	23288	100
55 - 64 ans	1445	14,5	2588	26,0	827	8,3	30	0,3	5079	50,9	9969	100
65 ans et plus	242	3,5	676	9,8	106	1,5	35	0,5	5838	84,6	6897	100
Total	111450	29,0	96115	25,0	9650	2,5	84627	22,0	82923	21,6	384765	100

Groupes d'âge	Travail:-salarie		Travail-profession non indiqué		Travail-autonome		Étudiant		Ne travail pas		Total	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	0	0	0	0	0	0	122	65,6	64	34,4	186	100
15 - 24 ans	22	11,3	53	27,3	0	0	83	42,8	36	18,6	194	100
25 - 34 ans	128	39,6	131	40,6	1	0,3	8	2,5	55	17,0	323	100
35 - 44 ans	88	46,8	55	29,3	6	3,2	0	0,0	39	20,7	188	100
45 - 54 ans	46	35,9	38	29,7	13	10,2	0	0,0	31	24,2	128	100
55 - 64 ans	19	16,2	37	31,6	6	5,1	1	0,9	54	46,2	117	100
65 ans et plus	11	8,1	10	7,4	1	0,7	2	1,5	112	82,4	136	100
Total	314	24,7	324	25,5	27	2,1	216	17,0	391	30,7	1272	100

Groupes d'âge	(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)		(N) attendu		(%)	
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)
0-14 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0	55271	65,6	28995	34,4	84266	100
15 - 24 ans	6935	11,3	16706	27,3	0	0,0	26162	42,8	11347	18,6	61150	100
25 - 34 ans	52325	39,6	53551	40,6	409	0,3	3270	2,5	22483	17,0	132038	100
35 - 44 ans	31435	46,8	19647	29,3	2143	3,2	0	0,0	13932	20,7	67157	100
45 - 54 ans	8369	35,9	6914	29,7	2365	10,2	0	0,0	5640	24,2	23288	100
55 - 64 ans	1619	16,2	3153	31,6	511	5,1	85	0,9	4601	46,2	9969	100
65 ans et plus	558	8,1	507	7,4	51	0,7	101	1,5	5680	82,4	6897	100
Total	101240	26,3	100477	26,1	5479	1,4	84890	22,1	92678	24,1	384765	100

Source : Fichiers des admissions permanentes, Citoyenneté et Immigration Canada

Annexe Y : Principaux organismes et associations arméniennes dans la région de Montréal

Journaux :

- Horizon arménien
- Hebdomadaire Abaka
- Hebdomadaire Horizon

Églises:

- Prélature arménienne du Canada
- Église arménienne apostolique Sourp Hagop
- Première église arménienne évangélique
- Église évangélique arménienne de Montréal
- Église arménien apostolique St-Grégoire l'Illuminateur
- Église arménienne catholique Notre Dame de Nareg
- Églises arménienne apostolique Sourp Kévork
- Église arménienne apostolique Sourp-Khatch
- Diocèse canadien de l'Église apostolique du Canada

Écoles :

- École Arméen-Québec
- École Sourp Hagop
- École Notre Dame de Nareg

Associations et organismes culturelles, sociales, professionnelles :

- Association des femmes arméniennes du Québec
- Association Étudiante de l'Université de Montréal
- Association des Arméniens d'Égypte
- Association culturelle des Érébouni
- Association culturelle Hamazkaïne
- Association culturelle Raffi
- Association médicale arménienne du Québec
- Société des Arméniens d'Istanbul
- Conseil commercial Canadien Arménien
- Centre communautaire Sourp Kévork
- Centre communautaire arménien de Laval
- Centre communautaire arménien de Montréal
- Centre Culturel Tékéyan
- Comité international médical arménien
- Communauté arménienne catholique
- Congrès des étudiants arméniens
- Bibliothèque Hamazkaïne
- Garderie Sourp-Hagop